

23 NOVEMBRE 1983

Projet de partage de la  
SCI LA CHEVAUCHEE

--:--:--

30 DECEMBRE 1983

Approbation partielle

--:--:--

10 FEVRIER 1984

Approbation définitive

--:--:--

**René MALTERRE Denis MALTERRE Jean-Pierre HEUEL**  
**François BODEVEN**

*NOTAIRES ASSOCIÉS*

*(Société titulaire d'un Office Notarial)*

**10, Place de Bretten 91160 LONGJUMEAU**

Téléphone : 909.57.84

005490 R

00/11/16

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT TROIS,  
Le vingt trois novembre.

A LONGJUMEAU (Essonne), 10, place de Bretten,

Maître *François BODEVEN* Notaire associé, membre de  
la Société Civile Professionnelle dénommée "René et Denis MALTERE  
Jean-Pierre HEUEL et François BODEVEN, notaires associés" titulaire  
d'un Office notarial ayant son siège à LONGJUMEAU, 10, place de  
Bretten, soussigné,

A reçu en la forme authentique le présent acte conte-  
nant :

PROJET DE PARTAGE de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE  
"LA CHEVAUCHEE",

Etabli par :

1ent) Monsieur Maurice Louis KERVREN-PEIGNE, électroni-  
cien, demeurant à LONGJUMEAU (Essonne), 37, rue Lavoisier, époux  
de Madame Noëlle Colette Marie ROUSSET.

De nationalité française, ayant sa résidence  
habituelle en France.

Né à PARIS (20ème) le 3 mars 1934.

Marié en *premières* noces avec Madame ROUSSET  
sans contrat préalable à son union célébrée à la mai-  
rie de METZ-LE-COMTE (Nièvre) le 9 octobre 1965 ;  
lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification  
d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

2ent) Monsieur Jean Maxime Louis SERGENT, chef de fabr-  
cation, demeurant à LONGJUMEAU, 13, rue Lavoisier, époux de  
Madame Antoinette ZATTARA.

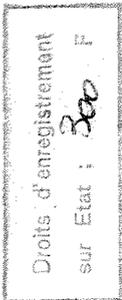
De nationalité française, ayant sa résidence  
habituelle en France.

Né à AUTRUY-SUR-JUINE (Loiret) le 19 juillet  
1927.

Marié en premières noces avec Madame ZATTARA  
sans contrat préalable à son union célébrée à la mairie  
de LONGJUMEAU le 27 juillet 1957 ; lequel statut matri-  
monial n'a subi aucune modification d'ordre convention-  
nel ou judiciaire depuis cette date.

3ent) Et Monsieur Roger Léon Michel ESPINASSE, agent  
technique, demeurant à LONGJUMEAU, 66, rue Lavoisier, époux de  
Madame Marie Thérèse CASTELLI.

De nationalité française, ayant sa résidence  
habituelle en France.



cel. H.P.

qm

9

f. de

2

Né à HOUILLES (Yvelines) le 8 mai 1927.

Marié en premières noces avec Madame CASTELLI sans contrat préalable à son union célébrée à la mairie de LACAPELLE-MARIVAL (Lot) le 28 octobre 1948 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

1

AGISSANT en qualité de liquidateurs conjoints de :

La SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE "LA CHEVAUCHEE", dont le siège est à LONGJUMEAU (Essonne), 1, rue Lavoisier,

Constituée aux termes d'un acte reçu par Maître René MALTERRE, notaire associé sus-nommé, le 18 juin 1964,

Dont les comptes de construction ont été approuvés et acceptés à la conformité de l'immeuble social par rapport aux prévisions statutaires au cours d'une Assemblée Générale Ordinaire des Associés en date du 8 mai 1981.

Ladite Société ayant prononcé sa dissolution en vertu d'une Assemblée Générale Extraordinaire des Associés en date du même jour.

Messieurs KERVREN-PEIGNE, SERGENT et ESPINASSE nommés aux fonctions de liquidateurs conjoints aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire sus-énoncée,

Et dénommés dans le cadre du présent acte : "LE LIQUIDATEUR".

*Etant pour les Messieurs SERGENT et KERVREN-PEIGNE sous réserve - Monsieur ESPINASSE en absent cas*

4

cel. H.P. *fc*

*q*

*qu*

ORIGINE de PROPRIETE de l'ACTIF ATTRIBUE

L'actif attribué appartient à la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE  
 " LA CHEVAUCHEE " .

- Les constructions, pour avoir été édifiées par ladite Société sans qu'il ait été conféré de privilège d'Architecte, d'Entrepreneur ou d'Ouvrier ;
- Et le terrain pour l'avoir acquis de diverses personnes suivant actes reçus par Me MALTERRE, Notaire à LONGJUMEAU, savoir :

ACTE	NOM du VENDEUR	PUBLICATION (au Deuxième Bureau des Hypothèques de CORBEIL-ESSONNES)
1) 14 avril 1965	DEKEISTER	20 mai 1965 volume I2.395, N° 31
2) 28 avril 1965	ISSARNY	9 juin 1965, volume I2.424, N° 14
3) 29 avril 1965	CHAPART	9 juin 1965, volume I2.425, N° I.
4) 4 mai 1965	MARTEAU	28 juin 1965, volume I2.457, N° 4
5) 28 juin 1965	PUCHER	II septembre 1965, volume I2.577, N° I5
6) 30 octo- bre 1968	DOMEC, BERUJAT, TROUSSE (échange)	1er mars 1969, volume I5.261, N° 5
7) 3 Juillet 1980	rectificatif échange ci- dessus	30 juillet 1980, volume 4.208, N° IO.

JOUISSANCE

Chacun des Attributaires aura la jouissance à titre de propriétaire des parties d'immeuble comprises dans son attribution à compter du jour où le partage sera devenu définitif par son approbation.

EVALUATION

Pour la perception du salaire de Mr. le Conservateur du Deuxième Bureau des Hypothèques, les biens attribués seront évalués dans l'acte contenant approbation définitif du partage.

Le liquidateur déclare qu'à sa connaissance il n'existe pas d'élément de passif ou d'actif social autre que ceux compris aux présentes.

ENREGISTREMENT

Ledit acte sera enregistré au droit fixe par application de l'article 671 du Code Général des Impôts ; le liquidateur déclare que l'actif net est égal à zéro, l'actif attribué étant égal au passif mis à la charge des Attributaires.

ET ONT COMPARU :

Mrs KERVREN-PEIGNE et SERGENT ci-dessus nommés agissant tant en leur nom personnel qu'en qualité de mandataires de :

- Monsieur ESPINASSE,

Tous liquidateurs conjoints de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE "LA CHEVAUCHEE" qui ont exposé ce qui suit.

## E X P O S E

## I

CONSTITUTION de la SOCIETESTATUTSMODIFICATIONS aux STATUTS

La "SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LA CHEVAUCHEE "

Régie par :

- Les articles 1832 et suivants du Code Civil,
- La loi du 28 Juin 1938, tendant à régler le statut de la copropriété,
- L'article 80 de la Loi du 7 Février 1953,
- Toutes lois modificatives et complémentaires,
- Ses statuts.

Cette Société se prévalant des dispositions des décrets numéro 50-1135 du 18 Septembre 1950 et numéro 53-395 du 6 Mai 1953, ainsi que de tous textes ultérieurs portant aménagements fiscaux en faveur de la construction.

A été constituée :

Suivant acte reçu par Me René MALTERRE, Notaire à LONGJUMEAU, le 18 juin 1964.

Ses statuts ont été modifiés et complétés par :

- un acte reçu par Maître René MALTERRE, le 18 juin 1964, aux termes duquel, Messieurs DUSSINE, MANGUY, COLAS et LE GALLOU, réunis en Assemblée Générale de la Société Civile Immobilière " LA CHEVAUCHEE " et réunissant la totalité du capital, ont :
    - . Nommé comme gérant de la Société pour une durée illimitée, conformément à l'article II des statuts Monsieur DUSSINE.
    - . désigné comme membres du premier conseil de Surveillance, pour une année,
      - Monsieur André MANGUY,
      - Monsieur René COLAS.
- tous ci-après nommés.

170

- Nommé comme Conseiller de gestion pour la durée de la société en vertu de l'article 16 des statuts :

La Société BAILLON DUSSINE ET Cie, société anonyme au capital de vingt quatre mille francs dont le siège social était à Paris 5 rue Maurice Rouvier anciennement et actuellement 24 rue de Cronstadt à Paris.

Laquelle fonction a été acceptée par Monsieur André BAILLON, demeurant à la Celle Saint-Cloud, Domaine de l'Etang Sec, 3 allée d'Anjou, ayant agi en qualité de Président du Conseil d'Administration de ladite société.

- Aux termes d'actes reçus par Maître René MALTERRE les 26 octobre et 13 décembre 1966, 17 janvier, 28 février et 25 avril 1967, contenant notamment augmentation de capital et modification statutaire de ladite Société.

- Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire des Associés de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LA CHEVAUCHEE en date du 29 novembre 1972; Monsieur DUSSINE a donné sa démission de ses fonctions de gérant de ladite Société et ont été nommés auxdites fonctions de gérants

- Monsieur KERVREN-PEIGNE Maurice Louis, électronicien, demeurant à Longjumeau, 37 rue Lavoisier,

- Monsieur Jean SERGENT, Chef de Fabrication, demeurant à Longjumeau, 13 rue Lavoisier,

- Monsieur René Eugène BONNOT, Employé de Banque, demeurant à Longjumeau, 75 rue Lavoisier.

Etant précisé que Messieurs KERVREN-PEIGNE, SERGENT et BONNOT ne peuvent agir que conjointement.

X. - Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire des Associés de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LA CHEVAUCHEE en date du 27 Février 1976; Monsieur Jean-Pierre Charles BLINDEMAN, facteur S.N.C.F., demeurant à LONGJUMEAU, 77 Rue Lavoisier, a été élu co-gérant en remplacement de Monsieur BONNOT.

XI. - Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LA CHEVAUCHEE en date du 7 Décembre 1979; -----  
----- Monsieur ESPINASSE sus-nommé a été élu co-gérant en remplacement de Monsieur BLINDEMAN.

- Aux termes d'une Assemblée Générale Ordinaire des Associés de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE "LA CHEVAUCHE" en date du 8 Mai 1981; les comptes définitifs de construction ont été approuvés, ainsi que conformément de la société avec son objet social.

- Et aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire tenue le même jour, 8 Mai 1981; la dissolution de la société a été prononcée, et ont été nommés pour liquidateurs conjoints, conformément aux statuts, Messieurs KERVREN-PEIGNE, SERGENT et ESPINASSE, ci-dessus nommés.

- Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire de la Société en date du 26 Février 1982; il a été décidé de modifier les articles 3 et 4 du règlement de co-propriété, en sorte que les jardins privatifs devant faire l'objet lors du partage d'une attribution en jouissance fasse, l'objet d'une attribution en toute-propriété.

Copies de ces dernières assemblées, demeureront jointes aux présentes et annexées après mention.

Il résulte des statuts et de leurs modifications ce qui suit :

La société a pour objet exclusif :

. les activités visées à l'article 30 paragraphe I de la loi N° 63-254 du 15 mars 1963, et notamment :

- l'acquisition de terrains situés sur la Commune de LONGJUMEAU lieudit "Le Bas Balizy"

- l'édification sur ces terrains après démolition des bâtiments existants d'un ensemble de pavillons d'habitation individuels et toutes annexes et dépendances et des services communs y afférents, l'exécution de ce programme.

- la répartition en jouissance puis en pleine propriété entre les membres de la Société dans les conditions déterminées par les statuts par voie de partage et l'attribution desdits pavillons et des terrains sur lesquels ils seront édifiés tels qu'ils sont définis par lots dans le cahier des charges prévu à cet effet et ci-après relaté.

- la gestion et l'entretien des parties communes placées sous le régime de l'indivision forcée, telles qu'elles sont définies audit cahier des charges et dans les conditions et limites fixées ci-dessus.

et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet de la société ou nécessités par la réalisation de cet objet, notamment tous emprunts par voie d'ouverture de crédit ou autrement avec ou sans hypothèque sur les immeubles sociaux et tous cautionnements hypothécaires au profit des membres de la Société pour garantir les emprunts qu'ils pourraient contracter individuellement

172

conformément à la législation en vigueur sur les prêts par les Sociétés de Crédit Immobilier et aux contrats pouvant être souscrits auprès d'autres organismes prêteurs, en vue de procurer à la Société les fonds nécessaires pour la réalisation de son objet ; le tout à condition que des opérations conservent toujours un caractère purement civil.

#### Siège social

Le siège social a été initialement fixé à PARIS (15ème), 5, rue Maurice Rouvier et, aux termes d'une réunion en date du 15 mars 1973, entre les trois gérants alors en exercice de la Société Civile Immobilière, savoir :

- Monsieur KERVREN-PEIGNE,
- Monsieur SERGENT,
- Et Monsieur BLINDEMAN,

Déposé au rang des minutes de l'Office notarial en dates des 17 juin et 7 juillet 1976,

Le siège de la Société a été transféré à LONGJUMEAU, 1, rue Lavoisier.

Une expédition de cet acte a été publiée au Deuxième bureau des hypothèques de CORBEIL-ESSONNES le 26 août 1976, volume 2 511 numéro 7.

#### Durée

La durée de la Société a été fixée à vingt (20) années à compter du 18 juin 1964, jour de sa constitution, puis dissoute par anticipation à compter du 8 mai 1981 aux termes de l'Assemblée Générale des Associés de ladite Société de la même date, sus-énoncée.

#### Capital social

Le capital social a été fixé, à l'origine, à la somme de MILLE francs (1 000 F) puis porté à celle de CENT TRENTE DEUX MILLE DEUX CENTS francs (132 200 F) aux termes des actes des 26 octobre, 13 décembre 1966, 17 janvier, 28 février et 25 avril 1967 contenant, notamment, augmentation du capital de ladite Société.

Ce capital a été divisé en cent trente deux mille deux cents (132 200) parts d'intérêts de UN franc (1 F) chacune.

Observation étant ici faite que les parts ont été réparties en cent soixante dix (170) groupes,

ell. H. P.

90

9

F 12

chaque groupe donnant vocation à la jouissance de lots pendant la durée de la Société et à l'attribution d'un lot déterminé à l'expiration ou la dissolution de la Société.

Immeuble social

L'immeuble social a été divisé en cent soixante dix (170) lots affectés à chacun des groupes de parts constitués.

Observation étant ici faite que la division de l'immeuble par lots et l'affectation par lots à des groupes résulte d'actes reçus par Maître MALTERRE, notaire associé sus-nommé, les 26 octobre, 13 décembre 1966, 17 janvier, 28 février et 25 avril 1967,

Auxquels les associés unanimes représentant la totalité du capital social, ont concouru (lesdits Associés présents ou représentés) et qu'en conséquence, ladite Société peut être liquidée et partagée selon la procédure du décret du 20 mai 19

Le capital social, d'un montant de CENT TRENTE DEUX MILLE DEUX CENTS (132 200 F) a été réduit :

1°) De la somme de SIX CENT QUATRE VINGT ONZE francs (691 F) par suite du jugement d'adjudication du Tribunal de Grande Instance de CORBEIL-ESSONNES, en date du 7 décembre 1971, prononcé contre :

Monsieur et Madame DUCHATEAU, propriétaires de six cent quatre vingt onze (691) parts numérotées 104 632 à 105 322 donnant vocation au lot numéro 116

Le capital social se trouvait donc réduit à la somme de CENT TRENTE ET UN MILLE CINQ CENT NEUF francs (131 509 F).

2°) De la somme de NEUF CENT SOIXANTE QUATRE francs (964 F) par suite du retrait de :

Monsieur et Madame BORDEAU, propriétaires de neuf cent soixante quatre (964) parts numérotées 107 462 à 108 425 donnant vocation au lot numéro 138,

Ainsi qu'il résulte d'un acte aux minutes de l'Office notarial "R. et D. MALTERRE, et Jean-Pierre HEUEL, notaires associés" en date du 7 juillet 1981.

Le capital social s'est donc trouvée réduite à la somme de CENT TRENTE MILLE CINQ CENT QUARANTE CINQ francs (130 545 F).

22/11/81

ES

9

FR

3°) De la somme de DEUX MILLE TROIS CENT QUARANTE QUATRE francs (2 344 F) par suite des retraits de :

/ - Monsieur et Madame NOTOT, propriétaires de huit cent vingt huit (828) parts numérotées 40 839 à 41 666, donnant vocation au lot numéro 45,

/ - Monsieur et Madame CAZALES, propriétaires de huit cent vingt cinq (825) parts numérotées 42 427 à 43 251, donnant vocation au lot numéro 53,

/ - Et Monsieur et Madame LUBAIS propriétaires de six cent quatre vingt onze (691) parts numérotées 105 323 à 106 013, donnant vocation au lot numéro 117,

Suivant acte aux minutes de l'Office notarial "R. et D. MALTERRE et J.P. HEUEL, notaires associés" en date du 19 février 1982.

Le capital social s'est donc trouvé réduit à la somme de CENT VINGT HUIT MILLE DEUX CENT UN francs (128 201 F).

4°) De la somme de MILLE SEPT CENT SOIXANTE TREIZE francs (1 773 F) par suite des retraits de :

- Consorts BAPEAUME, propriétaires de huit cent dix-sept (817) parts numérotées 68 753 à 69 569, donnant vocation au lot numéro 169,

- Et Monsieur et Madame BRULFERT, propriétaires de neuf cent cinquante six (956) parts numérotées 50 194 à 51 149, donnant vocation au lot numéro 97,

Suivant acte aux minutes dudit Office notarial en date du 30 avril 1982.

Le capital social s'est donc trouvé réduit à la somme de CENT VINGT SIX MILLE QUATRE CENT VINGT HUIT francs (126 428 F).

5°) De la somme de MILLE SIX CENT CINQUANTE ET UN francs (1 651 F) par suite des retraits de :

- Consorts KOLCH, propriétaires de neuf cent soixante (960) parts numérotées 48 276 à 49 235, donnant vocation au lot numéro 85,

- Monsieur et Madame KETTLER, propriétaires de six cent quatre vingt onze (691) parts numérotées 103 184 à 103 874, donnant vocation au lot numéro 104,

Suivant acte aux minutes dudit Office notarial en date du 7 juillet 1982.

Le capital social s'est donc trouvé réduit à la somme de CENT VINGT QUATRE MILLE SEPT CENT SOIXANTE DIX-SEPT francs (124 777 F).

*ellip*

*g.*

*g*

*g*

6°) De la somme de SEPT CENT SOIXANTE HUIT francs (768 F) : retrait de Monsieur et Madame LE BOULCH, propriétaires des parts numéros 93 100 à 93 877 (lot numéro 16).

Par suite, la capital s'est trouvé réduit à CENT VINGT QUATRE MILLE NEUF francs (124 009 F).

Suivant acte aux minutes de l'Office notarial du 24 AOUT 1982.

3) ~~de CENT VINGT QUATRE MILLE SEPT CENT SOIXANTE DIX-SEPT francs (124 777 F).~~

7°) De la somme de SEPT CENT SOIXANTE TROIS francs (763 F) par suite du retrait de Monsieur et Madame KIMAN, propriétaires de sept cent soixante trois (763) parts numérotées 112 696 à 113 458, donnant vocation au lot numéro 13,

Suivant acte aux minutes dudit Office notarial en date du 23 décembre 1982. Le capital se trouve réduit à 123 246 francs.

*7°) de la somme de 808 fr; retrait de M. et Mme LEROY lot 46 parts 9277 à 9084 sur un total de l'office notarial du 24 Février 1983*

Le capital social s'est donc trouvé réduit à la somme de CENT VINGT QUATRE MILLE QUATORZE francs (124 014 F) DEUX MILLE QUATRE CENT TRENTE HUIT francs (122 438 F).

8°) De la somme de MILLE QUATRE CENT QUATRE VINGT SEIZE francs (1 496 F) par suite des retraits de :

- Monsieur COLIN, propriétaire de six cent quatre vingt dix (690) parts numérotées 131 511 à 132 200, (lot n° 124)

- Monsieur et Madame JURADO, propriétaires de huit cent six (806) parts numérotées 67 947 à 68 752, (lot n° 164),

Suivant acte aux minutes de l'Office notarial en date du 21 février 1983.

Le capital social s'est donc trouvé réduit à la somme de CENT VINGT DEUX MILLE CINQ CENT DIX-HUIT francs (122 518 F). NEUF CENT QUARANTE DEUX francs (120 942 F).

9°) De la somme de MILLE SIX CENT QUATRE VINGT DOUZE francs (1 692 F) par suite des retraits de :

- Monsieur et Madame DUBOIS, propriétaires de huit cent soixante dix-huit (878) parts numérotées 125 285 à 126 162,

- Monsieur et Madame LEBRUN, propriétaires de huit cent quatorze ~~parts~~ parts numérotées 251 à 500 et 16 984 à 17 547,

Suivant acte aux minutes de l'Office notarial dénommé en tête des présentes, en date du 11 juillet 1983.

Le capital social s'est donc trouvé ramené à la somme de CENT VINGT MILLE HUIT CENT VINGT SIX francs (120 826 F). DIX NEUF MILLE DEUX CENT CINQUANTE francs (119 250 F).

10°) De la somme de SEPT CENT SOIXANTE DIX-HUIT francs (778 F) par suite des retraits de :

- Monsieur et Madame PHILIBERT, propriétaires de sept cent soixante huit (768) parts numérotées 113 459 à 114 226, *Lot 124*

- Et Monsieur et Madame MONCEAU, propriétaires de huit cent quatorze (814) parts numérotées 1 à 250 et 16 420 à 16 983, (lot numéro 93).

Suivant acte aux minutes de l'Office notarial en date

rel. H.A

28

*dy* *Fly*

du 30 septembre 1983.

Le capital social s'est donc trouvé réduite à la somme de CENT VINGT MILLE QUARANTE HUIT francs (~~120 048 F~~) 117 668 F

<sup>110°</sup> De la somme de TROIS MILLE DEUX CENT SIX francs (3 206 F) par suite des retraits de :

- Monsieur et Madame STYPULKOWSKI, propriétaires de huit cent quatorze (814) parts numérotées 115 763 à 116 576, (Act 122)
- Monsieur et Madame FLOCH, propriétaires de huit cent vingt et une (821) parts numérotées 19 114 à 19 934, (Act 127)
- Monsieur et Madame MICHAU, propriétaires de six cent quatre vingt neuf (689) parts numérotées 88 748 à 89 436, (Act 136)
- Et Monsieur et Madame TISON, propriétaires de huit cent quatre vingt deux (882) parts numérotées 30 245 à 31 126, (Act 146)

Lesdits retraits devant être régularisés incessamment suivant acte aux minutes de l'Office notarial.

Le capital social se trouvera donc réduit à la somme de CENT ~~DEUX~~ MILLE HUIT CENT QUARANTE DEUX francs (~~116 842 F~~). QUATORZE MILLE QUATRE CENT SOIXANTE DEUX francs (114 462).

TITRE DE PROPRIETE DES ASSOCIES

Les Associés sont propriétaires de parts constituant le capital de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE "LA CHEVAUCHEE", tant par suite de l'attribution qui leur en a été faite en vertu des statuts et des augmentations de capital sus-énoncées, que pour les avoir acquises au moyen de cessions de parts authentiques, régulièrement acceptées.

L'origine de propriété des parts depuis la constitution de la Société jusqu'à la transmission à l'Attributaire actuel, figure au tableau établi en tête des présentes.

CONSTRUCTION - DESIGNATION DE L'IMMEUBLE  
CERTIFICAT DE CONFORMITE

I - ACQUISITION DES TERRAINS

Les terrains sur lesquels a été édifié l'immeuble social ont été acquis par la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE "LA CHEVAUCHEE", savoir :

ex. 11. P.

SS.

9

FM

## 1° - partie de

Monsieur Rémi Hilaire Cornil DEKEISTER, cultivateur et Madame Francine Abeline Edmonde SPANNEUT, son épouse, demeurant ensemble à Givenchy-en-Goëlle par Vimy.

Suivant acte reçu par Me MALTERRE, notaire à Longjumeau le quatorze avril mil neuf cent soixante cinq.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix principal de cinq cent quatre vingt quinze mille quatre cent vingt huit francs payé comptant et quittancé à l'acte.

Une expédition de cet acte a été publiée au bureau des hypothèques de Corbeil le vingt six mai mil neuf cent soixante cinq, volume I2.395 N° 31.

L'état délivré sur cette publication était négatif en tous points.

## 2° - partie de :

Monsieur Roger René ISSARNY, retraité et Madame Anne Maria DELON, son épouse, demeurant ensemble à Epinay sur Orge, 4 rue du Pavillon.

Suivant acte reçu par Me MALTERRE, le vingt huit avril mil neuf cent soixante cinq.

Moyennant le prix principal de vingt et un mille francs payé comptant et quittancé à l'acte.

Une expédition de cet acte a été publiée au bureau des hypothèques de Corbeil le neuf juin mil neuf cent soixante cinq volume I2.424 N° 14.

L'état délivré sur cette publication était négatif en tous points.

## 2° - Partie de :

Monsieur Roger André ISSARNY, retraité, et Madame Anne Maria DELON, son épouse, demeurant ensemble à EPINAY-SUR-ORGE, 4, rue du Pavillon.

Suivant acte reçu par Maître MALTERRE, le 28 avril 1965,

Moyennant le prix principal de VINGT ET UN MILLE francs payé comptant et quittancé à l'acte.

Une expédition de cet acte a été publiée au bureau des hypothèques de CORBEIL le 9 juin 1965, volume 12 424 numéro 14.

L'état délivré sur cette publication était négatif en tous points.

7/11/65

9

8

Audit acte, les vendeurs ont déclaré qu'ils étaient mariés en premières nocces sans contrat à la mairie de Neuilly-sur-Seine le deux février mil neuf cent trente cinq.

3° - partie de :

Monsieur René Julien Luce CHAPART, cultivateur, et Madame Yvonne Marie Joséphine LAMBERT, son épouse, demeurant ensemble à Balizy, commune de Longjumeau,

Suivant acte reçu par Me MALTERRE, le vingt neuf avril mil neuf cent soixante cinq.

Moyennant le prix principal de deux cent douze mille cinq cents francs payé comptant et quittancé à l'acte.

Une expédition dudit acte a été publiée au bureau des hypothèques de Corbeil le neuf juin mil neuf cent soixante cinq volume I2.425 N° 1.

L'état délivré sur cette publication était négatif en tous points.

Audit acte les vendeurs ont déclaré qu'ils étaient mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me MUSNIER et Me André CLET tous deux notaires à Longjumeau, le vingt octobre mil neuf cent vingt quatre, ne contenant aucune clause restrictive de la capacité civile de l'épouse ni prescriptive d'emploi ou de remploi de ses biens propres aliénés ou remboursés.

4° - partie de :

Madame Marie Rose Yvonne GUENNEC, employée de mairie, épouse contractuellement séparée de biens de Monsieur Edmond Pierre MARTEAU, retraité avec lequel elle demeure à Epiney-sur-Orge 24 rue d'Estienne d'Orves,

Suivant acte reçu par Me MALTERRE, le quatre mai mil neuf cent soixante cinq.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix principal de trente sept mille cinq cents francs payé comptant et quittancé à l'acte.

Une expédition de cet acte a été publiée au bureau des hypothèques de Corbeil le vingt huit juin mil neuf cent soixante cinq volume I2.457 N° 4.

L'état délivré sur cette publication était négatif en tous points.

Audit acte, la venderesse a déclaré qu'elle était mariée sous le régime de la séparation de biens

pure et simple aux termes de son contrat de mariage  
reçu par Me ABIT, notaire à Epinay-sur-Orge le dix  
sept avril mil neuf cent quarante sept.

5° - partie de :

Madame Germaine Victorine VAISSAIRE, sans  
profession, épouse contractuellement séparée de biens  
de Monsieur Charles Jules PUCHER, retraité, avec le-  
quel elle demeure à Cannes (Alpes Maritimes) Villa  
Gunthia, Parc Victoria, avenue du Dr Picaud n° 5,

Suivant acte reçu par Me MALTERRE et Me  
VENOT, notaire à Savigny-sur-Orge, le vingt-huit juin  
mil neuf cent soixante cinq.

Moyennant le prix principal de deux cent  
cinquante cinq mille francs payé comptant et quitten-  
cé à l'acte.

Une expédition de cet acte a été publiée au  
bureau des hypothèques de Corbeil le onze septembre  
mil neuf cent soixante cinq volume I2.577 N° 15.

L'état délivré sur cette publication était  
négatif en tous points.

Audit acte, la venderesse a déclaré qu'elle  
était mariée sous le régime de la séparation de biens  
pure et simple aux termes de son contrat de mariage  
reçu par Me BUCAILLE, notaire à Paris, le trente juin  
mil neuf cent trente trois.

6°/ Et le surplus de

1°/ Monsieur Pierre Jean Henri DOMEQ, inspecteur  
Principal à AIR FRANCE, demeurant à SAVIGNY SUR ORGE  
194 avenue de l'Armée Leclerc, veuf de Madame Odette  
Augustine Henriette BELLEVILLE en premières noces  
époux en secondes noces de Madame Josette Marguerite  
Marie LE GOFF.

2°/ Monsieur Marius Jacques BERUJAT, chauffeur  
de taxi et Madame Mélina BODART, son épouse, demeurant  
ensemble à LONGJUMEAU route de Corbeil.

3°/Et Monsieur Julien Georges TROUSSE représentant  
et Madame JOONNEKINDT Anne Fernande Julia, son épouse,  
demeurant ensemble à PARIS (13 ème arrondissement)  
24 rue Barbier du Mets.

aux termes d'un acte reçu par Maître René MALTERRE,  
notaire sus-nommé le 30 octobre 1968, contenant échange  
entre Monsieur DOMEQ, Monsieur et Madame BERUJAT avec  
le concours de Monsieur et Madame TROUSSE, sus-nommés  
et la S.C.I. LA CHEVAUCHEE.

ell. H. R.

180

152

Cet échange a eu lieu sans soulte de part ni d'autre  
Une expédition de cet acte a été publiée au deuxième  
bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 1er mars  
1969 volume I5.26I N° 5.

Aux termes ce cet acte il a notamment été indiqué  
sur l'état civil des parties :  
- que Monsieur DOMEK était marié avec Madame BELLEVILLE  
sous le régime de la séparation de biens pure et simple  
aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître  
HEVIN, notaire à BREST, le 29 décembre 1966

- que Monsieur et Madame BERUJAT étaient mariés tous  
deux en premières noces sous le régime de la communauté  
légale de biens à défaut de contrat de mariage préalable  
à leur union célébrée à la Mairie du BLANC MESNIL, le  
28 février 1931.

- et que Monsieur et Madame TROUSSE étaient mariés  
sans contrat de mariage préalable à leur union célébrée  
à la Mairie d'ANTONY le 14 mars 1936.

Cet acte a été suivie d'un rectificatif aux minutes  
de l'Office notarial MALTERRE & HEUEL en date du 3 Juillet  
1980, dont une expédition a été publiée au deuxième  
bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES le 30  
Juillet 1980, volume 4208, N° 10.

ORIGINE ANTERIEURE

Acquisition DEKEISTER

L'immeuble ci-dessus dépendait ----- de  
la communauté de biens existant entre Monsieur et  
Madame DEKEISTER par suite de l'acquisition que Mon-  
sieur DEKEISTER en a faite seul au cours et pour le  
compte de ladite communauté, de :

Monsieur Guillaume Jean Pierre BOSCHAT,  
cultivateur et Madame Jeanne Marie Pauline Louise  
ROUXEL, son épouse, demeurant ensemble à Epinay sur  
Orge 71 rue de Petit Vaux.

Suivant acte reçu par Me ABIT Notaire à  
Epinay-sur-Orge, le neuf novembre mil neuf cent qua-  
rante neuf.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le  
prix principal de trois cent mille francs payé comp-  
tant et quittencé audit contrat.

Une expédition dudit acte a été transcrite  
au bureau des hypothèques de Corbeil le vingt deux  
novembre mil neuf cent quarante neuf volume 7816 N°55.

U.H.A.

97

181

Un état délivré sur cette transcription du chef des vendeurs audit bureau le même jour était négatif en tous points.

Audit acte les vendeurs avaient déclaré qu'ils étaient mariés en premières nocés sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie du dixième arrondissement de Paris le quatorze avril mil neuf cent vingt huit.

#### Acquisition ISSARNY

L'immeuble ci-dessus dépendait de----- la communauté existant entre Monsieur et Madame ISSARNY DELON, au moyen de l'acquisition que Monsieur ISSARNY en a faite seul, au cours et pour le compte de ladite communauté, de :

Monsieur Clément DEBROU, tonnelier et Madame Anne Marie Eugénie GUENNEC, son épouse, demeurant ensemble à Epinay-sur-Orge (Seine et Oise) Grande rue n° 76.

Suivant acte reçu par Maître Paul ABIT, notaire à Epinay-sur-Orge, le vingt huit octobre mil neuf cent quarante et un.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix principal de cinq mille anciens francs, payé comptant et quittencé audit acte.

Une expédition de cet acte a été transcrite au bureau des Hypothèques de Corbeil, le vingt sept décembre mil neuf cent quarante et un, volume 6825 n° 45.

L'état qui a été délivré sur cette publication n'a pas été représenté au notaire soussigné.

Sur leur état-civil, les vendeurs ont déclaré audit acte :

Qu'ils étaient mariés en premières nocés, sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie du douzième arrondissement de Paris, le deux juillet mil neuf cent vingt neuf.

#### Acquisition CHAPART-LAMBERT.-

L'immeuble ci-dessus appartenait -----; en propre à Madame CHAPART née LAMBERT pour l'avoir recueilli dans les successions confondues de ses père et mère, Monsieur Paul Félix LAMBERT et Madame Louise Cécile SALIN, en leur vivant cultivateurs, demeurant

ell. J.P.      9      7/14

182

ensemble à Bálizy Commune de Longjumeau (Seine-et-Oise) décédés tous deux, savoir :

- Madame LAMBERT née SALIN, en son domicile sus indiqué, le dix août mil neuf cent quarante neuf.

- Et Monsieur LAMBERT, également en son domicile sus indiqué, le douze août mil neuf cent cinquante cinq.

Dont elle était seule et unique héritière.

Ainsi qu'il est constaté par deux actes de notoriété dressés par Me MALTERRE Notaire soussigné, savoir :

- l'un après le décès de Madame LAMBERT le vingt et un janvier mil neuf cent cinquante,

- l'autre après le décès de Monsieur LAMBERT, le cinq octobre mil neuf cent cinquante neuf.

L'attestation de propriété dressée après le décès de Monsieur LAMBERT a été établie par Me MALTERRE, notaire soussigné, le cinq octobre mil neuf cent cinquante neuf.

Une expédition dudit acte a été publiée au bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le six janvier mil neuf cent soixante volume 9965 N° 26.

Du chef de M. et Mme LAMBERT-SALIN.-

Ledit immeuble qui dépendait d'un plus grand, appartenait à Monsieur et Madame LAMBERT-SALIN, au moyen de l'acquisition que Monsieur LAMBERT en avait faite seul au cours et pour le compte de leur communauté de :

Monsieur Paul Eugène Stéphane de VALROGER, avocat au conseil d'Etat et à la cour de cassation, et Madame Marie Julie Germaine ROUSSELLE, son épouse, demeurant ensemble à Paris 21 rue Saint-Guillemme, Suivent acte reçu par Me CLET, notaire à Longjumeau, et Me BUCAILLE, notaire à Paris, les dix sept et dix-huit avril mil neuf cent vingt.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix principal de quinze mille francs payé comptant et quittencé audit contrat.

Une expédition de cet acte a été transcrite au bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes le sept octobre mil neuf cent vingt et un volume 3479 N° 22.

L'état délivré sur cette transcription du chef des vendeurs le même jour, était négatif en tous points.

ell. n. a.      JS      9      FK

Audit acte, les vendeurs avaient déclaré qu'ils étaient mariés tous deux en premières nocés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage dressé par Mes MASSON et SALLES, notaires à Paris, le sept juillet mil neuf cent, lequel ne contenait aucune clause restrictive de la capacité civile de l'épouse ni prescriptive d'emploi ou de remploi de ses biens propres.

Acquisition MARTEAU-GUENNEC.-

L'immeuble ci-dessus appartenait ----- à Madame MARTEAU par suite de l'acquisition qu'elle en avait faite avant son mariage, de :

Monsieur Clément DEBROU, tonnelier, et Madame Marguerite Anne Marie Eugénie GUENNEC, son épouse, demeurant ensemble à Epinay-sur-Orge, 76 Grande rue,

Aux termes d'un acte reçu par Me ABIT, notaire à Epinay-sur-Orge, le vingt huit octobre mil neuf cent quarante et un.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix principal de quinze cents francs payé comptant et quittancé audit acte.

Une expédition de cet acte a été transcrite au bureau des hypothèques de Corbeil le deux février mil neuf cent quarante deux, volume 6845 N° 18.

L'état qui a pu être délivré sur cette transcription n'a pas été représenté au notaire soussigné.

Audit acte, les vendeurs ont déclaré qu'ils étaient mariés en premières nocés sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie du douzième arrondissement de Paris le deux juin mil neuf cent vingt neuf.

ACQUISITION PUCHET :

l'immeuble ci-dessus ----- faisant partie d'une plus grande propriété appartenant en propre à Madame PUCHET, par suite de l'acquisition qu'elle en avait faite, de :

Madame Jeanne Andrée BOTTEREAU, secrétaire, demeurant à L'Engenthal, commune de Longjumeau, veuve en premières nocés et non remariée de Monsieur Maurice Jean GUILLOT,

Et Madame Hannah ANDERSON, demeurant à Casablanca (Maroc) 150 Boulevard de Tassigny, veuve en premières nocés de Monsieur Gustave Albert BOTTEREAU, non remariée.

ell 11.2

PS.

φ

off

184

Suivant acte reçu par Me LAMON, notaire à Montléry les dix sept et vingt cinq avril mil neuf cent cinquante huit.

Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix principal payé comptant et quittancé à l'acte sous réserve de la subrogation au profit de Madame Jeanne Françoise Mélanie MAUX demeurant à Saint-Michel sur-Orge, veuve de Monsieur Paul FAGES, dans le privilège de vendeur en raison du paiement effectué par elle.

Une expédition de cet acte a été publiée au bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le deux juin mil neuf cent cinquante huit volume 9498 N° 9, avec inscription de privilège de vendeur du même jour volume 2301 N° 65, laquelle inscription a été radiée définitivement le sept juin mil neuf cent soixante.

L'état délivré sur cette publication le même jour du chef des venderesses était négatif en tous points.

Audit acte les venderesses ont déclaré qu'elles étaient toujours veuves ainsi qu'il est dit plus haut.

Et que Madame GUILLOT était tutrice naturelle et légale de son fils Bernard Jean GUILLOT, né à Longjumeau le dix neuf décembre mil neuf cent trente neuf.

#### Du chef de Mesdames BOTEREAU & GUILLOT.--

Cet immeuble appartenait conjointement et indivisément à Mesdames BOTEREAU et GUILLOT par suite des faits suivants :

A - Originellement, les constructions et une partie du terrain d'une contenance d'environ deux mille quatre cent trente et un mètres carrés, appartenaient en propre à Monsieur Gustave Albert BOTEREAU, et le surplus dépendait de la communauté ayant existé entre Monsieur BOTEREAU et Madame ANDERSON susnommée, ainsi qu'on le verra ci-après.

#### B - Décès de M. BOTEREAU.--

Monsieur Gustave Albert BOTEREAU, en son vivant industriel, demeurant à Casablanca (Maroc) boulevard de la Résistance Française n° 260 est décédé à Casablanca le douze juin mil neuf cent cinquante et un, laissant :

1ent.- Madame Hannah ANDERSON, son épouse survivante, susnommée, avec laquelle il était marié sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de New York.

21.4.7

8

↑

guy

Ayant droit en vertu de l'article 767 du Code Civil à l'usufruit du quart des biens dépendant de sa succession.

2ent.- Et pour seule héritière :

Madame veuve GUILLOT, susnommée.

Ainsi constaté par un acte de notoriété dressé le quinze juin mil neuf cent cinquante et un par Monsieur Raymond FIGHIERA, principal clerc de notaire, commis par ordonnance de Monsieur le Premier Président de la Cour de Rabat, en date du quatre mai mil neuf cent cinquante et un, pour substituer Me Paul FLEURY, notaire à Casablanca, alors en congé régulier.

Une attestation de propriété a été dressée après le décès de Monsieur BOTEREAU par Me Pierre LEFEVRE, notaire à Paris le vingt deux août mil neuf cent cinquante deux.

Une expédition dudit acte a été transcrite au bureau des hypothèques de Corbeil le vingt trois octobre mil neuf cent cinquante deux volume 8.227 N° 21.

Il ne paraît pas avoir été délivré d'état sur cette transcription.

En la personne de Monsieur BOTEREAU.-

Les constructions et une partie du terrain d'une contenance d'environ deux mille quatre cent trente et un mètres carrés appartenaient en propre à Monsieur Gustave Albert BOTEREAU, susnommé, pour les avoir recueillis dans les successions réunies et confondues de Monsieur Augustin BOTEREAU et Madame Jeanne TRUCHOT, son épouse, ses père et mère, en leur vivant sans profession, demeurant à L'Engelthal, commune de Longjumeau, décédés, Madame BOTEREAU en son domicile le dix huit septembre mil neuf cent trente et un et Monsieur BOTEREAU à Paris, rue Olivier de Serrès n° 33, le vingt trois juin mil neuf cent trente deux, desquels il était seul et unique héritier, ainsi que le constate un acte de notoriété dressé après leurs décès par Me ABIT, notaire à Epinay-sur-Orge, le dix décembre mil neuf cent trente deux.

Du chef de la communauté BOTEREAU-ANDERSON.

Le surplus du terrain dépendait de la communauté ayant existé entre Monsieur et Madame BOTEREAU-ANDERSON, savoir :

Quatre vingt deux ares vingt neuf centiares d'après les titres, quatre vingts ares cinquante sept centiares d'après mesure et soixante dix huit ares

9

JRC

cinquante centiares d'après le cadastre, pour avoir été acquis par le mari seul, au cours et pour le compte de ladite communauté, de :

1) Madame Clémence Augustine ou Eugénie AVISSE, sans profession, demeurant à Longjumeau, 137 Grande rue, veuve de Monsieur Paul Charles GAUGUELIN,

2) Monsieur Emile Eugène AURY, marchand de bois et Madame Pauline Adelpheine GAUGUELIN, son épouse, demeurant ensemble à Jouy en Josas.

Suivant acte reçu par Me CLET, notaire à Longjumeau, le dix neuf septembre mil neuf cent vingt trois.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix principal de deux mille francs, payé comptant et quittancé audit acte.

Une expédition de cet acte a été transcrite au bureau des hypothèques de Corbeil le trois octobre mil neuf cent vingt trois volume 3.806 N° 31.

Il ne paraît pas avoir été délivré d'état sur cette transcription.

Audit acte les vendeurs ont déclaré :

Madame AVISSE, qu'elle était veuve et non remariée de Monsieur Paul Charles GAUGUELIN,

Monsieur et Madame AURY, qu'ils étaient mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me MUSNIER, notaire à Longjumeau, prédécesseur immédiat du notaire soussigné, le vingt quatre avril mil neuf cent neuf, ne contenant aucune clause restrictive de la capacité civile de l'épouse.

Et dix huit ares quarante cinq centiares, pour avoir été acquis par le mari seul, au cours et pour le compte de ladite communauté, de Monsieur Louis René BISSON, ancien commerçant, et Madame Léonie Clémence MEZARD, son épouse, demeurant ensemble à Corbeil, rue de la Commanderie n° 18.

Suivant acte reçu par Me CROS, notaire à Corbeil les vingt sept mars et vingt avril mil neuf cent trente et un.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix principal de vingt et un mille six cent soixant quinze francs payé comptant et quittancé audit contrat.

Une expédition de cet acte a été transcrite au bureau des hypothèques de Corbeil le vingt trois mai mil neuf cent trente et un volume 5.325 N° 24.

Un certificat délivré sur cette transcription le même jour du chef des vendeurs était négatif en tous points.

*F. M.*

*φ*

*cl. V.P.* 

Audit acte les vendeurs ont déclaré qu'ils étaient mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, aux termes de leur contrat de mariage passé devant Me LECOURBE, notaire à Savigny sur Orge, le dix neuf aout mil huit cent quatre vingt quinze, ne contenant aucune clause restrictive de la capacité civile de l'épouse, ni prescriptive d'emploi ou de emploi de ses biens propres.

ECHANGE DOMEK/BERUJAT :

Concernant l'ensemble de l'immeuble dont dépend la parcelle acquise au moyen de l'échange ci-dessus il est indiqué ce qui suit :

I.- Aux termes d'un acte reçu par Me VENOT, notaire à Savigny-sur-Orge le vin gt cinq avril mil neuf cent soixante deux, Madame Germaine Victorine VAISSIERE, sans profession, épouse de Monsieur MUCHER Charles Jules avec lequel elle demeure à Longjumeau route de Corbeil, a établi le règlement de copropriété d'un immeuble lui appartenant, sis commune de Longjumeau route de Corbeil sans numéro

Par suite de ce règlement il a été crée trois lots

Ce règlement de copropriété a été publié au bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes le vingt neuf juin ---- mil neuf cent soixante deux volume 10867 n°2.

II.- Aux termes d'un acte reçu par Me VENOT, notaire susnommé, le quatorze mai mil neuf cent soixante deux, Madame FUCHER a vendu à Monsieur et Madame TROUSSE comparants aux présentes, les lots n° 1 et 3 dudit règlement de copropriété, moyennant un prix payé partie comptant et partie suivant quittance reçue par Me VENOT, notaire susnommé le neuf février mil neuf cent soixante six.

Une expédition de cet acte a été publiée au bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes le vingt sept juillet mil neuf cent soixante deux volume 10.898 N°13 avec inscription de privilège de vendeur prise le même jour volume 2.578 N°74, laquelle inscription a fait l'objet d'une mainlevée aux termes de l'acte de quittance du neuf février mil neuf cent soixante six susénoncé la radiation ayant été opérée par Monsieur le Conservateur dudit bureau le deux mai mil neuf cent soixante six

Audit acte Madame FUCHER a déclaré qu'elle était mariée sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes d'un acte reçu par Me

Fuc

9

ca. H.P. 

188

BUCAILLE, notaire à Paris le trente juin mil neuf cent trente trois.

III.- Aux termes d'un acte reçu par Me PECHAUD, notaire à Aulnay-sous-Bois le vingt huit octobre mil neuf cent soixante trois, Monsieur et Madame BERUJAT et Monsieur \_\_\_\_\_ DOMEC ont acquis de Madame FUCHER, le lot n°2 du règlement de copropriété susénoncé moyennant le prix de cent vingt mille francs de quatre vingt mille francs payés comptant et quittancés au acte. Le surplus soit quarante mille francs, a été stipulé payable en cinq ans à compter de la signature de l'acte au moyen de vingt trimestrialités de deux mille francs chacune.

Une expédition de cet acte a été pu liée au deuxième bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES le 14 décembre 1963, volume II.564, N° 23 avec inscription du privilège de vendeur du même jour.

Du chef de Madame PUCHER

Lesdits immeubles comme faisant partie d'une plus grande propriété appartenant en propre à Madame PUCHER au moyen de l'acquisition qu'elle en avait faite de Madame Jeanne BOTTEREAU, veuve de Monsieur Maurice Jean GUILLOT

Et de Madame Hannah ANDERSON, veuve de Monsieur Gustave BOTTEREAU, sus-nommées,

Aux termes d'un acte reçu par Maître LAMON, notaire à MONTLHERY les 17 et 25 avril 1958, ci-dessus analysé.

II - CONSTRUCTION - DESIGNATION DE L'IMMEUBLE

La SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE "LA CHEVAUCHEE" a fait édifier, sous permis de construire délivré par la Préfecture de Seine-et-Oise le 2 mars 1966, les biens et droits immobiliers dont la désignation est la suivante :

Un ensemble immobilier situé Commune de LONGJUMEAU, lieudit "le Bas Balizy", chemin départemental 117, comprenant :

- cent soixante dix (170) pavillons d'habitation individuels avec leur jardin particulier (les parcelles couvrant une surface de trente mille sept cent soixante dix-huit (30 778 m<sup>2</sup>) ;
- des espaces verts et parkings affectés à l'usage collectif de tous les occupants placés sous le régime de l'indivision forcée, sur une superficie de vingt mille sept cent soixante dix-neuf mètres carrés (20 779 m<sup>2</sup>), représentés par les lettres D à Q au plan annexé au cahier de charges de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE "LA CHEVAUCHEE" du 26 octobre 1966 ;
- un transformateur électrique, un bâtiment à usage collectif

cel 1/1 p. 188

q

Fuc

189

177

devant être mis à la disposition de la Commune de LONGJUMEAU, sur une parcelle de cent deux mètres carrés (102 m<sup>2</sup>) ; le tout représenté par les lettres S et T au plan sus-visé ;

- les voies de desserte intérieures de l'ensemble immobilier, sur une superficie de neuf mille six cent quatre mètres carrés (9 604 m<sup>2</sup>), représentées par la lettre W audit plan ;

- vingt cinq mètres carrés (25 m<sup>2</sup>) à céder gratuitement au Département de l'Essonne pour l'élargissement du chemin départemental 117, représentés par la lettre P audit plan ;

- quatre cent quarante cinq mètres carrés (445 m<sup>2</sup>) formant la moitié du ruisseau "le Rouillon" bordant l'extrémité de ladite propriété, représenté par la lettre S audit plan.

ENSEMBLE : SIX HECTARES DOUZE ARES TRENTE DEUX CENTIARES,

Le tout cadastré *enquadrément* :

Section AK numéros :

- 28 pour une contenance de quatre vingt douze ares dix centiares (92 a 10 ca) ;

- 29 pour une contenance de trois hectares quatre vingt douze ares vingt centiares (3 ha 92 a 20 ca) ;

- 30 pour une contenance de sept ares quatre vingts centiares (7 a 80 ca).

Section AM numéros :

- 73 pour une contenance de quinze ares dix-sept centiares (15 a 17 ca) ;

- 74 pour une contenance de onze ares quinze centiares (11 a 15 ca) ;

- 75 pour une contenance de quatre vingt sept ares quatre vingt quinze centiares (87 a 95 ca).

A'

43

d

FAC

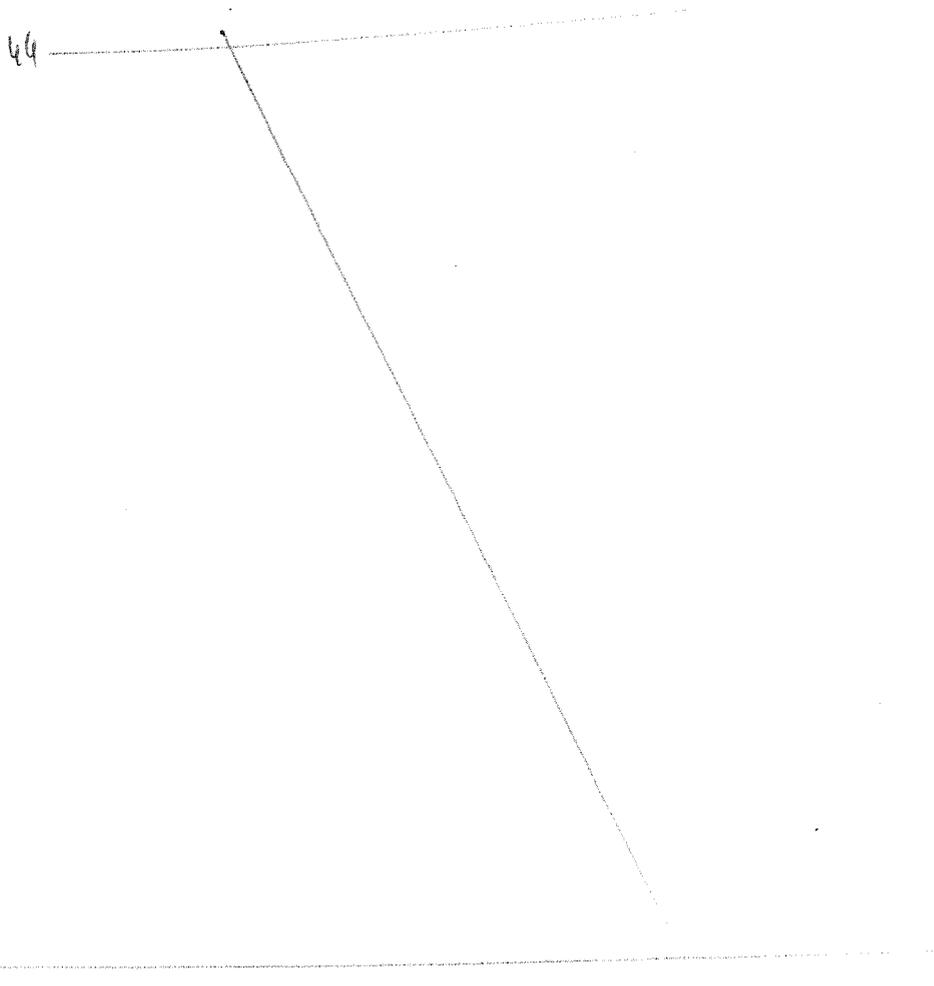
ell H. P. *de*

Observation est ici faite que cette numérotation cadastrale a été supprimée suivant deux (2) documents d'arpentage numéros 1 272 et 714 dont il sera ci-après parlé, établis par Monsieur REUILLE, Géomètre-Expert à SAVIGNY-SUR-ORGE.

Les numéros de cadastre employés dans le cadre du tableau d'attribution ci-dessus sont issus de ces documents.

### III - CERTIFICAT DE CONFORMITE

Après achèvement des travaux dont la déclaration a été faite le 10 décembre 1967, le certificat de conformité de l'ensemble immobilier a été délivré par Monsieur le Préfet de l'Essonne le 22 novembre 1968. Lequel certificat est demeuré ci-joint et annexé après mention.



44.11.1.

88

9

914

- C A H I E R D E S C H A R G E S -

Aux termes d'un acte reçu par Maître René MALTERRE Notaire sus-nommé le le 26 octobre 1966, *Maisie Dumier* sus-nommé, a déposé avec reconnaissance d'écriture et de signature, au rang des minutes de Maître Malterre :

- le permis de construire de l'ensemble immobilier
- le règlement de co-propriété
- les statuts de l'association syndicale
- différents plans concernant l'ensemble du groupe d'habitation avec notamment le plan de chaque type de pavillon.

Pour compléter ce dépôt, Monsieur DUSSINE a dans ledit acte procédé :

- à l'approbation et à la reconnaissance de la signature de Monsieur DUSSINE sur ledit cahier des charges et à ses annexes sus-énoncées.
- à la désignation générale du terrain appartenant à la Société.
- à la désignation des différents lots devant faire l'objet d'une propriété privative et d'un droit de jouissance exclusive et particulière.
- à la désignation des terrains placés sous le régime de l'indivision forcée,
- et à l'établissement de la quote part afférente à chaque lot tant en ce qui concerne la propriété divisée que la jouissance dans la copropriété des parties indivises et telle qu'elle résulte d'un tableau établi par Monsieur DUSSINE lequel tableau est demeuré joint et annexé audit cahier des charges, après avoir fait l'objet de l'approbation et de la reconnaissance d'écriture de la part de Monsieur DUSSINE.
- et à la répartition des voix entre les syndicataires.

Une expédition de cet acte a été publiée au deuxième bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES le 30 novembre 1966, volume I3.322, N° 2.

Observation étant ici faite que par suite d'un jugement d'adjudication et de 19 retraits le patrimoine immobilier de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LA CHEVAUCHEE ne comprend plus que CENT QUARANTE HUIT LOTS (148)

Ces jugement et retraits sont récapitulés dans tableau suivant :

47 -

48 -

ell. H.R.

Y

7

7/10/66

192

Observation est ici faite que par suite des ~~retraits de la Société, effectués par vingt (20) associés, le patrimoine immobilier de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE "LA CHEVAUCHEE" ne comprend plus que cent cinquante (150) lots.~~

Ces retraits sont récapitulés dans le tableau ci-dessous :

Date de l'acte	Nom	Nombre de parts	Montant	Numéros	Lot attribué
7/12/71 Jugement d'adjudication Tribunal de Grande Instance de CORBEIL- ESSONNES	DUCHATEAU	691	691	104 632 à 105 322	116
	BORDEAU	964	964	107 462 à 108 425	138
	NOTOT	828	828	40 839 à 41 666	45
	CAZALES	825	825	42 427 à 43 251	53
	LUBAIS	691	691	105 323 à 106 013	117
	BAPEAUME Consorts	817	817	68 753 à 69 569	169
	BRULFERT	956	956	50 194 à 51 149	97
	KOLCH Consorts	960	960	48 276 à 49 235	85
	KETTLER	691	691	103 184 à 103 874	104
	KIMAN	763	763	112 696 à 113 458	13
	COLIN	690	690	131 511 à 132 200	124
	JURADO	806	806	67 947 à 68 752	164
	DUBOIS	878	878	125 285 à 126 162	95
LE BOULCH	768	768	93 110 à 93 877	16	

Date de l'acte	Nom	Nombre de parts	Montant	Numéros	Lot attribué
7/12/71 Jugement d'adjudication Tribunal de Grande Instance de CORBEIL- ESSONNES	LEBRUN	254	254	251 à 500 et 16 984 à 17 547	32
	PHILIBERT	768	768	113 459 à 114 226	17
	MONCEAU	814	814	1 à 250 et 16 420 à 16 983	33
	STYPULKOWSKI	814	814	115 763 à 116 576	22
	FLOCH	821	821	19 114 à 19 934	127
	MICHAU	689	689	88 748 à 89 436	156
	TISON	882	882	30 245 à 31 126	168
	LEROY	808	808	32 712 9084	46
		=====	=====		

Capital à l'origine..... 132.200 Frs  
Montant des retraits..... 17.738 Frs

Capital actuel..... 114.462 Frs  
=====

69 ←

51 —

ell/r

9

- MODIFICATION DU CAHIER  
DES CHARGES & REGLEMENT  
DE COPROPRIETE -

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire des associés en date du 26 février 1982, il a été décidé de modifier le cahier des charges et règlement de copropriété sus-visé, de sorte qu'en cas de partage, chaque lot fasse l'objet d'une attribution en toute propriété, et non : - d'une attribution en toute propriété du pavillon et de son assiette.

- et d'une attribution en jouissance du jardin privatif compris dans chaque lot,

Ainsi qu'il était initialement prévu dans le cahier de charges et règlement de co-propriété.

En conséquence aux termes de cette assemblée, il a été procédé à la modification des articles 3 & 4 du règlement de copropriété, l'emploi du terme "jouissance" appliqué à la parcelle à usage de jardin privatif comprise dans chaque lot a été supprimé et remplacé par celui de " la propriété exclusive et particulière"

Cette même modification doit être effectuée dans le cahier de charges du lotissement notamment dans les paragraphes ou tableaux concernant la désignation des lots.

Cette modification approuvée par l'Assemblée Générale ci-dessus visée, dont une copie demeurera jointe aux présentes et annexée après mention, sera proposée pour approbation aux propriétaires des lots ayant fait ou devant faire l'objet des attributions ci-dessus relatées, avant l'approbation définitive du présent partage.

- CERTIFICAT D URBANISME - DOCUMENT D ARPENTAGE -

I / CERTIFICAT D URBANISME :

La modification du cahier de charges et règlement de co-propriété ci-dessus, entraînant le détachement de parties de terrains provenant de parcelles supportant un groupe de construction et appartenant à une même indivision, il a été délivré en application de l'article L -III-5 du Code de l'urbanisme par :

LE MINISTRE DE L URBANISME, département de l'ESSONNE, un certificat d'urbanisme positif N° 9I 345 82 42009, ci-après littéralement rapporté, dont l'original ainsi que ses annexes demeureront joints aux présentes et annexés après mention.

ATTENTION	CADRE 1 - IDENTIFICATION
<p>Les règles d'urbanisme sont susceptibles d'être modifiées. Si vous présentez une demande d'autorisation de construire au-delà du délai de validité du présent certificat (6 mois) elle pourra vous être refusée, même si elle est conforme au certificat d'urbanisme.</p>	<p>NOM - PRENOMS <b>Monsieur REUILLE Jean-Claude</b></p> <p>ET ADRESSE <b>32, rue Henri Dunant</b></p> <p>DU <b>91600 SAVIGNY/ORGE</b></p> <p>DEMANDEUR</p>
	<p>TERRAIN - ADRESSE : <b>Rue Lavoisier - Rue Pascal</b></p> <p><b>Rue Voltaire</b> <span style="float: right;"><b>LONGJUME</b></span></p> <p>Identité du propriétaire (s'il est autre que le demandeur) : <b>S.C.I. LA CHEVAUCHEE</b></p> <p>Cadastre (Sections et numéros) : <b>A K n° 28-29-30 A M n° 73 - 74 - 112</b></p>

CADRE 2 - TERRAIN de la DEMANDE (1)	CADRE 2 bis - TERRAINS DE LA DIVISION PROJETÉE
<p>Superficie du terrain de la demande (2)</p> <p style="text-align: center;"><b>61 288</b> m2</p>	<p>Superficie des terrains constructibles devant provenir de la division (2)</p> <p>Terrain ..... m2      Terrain ..... m2</p> <p>Terrain ..... m2      Terrain ..... m2</p>

**CADRE 3 - OBJET DE LA DEMANDE DE CERTIFICAT D'URBANISME en date du : 26.12.82**

a - Demande en vue de savoir si le terrain est constructible (art. L. 410.1.a du Code de l'Urbanisme)

b - Possibilité de réaliser une opération déterminée (art. L. 410.1.b du Code de l'Urbanisme)

c - Certificat d'urbanisme précédant la cession d'une partie de terrain issu d'une propriété bâtie (art. L. 111.5. du C.U.)

d - Certificat d'urbanisme exigé avant toute division de terrain destinée à l'implantation de bâtiments mais ne constituant pas un lotissement (art. R. 315.54 du Code de l'Urbanisme)

**CADRE 4 - RÉPONSE A LA DEMANDE DE CERTIFICAT D'URBANISME (3)**

Le(s) terrain(s) visé(s) au(x) cadre(s) 2 et 2 bis est (sont) CONSTRUCTIBLE(S) (sous les réserves et selon les prescriptions mentionnées dans les cadres ci-après, notamment le cadre 10).  
Toutefois en cas de démolition des bâtiments existants :

1  Les règles d'urbanisme (voir cadre 9) empêchent de reconstruire de la même façon les bâtiments existants sur le(s) terrain(s)

2  Une reconstruction n'est possible qu'à concurrence de la surface hors-œuvre nette mentionnée au cadre 10 (4<sup>e</sup> ligne) sur le(s) terrain(s)

L'opération suivante est REALISABLE (sous les réserves et selon les prescriptions mentionnées ci-dessous et dans les cadres ci-après)

Construction à usage de : .....

Lotissement  Stationnement de 5 caravanes maximum

Aménagement d'un terrain pour le stationnement de plus de 5 caravanes : nombre maximum d'emplacements

Aménagement d'un terrain de camping : le nombre d'emplacements ne peut excéder  tentes et (ou)  caravanes

Installations et travaux divers :  Garage collectif de caravanes  Exhaussement du sol

Affouillement du sol  Dépôt de véhicules  Aire de jeux

Association foncière urbaine

**CADRE 5 - ACCORDS NECESSAIRES**

En raison de la situation du terrain, le présent certificat est délivré sous réserve de l'Accord du Ministre ou de son délégué chargé (4) :

Des monuments historiques et des sites  Des armées

De la protection de la nature et de l'environnement

CADRE 6 - DROIT DE PREEMPTION	CADRE 6 bis - BÉNÉFICIAIRE DU DROIT (5)
<p><input type="checkbox"/> Le terrain est situé dans une zone d'intervention foncière (Z.I.F.)</p> <p><input type="checkbox"/> Le terrain est situé dans une zone d'aménagement différé (Z.A.D.)</p> <p><input type="checkbox"/> Le terrain est situé dans le périmètre provisoire d'une Z.A.D.</p> <p><input type="checkbox"/> Le terrain est situé dans une zone de préemption d'un périmètre sensible</p>	

**CADRE 7 - NATURE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE APPLICABLES AU TERRAIN**

Le terrain est concerné par le plan d'alignement approuvé le :

- Servitude de dégagement de l'aéroport d'Orly non altius tollendi (147 m NGF)
- Servitude de passage d'une canalisation de gaz
- Servitude concernant les hydrocarbures.

21.11.82

**CADRE 8 - NATURE DES DISPOSITIONS D'URBANISME APPLICABLES AU TERRAIN**

	Prescrit le	Rendu public le	Approuvé le	Mis en révision le
<input checked="" type="checkbox"/> Règles générales d'Urbanisme (R.N.U.)				
<input checked="" type="checkbox"/> Plan d'occupation des sols (P.O.S.)	17.4.59			
<input type="checkbox"/> Zone d'environnement protégé (Z.E.P.)				
<input type="checkbox"/> Plan de sauvegarde et de mise en valeur				
<input type="checkbox"/> Plan d'aménagement de la zone (P.A.Z.)				
<input type="checkbox"/> Lotissement				
<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				

ZONE : URBAINE                      SECTEUR : UG<sup>2</sup> DU : POS COS 0,40 R + 2 = 9 m

**CADRE 9 - CONTENU DES DISPOSITIONS D'URBANISME APPLICABLES AU TERRAIN**

Ces dispositions figurent dans le document joint au présent certificat

**CADRE 10 - DISPOSITIONS RELATIVES A LA DENSITÉ (surfaces mentionnées en m<sup>2</sup>)**

	Terrain de la demande	Terrain	Terrain	Terrain	Terrain
Constructibilité normale (7)					
S.H.O.N. (8) susceptible d'être édifiée sur :	24 515				
S.H.O.N. (8) des bâtiments existants (Sb) RAPPEL	17 926				
Constructibilité (S.H.O.N.) Résiduelle (R)	6 589				
S.H.O.N. maximum reconstruisible si les bâtiments existants sont démolis	24 515				

Le demandeur est avisé que l'utilisation effective de la constructibilité (normale ou résiduelle) n'est possible que si le projet respecte les servitudes d'utilité publique et les règles d'urbanisme applicables à l'îlot de propriété ou à la partie qui en serait détachée.

**CADRE 11 - ÉQUIPEMENTS PUBLICS**

RÉSEAUX	Non desservi	Desservi : Capacité		Sera desservi : par quel concessionnaire	vers le	Date indéterminée
		suffisante	insuffisante			
Eau potable	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>
Assainissement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>
Électricité	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>
Voirie	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>

**CADRE 12 - TAXES ET CONTRIBUTIONS**

Les taxes et contributions ne peuvent être déterminées qu'à l'examen de l'instruction de la demande d'autorisation. Les renseignements ci-dessous n'ont qu'un caractère indicatif.

FISCALITÉ APPLICABLE AUX CONSTRUCTIONS A LA DATE DE LA DELIVRANCE DU PRESENT CERTIFICAT	TRAVAUX ET PARTICIPATIONS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE EXIGES A L'OCCASION DE L'OPERATION
<input checked="" type="checkbox"/> T.L.E. (Taxe locale d'équipement) <input type="checkbox"/> T.D.E.V. (Taxe départementale d'espaces verts) <input checked="" type="checkbox"/> Taxe complémentaire (région Ile de France et 5 cantons de l'Oise) <input type="checkbox"/> Taxe additionnelle à la T.L.E. <input type="checkbox"/> Participation en cas de dépassement du coefficient d'occupation du sol (C.O.S.) <input type="checkbox"/> Versement résultant du dépassement du plafond légal de densité (P.L.D.) (9) <input type="checkbox"/> Redevances sur les bureaux et les industries (région Ile de France et 5 cantons de l'Oise) <input checked="" type="checkbox"/> Taxe départementale CAUE	<b>TRAVAUX :</b> <input type="checkbox"/> Accès <span style="margin-left: 300px;"><input type="checkbox"/> Voirie</span> <input type="checkbox"/> Eau <span style="margin-left: 300px;"><input type="checkbox"/> Assainissement</span> <input type="checkbox"/> Électricité <span style="margin-left: 300px;"><input type="checkbox"/></span> <b>CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS</b> <input type="checkbox"/> Cession gratuite de terrain <input type="checkbox"/> Contribution aux dépenses de réalisation des équipements publics <input type="checkbox"/> .....

**CADRE 13 - OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES**

- En raison du plan d'occupation des sols en cours d'étude, toute demande d'utilisation du sol ne respectant pas les dispositions réglementaires ci-jointes, fera l'objet d'un sursis à statuer.
- Servitude d'isolement acoustique de 90 m de la ligne de chemin de fer, voie du type II, la construction devra être conforme aux dispositions contenues dans l'arrêté du 6 Octobre 1978 relatif à l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation contre les bruits des infrastructures routières et ferrées.

**CADRE 14 - FORMALITES ADMINISTRATIVES PRÉALABLES A L'OPERATION**

VOIR AU VERSO LES RUBRIQUES :

FAIT A : PALAISEAU

DATE : 19.1.83

cel. H.P.

II/ DOCUMENT D ARPENTAGE :

Et pour concrétiser, cette modification du Cahier de Charges et Règlement de copropriété, Monsieur Reuille, géomètre expert à SAVIGNY SUR ORGE, a établi un document d'arpentage, portant le numéro 714, vérifié et numéroté au Service du Cadastre de CORBEIL ESSONNES, le 27 janvier 1983, ayant pour effet de créer de nouveaux numéros de cadastre à affecter tant aux jardins privatifs afférents à chacun des 170 lots du lotissement qu'aux espaces verts parkings et autres biens à usage collectif.

En conséquence, ont été supprimées:

a) la parcelle cadastrée section AK, N° 329 pour un hectare soixante dix ares soixante cinq centiares, ci :...Iha 70 a 65c comprenant les terrains des lots I à I3, 23 & 24, 3I & 32, 35 à 38, 66 à 75, 85 à 88, 96 à 99 ainsi que les espaces verts désignés sous les lettres "N" & "Q" et le parking "PI"

De laquelle sont issues les unités cadastrales dont la désignation suit:

LONGJUMEAU, section AK :

N° 533	pour 2 a	40 ca,	83 rue Lavoisier	lot N°	I
N° 534	pour 0 a	29 ca,	8I rue Lavoisier	lot N°	2
N° 535	pour I a	00 ca,	" " " " "	" "	"
N° 536	pour 0 a	25 ca,	79 rue Lavoisier	lot N°	3
N° 537	pour 0 a	96 ca,	" " " " "	" "	"
N° 538	pour 0 a	25 ca,	77 rue Lavoisier	lot N°	4
N° 539	pour 0 a	90 ca,	" " " " "	" "	"
N° 540	pour 0 a	30 ca,	75 rue Lavoisier	lot N°	5
N° 54I	pour 0 a	80 ca,	" " " " "	" "	"
N° 542	pour 0 a	30 ca,	73 rue Lavoisier	lot N°	6
N° 543	pour 0 a	70 ca,	" " " " "	" "	"
N° 544	pour 0 a	30 ca,	7I rue Lavoisier	lot N°	7
N° 545	pour 0 a	69 ca,	" " " " "	" "	"
N° 546	pour 0a	30 ca,	69 rue Lavoisier	lot N°	8
N° 547	pour 0 a	65 ca,	" " " " "	" "	"
N° 548	pour 0 a	30 ca,	67 rue Lavoisier	lot N°	9
N° 549	pour 0 a	59 ca,	" " " " "	" "	"
N° 550	pour 0 a	30 ca,	65 rue Lavoisier	lot N°	IO
N° 55I	pour 0 a	55 ca,	" " " " "	" "	"
N° 552	pour 0 a	25 ca,	63 rue Lavoisier	lot N°	II
N° 553	pour 0 a	55 ca,	" " " " "	" "	"
N° 554	pour 0 a	27 ca,	6I rue Lavoisier	lot N°	I2
N° 555	pour 0 a	50 ca,	" " " " "	" "	"
N° 556	pour I a	65 ca	59 rue Lavoisier	lot N°	I3.
N° 557	pour 2 a	79 ca,	57 rue Lavoisier	lot N°	23.
N° 558	pour 3 a	44 ca,	55 rue Lavoisier	lot N°	24
N° 559	pour 2 a	77 ca,	53 rue Lavoisier	lot N°	27
N° 560	pour 2 a	30 ca,	5I rue Lavoisier	lot N°	28.
N° 56I	pour 2 a	23 ca,	49 rue Lavoisier	lot N°	3I

cel. H.P.

9

905

N° 562	pour	2 a	I7 ca,	47	rue Lavoisier,	lot N° 32
N° 563	pour	2 a	I8 ca,	45	rue Lavoisier,	lot N° 35
N° 564	pour	2 a	24 ca,	43	rue Lavoisier,	lot N° 36
N° 565	pour	2 a	30 ca,	41	rue Lavoisier,	lot N° 37
N° 566	pour	2 a	76 ca,	39	rue Lavoisier,	lot N° 38
N° 567	pour	0 a	39 ca,	37	rue Lavoisier,	lot N° 66
N° 568	pour	0 a	64 ca,	"	" " " " "	" "
N° 569	pour	0 a	38 ca,	35	rue Lavoisier	lot N° 67
N° 570	pour	0 a	64 ca,	"	" " " " "	" "
N° 571	pour	0 a	38 ca,	33	rue Lavoisier	lot N° 68
N° 572	pour	0 a	65 ca,	"	" " " " "	" "
N° 573	pour	0 a	39 ca,	31	rue Lavoisier	lot N° 69
N° 574	pour	0 a	67 ca,	"	" " " " "	" "
N° 575	pour	0 a	45 ca,	29	rue Lavoisier	lot N° 70
N° 576	pour	0 a	64 ca,	"	" " " " "	" "
N° 577	pour	0 a	44 ca,	27	rue Lavoisier	lot N° 71
N° 578	pour	0 a	64 ca,	"	" " " " "	" "
N° 579	pour	0 a	44 ca,	25	rue Lavoisier	lot N° 72
N° 580	pour	0 a	63 ca,	"	" " " " "	" "
N° 581	pour	0 a	43 ca,	23	rue Lavoisier	lot N° 73
N° 582	pour	0 a	63 ca,	"	" " " " "	" "
N° 583	pour	0 a	41 ca,	21	rue Lavoisier	lot N° 74
N° 584	pour	0 a	64 ca,	"	" " " " "	" "
N° 585	pour	I a	86 ca,	19	rue Lavoisier	lot N° 75
N° 586	pour	2 a	27 ca,	17	rue Lavoisier	lot N° 85
N° 587	pour	2 a	49 ca,	15	rue Lavoisier	lot N° 86
N° 588	pour	2 a	I6 ca,	13	rue Lavoisier	lot N° 87
N° 589	pour	2 a	20 ca,	11	rue Lavoisier	lot N° 88
N° 590	pour	2 a	26 ca,	9	rue Lavoisier	lot N° 96
N° 591	pour	2 a	06 ca,	7	rue Lavoisier	lot N° 97
N° 592	pour	2 a	I9 ca,	5	rue Lavoisier	lot N° 98
N° 593	pour	3 a	28 ca,	3	rue Lavoisier	lot N° 99
N° 594	pour	98a	55 ca,	espaces verts "N" et " Q "		
N° 595	pour	Ia	56 ca,	parking "PI".		

b) la parcelle cadastrée section AK, N° 352 pour soixante trois ares vingt trois centiares, ci :.....63 a 23 ca les terrains des lots I4 à 22, 25 & 26, 29 & 30, 33 & 34, 39 à 45, l'espace vert désigné sous la lettre "M" et les parkings "P 2" et "P3".

De laquelle sont issues les unités cadastrales dont la désignation suit :

LONGJUMEAU, section AK :

N° 596	pour	I a	77 ca,	90	rue Lavoisier	Lot N° I4
N° 597	pour	0 a	25 ca,	88	rue Lavoisier	lot N° I5
N° 598	pour	0 a	72 ca,	"	" " " " "	" "
N° 599	pour	0 a	25 ca,	86	rue Lavoisier	lot N° I6
N° 600	pour	0 a	70 ca,	"	" " " " "	" "
N° 601	pour	0 a	25 ca,	84	rue Lavoisier	lot N° I7
N° 602	pour	0 a	71 ca,	"	" " " " "	" "
N° 603	pour	0 a	30 ca,	82	rue Lavoisier	lot N° I8
N° 604	pour	0 a	66 ca,	"	" " " " "	" "

N° 605	pour	0 a 30 ca,	80 rue Lavoisier	lot N° 19
N° 606	pour	0 a 66 ca,	" " " " "	" "
N° 607	pour	0 a 29 ca,	78 rue Lavoisier	lot N° 20
N° 608	pour	0 a 66 ca,	" " " " "	" "
N° 609	pour	0 a 30 ca,	76 rue Lavoisier	lot N° 21
N° 610	pour	0 a 66 ca,	" " " " "	" "
N° 611	pour	0 a 30 ca,	74 rue Lavoisier	lot N° 22
N° 612	pour	0 a 58 ca,	" " " " "	" "
N° 613	pour	3 a 99 ca,	72 rue Lavoisier	lot N° 25
N° 614	pour	2 a 41 ca,	70 rue Lavoisier	lot N° 26
N° 615	pour	2 a 41 ca,	68 rue Lavoisier	lot N° 29
N° 616	pour	2 a 40 ca,	66 rue Lavoisier	lot N° 30
N° 617	pour	2 a 39 ca,	64 rue Lavoisier	lot N° 33
N° 618	pour	2 a 69 ca,	62 rue Lavoisier	lot N° 34
N° 619	pour	0 a 25 ca,	60 rue Lavoisier	lot N° 39
N° 620	pour	0 a 72 ca,	" " " " "	" "
N°	pour	0 a 25 ca,	58 rue Lavoisier	lot N° 40
N° 622	pour	0 a 71 ca,	" " " " "	" "
N° 623	pour	0 a 25 ca,	56 rue Lavoisier	lot N° 41
N° 624	pour	0 a 72 ca,	" " " " "	" "
N° 625	pour	0 a 25 ca,	54 rue Lavoisier	lot N° 42
N° 626	pour	0 a 69 ca,	" " " " "	" "
N° 627	pour	0 a 25 ca,	52 rue Lavoisier	lot N° 43
N° 628	pour	0 a 70 ca,	" " " " "	" "
N° 629	pour	0 a 25 ca,	50 rue Lavoisier	lot N° 44
N° 630	pour	0 a 69 ca,	" " " " "	" "
N° 631	pour	1 a 99 ca,	48 rue Lavoisier	lot N° 45
N° 632	pour	25 a 22 ca,	Espace vert " M"	
N° 633	pour	1 a 25 ca,	parking "P2"	
N° 634	pour	3 a 39 ca,	parking "P3"	

C) la parcelle cadastrée section AK, N° 415 pour un hectare, vingt trois ares soixante dix centiares, ci :.....I ha 23 a 70 ca comprenant les terrains des lots 46 à 65, 76 à 84, 89 à 95 II3 à I26, I36 à I39, I64 à I70, les espaces verts désignés sous les lettres "G" "H" "J" "K" "L" et la parcelle avec y édifiée le transformateur électrique et permettant son accès.

De laquelle sont issues les unités cadastrales dont la désignation suit :

LONGJUMEAU, section AK :

N° 635	pour	0 a 26 ca,	rue Pascal N° 40	Lot N° 46
N° 636	pour	0 a 72 ca,	" " " "	" "
N° 637	pour	0 a 25 ca,	rue Pascal N° 38	lot N° 47
N° 638	pour	0 a 70 ca,	" " " "	" "
N° 639	pour	0 a 25 ca,	rue Pascal N° 36	lot N° 48
N° 640	pour	0 a 71 ca,	" " " "	" "
N° 641	pour	0 a 25 ca,	rue Pascal N° 34	lot N° 49
N° 642	pour	0 a 72 ca	" " " "	" "
N° 643	pour	0 a 25 ca,	rue Pascal N° 32	lot N° 50
N° 644	pour	0 a 71 ca,	" " " "	" "
N° 645	pour	0 a 25 ca,	rue Pascal N° 30	lot N° 51
N° 646	pour	0 a 71 ca,	" " " "	" "

ell. P. 88

21 7/3

100

N° 647	pour	I a	91 ca,	28 rue	Pascal	lot N° 52
N° 648	pour	I a	82 ca,	26 rue	Pascal	lot N° 53
N° 649	pour	O a	25 ca,	24 rue	Pascal	lot N° 54
N° 650	pour	O a	61 ca,	" "	"	" "
N° 651	pour	O a	25 ca,	22 rue	Pascal	lot N° 55
N° 652	pour	O a	60 ca,	" "	"	" "
N° 653	pour	O a	25 ca,	20 rue	Pascal	lot N° 56
N° 654	pour	O a	57 ca,	" "	"	" "
N° 655	pour	O a	25 ca,	18 rue	Pascal	lot N° 57
N° 656	pour	O a	56 ca,	" "	"	" "
N° 657	pour	O a	25 ca,	16 rue	Pascal	lot N° 58
N° 658	pour	O a	53 ca,	" "	"	" "
N° 659	pour	I a	48 ca,	14 rue	Pascal	lot N° 59
N° 660	pour	I a	45 ca,	12 rue	Pascal	lot N° 60
N° 661	pour	O a	28 ca,	10 rue	Pascal	lot N° 61
N° 662	pour	O a	48 ca,	" "	"	" "
N° 663	pour	O a	26 ca,	8 rue	Pascal	lot N° 62
N° 664	pour	O a	48 ca	" "	"	" "
N° 665	pour	O a	25 ca,	6 rue	Pascal	lot N° 63
N° 666	pour	O a	48 ca,	" "	"	" "
N° 667	pour	O a	25 ca,	4 rue	Pascal	lot N° 64
N° 668	pour	O a	48 ca,	" "	"	" "
N° 669	pour	O a	26 ca,	2 rue	Pascal	lot N° 65
N° 670	pour	O a	49 ca,	" "	"	" "
N° 671	pour	O a	28 ca,	46 rue	Lavoisier	lot N° 76
N° 672	pour	O a	58 ca,	" "	"	" "
N° 673	pour	O a	30 ca,	44 rue	Lavoisier	lot N° 77
N° 674	pour	O a	55 ca,	" "	"	" "
N° 675	pour	O a	30 ca,	42 rue	Lavoisier	lot N° 78
N° 676	pour	O a	54 ca,	" "	"	" "
N° 677	pour	O a	25 ca,	40 rue	Lavoisier	lot N° 79
N° 678	pour	O a	56 ca,	" "	"	" "
N° 679	pour	O a	25 ca,	38 rue	Lavoisier	lot N° 80
N° 680	pour	O a	55 ca,	" "	"	" "
N° 681	pour	O a	25 ca,	36 rue	Lavoisier	lot N° 81
N° 682	pour	O a	53 ca,	" "	"	" "
N° 683	pour	O a	25 ca,	34 rue	Lavoisier	lot N° 82
N° 684	pour	O a	51 ca,	" "	"	" "
N° 685	pour	O a	26 ca,	32 rue	Lavoisier	lot N° 83
N° 686	pour	O a	49 ca,	" "	"	" "
N° 687	pour	I a	42 ca,	30 rue	Lavoisier	lot N° 84
N° 688	pour	I a	66 ca,	28 rue	Lavoisier	lot N° 89
N° 689	pour	O a	39 ca,	26 rue	Lavoisier	lot N° 90
N° 690	pour	O a	52 ca,	" "	"	" "
N° 691	pour	O a	38 ca,	24 rue	Lavoisier	lot N° 91
N° 692	pour	O a	52 ca,	" "	"	" "
N° 693	pour	O a	43 ca,	22 rue	Lavoisier	lot N° 92
N° 694	pour	O a	47 ca,	" "	"	" "
N° 695	pour	O a	43 ca,	20 rue	Lavoisier	lot N° 93
N° 696	pour	O a	47 ca,	" "	"	" "

ell. 11. 8

82.

9 Fm

N° 697	pour	O a 42 ca,	18 rue Lavoisier	lot N° 94
N° 698	pour	O a 47 ca,	" " "	" "
N° 699	pour	I a 74 ca,	16 rue Lavoisier	lot N° 95
N° 700	pour	O a 38 ca,	35 rue Voltaire	lot N° 113
N° 701	pour	O a 62 ca	" " "	" "
N° 702	pour	O a 38 ca,	33 rue Voltaire	lot N° 114
N° 703	pour	O a 63 ca,	" " "	" "
N° 704	pour	O a 38 ca,	31 rue Voltaire	lot N° 115
N° 705	pour	O a 58 ca,	" " "	" "
N° 706	pour	O a 38 ca,	29 rue Voltaire	lot N° 116
N° 707	pour	O a 61 ca,	" " "	" "
N° 708	pour	O a 38 ca,	27 rue Voltaire	lot N° 117
N° 709	pour	O a 63 ca,	" " "	" "
N° 710	pour	O a 38 ca,	25 rue Voltaire	lot N° 118
N° 711	pour	O a 66 ca,	" " "	" "
N° 712	pour	O a 38 ca,	23 rue Voltaire	lot N° 119
N° 713	pour	O a 69 ca,	" " "	" "
N° 714	pour	O a 38 ca,	21 rue Voltaire	lot N° 120
N° 715	pour	O a 71 ca,	" " "	" "
N° 716	pour	O a 39 ca,	19 rue Voltaire	lot N° 121
N° 717	pour	O a 75 ca,	" " "	" "
N° 718	pour	O a 38 ca,	17 rue Voltaire	lot N° 122
N° 719	pour	O a 66 ca,	" " "	" "
N° 720	pour	O a 38 ca,	15 rue Voltaire	lot N° 123
N° 721	pour	O a 60 ca,	" " "	" "
N° 722	pour	O a 38 ca,	13 rue Voltaire	lot N° 124
N° 723	pour	O a 55 ca,	" " "	" "
N° 724	pour	O a 38 ca,	11 rue Voltaire	lot N° 125
N° 725	pour	O a 57 ca,	" " "	" "
N° 726	pour	I a 52 ca,	9 rue Voltaire	lot N° 126
N° 727	pour	3 a 45 ca	7 rue Voltaire	lot N° 136
N° 728	pour	2 a 50 ca,	5 rue Voltaire	lot N° 137
N° 729	pour	2 a 46 ca,	3 rue Voltaire	lot N° 138
N° 730	pour	2 a 80 ca,	1 rue Voltaire	lot N° 139
N° 731	pour	O a 39 ca,	2 rue Lavoisier	lot N° 164
N° 732	pour	O a 53 ca,	" " "	" "
N° 733	pour	O a 38 ca,	4 rue Lavoisier	lot N° 165
N° 734	pour	O a 52 ca,	" " "	" "
N° 735	pour	O a 38 ca,	6 rue Lavoisier	lot N° 166
N° 736	pour	O a 53 ca,	" " "	" "
N° 737	pour	I a 75 ca,	8 rue Lavoisier	lot N° 167
N° 738	pour	I a 95 ca,	10 rue Lavoisier	lot N° 168
N° 739	pour	O a 48 ca,	12 rue Lavoisier	lot N° 169
N° 740	pour	O a 58 ca,	" " "	" "
N° 741	pour	I a 95 ca,	14 rue Lavoisier	lot N° 170
N° 742	pour	O a 17 ca,	accès transformateur	
N° 743	pour	30 a 80 ca,	espace vert "G"	
N° 744	pour	2 a 16 ca,	Espace vert "H"	
N° 745	pour	9 a 00 ca,	espace vert "J"	
N° 746	pour	3 a 94 ca,	espace vert "K"	
N° 747	pour	6 a 21 ca,	espace vert "L"	

c) et la parcelle cadastrée section AK, N° 462 pour cinquante huit ares vingt centiares, ci :.....58 a 20 ca comprenant les terrains des lots 100 à 112, 127 à 135 140 à 163, ainsi que les espaces verts désignés sous les lettres "E", "F", "D" et le parking "4".

De laquelle sont issues les unités cadastrales dont la désignation suit :

LONGJUMEAU section AK :

N°748	pour	I a 34 ca,	92 rue	Voltaire	lot N° 100
N°749	pour	O a 25 ca,	90 rue	Voltaire	lot N° 101
N°750	pour	O a 52 ca,	" "	" "	" "
N°751	pour	O a 26 ca,	88 rue	Voltaire	lot N° 102
N°752	pour	O a 60 ca,	" "	" "	" "
N°753	pour	O a 26 ca,	86 rue	Voltaire	lot N° 103
N°754	pour	O a 64 ca,	" "	" "	" "
N°755	pour	O a 26 ca,	84 rue	Voltaire	lot N° 104
N°756	pour	O a 65 ca,	" "	" "	" "
N°757	pour	O a 25 ca,	82 rue	Voltaire	lot N° 105
N°758	pour	O a 67 ca,	" "	" "	" "
N°759	pour	I a 91 ca,	80 rue	Voltaire	lot N° 106
N°760	pour	I a 86 ca,	78 rue	Voltaire	lot N° 107
N°761	pour	O a 30 ca,	76 rue	Voltaire	lot N° 108
N°762	pour	C a 55 ca,	" "	" "	" "
N°763	pour	O a 30 ca,	74 rue	Voltaire	lot N° 109
N°764	pour	O a 53 ca,	" "	" "	" "
N°765	pour	O a 30 ca,	72 rue	Voltaire	lot N° 110
N°766	pour	O a 52 ca,	" "	" "	" "
N°767	pour	O a 30 ca,	70 rue	Voltaire	lot N° 111
N°768	pour	O a 50 ca,	" "	" "	" "
N°769	pour	I a 70 ca,	68 rue	Voltaire	lot N° 112
N°770	pour	I a 61 ca,	66 rue	Voltaire	lot N° 127
N°771	pour	O a 31 ca,	64 rue	Voltaire	lot N° 128
N°772	pour	O a 42 ca,	" "	" "	" "
N°773	pour	O a 32 ca,	62 rue	Voltaire	lot N° 129
N°774	pour	O a 42 ca,	" "	" "	" "
N°775	pour	O a 33 ca,	60 rue	Voltaire	lot N° 130
N°776	pour	O a 42 ca,	" "	" "	" "
N°777	pour	O a 33 ca,	58 rue	Voltaire	lot N° 131
N°778	pour	O a 43 ca,	" "	" "	" "
N°779	pour	O a 29 ca,	56 rue	Voltaire	lot N° 132
N°780	pour	O a 48 ca,	" "	" "	" "
N°781	pour	O a 29 ca,	54 rue	Voltaire	lot N° 133
N°782	pour	O a 49 ca,	" "	" "	" "
N°783	pour	O a 28 ca,	52 rue	Voltaire	lot N° 134
N°784	pour	O a 49 ca,	" "	" "	" "
N°785	pour	O a 27 ca,	50 rue	Voltaire	lot N° 135
N°786	pour	O a 51 ca,	" "	" "	" "
N°787	pour	O a 27 ca,	48 rue	Voltaire	lot N° 140
N°788	pour	O a 58 ca,	" "	" "	" "
N°789	pour	O a 27 ca,	46 rue	Voltaire	lot N° 141
N°790	pour	O a 57 ca,	" "	" "	" "

24/11/11 88

9 7/11

N° 791	pour	0 a 28 ca,	44 rue	Voltaire	lot N° I42
N° 792	pour	0 a 56 ca,	" "	" "	" "
N° 793	pour	0 a 28 ca,	42 rue	Voltaire	lot N° I43
N° 794	pour	0 a 54 ca,	" "	" "	" "
N° 795	pour	I a 68 ca,	40 rue	Voltaire	lot N° I44
N° 796	pour	I a 69 ca,	38 rue	Voltaire	lot N° I45
N° 797	pour	0 a 30 ca,	36 rue	Voltaire	lot N° I46
N° 798	pour	0 a 48 ca,	" "	" "	" "
N° 799	pour	0 a 32 ca,	34 rue	Voltaire	lot N° I47
N° 800	pour	0 a 47 ca,	" "	" "	" "
N° 801	pour	0 a 32 ca,	32 rue	Voltaire	lot N° I48
N° 802	pour	0 a 48 ca,	" "	" "	" "
N° 803	pour	0 a 33 ca,	30 rue	Voltaire	lot N° I49
N° 804	pour	0 a 51 ca,	" "	" "	" "
N° 805	pour	0 a 32 ca,	28 rue	Voltaire	lot N° I50
N° 806	pour	0 a 52 ca,	" "	" "	" "
N° 807	pour	0 a 32 ca,	26 rue	Voltaire	lot N° I51
N° 808	pour	0 a 53 ca,	" "	" "	" "
N° 809	pour	0 a 29 ca,	24 rue	Voltaire	lot N° I52
N° 810	pour	0 a 56 ca,	" "	" "	" "
N° 811	pour	I a 82 ca,	22 rue	Voltaire	lot N° I53
N° 812	pour	I a 80 ca,	20 rue	Voltaire	lot N° I54
N° 813	pour	0 a 30 ca,	18 rue	Voltaire	lot N° I55
N° 814	pour	0 a 53 ca,	" "	" "	" "
N° 815	pour	0 a 30 ca,	16 rue	Voltaire	lot N° I56
N° 816	pour	0 a 53 ca,	" "	" "	" "
N° 817	pour	0 a 30 ca,	14 rue	Voltaire	lot N° I57
N° 818	pour	0 a 53 ca,	" "	" "	" "
N° 819	pour	0 a 30 ca,	12 rue	Voltaire	lot N° I58
N° 820	pour	0 a 52 ca,	" "	" "	" "
N° 821	pour	0 a 30 ca,	10 rue	Voltaire	lot N° I59
N° 822	pour	0 a 53 ca,	" "	" "	" "
N° 823	pour	0 a 25 ca,	8 rue	Voltaire	lot N° I60
N° 824	pour	0 a 59 ca,	" "	" "	" "
N° 825	pour	0 a 25 ca,	6 rue	Voltaire	lot N° I61
N° 826	pour	0 a 60 ca,	" "	" "	" "
N° 827	pour	0 a 25 ca,	4 rue	Voltaire	lot N° I62
N° 828	pour	0 a 61 ca,	" "	" "	" "
N° 829	pour	0 a 28 ca,	2 rue	Voltaire	lot N° I63
N° 830	pour	0 a 64 ca,	" "	" "	" "
N° 831	pour	I a 84 ca,	espace vert	"D"	
N° 832	pour	3 a 05 ca,	espace vert	"E"	
N° 833	pour	6 a 55 ca,	espace vert	"F"	
N° 834	pour	0 a 90 ca,	parking	"P 4 "	

ell/r

9

FVS

En définitive, il résulte du Cahier de charges et de son modificatif que chaque lot comprendra la propriété divisée du sol avec y édifié le pavillon et du jardin qui lui est affecté.

- Le surplus du terrain comprenant : - la voirie,  
 - les parkings destinés aux visiteurs.  
 - les espaces verts communs avec plantations et aménagements divers.  
 - un bâtiment à usage collectif.  
 - et un transformateur

seront affectés à l'usage collectif de tous les occupants du groupe d'habitation (sauf ce qui est dit ci-dessus de la mise à la disposition de la Mairie de LONGJUMEAU du bâtiment à usage collectif) et placés sous le régime de l'indivision forcée jusqu'au classement ultérieur dans le domaine communale notamment de la voirie.

Etant ici précisé que les parties communes ci-dessus désignées sont actuellement cadastrées :

SECTION AK

N° 594 pour	98 a	55 ca	:.....espaces verts "N" & "Q".
N° 595 pour	I a	56 ca	:.....parkings "PI"
N° 632 pour	25 a	22 ca	:.....espace vert "M"
N° 633 pour	I a	25 ca	:.....parking "P2"
N° 634 pour	3 a	39 ca	:.....parking "P3"
N° 742 pour	0 a	17 ca	:..... accès au transformateur.
N° 743 pour	30 a	80 ca	:.....espace vert "G"
N° 744 pour	2 a	16 ca	:.....espace vert "H"
N° 745 pour	9 a	00 ca	:.....espace vert "J"
N° 746 pour	3 a	94 ca	:.....espace vert "K"
N° 747 pour	6 a	21 ca	:.....espace vert "L"
N° 831 pour	I a	84 ca	:.....espace vert "D"
N° 832 pour	3 a	05 ca	:.....espace vert "E"
N° 833 pour	6 a	55 ca	:.....espace vert "F"
N° 834 pour	0 a	90 ca	:.....parking "P 4".
N° 463 pour	7 a	30 ca	:.....bâtiment à usage collectif.
N° 464 pour	9I a	82 ca	:..... voirie.
N° 414 pour	17 ca		..... trois parkings.

La désignation des divers de types de pavillon a été faite en début du présent acte et en fonction du document d'arpentage ci-dessus visé.

52

54

ell.11.R

BR

1

FIVE

PARTICIPATION des ASSOCIES  
à la REALISATION de l'OBJET SOCIAL

APPELS de FONDS

En vue de permettre la réalisation effective de l'objet social, il a été procédé à des appels de fonds complémentaires.

Conformément aux statuts, ces appels de fonds ont été répartis entre les Associés de telle sorte que la participation de chacun d'eux à la réalisation de l'objet social soit proportionnelle à sa participation dans le capital social.

Les versements effectués en réponse à ces appels de fonds ont été portés au crédit d'un compte ouvert au nom des intéressés dans les livres de la Société

VII

OUVERTURE de CREDIT par la  
SOCIETE ANONYME CENTRALE  
de CREDIT IMMOBILIER

Pour permettre aux Associés de se procurer les fonds nécessaires en vue de réaliser l'objet social de ladite Société, notamment de construire les pavillons destinés à chacun de ses membres, il a été accordé à chacun d'eux un prêt individuel par la SOCIETE ANONYME CENTRALE DE CREDIT IMMOBILIER, dont le siège social est à PARIS, 63, rue de la Victoire, aux termes de différents actes reçu par Maître POISSON, notaire à PARIS.

Il a été stipulé dans lesdits actes que le crédit deviendrait de plein droit et immédiatement exigible si bon semblait à la Société prêteuse, notamment si l'emprunteur n'était pas attributaire en pleine propriété du lot auquel il a vocation dans l'année de la réception définitive du pavillon édifié sur son lot.

Auxdits actes est intervenu le Gérant de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LA CHEVAUCHÉE qui a déclaré constituer ladite Société caution hypothécaire de chacun des emprunteurs, à l'égard de la Société prêteuse, et afin d'assurer l'efficacité de ce cautionnement, a affecté et hypothéqué au profit de la SOCIETE ANONYME CENTRALE DE CREDIT IMMOBILIER, dans chaque acte, le lot auquel l'emprunteur avait vocation en vertu des statuts de ladite Société.

Par l'effet de l'approbation du présent projet d'attributions statutaires rendant celui-ci définitif, chacun des Associés emprunteur, débiteur principal, se trouvera propriétaire des fractions de l'immeuble social affectées hypothécairement à la garantie du remboursement de l'emprunt contracté par lui et la confusion ainsi opérée en la personne du débiteur principal aura pour effet de décharger la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LA CHEVAUCHÉE caution hypothé-

ell. 11/8

1

caire, de ses obligations vis-à-vis de la SOCIETE ANONYME CENTRALE DE CREDIT IMMOBILIER,

Et chacun des emprunteurs ou ayants-cause de ces mêmes emprunteurs devra ainsi faire son affaire personnelle des formalités et des frais de la mainlevée de l'inscription hypothécaire, sans recours quelconque contre la Société en liquidation et contre les autres copropriétaires et Associés de la Société liquidée et partagée.

55  
CONSTATATION de l'ACHEVEMENT de l'IMMEUBLE SOCIAL

APPROBATION des COMPTES DEFINITIFS

Aux termes d'une Assemblée Générale Ordinaire des Associés de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE "LA CHEVAUCHEE" en date du 8 mai 1981, les comptes définitifs de construction ont été approuvés, ainsi que conformité de la Société avec son objet social.

Et aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire tenue le même jour (8 mai 1981), la dissolution de la Société a été prononcée et, ont été nommés pour liquidateurs conjoints, conformément aux statuts :

- Monsieur KERVREN-PEIGNE,
  - Monsieur SERGENT,
  - Et Monsieur ESPINASSE,
- Ci-dessus nommés.

- FIXATION DE LA JOUISSANCE DIVISE -

Il est propose de fixer la jouissance divise à ce jour.

- ATTRIBUTIONS STATUTAIRES -

Pour remplir les Associés de leurs droits dans l'actif de la Société, conformément aux statuts, il est proposé qu'il soit attribué à chacun d'eux :

- 1°) Les parties divises de l'immeuble social auxquelles donnent vocation, en vertu des statuts, les groupes de parts dont il est propriétaire et telles qu'elles ont été désignées tant dans les statuts que dans le cahier des charges.

56

57

cel. V.P.

1

2°) La quote-part attachée aux parts divisées attribuées des parties communes à l'ensemble de la propriété, ladite quote-part calculée en cent trente deux mille deux centièmes conformément à celle établie audit cahier des charges.

Ces attributions sont précisées pour chacun des Associés au tableau situé au début de l'acte.

Les liquidateurs nom et ès-nom, déclarent que tous les associés se sont entièrement libérés à ce jour de toutes leurs obligations à l'égard de la Société dont le capital a été intégralement libéré et qu'ils ont eux-mêmes ou leur prédécesseur souscrit proportionnellement à leurs engagements aux appels de fonds supplémentaires nécessités par la réalisation de l'objet social.

Et qu'en outre, les attributions ci-dessus prévues correspondent exactement aux droits de chacun des associés dans l'actif social.

58 ←

ANNULATION des PARTS

En application de l'article 4 bis de la loi du 28 Juin 1938, les parts des Associés seront annulées de plein droit par le seul fait que l'acte d'attributions statutaires sera devenu définitif.

Par cette annulation les nantissements dont ces parts auront pu être grevées deviendront sans objet.

En outre, par suite des attributions ci-dessus le compte ouvert au nom de chacun des attributaires à la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE "LA CHEVAUCHEE" sur lequel ont été portés tous les appels de fonds versés par les attributaires pour la réalisation de l'objet social se trouve être soldé.

59 ←

DISPOSITIONS DIVERSES

PAIEMENT des CREANCIERS SOCIAUX

Au cas où les Attributaires seraient l'objet d'une action émanant de créanciers sociaux, ils se trouveraient subrogés dans les droits de ceux-ci par application de l'article 1251 paragraphe 3 du Code Civil et pourraient exercer une action récursoire dans les termes du droit commun.

S'il se révélait par la suite un passif dont le fait générateur serait antérieur à la date fixée pour la jouissance divisée, les Attributaires seraient tenus de supporter dans le paiement de ce passif une quote-part proportionnelle à leurs droits dans le capital social.

cel.N.B.      9/4      FMS

### GARANTIE

Les Attributaires prendront les parties d'immeubles divisées et indivisées à eux respectivement attribuées dans leur état actuel, sans aucune garantie et sans pouvoir exercer aucun recours les uns contre les autres, à raison soit de l'état et de la nature du sol, du sous-sol ou des constructions et installations, soit des fouilles ou excavations ayant pu être pratiquées sous ledit immeuble et de tous éboulements pouvant en résulter par la suite, soit d'erreur dans la désignation ou la superficie de l'immeuble et dans la consistance du pavillon attribué, soit encore de dégradation, mitoyenneté, défaut d'alignement, vices de toute nature apparents ou cachés, soit de toute autre cause pouvant affecter les biens attribués.

Par contre, ils seront subrogés purement et simplement dans tous les droits et actions de la Société dissoute, contre tous entrepreneurs, architectes, installateurs ou autres, et les feront valoir directement sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet les uns contre les autres.

Aucun Attribuaire ne pourra réclamer d'indemnité à la Société ou aux autres Attributaires à raison des impenses qu'ils auraient pu faire dans les locaux faisant l'objet de ces Attributions.

### SERVITUDES

Les Attributaires souffriront les servitudes passives, apparentes ou occultes, continues ou discontinues, qui grèvent ou pourront grever les biens attribués, sauf à s'en défendre et à profiter de celles actives, sans que la présente clause puisse donner à qui que ce soit plus de droits qu'il n'en aurait en vertu des titres réguliers non prescrits ou de la loi.

Le Liquidateur déclare qu'il n'est pas à sa connaissance que l'immeuble partagé soit grevé d'autre servitude que celles résultant du cahier des charges du groupement d'habitations énoncé sous le chiffre IV de l'exposé qui précède ou pouvant résulter des mesures d'urbanisme et de la situation naturelle des lieux.

### CAHIER des CHARGES

Chacun des Attributaires sera tenu d'exécuter les conditions du cahier des charges du groupement d'habitations régissant l'immeuble ainsi que les charges résultant de l'Association Syndicale concernant les parties d'immeuble se trouvant sous le régime de l'indivision forcée, d'acquitter lesdites charges telles qu'elles ont été déterminées dans ledit cahier de charges et son acte de dépôt, de faire son affaire personnelle de tous contrats à passer avec les compagnies et régies intéressées par la fourniture de l'eau, du gaz, de l'électricité et d'une manière générale d'en exécuter fidèlement toutes les charges et obligations qui lui incombent comme propriétaire du lot à lui attribué.

60

51

Déclarations

Le Requéran<sup>t</sup> déclare au nom de la Société Civile Immobilière de Construction dont le projet d'attributions statutaires est présentement établi :

- Que celle-ci est de nationalité française,
- Qu'elle n'est pas et n'a jamais été en état de faillite, de règlement judiciaire ou de cessation de paiement et qu'elle n'a fait l'objet d'aucune demande de nullité.

Publicité Foncière

Le présent projet d'attributions statutaires sera publié au DEUXIEME BUREAU des HYPOTHEQUES de CORBEIL (Essonne), en même temps que l'acte qui constatera son approbation par les Associés.

Pouvoirs

L'approbation du présent projet d'attributions statutaires vaudra pouvoir :

- aux liquidateurs de la SOCIETE , savoir :  
Messieurs SERGENT, KERVREIN PEIGNE & ESPINASSE, avec pouvoir d'agir ensemble ou séparément et de substituer, pour régulariser la cession de l'ensemble des parties communes à l'Association Syndicale ou à la commune de LONGJUMEAU, moyennant le prix d'UN FRANC SYMBOLIQUE, sous réserve de respecter les prescriptions du Cahier des charges de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LA CHEVAUCHEE, concernant les espaces ou biens cédés, *et*  
*notamment le prix de la cession de l'ensemble des parties communes moyennant le prix d'un franc symbolique.*
- aux liquidateurs, sus-nommés,
- à Monsieur René VINÇON, principal Clerc de Notaire,
- Madame Anne Marie ROUSSET, Clerc de notaire, épouse de Monsieur Gérard FOURTIER.
- et Monsieur Christian VINÇON, Clerc de notaire, demeurant tous trois à LONGJUMEAU, 10 Place de Bretten, agissant ensemble ou séparément et avec faculté de substitution

- dresser tous actes rectificatifs de l'état-civil et de l'identité des Attributaires de l'origine et de la désignation de propriété qu'il serait éventuellement utile d'établir pour les besoins de la Publicité Foncière.

Remise de Pièces - Titres

Il sera remis à chacun des Attributaires :

- Un extrait du présent projet d'attributions statutaires et de l'acte constatant son approbation.

Il ne sera remis aucune autre pièce que celle ci-dessus ni aucun ancien titre de propriété aux Attributaires qui pourront se faire délivrer à leurs frais ceux dont ils pourront avoir besoin, étant subrogés dans tous les droits de la Société Civile Immobilière de Construction partagée.

clp.A. B

9

Fuy

Frais

Tous les frais, droits et honoraires des présentes et ceux qui en seront la suite et la conséquence seront supportés par les Attributaires, chacun d'eux au prorata du nombre de ses parts.

Domicile

Pour l'exécution des présentes, élection de domicile est faite en l'Etude de Maîtres René et Denis MALTERRE et Jean-Pierre HEUEL, Notaires Associés à LONGJUMEAU,

Mention

Mention des présentes est consentie partout ou besoin sera.

DONT ACTE

*Etabli sur cent quatre-vingt-douze pages  
Etabli sur deux cent deux pages, ne contenant qu'un seul registre  
mais soixante et une pages tracées dans les blancs quarante et une lignes  
entières rayées nulles, soixante huit chiffres et cent cinquante sept mots — mille /*

Fait et passé à LONGJUMEAU (Essonne), 10, place de Bretten,

En l'Office notarial,  
Les jour, mois et an sus-dits.

La lecture du présent acte a été donnée aux parties et les signatures de celles-ci ont été recueillies par :

Mademoiselle Catherine MALLET, Clerc de Notaire, domiciliée à LONGJUMEAU, 10, place de Bretten,

Habilitée à cet effet et assermentée par actes déposés aux minutes de l'Office notarial le 5 septembre 1983.

Qui a elle-même signé.

Et le Notaire associé a signé le même jour.

*[Signature]* *cel. / [Signature]*

*[Signature]*

30 (8.9.12.13.29) Décembre

1983

APPROBATION PARTIELLE

PROJET de PARTAGE

S. C. I. LA CHEVAUCHÉE

10 Février

1984

APPROBATION valant partage.  
Modification du chier des charges et  
réglement de copropriété.  
SCI LA CHEVAUCHEE

René MALTERRE Denis MALTERRE Jean-Pierre HEUEL

François BODEVEN

NOTAIRES ASSOCIÉS

(Société titulaire d'un Office Notarial)

10, Place de Bretten 91160 LONGJUMEAU

Téléphone : 909.57.84

004367  
005490R

Droits d'enregistrement  
sur Etat : 300 F

L AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT TROIS.  
Le (m... ..)

Maître *Maurice* BODEVEN notaire soussigné,  
Membre de la Société "René & Denis MALTERRE, Jean Pierre  
HEUEL, François BODEVEN, notaires Associés " Société Civile  
Professionnelle titulaire d'un Office notarial ayant son  
siège à LONGJUMEAU (Essonne) 10 Place de Bretten,

A reçu le présent acte authentique, contenant :

APPROBATION d'un projet d'attribution statutaire  
aux Associés de la Société Civile Immobilière "LA CHEVAUCHEE"  
dénommés ci-après, à la requête des personnes ci-dessous  
identifiées,

ainsi que diverses autres conventions et dispositions.

- I D E N T I F I C A T I O N -

Les personnes parties au présent acte sont :

Ent : LA SOCIETE :

La Société Civile Immobilière, LA CHEVAUCHEE, ayant son  
siège à LONGJUMEAU (Essonne) 1 rue Lavoisier, constituée aux  
termes d'un acte reçu par Maître René MALTERRE, le 18 juin  
1964

Handwritten notes and initials on the left margin:  
RR, NSI, D.G, RG, AL, CE, DC, CR, RB, P.J, AL, F.S, R.V, FR, PL, DR, MLR, NA, HM, CH, S.H., OB, AB, etc.

Handwritten initials on the right margin:  
4R  
G

MRR  
R  
J.B.  
M.C. K.C. P.C. M.N.  
ACCOL'S J MD  
CA BM  
T.P.L.C.

Ensemble le sol d'une contenance de quarante-neuf mètres carrés (49m²) sur lequel est construit le pavillon. (de type cubain).  
Cadastré section AK n° 412 lieudit "12 Rue Lavoisier" pour 49 ca

et d'une parcelle de terrain autour du pavillon d'une contenance d'après les titres de 107 mètres carrés, cadastrée section AK, 12 rue Lavoisier  
N° 739 pour : .....48 ca  
et N° 740 pour : .....58 ca  
ensemble : .....1a.55 ca

et le droit à la quote part suivante :  
HUIT CENT DIX SEPT/CENT TRENTE DEUX MILLE DEUX CENTIEMES, ci : .....817/132.200 èmes  
des parties communes du lotissement,  
qui comprennent :

- les voies de desserte intérieures
- les espaces libres, communs comprenant plantations et aménagements divers,
- les parkings destinés aux visiteurs
- un bâtiment à usage collectif et le transformateur électrique

Lesdites parties communes cadastrées

SECTION AK	
N° 594 pour	98 a 55 ca : .....espaces verts "N" & "Q".
N° 595 pour	1 a 56 ca : .....parkings "P1"
N° 632 pour	25 a 22 ca : .....espace vert "M"
N° 633 pour	1 a 25 ca : .....parking "P2"
N° 634 pour	3 a 39 ca : .....parking "P3"
N° 742 pour	0 a 17 ca : ..... accès au tranformateur.
N° 743 pour	30 a 80 ca : .....espace vert "G"
N° 744 pour	2 a 16 ca : .....espace vert "H"
N° 745 pour	9 a 00 ca : .....espace vert "J"
N° 746 pour	3 a 94 ca : .....espace vert "K"
N° 747 pour	6 a 21 ca : .....espace vert "L"
N° 831 pour	1 a 84 ca : .....espace vert "D"
N° 832 pour	3 a 05 ca : .....espace vert "E"
N° 833 pour	6 a 55 ca : .....espace vert "F"
N° 834 pour	0 a 90 ca : .....parking "P 4".
N° 463 pour	7 a 30 ca : ..... bâtiment à usage collectif.
N° 464 pour	91 a 82 ca : ..... voirie.

Handwritten notes and signatures on the left side of the page, including names like M.C., P.C., M.N., and various initials.

Handwritten notes and signatures on the bottom right side of the page, including names like M.T.M., H.E., and others.

Handwritten initials and names at the top of the page, including: (17) MR4, AC, PG, MN, LG, BM, N.G. CA, AC, ST, MD, MD, and others.

En outre, les intervenants ci-dessus nommés ou leurs représentants reconnaissent avoir parfaite connaissance des pouvoirs insérés dans le projet de partage établi par les liquidateurs suivant acte aux minutes de l'Office notarial en date du 23 novembre 1983,

En conséquence, ils reconnaissent et acceptent que l'approbation du projet de partage sus-visé vaille pouvoir aux liquidateurs de la SCI LA CHEVAUCHEE, savoir :

- . Monsieur Maurice KERVREIN PEIGNE, demeurant à LONGJUMEAU 37 rue Lavoisier.
  - . Monsieur Jean SERGENT, demeurant à LONGJUMEAU, 13 rue Lavoisier.
  - . et Monsieur Roger ESPINASSE, demeurant à LONGJUMEAU, 66 rue Lavoisier.
- avec faculté d'agir ensemble ou séparément et de substituer pour régulariser la cession de l'ensemble des parties communes à l'Association syndicale. ou à la Commune de LONGJUMEAU de la voirie, moyennant le prix d'un franc symbolique.

Extensive handwritten notes and signatures on the left side of the page, including names like B. YRHM, R.P., D.G., D.C., M.S., P.C., and many others.

Handwritten notes and signatures on the bottom right side of the page, including names like G.B., M.M., V.G., C.F., and others.

YG MN AC  
 RR MARC  
 NSJ JB AB BM GC  
 RMH CE FB AL  
 JD R.P.  
 D.G.P.G.  
 AL DC L.C.  
 FJ RB PL GG  
 JB JH UG  
 J.E. HM PH  
 M.P.C. FR JO  
 P.L. OR PM  
 J.F. P.M.  
 P.J. R.C.W.  
 M.R. J.D.  
 M.L.R. J.P.  
 H.G.J.R.  
 M.P.B.R. M.L.  
 M.P.R. B.  
 S.A.C.H.E.  
 P.R. G.B.  
 J.F. H.A.  
 R.E. H.M.  
 M. X.  
 J.D. M.R.  
 F.H.E. J.M.R.  
 R.G. R.B. J.L.  
 D.P. L.V. E.B.  
 F.C. R.I.A.  
 S.B. AL  
 S.B. CA H.D.  
 M.B.H.D.  
 MS J.C.  
 G.H. G.Y. N.G.  
 R.M. H.B.  
 P.N. H.R.  
 B.R. H.B.  
 H.C.A.

PUBLICITE FONCIERE

Le présent acte sera publié au deuxième bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES en même temps que le projet d'attributions statutaires ci-dessus énoncé et sera soumis au droit fixe.

Il bénéficiera de l'exemption temporaire de taxe de publicité foncière édictée par le Décret du 30 avril 1955.

Pour la perception du salaire de Monsieur le Conservateur du bureau des hypothèques, les biens immobiliers attribués sont évalués, ainsi que les parties l'acceptent à la somme de savoir :

- lot 1 : 272.300 francs
- lot 2 : 247.500 francs
- lot 3 : 247.000 francs
- lot 4 : 246.700 francs
- lot 5 : 246.400 francs
- lot 6 : 246.000 francs
- lot 7 : 245.700 francs
- lot 8 : 245.300 francs
- lot 9 : 245.000 francs
- lot 10 : 244.600 francs
- lot 11 : 244.000 francs
- lot 12 : 244.000 francs
- lot 14 : 242.200 francs
- lot 15 : 268.300 francs
- lot 18 : 268.800 francs
- lot 19 : 268.800 francs
- lot 20 : 268.800 francs
- lot 21 : 268.800 francs
- lot 23 : 336.000 francs
- lot 24 : 344.000 francs
- lot 25 : 348.000 francs
- lot 26 : 337.000 francs
- lot 27 : 339.500 francs
- lot 28 : 336.000 francs
- lot 29 : 337.000 francs
- lot 30 : 337.000 francs
- lot 31 : 335.500 francs
- lot 32 : 335.300 francs
- lot 33 : 337.000 francs
- lot 34 : 338.800 francs
- lot 35 : 335.300 francs
- lot 36 : 335.600 francs
- lot 37 : 336.300 francs
- lot 38 : 339.500 francs
- lot 39 : 282.800 francs
- lot 40 : 266.000 francs
- lot 41 : 266.000 francs
- lot 42 : 266.000 francs
- lot 43 : 266.000 francs
- lot 44 : 266.000 francs
- lot 47 : 266.000 francs
- lot 48 : 266.000 francs
- lot 49 : 266.000 francs

D.G.P.G.  
 AL DC L.C.  
 FJ RB PL GG  
 JB JH UG  
 J.E. HM PH  
 M.P.C. FR JO  
 P.L. OR PM  
 J.F. P.M.  
 P.J. R.C.W.  
 M.R. J.D.  
 M.L.R. J.P.  
 H.G.J.R.  
 M.P.B.R. M.L.  
 M.P.R. B.  
 S.A.C.H.E.  
 P.R. G.B.  
 J.F. H.A.  
 R.E. H.M.  
 M. X.  
 J.D. M.R.  
 F.H.E. J.M.R.  
 R.G. R.B. J.L.  
 D.P. L.V. E.B.  
 F.C. R.I.A.  
 S.B. AL  
 S.B. CA H.D.  
 M.B.H.D.  
 MS J.C.  
 G.H. G.Y. N.G.  
 R.M. H.B.  
 P.N. H.R.  
 B.R. H.B.  
 H.C.A.

C.M.S.  
 M.T.M.  
 H.F. R.L.  
 H.P. B.R.P.  
 G.H. G.Y. N.G.  
 R.M. H.B.  
 P.N. H.R.  
 B.R. H.B.  
 H.C.A.

AC F4 m  
CA B M G A  
LG ACIP  
ST  
HSD  
R R  
AL  
PLC  
V.B  
M

- lot 50 : 266.000 francs
- lot 51 : 266 000 francs
- lot 52 : 289.500 francs
- lot 54 : 265.300 francs
- lot 55 : 265.300 francs
- lot 56 : 265.300 francs
- lot 57 : 265 000 francs
- lot 58 : 265.000 francs
- lot 59 : 286.300 francs
- lot 60 : 262.200 francs
- lot 61 : 240.800 francs
- lot 62 : 240.500 francs
- lot 63 : 240.300 francs
- lot 64 : 240 500 francs
- lot 65 : 257 000 francs
- lot 66 : 260 400 francs
- lot 67 : 244.000 francs
- lot 68 : 244 000 francs
- lot 69 : 260 800 francs
- lot 70 : 261 100 francs
- lot 71 : 244.300 francs
- lot 72 : 244.500 francs
- lot 73 : 240 300
- lot 74 : 244.300 francs
- lot 75 : 265 500 francs
- lot 76 : 258.000 francs
- lot 77 : 244.200 francs
- lot 78 : 241 300 francs
- lot 80 : 241.200 francs
- lot 81 : 240 800 francs
- lot 82 : 240 800 francs
- lot 83 : 240 800 francs
- lot 84 : 264 500 francs
- lot 86 : 337 400 francs
- lot 87 : 335 300 francs
- lot 88 : 335 300 francs
- lot 89 : 307 000 francs
- lot 90 : 285 000 francs
- lot 91 : 285 000 francs
- lot 94 : 285.000 francs
- lot 96 : 336 000 francs
- lot 98 : 335.300 francs
- lot 99 : 343.000 francs
- lot 100 : 261.500 francs
- lot 101 : 240 800 francs
- lot 103 : 241.200 francs

MS  
HC  
YB  
LVA  
R.D  
G.H.  
NG  
G.B  
E.B.  
Y.L  
G.B  
M.P  
R.C.A  
T.C  
T.L  
M.P  
R.D  
O.F  
V.G  
R.E  
M.T.M  
H.E  
C.F  
R.P  
G.R  
M.A  
R.D  
O.F  
V.G  
R.E

NR4  
 RR  
 113  
 H  
 CA  
 AC  
 IP  
 ST  
 MAR  
 MK  
 NJ  
 MD

IR MA JB R.P.	- lot I02	: 244.500 francs.
L J D RG	- lot I03	: 242.000 francs.
FF	- lot I05	: 242.000 francs.
JH D.G	- lot I06	: 265.300 francs.
SU	- lot I07	: 288.800 francs.
AL EB	- lot I08	: 265.000 francs.
F) m	- lot I09	: 265.000 francs.
LCC G	- lot I10	: 265.000 francs.
J.B.M.A	- lot I11	: 265.000 francs.
FR R.F.	- lot I12	: 287.700 francs.
PL	- lot I13	: 258.000 francs.
MR	- lot I14	: 241.500 francs.
CG	- lot I15	: 261.500 francs.
RP	- lot I18	: 242.200 francs.
CH	- lot I19	: 242.200 francs.
RL	- lot I20	: 242.500 francs.
AD	- lot I21	: 259.400 francs.
HC	- lot I22	: 258.700 francs.
MS	- lot I23	: 242.000 francs.
MS	- lot I25	: 242.200 francs.
MS	- lot I26	: 261.800
MS	- lot I28	: 264.600
MS	- lot I29	: 264.600 francs.
MS	- lot I30	: 264.600 francs.
MS	- lot I31	: 264.600 francs.
MS	- lot I32	: 264.600 francs.
MS	- lot I33	: 264.600 francs.
MS	- lot I34	: 264.600 francs.
MS	- lot I35	: 282.400 francs.
MS	- lot I36	: 344.000 francs.
MS	- lot I37	: 337.800 francs.
MS	- lot I39	: 333.500 francs.
MS	- lot I40	: 258.000 francs.
MS	- lot I41	: 242.200 francs.
MS	- lot I42	: 242.200 francs.
MS	- lot I43	: 241.200 francs.
MS	- lot I44	: 264.000 francs.
MS	- lot I45	: 266.000 francs.
MS	- lot I46	: 240.300 francs.
MS	- lot I47	: 240.800 francs.
MS	- lot I48	: 240.800 francs.
MS	- lot I49	: 241.200
MS	- lot I50	: 244.200 francs.
MS	- lot I51	: 241.200 francs.
MS	- lot I52	: 241.200 francs.
MS	- lot I53	: 264.600 francs.
MS	- lot I54	: 264.600 francs.
MS	- lot I55	: 241.200 francs.

AC MS  
 NG B D Q B  
 G.H.  
 MTM CF  
 R.P.  
 TL RD VG  
 PEF JL  
 RE  
 HMT  
 BSK  
 Y.C.T.





~~James~~ Morgan  
~~Paul~~

~~John~~ Adams  
~~Hampshire~~

R. Ben  
Kronig

~~Blair~~  
~~Albright~~  
Shank

Baker

000599  
005490R

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT QUATRE,

Le dix Février

A LONGJUMEAU (Essonne) 10 Place de Bretten,

Maître François BODEVEN, notaire soussigné, membre de la "Société René et Denis MALTERRE, Jean-Pierre HEUEL, François BODEVEN", Notaires associés, Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office notarial ayant son siège à LONGJUMEAU 10 Place de Bretten,

A reçu le présent acte authentique contenant :

APPROBATION DEFINITIVE DE PARTAGE et de MODIFICATION DE CAHIER DES CHARGES et REGLEMENT DE COPROPRIETE,

A LA REQUETE des personnes ci-après identifiées :

1° - La SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE "LA CHEVAUCHEE" en cours de liquidation, dont le siège est à LONGJUMEAU (Essonne) 1 rue Lavoisier.

Constituée aux termes d'un acte reçu par Me René MALTERRE, notaire associé sus-nommé, le 18 Juin 1964.

D'UNE PART

Et :

1°/ Monsieur SIGWALT Guy Gabriel, menuisier, et Madame DENIAU Monique Simone Solange, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Balizy commune de LONGJUMEAU, 8 rue Pascal.

De nationalité française et résidant habituellement en France.

Nés, savoir :

Monsieur SIGWALT à PARIS 15ème, le 15 avril 1933.

Madame SIGWALT à FONTAINE RAOUL (Loir et Cher) le 5 avril 1937.

Mariés tous deux en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de LA CHAPELLE VICOMTESSE (Loir et Cher) le 7 septembre 1957 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification judiciaire ou conventionnelle depuis lors. (lot n° 62)

2°/ Monsieur HENRY Charles, aide-chimiste, et Madame KUENHEN Irène Nelly Eugénie, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 32 rue Lavoisier.

De nationalité française et résidant habituellement en France.

*(Handwritten signatures and initials)*

Nés, savoir :

Monsieur HENRY à PARIS 13ème, le 3 août 1927.

Madame HENRY à CHOISY LE ROI (Val de Marne) le 19 août 1927.

Mariés tous deux en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de CHOISY LE ROI le 31 décembre 1949 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification judiciaire ou conventionnelle depuis lors. (lot n° 83)

3°/ Monsieur SINOQUET Gérard Georges Emile, fonctionnaire, et Madame Elisabeth Anne Marie Paule LORRAIN, sténo-dactylographe, son épouse, demeurant ensemble à MASSY (Essonne) 3 rue du Dauphiné.

De nationalité française et résidant habituellement en France.

Nés, savoir :

Monsieur SINOQUET à MONTMORENCY (Val d'Oise) le 19 septembre 1952.

Madame SINOQUET à BRAZZAVILLE (Moyen Congo) le premier juillet 1952.

Mariés sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie d'EAUBONNE (Val d'Oise) le 7 Juillet 1973 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification judiciaire ou conventionnelle depuis lors. (lot n° 86)

4°/ Monsieur Rémi GHENIN, comptable, et Madame Rolande LEVASSEUR, secrétaire, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 5 rue Voltaire.

De nationalité française et résidant habituellement en France.

Nés, savoir :

Monsieur GHENIN à PARIS 15ème le 15 mars 1941.

Madame GHENIN à MELUN (Seine et Marne) le 16 avril 1940.

9

*[Handwritten signatures and marks]*

Mariés tous deux en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de GENTILLY (Val de Marne) le 23 février 1963 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification judiciaire ou conventionnelle depuis lors. (lot n° 137)

D'AUTRE PART

PRESENCE OU REPRESENTATION :

La SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE "LA CHEVAUCHEE" est représentée par :

Monsieur Aimé RYCKENBUSCH, Clerc de notaire, demeurant à LONGJUMEAU 10 Place de Bretten.

En vertu des pouvoirs qui lui ont été donnés par Monsieur KERVREN-PEIGNE et Monsieur SERGENT ci-après nommés, aux termes d'un acte aux minutes de l'Office notarial en date des 8, 9, 12, 13, 29 et 30 décembre 1983, contenant notamment approbation partielle de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE "LA CHEVAUCHEE", et de Monsieur ESPINASSE, également ci-après nommé, comme substitué par Monsieur KERVREN-PEIGNE aux termes de l'acte sus-visé, dans les pouvoirs donnés par Monsieur ESPINASSE à Monsieur KERVREN-PEIGNE, suivant acte sous seings privés en date à LA CHAYRIE, du 20 Novembre 1983, contenant notamment faculté de substitution, ledit pouvoir demeuré joint et annexé au projet de partage de la Société Civile Immobilière "LA CHEVAUCHEE", du 23 Novembre 1983.

Monsieur Maurice KERVREN-PEIGNE, Monsieur Jean SERGENT, Monsieur Roger ESPINASSE, liquidateurs conjoints de la Société Civile Immobilière "LA CHEVAUCHEE",

Nommés à cette fonction qu'ils ont acceptée, aux termes de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 8 mai 1981.

Tous trois ci-après nommés savoir :

1° - Monsieur Maurice Louis KERVREN-PEIGNE, électronicien, demeurant à LONGJUMEAU 37 rue Lavoisier, époux de Madame Noëlle Colette Marie ROUSSET.

De nationalité française, et résidant habituellement en France.

Né à PARIS 20ème, le 3 mars 1934.

Marié en premières noces avec Madame ROUSSET, sans contrat préalable à son union célébrée à la mairie de METZ LE COMTE (Nièvre) le 9 Octobre 1965 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification judiciaire ou conventionnelle depuis lors.

9

*[Handwritten signatures]*

2° - Monsieur Jean Maxime Louis SERGENT, chef de fabrication, demeurant à LONGJUMEAU, 13 rue Lavoisier, époux de Madame Antoinette ZATTARA.

De nationalité française et résidant habituellement en France.

Né à AUTRUY SUR JUINE (Loiret) le 19 Juillet 1927.

Marié en premières noces avec Madame ZATTARA sans contrat préalable à son union célébrée à la mairie de LONGJUMEAU le 27 Juillet 1957 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification judiciaire ou conventionnelle depuis lors.

3° - Monsieur Roger Léon Michel ESPINASSE, agent technique, demeurant à LONGJUMEAU, 66 rue Lavoisier, époux de Madame Marie Thérèse CASTELLI.

De nationalité française et résidant habituellement en France.

Né à HOUILLES (Yvelines) le 8 mai 1927.

Marié en premières noces avec Madame CASTELLI sans contrat préalable à son union célébrée à la mairie de LACAPELLLE-MARIVAL (Lot) le 28 Octobre 1948 ; lequel statut matrimonial n'ayant subi aucune modification judiciaire ou conventionnelle depuis lors.

Monsieur et Madame SIGWALT, Monsieur et Madame HENRY, \_\_\_\_\_ et Monsieur et Madame GHENIN, à ce non présents mais représentés par :

Monsieur Christian VINÇON, Clerc de notaire, demeurant à LONGJUMEAU 10 Place de Bretten.

En vertu des pouvoirs qu'ils lui ont respectivement donnés, suivant actes sous seings privés, savoir :

- Monsieur et Madame SIGWALT, le 9 Janvier 1984.
- Monsieur et Madame HENRY, le 16 Janvier 1984.

\_\_\_\_\_

- Monsieur et Madame GHENIN, le 16 Janvier 1984.

Lesquels sont demeurés joints et annexés aux présentes après mention.

Monsieur et Madame SINOQUET, à ce non présents mais représentés par :

Monsieur Christian VINÇON, Clerc de notaire, demeurant à LONGJUMEAU 10 Place de Bretten.

En vertu des pouvoirs qu'ils lui ont donnés contenus dans la cession de parts, par Monsieur et Madame BAROGHEL, à leur profit, suivant acte aux minutes de l'Office notarial sus-nommé, en date du 23 décembre 1983, ci-après analysé.

2

*[Handwritten signatures]*

LESQUELS, ès-qualités, ont, tout d'abord, exposé ce qui suit :

E X P O S E

I - Aux termes d'un acte reçu par l'Office notarial sus-nommé, en date du 23 Novembre 1983,

Les liquidateurs de la Société Civile Immobilière "LA CHEVAUCHEE" ont établi le projet d'attributions statutaires de cette Société.

Il résulte dudit projet :

Qu'il serait attribué à chacun des associés à titre d'attribution de l'actif :

1°) Les parties divisées de l'immeuble social auxquelles donnent vocation en vertu des statuts, les parts et les groupes de parts dont il est propriétaire et telles qu'elles ont été désignées dans les statuts, cahier de charges et règlement de copropriété ainsi que dans leurs modificatifs.

2°) la quote-part attachée aux parties divisées attribuées des parties communes à l'ensemble de la propriété. Cette quote-part calculée en CENT TRENTE DEUX MILLE DEUX CENTIEMES (132.200°).

Que les associés avaient intégralement rempli toutes leurs obligations vis-à-vis de la Société :

a) le capital social avait été intégralement libéré.

b) chaque associé ou son prédécesseur avait souscrit proportionnellement à ses engagements aux appels de fonds nécessités par la réalisation de l'objet social.

Qu'en conséquence, les parts des associés seraient annulées de plein droit par le seul fait que l'acte d'attribution statutaire serait devenu définitif.

Et le compte ouvert au nom de chacun des attributaires à la SOCIETE CIVILE IMMOBILIFRE LA CHEVAUCHEE, sur lequel avaient été portés tous les appels de fonds versés par chacun d'eux pour la réalisation de l'objet social se trouverait soldé.

Et qu'en outre, les attributions prévues dans ledit projet correspondaient exactement aux droits de chacun des associés dans l'actif social.

II - Les requérants de seconde part, par suite d'un empêchement personnel, n'ont pu se rendre à la convocation amiable que leur avait faite le notaire soussigné, à l'effet d'apprécier le partage ci-dessus, et en conséquence, leur absence a été constatée dans l'acte d'approbation partielle dudit partage en date des 8, 9, 12, 13, 29 et 30 décembre 1983, ci-dessus rapporté.

Toutefois, ils ont, ultérieurement et de leur propre gré, retourné les procurations ci-dessus avant que n'aient été entamées les procédures de défaut et d'homologation prévues par

↓

h A Juc

l'article 7 du décret n° 55-563 du 20 mai 1955.

III - Suivant acte aux minutes de l'Office notarial sus-nommé, en date du 23 décembre 1983, Monsieur Sydney BAROGHEL, principal de Collège d'Enseignement secondaire, et Madame Edmée Esther BENICHOU, Maître Auxiliaire à l'Education Nationale, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 15 rue Lavoisier.

De nationalité française et résidant habituellement en France.

Nés, savoir :

Monsieur BAROGHEL à ORAN (Algérie) le 3 Octobre 1934.

Madame BAROGHEE à ORAN (Algérie) le 6 mai 1933.

Mariés tous deux en premières noces, sans contrat préalable à leur union célébrée à ORAN le 31 Octobre 1957. Lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification judiciaire ou conventionnelle depuis lors.

ONT CEDE à :

Monsieur et Madame SINOQUET, sus-nommés,

Les 964 parts numéros 100.446 à 101.409, leur appartenant dans la Société Civile Immobilière "LA CHEVLAUCHEE" et donnant droit à la jouissance et vocation à l'attribution en toute propriété au jour du partage du lot n° 86, avec les 964/132.200° des parties communes y attachées.

Aux termes de cet acte, et sous le paragraphe "CONDITIONS PARTICULIERES, il a notamment été indiqué ce qui suit littéralement rapporté :

"LE CEDANT déclare avoir déjà approuvé, en ce qui le concerne, le projet ci-dessus aux termes d'un acte aux minutes de l'Office notarial sus-nommé, en date au commencement du 8 décembre 1983 à ce jour, non encore devenu définitif.

"LE CESSIONNAIRE déclare avoir parfaite connaissance des attributions statutaires prévues dans le projet ci-dessus visé établi, notamment, en tenant compte de la modification du cahier des charges et règlement de copropriété décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE "LA CHEVAUCHEE" en date du 26 février 1982 prévoyant l'attribution en toute propriété du jardin privatif compris dans chaque lot.

"En conséquence, le CEDANT subroge purement et simplement le CESSIONNAIRE qui accepte dans tous ses droits et obligations résultant pour lui du projet de partage ci-dessus et de son approbation, dès que celui-ci sera devenu définitif.

"En tant que de besoin, le CESSIONNAIRE donne pouvoir à :

"Monsieur René VINÇON, Principal Clerc de notaire,

"Monsieur Aimé RYCKENBUSCH, Clerc de notaire,

"Et Monsieur Christian VINÇON, Clerc de notaire,

"Tous trois domiciliés à LONGJUMEAU 10 Place de Bretten,

"A l'effet d'intervenir, ensemble ou séparément, à tous actes contenant approbation, modification ou rectification

9

h u ruy

"du projet ci-dessus, de sorte qu'au jour de l'approbation définitive du projet de partage, le CESSIONNAIRE se trouve attributaire du lot auquel donnent vocation les parts présentement cédées, aux lieu et place du CEDANT".

De leur côté, les gérants de la Société Civile Immobilière "LA CHEVAUCHEE" sont intervenus à cet acte pour accepter Monsieur et Madame SINOQUET comme nouveaux associés, donner leur agrément à ladite cession, et dispenser de sa signification par acte extra-judiciaire, et constater notamment que par suite de cette cession, et compte tenu des conditions particulières ci-dessus rappelées, Monsieur et Madame SINOQUET aux lieu et place de Monsieur et Madame BAROGHEL seraient attributaires du lot n° 86 au jour où le partage deviendrait définitif.

Lesdits attributaires ou leurs prédécesseurs ayant rempli toutes leurs obligations vis-à-vis de la Société, et par suite, les parts ci-dessus seraient purement et simplement annulées.

CES FAITS EXPOSES, Monsieur Christian VINÇON, ès-qualités, déclare au nom de ses mandants, avoir pris connaissance du projet d'attribution statutaire dressé, ainsi qu'il a été dit dans l'exposé qui précède, au moyen de la lecture entière qui lui a été donnée de l'acte qui contenait ce projet, et a déclaré approuver purement et simplement ce projet, dans toutes ses dispositions, en ce compris les conditions générales des attributions, les pouvoirs insérés audit acte ci-après intégralement relatés, les évaluations des biens attribués, et notamment, les modifications apportées au cahier des charges et règlement de copropriété, déclarant au surplus, au nom de ses mandants, qu'au moyen des présentes, ceux-ci sont entièrement remplis de leurs droits dans la Société ; donner décharge définitive et aux liquidateurs, quitus sans réserve de leur gestion.

MODIFICATION DU CAHIER DES CHARGES ET  
REGLEMENT DE COPROPRIETE

1/ Monsieur Aimé RYCKENBUSCH, ès-qualités, rappelle qu'aux termes d'une assemblée générale extraordinaire des associés de la Société Civile Immobilière LA CHEVAUCHEE, tenue le 26 février 1982, il a été décidé de modifier le cahier des charges et le règlement de copropriété déposé au rang des minutes de l'Etude de Me René MALTERRE, le 26 Octobre 1966 ; ladite modification consistant lors du partage à attribuer, non en jouissance seulement, ainsi qu'il était initialement prévu, mais en toute propriété, le jardin privatif compris dans chacun des lots, de sorte que ceux-ci fassent l'objet pour leur totalité d'une attribution en toute propriété.

0

h u j

Cette modification, pour être effective, devant être approuvée aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 315-3 du Code de l'Urbanisme et proposée en conséquence à l'approbation de l'ensemble des co-lotis.

2/ Aux termes de l'approbation partielle du projet de partage de la Société Civile Immobilière LA CHEVAUCHEE, suivant acte aux minutes de l'Office notarial en date des 8, 9, 12, 13, 29 et 30 décembre 1983, il a été procédé à la désignation nouvelle devant résulter de la modification ci-dessus visée des lots 13 - 16 - 17 - 22 - 45 - 46 - 53 - 85 - 92 - 93 - 95 - 97 - 104 - 116 - 117 - 124 - 127 - 138 - 156 - 164 - 168 et 169, appartenant aux co-lotis ne faisant plus partie de la Société au jour du partage, par suite des actes et faits analysés dans le projet de partage du 23 Novembre 1983.

3/ Cette modification a été approuvée aux termes de l'acte d'approbation partielle par les co-lotis suivants, savoir :

- M. et Mme FERRANDI, propriétaires du lot n° 13.
- M. et Mme KEGLER, propriétaires du lot n° 16.
- M. et Mme BLONDEAU, propriétaires du lot n° 17.
- M. et Mme BOURRIQUEN, propriétaires du lot n° 22.
- M. et Mme JOUANNEAUD, propriétaires du lot n° 53.
- M. et Mme PATURAUD, propriétaires du lot n° 92.
- M. et Mme MUSEUX, propriétaires du lot n° 168.
- M. et Mme COUASNON, propriétaires du lot n° 169.

à l'exception de :

- M. et Mme BOURDEAU, propriétaires du lot n° 45.
- M. et Mme BELLEGO, propriétaires du lot n° 46.
- M. et Mme GUERIN, propriétaires du lot n° 85.
- M. et Mme DA ROS, propriétaires du lot n° 93.
- M. et Mme MALHOITRE, propriétaires du lot n° 95.
- M. et Mme LEMERLE, propriétaires du lot n° 97.
- M. et Mme BOUMATI, propriétaires du lot n° 104.
- M. et Mme MAROUSSIE, propriétaires du lot n° 116.
- M. et Mme SENECHAL, propriétaires du lot n° 117.
- M. COLIN, propriétaire du lot n° 124.
- M. et Mme BENCHABANE, propriétaires du lot n° 127.
- M. et Mme PALLESCO, propriétaires du lot n° 138.
- M. et Mme MICHAU, propriétaires du lot n° 156
- M. HAMARD et Mme AUDENAERT, propriétaires du lot n° 164.

7

back

fus

2/ En outre, il est ici précisé qu'aux termes d'un acte reçu par Me BARRIERE, notaire à VAAS (Sarthe),

Monsieur André Georges MICHAU, Ingénieur, et Madame MIGNOT Jeanne Elisabeth, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU (Essonne) 16 rue Voltaire,

Ont vendu à :

Monsieur TAN et Madame MARTIN, ci-après nommés,

Le lot n° 156, leur appartenant dans le lotissement de la CHEVAUCHEE,-

Suivant sa désignation ancienne telle qu'elle figure initialement dans le cahier des charges du lotissement, le partage de la Société Civile Immobilière LA CHEVAUCHEE n'étant pas, le jour de la vente, devenu définitif, non plus que de la modification du cahier des charges et du règlement de copropriété.

CECI EXPOSE, sont intervenus :

1° - Monsieur Christian Yves Xavier BOURDEAU, Employé à la Caisse d'Epargne de Paris, et Madame Geneviève Anne Marie GADEA, Employée Sécurité Sociale, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 48 rue Lavoisier.

De nationalité française et résidant habituellement en France.

Nés, savoir :

Monsieur BOURDEAU à SAINT MANDE (Val de Marne) le 5 Juillet 1954.

Madame BOURDEAU à ORAN (Algérie) le 25 mai 1954.

Mariés tous deux en premières noces, sous le régime de la communauté légale de biens, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie d'IGNY (Essonne) le 19 Novembre 1977, ce régime sans modification depuis lors.

2° - Monsieur Olivier Georges François Marie BELLEGO, bibliothécaire, et Madame Armelle Marie Pierre LE BLEVEC, institutrice, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU 40 rue Pascal.

De nationalité française et résidant habituellement en France.

Nés, savoir :

Monsieur à VERSAILLES (Yvelines) le 12 mars 1957.

Madame à BREST (Finistère) le 27 mai 1955.

Mariés tous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de MASSY, le 7 avril 1978.

Ce régime non modifié depuis lors.

3° - Monsieur Daniel Marcel Arnaud GUERIN, chef métreur, entreprise du bâtiment, et Madame Josette Jeannine BOISSEL,

op

g m se

secrétaire de Direction, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 17 rue Lavoisier.

De nationalité française et résidant habituellement en France.

Nés, savoir :

Monsieur GUERIN à PARIS 14ème, le 15 mars 1935.

Madame GUERIN à PARIS 20ème le 1er mai 1936.

Mariés tous deux en lèrès noces sous le régime de la communauté légale de biens, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de PARIS 14ème, le 4 août 1956. Ledit régime non modifié depuis lors.

4° - Monsieur Bruno Battista DA ROS, sapeur-pompier, et Madame Annie Marie Colette VOUIN, secrétaire médicale, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 20 rue Lavoisier.

De nationalité française et résidant habituellement en France.

Nés, savoir :

Monsieur DA ROS à CHATILLON SUR SEINE (Côte d'Or) le 20 février 1958.

Madame DA ROS à FECAMP (Seine Maritime) le 11 mars 1961.

Mariés tous deux en lèrès noces, sous le régime de la communauté légale de biens, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de MASSY, le 10 mai 1980 ; lequel régime matrimonial non modifié depuis lors.

5° - Monsieur Joël Alain MALHOUITRE, employé au Ministère de l'Agriculture, et Madame Danielle Berthe Claire GUILBERT, comptable, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 16 rue Lavoisier.

De nationalité française et résidant habituellement en France.

Nés, savoir :

Monsieur MALHOUITRE à PARIS 14ème, le 7 décembre 1949.

Madame MALHOUITRE à SAINT MAUR DES FOSSES (Val de Marne) le 3 décembre 1949.

Mariés tous deux en lèrès noces, sous le régime de la communauté légale de biens, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de PARIS 14ème le 17 avril 1971 ; lequel régime matrimonial non modifié depuis lors.

6° - Monsieur Xavier Jean-Louis LEMERLE, Inspecteur technique, et Madame Danièle Denise Nicole MULARD, Technicien chimiste, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 7 rue Lavoisier.

De nationalité française et résidant habituellement en France.

P  
by rk  
JL

Nés, savoir :

Monsieur LEMERLE au PERREUX sur MARNE (Val de Marne) le 24 Juin 1957.

Madame LEMERLE à PANTIN (Seine Saint Denis) le 4 février 1961.

Mariés tous deux en lères noces, sous le régime de la communauté légale de biens, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de SAINT MAUR DES FOSSES (Val de Marne) le 25 avril 1981 ; lequel régime matrimonial non modifié depuis lors.

7° - Monsieur Jean-Marie Lucien BOUMATI, Militaire de carrière, et Madame Jacqueline Georgette RICHARD, secrétaire, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 84 rue Voltaire.

De nationalité française et résidant habituellement en France.

Monsieur BOUMATI à PERREGAUX (Algérie) le 30 août 1949.

Madame BOUMATI à PARIS 8ème, le 21 Juin 1951.

Mariés tous deux en lères noces, sous le régime de la communauté de biens aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me Pierre SEJOURNANT, notaire à PARIS le 26 août 1971, préalable à leur union célébrée à la mairie d'ANTONY (Hauts de Seine) le 30 août 1971 ; ledit régime matrimonial non modifié depuis lors.

8° - Monsieur MAROUSSIE Alain Louis Roger, agent R.A.T.P., et Madame GUILLOTON Pierrette Marie Antoinette, son épouse, agent de recouvrement, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 29 rue Voltaire.

De nationalité française et résidant habituellement en France.

Nés, savoir :

Monsieur MAROUSSIE à LUCON (Vendée) le 16 Octobre 1955.

Madame MAROUSSIE à LUCON (Vendée) le 21 mai 1957.

Mariés tous deux en premières noces, sous le régime de la communauté légale de biens, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de CHAMP SAINT PERE (Vendée) le 15 septembre 1979 ; lequel régime matrimonial n'a pas été modifié depuis lors.

9° - Monsieur Jean Jacques Marie SENECHAL, agent technique électronique, et Madame Michèle Jeanine DELAUAUD, secrétaire administrative, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU 27 rue Voltaire.

De nationalité française et résidant habituellement en France.

Nés, savoir :

Monsieur SENECHAL à CAMARET SUR MER (Finistère) le 17 février 1954.

Madame SENECHAL à SURESNES (Hauts de Seine) le 2 avril 1956.

d

h cd file

Mariés tous deux en premières noces, sous le régime de la communauté légale de biens, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de CAMARET SUR MER, le 4 septembre 1976 ; lequel régime matrimonial non modifié depuis lors.

10° - Monsieur Jacques Marcel COLIN, Cadre de Direction demeurant à LONGJUMEAU (Essonne) 13 rue Voltaire, divorcé en uniques noces de Madame Annick Josée Raymonde BENZ, suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de PARIS le 22 septembre 1981.

De nationalité française et résidant habituellement en France.

Né à PARIS 6ème, le 12 novembre 1934.

11° - Monsieur Mahadi BENCHABANE, électricien du bâtiment, et Madame Marie Thérèse Paulette Monique Andrée JOUBERT, aide-soignante, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 66 rue Voltaire.

Monsieur BENCHABANE, de nationalité algérienne.

Madame BENCHABANE, de nationalité française.

Ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

Monsieur BENCHABANE à BIRMANDREIS (Algérie) le 15 Novembre 1946.

Madame BENCHABANE à BONNEMAIN (Ille et Vilaine) le 7 Janvier 1949.

Mariés en premières noces, sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de PARIS 12ème, le 18 décembre 1971 ; lequel régime matrimonial n'a pas été modifié depuis lors.

12° - Monsieur PALLESCO Daniel Gérard, ingénieur, et Madame Anne-Marie, Marthe BOURDELEAU, professeur, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 3, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

Monsieur PALLESCO, à PARIS (3ème) le 24 février 1947.

Et Madame PALLESCO, à SAINT-GERMAIN-LÉS-CORBEIL (Essonne) le 10 août 1947.

Mariés en premières noces sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de SAINT-GERMAIN-LÉS-CORBEIL le 4 juillet 1981 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

P

h u su

13° - a) Monsieur Christian Pierre Emile TAN, électronicien, divorcé de Madame Joëlle GLEVAREC, demeurant à LONGJUMEAU, 16 rue Voltaire.

Né à PARIS 20ème, le 22 Novembre 1948.

b) Madame Maria MARTINS, couturière, séparée de fait depuis 1977, en instance de divorce de Monsieur Alvès VALENTE DA SILVA, demeurant à LONGJUMEAU 16 rue Voltaire.

Née à OVAR (District d'Aveira) Portugal, le 27 Octobre 1944.

Titulaire d'une carte de séjour de résident privilégié N° CJ 46868 délivrée le 10 août 1983 valable jusqu'au 8 Octobre 1992.

14° -

1° - Monsieur HAMARD Marcel Louis André. Chef de fabrication, demeurant à LONGJUMEAU, 2, rue Lavoisier.

Veuf en uniques noces de Madame Jeannine Henriette Lucienne BERTRAND.

De nationalité française et résidant habituellement en France.

Né à NANTERRE (Hauts de Seine) le 28 Juin 1931.

2° - Et Madame Renée Andrée AUDENAERT, sans profession, demeurant à LONGJUMEAU, 2, rue Lavoisier.

1, veuve en uniques noces de Monsieur Richard Ernest EGELS.

De nationalité française et résidant habituellement en France.

Née à ROUBAIX (Nord) le 12 décembre 1932.

A ce non présents, mais représentés par :

Monsieur Christian VINÇON, Clerc de notaire, demeurant à LONGJUMEAU 10 Place de Bretten.

En vertu des pouvoirs sous seings privés qu'ils lui ont donnés respectivement savoir :

- Monsieur et Madame BOURDEAU le 28 Janvier 1984.
- Monsieur et Madame BELLEGO le 7 décembre 1983.
- Monsieur et Madame GUERIN, le 28 Janvier 1984.
- Monsieur et Madame DA ROS, le 7 décembre 1983.
- Monsieur et Madame MALHOITRE, le 5 Janvier 1984.
- Monsieur et Madame LEMERLE, le 30 décembre 1983.
- Monsieur et Madame BOUMATI, le 7 Janvier 1984.
- Monsieur et Madame MAROUSSIE, le 6 Février 1984.
- Monsieur et Madame SENECHAL, le 9 février 1984.
- Monsieur COLIN, le 31 Janvier 1984.
- Monsieur et Madame BENCHABANE, le
- Monsieur et Madame PALLESCO, le 7 décembre 1983.
- Monsieur TAN et Madame MARTINS, le 2 Janvier 1984.
- Monsieur HAMARD et Madame AUDENAERT, le 30 Janvier 1984.

Lesquelles procurations sont demeurées jointes aux présentes et annexées après mention.

LEQUEL ès qualités, a déclaré au nom de ses mandants, avoir parfaite connaissance de l'Assemblée générale extraordinaire des associés de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LA CHEVAUCHEE tenue le 26 Février 1982, aux termes de laquelle il a été décidé de modifier les cahier des charges et règlement de copropriété ci-dessus.

Approuver ladite modification consistant au partage de la Société à l'attribution en toute propriété du jardin privatif compris dans chaque lot et non en une attribution en jouissance seulement ainsi qu'il était prévu initialement, de telle sorte que chaque lot fasse l'objet pour sa totalité d'une attribution en toute propriété.

Et reconnaître que par suite de cette modification, la désignation actuelle des lots dont chacun des co-lotis ci-dessus intervenants, est propriétaire, est bien celle figurant dans l'approbation partielle du partage de la Société Civile Immobilière LA CHEVAUCHEE établie suivant acte de l'Office notarial en date des 8, 9, 12, 13, 29 et 30 décembre 1983.

Par suite des interventions ci-dessus, il est ici constaté que l'ensemble des co-lotis a approuvé la modification du cahier des charges et du règlement de copropriété ci-dessus.

En conséquence, Monsieur Aimé RYCKENBUSCH, ès-qualités, constate que le projet de partage opéré par acte sus-énoncé et contenant notamment la désignation des biens attribués, telle qu'elle résulte de la modification du cahier des charges et règlement de copropriété, est devenu définitif.

Ladite modification étant elle-même définitive, les conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 315-3 du Code Civil ayant été remplies.

Le notaire associé soussigné a ensuite rappelé que dans le projet de partage du 23 Novembre 1983, il avait été indiqué le paragraphe suivant ci-après littéralement rapporté :

"L'approbation du présent projet d'attribution statutaire vaudra pouvoir :

"- aux liquidateurs de la SOCIETE, savoir :

"Messieurs SERGENT, KERVREIN PEIGNE et ESPINASSE, avec pouvoir d'agir ensemble ou séparément et de substituer, pour régulariser la cession de l'ensemble des parties communes à l'Association Syndicale, ou à la Commune de LONGJUMEAU, sous réserve de respecter les prescriptions du cahier des charges de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LA CHEVAUCHEE, concernant les

*by 2*      *uk*      *for*

"espaces ou biens cédés, et notamment la cession de la voirie à  
 "ladite commune, moyennant le prix d'un franc symbolique.  
 "- aux liquidateurs sus-nommés,  
 "- à Monsieur René VINCON, Principal Clerc de notaire,  
 "- Madame Anne-Marie ROUSSET, Clerc de notaire, épouse  
 "de Monsieur Gérard FOURTIER,  
 "- Et Monsieur Christian VINCON, Clerc de notaire,  
 "demeurant tous trois à LONGJUMEAU, 10 Place de Bretten,  
 "agissant ensemble ou séparément et avec faculté de substitution.  
 "dresser tous actes rectificatifs de l'état civil et de  
 "l'identité des Contributaires de l'origine et de la désignation  
 "de propriété qu'il serait éventuellement utile d'établir pour  
 "les besoins de la publicité foncière".

Monsieur Christian VINCON déclare au nom de tous ses mandants,  
 approuver les pouvoirs insérés dans le projet de partage,  
 et rapportés ci-dessus.

#### ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes et de leurs suites, les  
 parties font élection de domicile, savoir :

- La Société en liquidation, à son siège.
- Et les attributaires, dans les locaux à eux attribués.

#### PUBLICITE FONCIERE

Le présent acte sera publiée au deuxième bureau des  
 hypothèques de CORBEIL ESSONNES, en même temps que le projet  
 d'attributions statutaires et l'acte d'approbation amiable  
 sus-énoncé et sera soumis au droit fixe.

Il bénéficiera de l'exemption temporaire de la Taxe de  
 Publicité Foncière édictée par le décret du 30 avril 1955.

Pour la perception du salaire de Monsieur le Conservateur  
 du bureau des hypothèques, les biens immobiliers attribués  
 sont évalués, ainsi que les parties l'acceptent, à la somme  
 de savoir :

- Monsieur et Madame SIGWALT (lot 62) : DEUX CENT QUARANTE  
 MILLE CINQ CENTS FRANCS (240.500 F.).
- Monsieur et Madame HENRY (lot 83) : DEUX CENT QUARANTE  
 MILLE HUIT CENTS FRANCS (240.800 F.)
- Monsieur et Madame SINOQUET (lot 86) : TROIS CENT  
 TRENTE SEPT MILLE QUATRE CENTS FRANCS (337.400 F.)  
 (pour un lot)

*h 9 K ju*

- Monsieur et Madame GHENIN (lot 137) : TROIS CENT TRENTE SEPT MILLE HUIT CENTS FRANCS (337.800 F.).

F R A I S

Il est en outre convenu que les frais, droits et honoraires de l'ensemble relatifs au présent partage, et ceux qui en seront la suite ou la conséquence, seront supportés par les co-partageants, chacun au prorata du nombre de ses parts dans la Société dissoute, à l'exception de la quote-part des frais incombant aux propriétaires des lots ayant fait l'objet d'une attribution préalablement aux présent-es.

AFFIRMATION DE SINCERITE

Le notaire associé soussigné a donné lecture aux parties qui le reconnaissent, noms et ès-noms, des articles 678, 821, 1829, 1830, 1837, 1838, 1840 et 1840 bis du Code Général des Impôts, ainsi que de l'article 366 du Code Pénal.

Et les parties ès-noms, interpellées séparément affirment sous les peines édictées par l'article 8 de la loi du 18 avril 1919 (article 1837 du Code précité) que le partage est fait sans soulte.

Le notaire associé soussigné affirme de son côté qu'à sa connaissance le projet de partage sus-énoncé et son approbation résultant des présentes ne sont contredites par aucune contre-lettre contenant stipulation de soulte.

*Handwritten signature or initials*

DONT ACTE

Etabli sur ~~deux~~ <sup>deux</sup> pages  
 contenant ~~un~~ <sup>deux</sup> renvois ~~mi~~ <sup>mi</sup> barres  
 tirées dans les blancs, ~~mi~~ <sup>mi</sup> lignes entières  
 mots et chiffres rayés nuls.

La lecture du présent acte a été donnée aux parties  
 et les signatures de celles-ci ont été recueillies  
 par :

Mademoiselle Catherine MALLET, Clerc du notaire soussigné,

habilitée à cet effet et assermentée par acte déposé  
 aux minutes du notaire soussigné, le 5 SEPTEMBRE 1983  
 qui a signé avec les parties.

Fait et passé à LONGJUMEAU,

En l'Etude,

Les jour, mois et an sus-dits,

Et le notaire a signé le même jour.

3

représenté par Monsieur Renard Péque en vertu de la procuration qui lui a été donnée par les autres associés en date de la Chancery du 20 Novembre 1953. Demeurant avec ses parents à Longjumeau.

LE LIQUIDATEUR, préalablement à l'établissement du projet d'acte d'attribution statutaire faisant l'objet des présentes,

A déclaré que celui-ci a lieu entre les personnes ci-après nommées, seules associées de ladite Société,

Chacune d'elles propriétaire, en vertu d'un acte authentique dont la référence figure sous son nom au tableau des origines de propriété ci-après, d'un certain nombre de parts, dont le nombre et les numéros figurent en face de son nom sous les colonnes 2 et 3 du tableau d'attribution.

#### NOMS DES PARTIES

1°) Monsieur Louis TELLOLI, technicien, et Madame Renée DANDOIS, employée de mairie, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 83, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Monsieur TELLOLI étant d'origine italienne mais naturalisé français suivant décret numéro 16 141 de Monsieur le Président de la République en date du 19 novembre 1935.

Nés, savoir :

- Monsieur TELLOLI, à MAJANO (Italie) le 27 avril 1924,

- Et Madame TELLOLI, à L'HAY-LES-ROSES (Val-de-Marne) le 3 janvier 1927.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de L'HAY-LES-ROSES le 22 juillet 1950 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire.

2°) Monsieur Maurice Albert LAUNAY, mécanicien automobile, et Madame Sylvette Suzanne BUTET, secrétaire sténodactylographe, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 81, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur LAUNAY, à ETAMPES (Essonne) le 6 décembre 1948,

- Et Madame LAUNAY, à FONTEVRAUD-L'ABBAYE (Maine-et-Loire) le 2 décembre 1953.

Mariés en premières noces sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de

ell. H.P. Yf

d

gve

2

FONTEVRAUD-L'ABBAYE le 24 juin 1972 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

3°) Monsieur Marcel Claude RÉMY, chef d'entreprise, et Madame Gisèle Hélène ROSSIGNOL, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 79, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur REMY, à PARIS (14ème) le 18 novembre 1934,

- Et Madame REMY, à PARIS (18ème) le 29 juillet 1933.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de BAGNEUX (Hauts-de-Seine) le 27 juin 1959 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

4°) Monsieur Claude Maurice Joseph GRATET, agent de maîtrise d'assurances, et Madame Jeanine Paulette PÉRICAUD, agent de maîtrise d'assurances, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 77, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur GRATET, à BOURG-LA-REINE (Hauts-de-Seine) le 26 octobre 1934,

- Et Madame GRATET, à SAINT-PRIVE (Yonne) le 20 juin 1940.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de SEVRAN (Seine-Saint-Denis) le 3 juin 1961 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

5°) Monsieur René Eugène BONNOT, employé de banque, et Madame Angèle Françoise CABUIL, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 75, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur BONNOT, à PARIS (6ème) le 11 décembre 1931,

- Et Madame BONNOT, à L'ILE-SAINT-DENIS (Seine-Saint-Denis) le 16 septembre 1929.

Mariés en premières noces sans contrat

5

préalable à leur union célébrée à la mairie de SAINT-OUEN (Seine-Saint-Denis) le 13 novembre 1954 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

6°) Monsieur Maurice MONVILLE, agent technique électro-  
nicien, et Madame Yvette Thérèse RIVET, sans profession, son  
épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 73, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur rési-  
dence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur MONVILLE, à JUVISY-SUR-ORGE  
(Essonne) le 3 avril 1937,

- - Et Madame MONVILLE, à LUBERSAC (Corrèze)  
le 15 octobre 1939.

- Mariés en premières noces sans contrat  
préalable à leur union célébrée à la mairie de  
LUBERSAC le 24 avril 1962 ; lequel statut matrimonial  
n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou  
judiciaire depuis cette date.

7°) Monsieur Michel André MOSSOT, attaché commercial,  
et Madame Nicole Claudine Micheline LAMBERT, assistante mater-  
nelle, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 71, rue  
Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur rési-  
dence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur MOSSOT, à EPINAY-SUR-SEINE  
(Seine-Saint-Denis) le 19 novembre 1939,

- - Et Madame MOSSOT, à PRUNAY-CASSEREAU  
(Loir-et-Cher) le 4 novembre 1940.

- Mariés en premières noces sans contrat  
préalable à leur union célébrée à la mairie de PRUNAY-  
CASSEREAU le 3 septembre 1962 ; lequel statut matrimo-  
nial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel  
ou judiciaire depuis cette date.

8°) Monsieur Claude Marcel Roger CARON, fraiseur, et Mme  
~~Maria Thérèse, René Harelle~~ HAREN, secrétaire-greffier, son épouse,  
demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 69, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur rési-  
dence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur CARON, à CHIERRY (Aisne) le 1er  
mai 1938,

- - Et Madame CARON, à AGEN (Lot-et-Garonne) le

cel. H.P.

9

9

902

2 janvier 1943.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de BOURG-ET-COMIN (Aisne) le 15 juin 1963 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

9°) Monsieur Gilbert Célestin Joseph COMBES, imprimeur, et Madame Jeanne CASSARD, tricoteuse, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 67, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur COMBES, à ISSY-LES-MOULINEAUX (Hauts-de-Seine) le 9 mars 1937,

- - Et Madame COMBES, à PARIS (14ème) le 29 avril 1942.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie d'ARCUEIL (Val-de-Marne) le 5 mars 1960 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

10°) Monsieur Roland Kléber PLISSON, menuisier, et Madame Renée Solange LUPO, mécanicienne en confection, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 65, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur PLISSON, à ABILLY (Indre-et-Loire) le 1er février 1931,

- - Et Madame PLISSON, à PARIS (13ème) le 14 janvier 1933.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de CHOISY-LE-ROI (Val-de-Marne) le 10 décembre 1955 ; lequel régime matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

11°) Monsieur Jean-Pierre Léon Henri BLANCARD, ingénieur, et Madame Anne Marcelle Renée Henriette PYRÉ, aide-ménagère, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 63, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur BLANCARD, à ANGERS (Maine-et-Loire) le 26 octobre 1938,
- - Et Madame BLANCARD, à CHANZEAUX (Maine-et-Loire) le 10 novembre 1940.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de CHANZEAUX le 27 mai 1963 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

12°) Monsieur François Edouard Jean DUVAL, tourneur, et Madame Micheline Maria Marthe BURIER, sténo-dactylographe, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 61, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur DUVAL, à PARIS (14ème) le 27 juillet 1929,
- - Et Madame DUVAL, à PARIS (10ème) le 25 mars 1930.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie du quatorzième (14ème) arrondissement de PARIS le 7 octobre 1950 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

13°) Monsieur Jean Paul Armand DEBEDDE, chef de chantier, et Madame Liliane Jeannine SARTORARI, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 90, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur DEBEDDE, à PARIS (14ème) le 21 juillet 1935,
- - Et Madame DEBEDDE, à PARIS (15ème) le 8 novembre 1934.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de CLAMART (Hauts-de-Seine) le 23 mars 1957 ; lequel régime matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

14°) Monsieur Pierre André FAVRY, *cadre bureau d'études*, et Madame Monique Emilienne Bernadette Rose FORTIN, *sans profession, rue Lavoisier*, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 88,

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur FAVRY, à PARIS (14ème) le 31 mars 1936,

- - Et Madame FAVRY, à HERLEVILLE (Somme) le 21 avril 1938.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie d'AMIENS (Somme) le 5 septembre 1959 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

15°) Indivision GUERET

1) Monsieur Georges André Maurice GUERET, employé administratif, demeurant à LONGJUMEAU, 82, rue Lavoisier, veuf en premières noces de Madame Renée Antonine Adrienne VAUCEOIS et époux en secondes noces de Madame Liliane Simone Monique BONAFoux.

De nationalité française.

- Né à CHOISY-LE-ROI le 22 mars 1932.

*Marié avec Madame Bonafoux sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage célébré à la mairie de Longjumeau le 31 Août 1979, sans aucun filiation depuis cette date*

2) Madame Dominique Marie Yvonne GUERET, sans profession, épouse de Monsieur Jean Léonard Maurice LECORNEZ, avec lequel elle demeure à CAPPELLE-LA-GRANDE (Nord), 12, rue Mars.

De nationalité française.

- Née à CHOISY-LE-ROI le 21 juin 1956.

- Mariée en premières noces avec Monsieur LECORNEZ sous le régime de la communauté légale de bien à défaut de contrat de mariage préalable à son union célébrée à la mairie de CHOISY-LE-ROI le 25 janvier 1975 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

3) Madame Ghislaine Raymonde Mauricette GUERET, comptable, épouse de Monsieur André Joseph BAILO, avec lequel elle demeure à THIAIS (Val-de-Marne), 21, rue de l'Espérance.

De nationalité française.

- Née à CHOISY-LE-ROI le 2 août 1957.

- Mariée en premières noces avec Monsieur BAILO sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage préalable à son union célébrée à la mairie de GAN (Pyrénées-Atlantiques) le 25 avril 1980 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

cel. H.P.

9

4) Monsieur Thierry René Georges GUERET, plombier, demeurant à CHOISY-LE-ROI, 8 bis, rue Pasteur, célibataire majeur.

De nationalité française.

Né à CHOISY-LE-ROI le 23 mars 1961.

5) Et Monsieur Alain Marcel GUERET, fraiseur, demeurant à CHOISY-LE-ROI, 8 bis, rue Pasteur, célibataire majeur.

De nationalité française.

Né à CHOISY-LE-ROI le 3 mars 1963.

16°) Monsieur Lucien Gustave René RENARD, contremaître, et Madame Jeannine BARBARIN, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 80, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

-- Monsieur RENARD, à SAINT-DENIS-EN-VAL (Loiret) le 16 mai 1934,

-- Et Madame RENARD, à PARIS (6ème) le 26 mai 1933.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de LONGJUMEAU le 7 septembre 1957 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

17°) Monsieur Claude Emile COPY, agent technique, et Madame Simone Blanche AUCH, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 78, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

-- Monsieur COPY, à BACHANT (Nord) le 10 novembre 1929,

-- Et Madame COPY, à SAINT-PIERRE-DU-VAUVRAY (Eure) le 18 mai 1930.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie du premier (1er) arrondissement de PARIS le 24 février 1951 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

5

6

18°) Monsieur Manolo DIEZ, agent technique, et Madame ~~Josephine~~ MALATRAT, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 76, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur DIEZ, à DUGNY (Seine-Saint-Denis) le 9 mars 1924,

- - Et Madame DIEZ, à LUTHENAY-UXELOUP (Nièvre) le 11 février 1923.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de POUQUES-LES-EAUX (Nièvre) le 1er mars 1945 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

19°) Monsieur Jean-Ange FRANCHI, chef de centre, et Madame Marie PAPI, institutrice, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 57, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur FRANCHI, à ANTISANTI (Haute-Corse) le 1er janvier 1932,

- - Et Madame FRANCHI, à GHISONI (Haute-Corse) le 3 janvier 1930.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie du seizième (16ème) arrondissement le 7 juillet 1956 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

### 20°) Indivision MAULAVE

1 - Madame Irène Germaine PELLOUIN, agent dactylographe, demeurant à LONGJUMEAU, 55, rue Lavoisier, veuve en premières noces non remariée de Monsieur Henri Louis MAULAVE.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

- Née à BAIS (Mayenne) le 1er décembre 1937.

2 - Mademoiselle Fabienne Elisabeth Irène MAULAVE, secrétaire, demeurant à Paris (15) rue Falguère célibataire majeure.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

- Née à ANTONY (Hauts-des-Seine) le 22 août 1958.

3 - Mademoiselle Christine Gabrielle Françoise MAULAVE, ~~etudiante~~ demeurant à PARIS (13ème), 72, avenue de Choisy, célibataire majeure.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

- Née à ANTONY le 9 mars 1960.

11

4 - Monsieur Eric François MAULAVE, *ouffisant*,  
demeurant à *Longjumeau 55 rue Lavoisier*,  
célibataire majeur.

*Né à ANTONY le 5 Mars 1962.*

5 - Et Ingrid Irène Marie MAULAVE, écolière,  
Née à LONGJUMEAU le 4 mai 1972,  
Mineure, sous l'administration sous con-  
trôle judiciaire de sa mère, Madame Veuve MAULAVE née  
PELLOUIN, avec laquelle elle est domiciliée de droit.

21°) Monsieur Christian Frédéric Louis BAGOT, conseil  
en informatique, et Madame Colette Elise Simone FERRIERE, sans  
profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 72, rue  
Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur rési-  
dence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur BAGOT, à PARIS (16ème) le 18 jan-  
vier 1936,

- - Et Madame BAGOT, à PARIS (4ème) le 8  
novembre 1933.

- Mariés en premières noces sans contrat  
préalable à leur union célébrée à la mairie d'ANTONY  
(Hauts-de-Seine) le 9 mars 1962 ; lequel statut matri-  
monial n'a subi aucune modification d'ordre convention-  
nel ou judiciaire depuis cette date.

23°) Monsieur Pierre René MATHIS, agent technique élec-  
tronicien, et Madame Danielle Nicole PIQUAND, sans profession,  
son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 70, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur rési-  
dence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur MATHIS, à PARIS (14ème) le 14  
juillet 1925,

- - Et Madame MATHIS, à PARIS (6ème) le 7 juin  
1941.

- Mariés en premières noces sous le régime de  
la communauté de biens réduite aux acquêts, aux termes  
de leur contrat de mariage reçu par Maître ROBINEAU,  
notaire à PARIS, le 19 avril 1962, préalable à leur  
union célébrée à la mairie du dix-huitième (18ème)  
arrondissement de PARIS le 27 avril 1962 ; lequel  
régime matrimonial n'a subi aucune modification  
d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

24°) Monsieur Marcel Antonin MAGNAUD, directeur géné-  
ral, et Madame Liliane Andrée BORNAT, vendeuse, son épouse,  
demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 53, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur rési-  
dence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur MAGNAUD, à PARIS (14ème) le 19  
novembre 1929,

-- Et Madame BORNAT, à VIRY-CHATILLON (Essonne) le 22 décembre 1933.

-- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie du vingtième (20ème) arrondissement de PARIS le 4 octobre 1952 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

24°) Monsieur Pierre Clément ABED, ingénieur, et Madame Huguette Augustine Louise BEUGIN, *née polonoise*, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 51, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

-- Monsieur ABED, à PARIS (14ème) le 18 novembre 1927,

-- Et Madame ABED, à NIMES (Gard) le 16 août 1931.

-- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de CHOISY-LE-ROI (Val-de-Marne) le 26 avril 1952 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

25°) Indivision NIVERT

1 - Monsieur Jean René NIVERT, *agent à AIR-FRANCE* demeurant à LONGJUMEAU, 68, rue Lavoisier, veuf en premières noces, et non remarié de Madame Pierrette HARDOUIN.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

- Né à TOURS (Indre-et-Loire) le 1er décembre 1923.

2) Monsieur Claude Jean NIVERT, Agent à AIR FRANCE, demeurant à LONGJUMEAU ( Essonne ) 68, rue Lavoisier, célibataire.

De nationalité française.

- Né à SAINTE-MAURE de TOURAINE ( Indre et Loire ) le 20 Septembre 1954.

3) Monsieur Yves Pierre NIVERT, mécanicien, demeurant à SAINTE-GENEVIEVE DES BOIS ( Essonne ) C.R. N° 17 , Résidence Les Lutins, célibataire.

De nationalité française.

ee.//P.

BB

q

guc

13

13

Né à SAINTE-MAURE de TOURAINE ( Indre et Loire ) le  
11 Mai 1959.

26°) Monsieur Roger Léon Michel ESPINASSE, agent technique, et Madame Marie Thérèse CASTELLI, *avec Madame*  
son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 66, rue Lavoisier.  
De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur ESPINASSE, à HOUILLES (Yvelines)  
le 8 mai 1927,

- Et Madame ESPINASSE, à SAINT-MARCEL-  
PISTOISE (Italie) le 5 octobre 1925.

- Mariés en premières noces sans contrat  
préalable à leur union célébrée à la mairie de  
LACAPELLE-MARIVAL (Lot) le 28 octobre 1948 ; lequel  
statut matrimonial n'a subi aucune modification  
d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

28°) Monsieur René Raymond MASSOT, *avocat*  
et Madame Paulette Angèle DELAITRE, agent administratif, son  
épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 49, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur MASSOT, à PARIS (13ème) le 3  
juin 1923,

- Et Madame MASSOT, à MONTREUX-CHATEAU  
(territoire de Belfort) le 14 octobre 1925.

- Mariés en premières noces sans contrat  
préalable à leur union célébrée à la mairie du treizième  
(13ème) arrondissement de PARIS le 7 décembre  
1946 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification  
d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

29°) Monsieur Michel René Clément ARCELIN, attaché  
commercial, et Madame Madeleine Véronique PASTOR, sans profession,  
son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 47, rue  
Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur ARCELIN, à PARIS (13ème) le 22

cel. H.P.

*[Signature]*

9

*[Signature]*

février 1940,

- - Et Madame ARCELIN, à ORAN (Algérie) le 19 août 1939.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à ORAN le 28 avril 1940 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

29°) Monsieur Maurice Marcel BOULET, étalagiste entretien, et Madame Geneviève Simone Renée BERTHELOT, couturière, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 64, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés tous deux à PARIS (18ème), savoir :

- - Monsieur BOULET, le 16 septembre 1929,

- - Et Madame BOULET, le 19 octobre 1937.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie du dix-huitième (18ème) arrondissement de PARIS le 13 décembre 1958 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

30°) Monsieur André François CLOUP, agent de maîtrise,

et Madame Anne Marie THBAUT, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 62, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur CLOUP, à PARIS (14ème) le 9 septembre 1925,

- - Et Madame CLOUP, à BULLY-LES-MINES (Pas-de-Calais) le 5 mai 1925.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de BOULOGNE-BILLANCOURT (Hauts-de-Seine) le 14 février 1948 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

31°) Indivision VIGUIER

- Monsieur André Paul VIGUIER, ingénieur conseil, demeurant à LONGJUMEAU, 45, rue Lavoisier, divorcé en premières noces et non remarié de Madame Christa Maria HOCHE, suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de ~~Paris~~ *Paris* le ~~25 novembre 1950~~ *25 novembre 1950*

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

*Marié en secondes noces avec Madame Claude Berthe FAYNEL suite de séparation de biens par le Tribunal de Paris le 25 novembre 1950*

*ell.p.*

*9*

15

Né à PARIS (15ème) le 13 juin 1938.

- Et Madame Christa Maria HOCHE, chef de district, demeurant à PARAY-VIEILLE-POSTE (Essonne), 58, avenue Aristide Briand, divorcée en premières noces de Monsieur André Paul VIGUIER suivant jugement sus-énoncé.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

Née à KAISERSLAUTERN (Allemagne) le 4 avril 1939.

Observation est ici faite que Monsieur et Madame VIGUIER-HOCHE étaient, à l'origine, mariés en premières noces sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie du 15ème arrondissement de PARIS le 20 février 1960.

<sup>2</sup> ~~Aux termes d'un acte reçu par l'Office notarial, le 19 janvier 1979, Monsieur et Madame VIGUIER-HOCHE ont changé leur régime matrimonial pour adopter le régime de la séparation de biens sous condition suspensive de l'homologation par le Tribunal de Grande Instance d'EVRY-CORBELL. Ce changement de régime matrimonial n'a pas été homologué par ledit Tribunal.~~

3<sup>o</sup>) Monsieur Jacky Claude ECHARD, ingénieur, et Madame Christiane Léone LAMBERT, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 43, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur ECHARD, à MELUN (Seine-et-Marne) le 11 juillet 1928,

- - Et Madame ECHARD, à FALAISE (Ardennes) le 24 janvier 1929.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de BOULOGNE-BILLANCOURT (Hauts-de-Seine) le 19 juillet 1952 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

8

cel. H. P.

9

33°) Monsieur Gérard Claude TIRANT, ingénieur, et Madame Eliane Marie Henriette PERRAUD, infirmière, son épouse, demeurant ensemble à LONGNUMEAU, 41, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur TIRANT, à CHATEAUROUX (Indre) le 19 octobre 1946,

- - Et Madame TIRANT, à NEUBLANS (Jura) le 28 août 1947.

- Mariés en premières noces sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de LONS-LE-SAUNIER (Jura) le 20 avril 1974 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

34°) Monsieur Julien Roger Charlemagne BANBUCK, ingénieur, et Madame Marie Josèphe Stéphana POLLION, institutrice, son épouse, demeurant ensemble aux ABYMES (Guadeloupe) 76  
*Rendez-vous Henri Colant B.C. 10.*

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur BANBUCK, à SAINT-LOUIS (Guadeloupe) le 27 janvier 1931,

- - Et Madame BANBUCK, à GRAND-BOURG (Guadeloupe) le 15 août 1930.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie du treizième (13ème) arrondissement de PARIS le 5 octobre 1957 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

35°) Monsieur Michel Bernard Gabriel CATHELOTTE, retraité, et Madame Denise Yvonne D'AGOSTINO, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 60, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur CATHELOTTE, à BOIS-COLOMBES (Hauts-de-Seine) le 26 août 1928,

- - Et Madame CATHELOTTE, à MONTBRISON - *Saint Louis*  
*Le Puy -* (Loire) le 28 janvier 1925.

- Mariés en premières noces sans contrat

de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie du Septième (7ème) arrondissement de LYON (Rhône) le 6 septembre 1941 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

36°) Monsieur Claude BESLAY, employé de banque, demeurant à LONGJUMEAU, 58, rue Lavoisier, divorcé en premières noces de Madame Mireille Lucienne Françoise LANCELLE suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de CRETEIL (Val-de-Marne) le 17 novembre 1975, et époux en secondes noces de Madame Sylvie Janine JOSSET, demeurant comme ci-dessus.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France. *époux né à ANTONY, le 12 Décembre 1960 et l'épouse* Né à PARIS (4ème) le 13 janvier 1947.

Mariés avec Madame JOSSET sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage préalable à son union célébrée à la mairie de FRESNES (Val-de-Marne) le 7 avril 1979 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

37°) Monsieur Georges André FONTAINE, technicien, et Madame Anne-Marie Juliette Léontine DEVORSINE, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 56, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur FONTAINE, au BLANC-MESNIL (Seine-Saint-Denis) le 19 avril 1929,
- - Et Madame FONTAINE, à PARIS (17ème) le 25 novembre 1940.

Mariés en premières noces sans contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie du dix-septième (17ème) arrondissement de PARIS le 5 février 1966 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

### 38°) Indivision GOMY

- Monsieur Jean-Pierre Louis GOMY, *bourgeois, demeurant à saisi à Longjumeau, 54 rue Lavoisier.* divorcé en premières noces et non remarié de Madame Pierrette Léonie Lucienne CORNET suivant jugement rendu par la Quatrième Chambre du Tribunal de Grande Instance de NANTERRE (Hauts-de-Seine) le 15 janvier 1980.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

- Né à CROUTTES (Aisne) le 10 janvier 1943.

Madame Pierrette Léonie Lucienne CORNET, gardienne d'immeubles, demeurant à *Sceaux, 45 rue de Beaugency* divorcée en premières noces et non remariée de Monsieur Jean-Pierre Louis GOMY suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de NANTERRE le 15 janvier 1980.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

Née à SAACY-SUR-MARNE (Seine-et-Marne) le 31 janvier 1944.

Observation est ici faite que Monsieur et Madame GOMY-CORNET étaient, à l'origine, mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de SAACY-SUR-MARNE (Seine-et-Marne) le 8 août 1966 ; lequel statut matrimonial n'avait subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

#### 39°) Indivision BROCHARD

1°) M. BROCHARD Robert Valéry, agent de maîtrise, demeurant à LONGJUMEAU, 30, rue Pascal, veuf de Mme MORIZET Jeannine Marie.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

Né à LONGJUMEAU le 5 mars 1930.

Avec laquelle il était marié sous le régime de la communauté légale de biens, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de MORANGIS (Essonne) le 27 septembre 1952.

2°) M. BROCHARD Edmond Yannick, chaudronnier, demeurant à LONGJUMEAU, La Rocade, 18 B Bâtiment, époux de Madame TELLOLI Dominique.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

Né à CHAMPLAN (Essonne) le 6 septembre 1953.

Marié avec Mme TELLOLI sous le régime de la communauté légale de biens, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de LONGJUMEAU le 8 juin 1975.

3°) Mlle BROCHARD Béatrice, chauffeur-livreur, célibataire, demeurant à LONGJUMEAU, 30, rue Pascal.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

Née à ANTONY (Hauts-de-Seine) le 15 septembre 1962.

4°) M. BROCHARD Bruno, chaudronnier, actuellement sous les drapeaux, célibataire, demeurant à LONGJUMEAU, 30, rue Pascal.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

Né à ANTONY le 21 août 1964.

5°) M. BROCHARD Donatien, étudiant, demeurant à LONGJUMEAU, 30, rue Pascal.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

Né à PALAISEAU (Essonne) le 19 mars 1966.

Mineur, sous l'administration légale sous contrôle judiciaire de son père, M. Robert BROCHARD.

40°) Monsieur Pierre Régis LIOTARD, chef d'équipe, et Madame Paulette Françoise LABAT, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 52, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur LIOTARD, à SAINT-JULIEN-DU-PINET (Haute-Loire) le 31 mai 1928,

- - Et Madame LIOTARD, à LANNEMEZAN (Hautes-Pyrénées) le 10 juin 1929.

- Mariés en premières noces sans contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie d'AUBERVILLIERS (Seine-Saint-Denis) le 21 octobre 1950 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

41°) Monsieur Gilbert Jules Constant Joseph PAILLARD, mécanicien, et Madame Nicole Simone Augustine Joséphine MADIOT, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 50, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur PAILLARD, à COSSE-LE-VIVIEN (Mayenne) le 2 novembre 1938,

- - Et Madame PAILLARD, à POMMERIEUX (Mayenne) le 14 décembre 1938.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de COSSE-LE-VIVIEN le 12 juillet 1962 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

42°) Monsieur ~~Serge Guy Fournier~~ BEAURAIN, agent de maîtrise, et Madame Camille Louise Emélie GILLON, dactylographe, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 38, rue Pascal.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur BEAURAIN, à PARIS (13ème) le 6 mai 1931,

- - Et Madame à BOULOGNE-SUR-MER (Pas-de-Calais) le 18 février 1934.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de CHOISY-LE-ROI (Val-de-Marne) le 5 septembre 1955 ; lequel

statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

41°) Monsieur Roger Roland WARTNER, cadre administratif, et Madame Marie-Claude ORE, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 36, rue Pascal.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur WARTNER, à PARIS (14ème) le 26 juin 1939,

- Et Madame WARTNER, à ANGERS (Maine-et-Loire) le 24 mars 1939.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie d'ANGERS le 27 juin 1964 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

42°) Madame Berthe JACOTIN, retraitée, épouse de Monsieur Georges Charles MOULINS, avec lequel elle demeure à LONGJUMEAU, 34, rue Pascal.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

- Née à MOUSSY (Marne) le 12 mai 1920.

Mariée en secondes noces avec Monsieur MOULINS, étant divorcée en premières noces de Monsieur Léon RENARD, à la mairie du onzième (11ème) arrondissement de PARIS le 4 janvier 1947, savoir :

- à l'origine, sans contrat préalable à son union ;

- depuis, sous le régime de la séparation de biens ainsi qu'il résulte d'un acte aux minutes de l'Office notarial en date du 21 décembre 1967, homologué par le Tribunal de Grande Instance d'EVRY le 29 septembre 1980 (décision du 11 juillet 1979).

9

43°) Monsieur Bernard Georges Lucien SCHRAM, technico-commercial, et Madame Marie-Louise Marguerite ROUGE, préparatrice, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 32, rue Pascal.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés tous deux à AIX-EN-OTHE (Aube),

savoir :

- Monsieur SCHRAM, le 2 janvier 1930,

- - Et Madame SCHRAM, le 14 avril 1933.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie d'AIX-EN-OTHE le 5 décembre 1953 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

~~M 44°) Monsieur Robert Valéry BROCHARD, agent de maîtrise, et Madame Jeannine Marie MORIZET, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 30, rue Pascal.~~

~~De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.~~

~~Nés, savoir :~~

~~- Monsieur BROCHARD, à LONGJUMEAU le 5 mars 1930,~~

~~- Et Madame BROCHARD, à MORANGIS (Essonne) le 8 juillet 1933.~~

~~- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de MORANGIS le 27 septembre 1952 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire.~~

45°) Monsieur Gérard ATTALI BEN-MAYER, électricien, et Madame Khemissa Michèle GALLULA, <sup>peut être</sup> son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 28, rue Pascal.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur ATTALI BEN-MAYER, à CONSTANTINE (Algérie) le 12 mars 1944,

- Et Madame ATTALI BEN-MAYER, à TUNIS (Tunisie) le 14 avril 1944.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie du dixième (10ème) arrondissement de PARIS le 1er mars 1967 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

47°) Monsieur Joël Kleber Martial Henri RIVIERE, dessinateur, et Madame Arlette LEMAITRE, correspondancièrè, son épouse, demeurant ensemble à Balizy commune de LONGJUMEAU, 24, rue Pascal.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur RIVIERE, à PARIS (15ème) le 24 juin 1946,

- - Et Madame RIVIERE, à LONGJUMEAU (Essonne) le 28 septembre 1951.

- Mariés en premières noces sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de CHAMPLAN (Essonne), le 24 octobre 1970 ; lequel régime matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

47°) Monsieur Michel Albert VIEL, projeteur principal chef de groupe, et Madame Mireille Fernande ROBIN, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Balizy commune de LONGJUMEAU, 22, rue Pascal.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés tous deux à PARIS (15ème), savoir :

-- Monsieur VIEL, le 17 octobre 1940,

-- Et Madame VIEL, le 29 janvier 1941.

- Mariés en premières noces sous le régime de *la communauté réduite aux acquêts* aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître ESTIENNE, notaire à ASNIERES-----

le 27 mai 1966, préalable à leur union célébrée à la mairie d'ASNIERES (Hauts-de-Seine) le 2 juin 1966 ; lequel régime matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

48°) Monsieur Jean-Pierre Bernard RICAUD, agent technique, et Madame Nicole Yvette Thérèse GUEZET, serveuse, son épouse, demeurant ensemble à Balizy commune de LONGJUMEAU, 20, rue Pascal.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur RICAUD, à GALAN (Haute-Pyrénées) le 8 février 1952,

- - Et Madame RICAUD, à VIRE (Calvados) le 14 août 1948.

- Mariés en premières noces ~~sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage~~ préalable à leur union célébrée à la mairie de LONGJUMEAU le 23 juillet 1977 ; lequel statut *après avoir fait précéder leur union d'un contrat de mariage reçu par Maître Jean Pierre Hureau, Notaire des lieux le 13 juillet 1977, contenant rétablissement de biens et meubles. Ce contrat*

matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

50°) Monsieur Roger Robert LEVAN, employé géomètre, et Madame Raymonde Maria Rosa DUBOIS, cuisinière, son épouse, demeurant ensemble à Balizy commune de LONGJUMEAU, 18, rue Pascal.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur LEVAN, à TRITH-SAINT-LEGER (Nord) le 3 août 1928,
- - Et Madame LEVAN, à SOLESMES (Nord) le 7 août 1932.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de SOLESMES le 5 mai 1951 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

51°) Monsieur Henri Paul Albert GROUSSELLE, agent administratif, et Madame Christiane TALLUT, professeur de couture, son épouse, demeurant ensemble à Balizy commune de LONGJUMEAU, 16, rue Pascal.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur GROUSSELLE, à PARIS (14<sup>ème</sup>) le 26 novembre 1928, *9 janvier 1930*
- - Et Madame GROUSSELLE, à PARIS (14<sup>ème</sup>) le 9 janvier 1930. *26 novembre 1928*

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie du quinzième (15<sup>ème</sup>) arrondissement de PARIS le 17 mars 1951 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

52°) Monsieur Marcel Albert TOUR, agent d'assurances, et Madame Huguette Roselyne ~~Yvette~~ ROBLES, secrétaire de direction, son épouse, demeurant ensemble à Balizy commune de LONGJUMEAU, 14, rue Pascal.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur TOUR, à BENI MERED, ALGER (Algérie) le 24 décembre 1923,

-- Et Madame TOUR, à L'ALMA (Algérie) le 21 octobre 1934.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée au Consulat Général de France à ALGER (Algérie) le 19 février 1966 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

52°) M. Roland Gabriel Maurice FOURCADE, agent de maîtrise de fabrication, et Madame Louise Marie Marthe ARNAUD, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Balizy commune de LONGJUMEAU, 12, rue Pascal.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

- Nés tous deux à CAZOULS-LES-BEZIERS (Hérault), savoir :

- Monsieur FOURCADE, le 11 mai 1931,
- Et Madame FOURCADE, le 15 juin 1936.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de CAZOULS-LES-BEZIERS le 28 juillet 1955 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

53°) Monsieur René Maurice CHEVALLIER, agent de maîtrise, et Madame Jacqueline Raymonde LEPIOUFLE, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Balizy commune de LONGJUMEAU, 10, rue Pascal.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur CHEVALLIER, à PALAISEAU (Essonne) le 20 novembre 1930,
- Et Madame CHEVALLIER, à ORSAY (Essonne) le 3 février 1930.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie d'ORLY (Val-de-Marne) le 13 octobre 1962 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

54°) Monsieur GUY Gabriel SIGWALT, menuisier, et Madame Monique Simone Solange DENIAU, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Balizy commune de LONGJUMEAU, 8, rue Pascal.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

M.H.P.

Nés, savoir :

- - Monsieur SIGWALT, à PARIS (15ème) le 15 avril 1933,

- - Et Madame SIGWALT, à FONTAINE-RAOUL (Loir-et-Cher) le 5 avril 1937.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de LA CHAPELLE-VICOMTESSE (Loir-et-Cher) le 7 septembre 1957 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

56°) Monsieur Giuseppe VECCHIO, maçon, et Madame Antonietta DE LUCA, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Balizy commune de LONGJUMEAU, 6, rue Pascal.

De nationalité italienne, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés tous deux à LAURINO (Italie), savoir :

- - Monsieur VECCHIO, le 28 août 1931,

- - Et Madame VECCHIO, le 4 août 1932.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à LAURINO le 10 février 1955 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

Titulaires, savoir :

- Monsieur VECCHIO, d'une carte de séjour numéro 4460 délivrée par la Préfecture de l'Essonne le 2 juin 1975, valable jusqu'au 6 avril 1985, indiquant comme date d'entrée en France le

- Et Madame VECCHIO, d'une carte de séjour de ressortissant d'un état membre de la Communauté Economique Européenne numéro 2 136 délivrée par la Préfecture de l'Essonne le 16 juin 1982, valable jusqu'au 19 février 1992, indiquant comme date d'entrée en France le 3 septembre 1967.

57°) Monsieur Bernard Marcel Armand BOURRÉE, agent au Commissariat à l'Energie Atomique, et Madame Marie Emilienne BUTTAZZONI, chef de salle restaurant, son épouse, demeurant ensemble à Balizy commune de LONGJUMEAU, 4, rue Pascal.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés savoir :

- - Monsieur BOURREE, à PARIS (15ème) le 13 mars 1931,

ell. / P.

BP

9

Foe

— Et Madame BOURREE, à SAN DANIELE DEL FRIULI (Italie) le 8 août 1931.

— Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de VANVES (Hauts-de-Seine) le 30 mars 1957 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

Observation est ici faite que Madame BOURREE est d'origine italienne, naturalisée française suivant décret numéro 17514 X 49 75 en date du 11 Novembre 1949  
dossier n° 17514 49.

58°) Monsieur Feliks CAH, peintre en bâtiment, et Madame Paulette Suzanne GUEDE, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Balizy commune de LONGJUMEAU, 2, rue Pascal.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

— Monsieur CAH, à KOSTABONA (Yougoslavie) le 24 septembre 1935,

— Et Madame CAH, au MANS (Sarthe) le 9 août 1933.

— Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie du vingtième (20ème) arrondissement de PARIS le 17 juin 1967 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

Observation est ici faite que Monsieur CAH est d'origine yougoslave, naturalisé français suivant décret numéro 2707 X 70, DT 23, 70 10 359, en date du 12 juin 1970.

59°) Monsieur Maurice Louis KERVREN-PEIGNE, comptable, et Madame Noëlle Colette Marie ROUSSET, employée communale, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 37, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

— Monsieur KERVREN-PEIGNE, à PARIS (20ème) le 3 mars 1934,

— Et Madame KERVREN-PEIGNE, à CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE (Val-de-Marne) le 1er septembre 1933.

— Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de METZ-LE-COMTE (Nièvre) le 9 octobre 1965 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

60°) Monsieur Jacques Gustave LERAY, agent de maîtrise, demeurant à LONGJUMEAU, 35, rue Lavoisier, divorcé en premières noces et non remarié de Madame Nadia Claire Léone Alfred DURAND, suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de PARIS en date du 26 juin 1980.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

- Né à MENAT (Puy-de-Dôme) le 10 octobre 1941.

64°) Monsieur Marcel Albert Ernest MOULIN, chef d'équipe, et Madame Arlette Marthe Joséphine MANHEUL, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 33, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur MOULIN, à PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN (Calvados) le 2 juillet 1922,

- - Et Madame MOULIN, à CAEN (Calvados) le 2 avril 1922.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie du dix-neuvième (19ème) arrondissement de PARIS le 27 avril 1946 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

62°) Monsieur Jean-Claude Gabriel LERAY, magasinier, et Madame Dominique Micheline GALITO, agent technique de bureau, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 31, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur LERAY, à PARIS (20ème) le 18 février 1949,

- - Et Madame LERAY, à PARIS (14ème) le 24 mars 1949.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de SARCELLES (Val-d'Oise) le 26 décembre 1970 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

62°) Monsieur Serge Emile LE BRUN, vendeur, et Madame Marie Rose Georgette QUERCY, employée de bureau, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 29, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

cel. H.P.

JP

d

FK

26

Nés, savoir :

- Monsieur LE BRUN, à JUVISY-SUR-ORGE (Essonne) le 1er juin 1937,
- Et Madame LE BRUN, à ATHIS-MONS (Essonne) le 10 avril 1939.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de DRAVEIL (Essonne) le 21 janvier 1961 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire.

64°) Monsieur Francis Henri LELEU, fonctionnaire, et Madame Maryse Yvette Odette HAMARD, secrétaire-greffier, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 27, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur LELEU, à AUVILLERS-LES-FORGES (Ardennes) le 8 mai 1946,
- Et Madame LELEU, à MONTARGIS (Loiret) le 25 août 1951.

- Mariés tous deux en secondes noces sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de LONGJUMEAU le 13 décembre 1980 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

Observation est ici faite :

- que Monsieur LELEU est divorcé en premières noces de Madame Marie Lyne Irène LECLERT ;
- et que Madame LELEU est divorcée en premières noces de Monsieur Daniel Louis BONNET.

65°) Monsieur Paul ROUTIER, peintre en bâtiment, et Madame Monique Louise GAUTHIER, monteuse câblage, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 25, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur ROUTIER, à AMIENS (Somme) le 28 août 1935,
- Et Madame ROUTIER, à REVEL (Haute-Garonne) le 28 juillet 1940.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de LIVRY-GARGAN (Seine-Saint-Denis) le 13 décembre 1958 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

ell. H.P.

9

cette date.

71°) Monsieur Paul Pierre Joseph Marie LE DEAN, chauffeur-livreur, et Madame Huguette Marie Jeanne Juliette RIPOCHE, surveillante de cantine, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 40, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur LE DEAN, à SERENT (Morbihan) le 2 mars 1938,

- - Et Madame LE DEAN, à VERTOU (Loire-Atlantique) le 18 septembre 1943.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie du dix-neuvième (19ème) arrondissement de PARIS le 23 octobre 1964 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

72°) Monsieur Philippe ROBERT, agent de sécurité, demeurant à LONGJUMEAU, 38, rue Lavoisier, ~~divorcé en premières noces et Madame Manolita CARPIO, sans modification son épouse, demeurant avec lui.~~

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France. Nés, savoir :

~~le mari~~ Né à LA ROCHELLE (Charente-Maritime) le 20 février 1943. et l'épouse née à JONZAS le 23 septembre 1944

Mariés tous deux en premières noces à la Mairie de MERCUES (Lot) le 21 octobre 1964. sans contrat - sans modification depuis.

10

11

73°) Monsieur Maurice Jean BRETEIL, agent hospitalier, et Madame Georgette Paule Raymonde LOUBIAT, agent E.D.F., son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 36, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur BRETEIL, à LADOUZE (Dordogne) le 5 novembre 1937,

- - Et Madame BRETEIL, à PERIGUEUX (Dordogne) le 21 mars 1939.

ell. H.P.

9

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de PERIGUEUX le 21 décembre 1959 ; lequel régime matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

74°) Monsieur Roger Paul BOUDARD, agent technique, et Madame Monique Yvonne Marguerite LE SOUDER, conditionneuse, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 34, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur BOUDARD, à BEAUMONT-DU-GATINAIS (Seine-et-Marne) le 15 août 1933,

- - Et Madame BOUDARD, à MANTES-LA-JOLIE (Yvelines) le 17 décembre 1933.

Mariés, Monsieur BOUDARD en premières noces et Madame BOUDARD, en secondes noces, sous le régime de *la séparation de biens pure et simple* aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître *Reni Maltheu* notaire associé sus-nommé, le 9 juillet 1965, préalable à leur union célébrée à la mairie de MORANGIS (Essonne) le 24 juillet 1965 ; lequel régime matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

Observation est ici faite que Madame BOUDARD née LE SOUDER est veuve en premières noces de Monsieur Lucien Pierre SPINNER.

75°) Monsieur Charles HENRY, aide-chimiste, et Madame Irène Nelly Eugénie KUENHEN, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 32, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur HENRY, à PARIS (13ème) le 3 août 1927,

- - Et Madame HENRY, à CHOISY-LE-ROI (Val-de-Marne) le 19 août 1927.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de CHOISY-LE-ROI le 31 décembre 1949 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

76°) Monsieur Roger Eugène BETHUNE, inspecteur principal, et Madame Irénée Rose KRAUZS, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 30, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur BETHUNE, au BLANC-MESNIL (Seine-Saint-Denis) le 3 novembre 1928,

- - Et Madame BETHUNE, à VARENNES-VAUZELLES (Nièvre) le 4 octobre 1930.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de DRANCY (Seine-Saint-Denis) le 26 décembre 1952 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

78°) Monsieur Sydney BAROGHEL, principal de Collège d'Enseignement Secondaire, et Madame Edmée Esther BENICHOU, Maître Auxiliaire, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 15, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés tous deux à ORAN (Algérie), savoir :

- - Monsieur BAROGHEL, le 3 octobre 1934,

- - Et Madame BAROGHEL, le 6 mai 1933.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à ORAN le 31 octobre 1957 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

79°) Monsieur Jean Maxime Louis SERGENT, chef de fabrication, et Madame Antoinette ZATTARA, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 13, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur SERGENT, à AUTRUY-SUR-JUINE (Loiret) le 19 juillet 1927,

- - Et Madame SERGENT, à LUCCIANA (Corse) le 13 novembre 1928.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de LONGJUMEAU le 27 juillet 1957 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

80°) Monsieur Henri Pierre MASSON, ingénieur, et Madame Josette CHEVALLEY, employée de bureau, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 11, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur MASSON, à PARIS (14ème) le 28 juillet 1934,

- - Et Madame MASSON, à PARIS (18ème) le 7 septembre 1939.

- Mariés en premières noces sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître SAINTVILLE, notaire à AUBERVILLIERS (Seine-Saint-Denis), le 4 décembre 1958, préalable à leur union célébrée à la mairie d'AUBERVILLIERS le 13 décembre 1958 ; lequel régime matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

81°) Monsieur Jean Gustave YNARD, inspecteur à Air-France, et Madame Marie Joséphine METAYER, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 28, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur YNARD, au MANS (Sarthe) le 21 janvier 1926,

- - Et Madame YNARD, à LA CHABANNE (Allier) le 12 juin 1925.

- Mariés en premières noces sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie du MANS (Sarthe) le ~~13 Avril~~ 1928 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

12

13

81°) Monsieur Claude Alfred VANSTEENKISTE, électromécanicien, demeurant à LONGJUMEAU, 26, rue Lavoisier, divorcé en premières noces et non remarié de Madame Monique Denise APPERT.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

- Né à LENS (Pas-de-Calais) le 8 mai 1928.

82°) Monsieur Akli MEZGHICHE, plâtrier, et Madame Drifa MOULAI, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à

LONGJUMEAU, 24, rue Lavoisier.

De nationalité algérienne, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés tous deux à FENAIA (Algérie), savoir :

- Monsieur MEZGHICHE, au mois de mars 1926,
- Et Madame MEZGHICHE, le 14 janvier 1929.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à SIDI AICH (Algérie) le 7 février 1944 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

Titulaires, savoir :

- Monsieur MEZGHICHE, d'un certificat de résidence de ressortissant algérien numéro ~~4325267 C~~ délivré par la Préfecture de l'Essonne le 11 novembre 1982 valable jusqu'au 10 février 1984 ; n° 0000 352223.

- Et Madame MEZGHICHE, d'un certificat de résidence de ressortissant algérien numéro ~~4325268 D~~ délivré par la même Préfecture le 11 novembre 1982 valable jusqu'au 10 février 1984, n° 0000 352224.

84°) Monsieur Marcel MARTINEZ, mécanicien, et Madame Olinde Jeanne ROUVIERE, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 18, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur MARTINEZ, aux ABDELLYS commune de PONT-DE-L'ISSER, ORAN (Algérie) le 28 novembre 1927,

- Et Madame MARTINEZ, à OUILIS commune de CASSAIGNE, ORAN (Algérie) le 6 janvier 1933.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à MEKNES (Maroc) le 20 janvier 1951 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

85°) Monsieur Michel Alfred Jean-Baptiste GUDIN, directeur financier, et Madame Danielle CLAIR, sans profession son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 9, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur GUDIN, à ORSAY (Essonne) le 20 janvier 1938,

- Et Madame GUDIN, à PARIS (14ème) le 25 août 1938.

Mariés en premières noces sans contrat

préalable à leur union célébrée à la mairie d'ORSAY le 8 octobre 1960 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

85°) Monsieur Gérard HAREAU, technicien-atelier, et Madame Christiane Annie Josette AUDRAS, physiologiste, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 5, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur HAREAU, à PARIS (14ème) le 20 mars 1944,

- Et Madame HAREAU, à MONTLUÇON (Allier) le 22 avril 1945.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie d'IVRY-SUR-SEINE (Val-de-Marne) le 13 avril 1968 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

86°) Monsieur Raymond LOPEZ, employé de service technique, et Madame Augustine LOPEZ, employée administrative, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 3, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur LOPEZ, à LAVELANET (Ariège) le 16 mai 1932,

- Et Madame LOPEZ, à LAROQUE-D'OLMES (Ariège) le 9 février 1934.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de LAROQUE-D'OLMES le 30 avril 1955 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

87°) Monsieur Michel Etienne DUFFAU, employé S.N.C.F., et Madame Nicole Gilberte Marie BEAUVALLET, *avec ses parents* son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 92, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

14

15

ell. H. P.



9



Nés, savoir :

- Monsieur DUFFAU, à LACEPEDE (Lot-et-Garonne) le 16 février 1936,
- Et Madame DUFFAU, à JUVISY-SUR-ORGE (Essonne) le 2 décembre 1943.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie d'ATHIS-MONS (Essonne) le 9 mars 1963 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

89°) Monsieur Guy Bernard BIDAULT, cadre administratif, et Madame Lucienne Charlotte ROUSSEAU, agent administratif, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 90, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés tous deux à ORLEANS (Loiret), savoir :

- Monsieur BIDAULT, le 30 décembre 1925,
- Et Madame BIDAULT, le 5 novembre 1928.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie d'ETAMPES (Essonne) le 6 avril 1948 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

90°) Monsieur Martial Alix MAILLET, emballeur industriel et Madame Arlette Marguerite BLANLUET, emballeuse conditionneuse, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 88, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur MAILLET, à CATENAY (Seine-et-Marne) le 7 juin 1934,
- Et Madame MAILLET, à FRESNES (Val-de-Marne) le 12 octobre 1933.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de CATENAY le 20 septembre 1958 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

91°) Monsieur Roger Joseph LUCAS, chef d'équipe, et Madame Geneviève Janine Paulette HARDY, employée de bureau, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 86, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur LUCAS, à LE FAOUE (Morbihan) le 31 octobre 1934,

- Et Madame LUCAS, à MENIL-DE-BRIOUZE (Orne) le 20 mai 1939.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de PRIZIAC (Morbihan) le 19 août 1961 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

91°) Indivision GALLACIER

1 - Madame Jeannine Berthe Elise Jessey ROUGET, agent comptable, demeurant à LONGJUMEAU, 82, rue Voltaire, veuve en premières noces et non remariée de Monsieur Charles Jean GALLACIER.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

Née à PARIS (14ème) le 2 mai 1933.

2 - Mlle Dominique Odette Hélène Jeanne GALLACIER, infirmière, demeurant à MASSY, 30 rue de la Ceinture, épouse de Monsieur *JOSEPHIN Bruno, avoué*, célibataire majeur.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

Née à VILLEJUIF (Val-de-Marne) le 28 juin 1958, *mariage Monsieur JOSEPHIN avec contrat le 12 mai de Longjumeau le 26 Février 1983.*

3 - Monsieur Patrick Lucien Charles Arthur GALLACIER, étudiant, demeurant à LONGJUMEAU, 82, rue Voltaire, célibataire majeur.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

Né à VILLEJUIF le 15 avril 1960.

4 - Et Pascal Charles Jean GALLACIER, écolier,

Né à LONGJUMEAU le 13 janvier 1969,

Mineur, sous l'administration légale sous contrôle judiciaire de sa mère, Madame GALLACIER née ROUGET, avec laquelle il est domicilié de droit.

92°) Monsieur Paul Joseph LE CAROFF, chef de vente, et Madame Marie Claire BOUDOUIN, opératrice, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 80, rue Voltaire.

- De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

cl. 11. p.

Nés, savoir :

- Monsieur LE CAROFF, à PAULE (Côtes-du-Nord) le 29 décembre 1937,
- Et Madame LE CAROFF, à PLEVIN (Côtes-du-Nord) le 27 juillet 1938.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de PLEVIN le 10 janvier 1962 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

93°) Monsieur Christian Maurice LATRUFFE, employé de banque, et Madame Martine Raymonde JOSSET, professeur, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 78, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur LATRUFFE, à PARIS (14ème) le 12 janvier 1956,
- Et Madame LATRUFFE, à MONTREUIL-SOUS-BOIS (Seine-Saint-Denis) le 10 juin 1954.

Mariés en premières noces sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de FRESNES (Val-de-Marne) le 2 juillet 1977 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

94°) Monsieur Lucien Georges LALE, employé de Préfecture, et Madame Violette BIANCHI, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 76, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur LALE, à PARIS (12ème) le 5 juillet 1926,
- Et Madame LALE, à PARIS (20ème) le 6 décembre 1928.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie du vingt-tième (20ème) arrondissement de PARIS le 20 décembre 1947 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

95°) Indivision AYE

1 - Monsieur Georges Simon Emile AYE, metteur au point,

38

demeurant à LONGJUMEAU, 74, rue Voltaire, veuf en premières noces et non remarié de Madame Gisèle Paulette LHUILLIER.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

Né à DAMMARIE (Eure-et-Loir) le 29 juin 1927.

2 - Monsieur Gilles Georges AYE, magasinier, demeurant à EPINAY-SUR-ORGE (Essonne), rue du Mauregard, époux de Madame Catherine DUCOURTIOUX.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

Né à DUGNY (Seine-Saint-Denis) le 18 décembre 1956.

Marié en premières noces avec Madame DUCOURTIOUX sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage préalable à son union célébrée à la mairie de LONGJUMEAU le 17 septembre 1977 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

3 - Monsieur Guy Claude AYE, ajusteur, demeurant à LONGJUMEAU, 74, rue Voltaire, célibataire majeur.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

Né à DUGNY le 5 octobre 1961.

4 - Et Mademoiselle Géraldine Yolande AYE, *marier avec son mari*, demeurant à LONGJUMEAU, 74, rue Voltaire, célibataire majeure.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

Née à DRAVEIL (Essonne) le 21 janvier 1964.

94°) M. André Marcel BAUER, imprimeur, et Madame Josiane Francine DEROUAULT, aide-ménagère, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 72, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur BAUER, à PARIS (14ème) le 2 novembre 1936,

- Et Madame BAUER, au LUDE (Sarthe) le 14 avril 1943.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie du dix-septième (17ème) arrondissement de PARIS le 18 février 1961 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune

ell. p. a.

a

59

modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

98°) Monsieur André Jules CORNILLE, ajusteur, et Madame Georgette ACKER, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 70, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés tous deux à HAGUENAU (Bas-Rhin),

savoir :

- Monsieur CORNILLE, le 20 août 1926,
- Et Madame CORNILLE, le 1er février 1928.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie du septième (7ème) arrondissement de PARIS le 18 juillet 1953 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

99°) Monsieur Michel Henri Gabriel ROY, agent technique, et Madame Françoise Jacqueline Odette FERRY, employée de banque, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 68, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur ROY, à TROYES (Aube) le 4 décembre 1942,
- Et Madame ROY, à PARIS (14ème) le 24 avril 1944.

Mariés, Monsieur ROY en premières et Madame ROY née FERRY en secondes noces, sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie du quatorzième (14ème) arrondissement de PARIS le 29 janvier 1974 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

Observation est ici faite que Madame ROY née FERRY est divorcée en premières noces de Monsieur Robert Roger Alexis JUSTINE.

100°) Monsieur Georges Mardochée LELLOUCHE, commerçant, et Madame Micheline GROUT, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 35, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur LELLOUCHE, à CONSTANTINE (Algérie) le 8 septembre 1939,
- Et Madame LELLOUCHE, au Village du Hâvre commune de QUINEVILLE (Manche) le 10 juin 1946. 1343

ell. H.P.

BP

9

avec

Mariés en premières nocés sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie d'ANTONY (Hauts-de-Seine) le 27 juillet 1963 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

104°) Monsieur Joël Henri Maurice METAIREAU, employé, et Madame Josiane Germaine Marie Marthe DELEVAL, aide-puéricultrice, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 33, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur METAIREAU, à VILLEMORISSON-SUR-ORGE (Essonne) le 30 septembre 1949,
- Et Madame METAIREAU, à PONTOISE (Val-d'Oise) le 4 avril 1950.

Mariés en premières nocés sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie d'EPINAY-SUR-ORGE (Essonne) le 30 juin 1973 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

101°) Monsieur René Louis GAUDON, massicotier-papetier, et Madame Ginette Marguerite DIDIER, commis d'animation, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 31, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur GAUDON, à MONTHUREUX-SUR-SAONE (Vosges) le 17 février 1934,
- Et Madame GAUDON, à DARNEY (Vosges) le 22 mai 1938.

Mariés en premières nocés sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de DARNEY le 11 août 1956 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

102°) Madame Marie-Jeanne Thérèse CHAVIN, employée de banque, demeurant à LONGJUMEAU, 25, rue Voltaire, célibataire majeure.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

Née à CLICHY-LA-GARENNE (Hauts-de-Seine) le 14 septembre 1952.

rel. B.P.

9 / 704

104°) Indivision PASTUREL

Monsieur Marc Michel PASTUREL, chauffeur-expéditionnaire, et Madame Marie-Claire ARMAND, dactylographe, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 23, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur PASTUREL, à PARIS (13ème) le 5 janvier 1953,

- Et Madame PASTUREL, à PLEAUX (Cantal) le 1er avril 1954.

Mariés en premières noces sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie d'ARCUEIL (Val-de-Marne) le 7 avril 1979 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire ou légal depuis cette date.

105°) Monsieur Yves Louis BOZEC, agent administratif, et Madame Giovannina DALMASSO, employée de cantines scolaires, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 21, rue Lavoisier.

*Voltaire -*

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur BOZEC, à SAINT-HERNIN (Finistère) le 2 mai 1928,

- Et Madame BOZEC, à ROBILANTE (Italie) le 27 décembre 1925.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de VILLEPINTE (Seine-Saint-Denis) le 28 juin 1952 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

105°) Monsieur Claude Henri Alfred COURBET, agent de maîtrise, et Madame Olga BABIK, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 19, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur COURBET, à CAUDRY (Nord) le 7 septembre 1942,

- Et Madame COURBET, à PARIS (14ème) le 28 mai 1942.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie d'ARCUEIL (Val-de-Marne) le 18 avril 1964 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre légal ou

62

44

conventionnel depuis cette date.

107°) Monsieur Armand Jean BESOMBES, métallier, et Madame Suzanne Germaine Yvette PRONIEZ, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 17, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur BESOMBES, à ATHIS-MONS (Essonne) le 14 mai 1931,

- Et Madame BESOMBES, à GUITTE (Côtes-du-Nord) le 31 mai 1935.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de PANTIN (Seine-Saint-Denis) le 5 mars 1960 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

108°) Monsieur Kléber Alfred MAQUIN, retraité, et Madame Marguerite PARISSE, mécanicienne, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 15, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur MAQUIN, à HIRSON (Aisne) le 31 janvier 1921,

- Et Madame MAQUIN, à PARIS (12ème) le 27 août 1931.

Mariés, Monsieur MAQUIN en secondes noces et Madame MAQUIN en premières noces, sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie du dix-huitième (18ème) arrondissement de PARIS le 8 septembre 1951 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

Observation est ici faite que Monsieur MAQUIN est divorcé en premières noces de Madame Marcelle Lucienne LEBERT.

109°) Monsieur Claude Marcel Henri FOURNIER, chef d'atelier, et Madame Annik Berthe Marie RICHARD, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 11, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

nd

ell y. P.

FB

q ✓ FOL

63

Nés, savoir :

- Monsieur FOURNIER, à PARIS (14ème) le 28 mars 1938,

- Et Madame FOURNIER, à DUGNY (Seine-Saint-Denis) le 25 octobre 1938.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie du dix-huitième (18ème) arrondissement de PARIS le 8 avril 1961 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou légal depuis cette date.

110°) Monsieur Jacques Paul Edouard DEMOUCY, inspecteur à Air France, et Madame Ginette Annette MELLARINI, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 9, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur DEMOUCY, à PANTIN (Seine-Saint-Denis) le 24 août 1929,

- Et Madame DEMOUCY, au BLANC-MESNIL (Seine-Saint-Denis) le 20 février 1940.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de PANTIN le 3 décembre 1960 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

111°) Monsieur Yvon Pierre Albert GIRARD, chef d'atelier, et Madame Jeannine Marie Jeanne CLERY, agent professionnelle de fabrication, son épouse, demeurant ensemble à

17

ell. H.P.

8

19

9

July

64

LONGJUMEAU, 64, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur GIRARD, à LA GRIMAUDIERE (Vienne) le 24 août 1934,

- Et Madame GIRARD, à VERMELLES (Pas-de-Calais) le 16 mars 1937.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de BEZONS (Val-d'Oise) le 22 mars 1958 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

112°) Monsieur Pierre Raymond RAPINEAU, conducteur d'engins, et Madame Hélène Marie-Antoinette BRULON, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 62, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur RAPINEAU, à JUSSY (Yonne) le 5 mai 1932,

- Et Madame RAPINEAU, à ISSY-LES-MOULINEAUX (Hauts-de-Seine) le 16 juillet 1938.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de LONGJUMEAU le 5 octobre 1957 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

113°) Monsieur Claude François SEGARD, metteur au point, et Madame Madeleine Georgette VIRTH, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 60, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur SEGARD, à MARQUETTE-EN-OSTREVANT (Nord) le 4 mars 1929,

- Et Madame SEGARD, à SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE (Oise) le 16 janvier 1930.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de DRANCY (Seine-Saint-Denis) le 18 novembre 1950 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

114°) Monsieur Serge Charles GARNERY, comptable, et

ell. // P.





65

Madame Yvette Georgette BROBECKER, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 58, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur GARNERY, à LESQUIELLES-SAINT-GERMAIN (Aisne) le 6 novembre 1923,
- Et Madame GARNERY, à PARIS (15ème) le 22 juin 1925.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie du quinzième (15ème) arrondissement de PARIS le 3 juin 1948 ; lequel régime matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

115°) Monsieur Michel PICHENOT, fraiseur, et Madame Françoise Marie REBUT, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 56, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés tous deux à PARIS (14ème), savoir :

- Monsieur PICHENOT, le 23 octobre 1933,
- Et Madame PICHENOT, le 5 février 1939.

Mariés en premières noces sous le régime de la séparation de biens, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître LAHAUSSOIS, notaire à MONTROUGE (Hauts-de-Seine), le 17 mars 1964, préalable à leur union célébrée à la mairie de MALAKOFF (Hauts-de-Seine) le 10 avril 1964 ; lequel régime matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

116°) Monsieur Raoul DUCOURTIOUX, pré-retraité, et Madame Paulette Mathilde BRASSEUR, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 54, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur DUCOURTIOUX, à PARIS (18ème) le 16 septembre 1920,
- Et Madame DUCOURTIOUX, à BOGNY-SUR-MEUSE (Ardennes) le 1er septembre 1922.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de VITRY-SUR-SEINE (Val-de-Marne) le 23 décembre 1944 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

117°) Monsieur Christian Georges MALHOUITRE, monteur

coll. P.P.

66

F09

9

films, et Madame Marcelle Emilienne Renée LEGRIX, employée de banque, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 52, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur MALHOUITRE, à PARIS (13ème) le 9 mars 1940,

- Et Madame MALHOUITRE, à CAHAGNES (Calvados) le 11 novembre 1938.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de CHATENAY-MALABRY (Hauts-de-Seine) le 2 juin 1962 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

118°) Monsieur James Jacques Louis COINDREAU, retraité, et Madame Hélène Marie Thérèse CARDONA, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 50, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur COINDREAU, à PUYROLLAND (Charente-Maritime) le 20 juillet 1922,

- Et Madame COINDREAU, à ALGER (Algérie) le 15 octobre 1926.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie d'ALGER le 29 décembre 1945 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

119°) Monsieur Maurice Raymond SENARD, chef d'atelier, et Madame Germaine Odette ARRIVÉ, chef comptable, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 7, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur SENARD, à ROCHEFORT (Charente-Maritime) le 17 août 1923,

- Et Madame SENARD, à BEURLAY (Charente-Maritime) le 23 avril 1923.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de TONNAY-CHARENTE (Charente-Maritime) le 3 février 1945 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

ex. V.P.

42.

9 / 15

67

120°) Monsieur Rémi GHENIN, comptable, et Madame Rolande LEVASSEUR, secrétaire, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 5, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur GHENIN, à PARIS (15ème) le 15 mars 1941,

- Et Madame GHENIN, à MELUN (Seine-et-Marne) le 16 avril 1940.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de GENTILLY (Val-de-Marne) le 23 février 1963 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

121°) Monsieur Alain Jean PRIST, fonctionnaire de Police, et Madame Jeannine WARNAS, employée de banque, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 1, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur PRIST, à CHARENTON-LE-PONT (Val-de-Marne) le 17 mars 1946,

- Et Madame PRIST, à PARIS (4ème) le 5 mars 1947.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie d'ALFORTVILLE (Val-de-Marne) le 2 mars 1968 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

*26* ~~statut matrimonial n'a subi aucune modification~~  
*27* ~~d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.~~

122°) Monsieur Roger Louis André CHATEAU, agent de maîtrise, et Madame Simone Odette PAGEOZ, pré-retraîtée, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 48, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur CHATEAU, à FYÉ (Sarthe) le 16 août 1922,

- Et Madame CHATEAU, à PARIS (14ème) le 30 avril 1921.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie du onzième (11ème) arrondissement le 20 octobre 1945 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

*30* ~~statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.~~

cel. P.P.

SP

9/15

123°) Monsieur Joaquin DIAZ, retraité, et Madame Josepha MARTINEZ, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 46, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur DIAZ, à ALHAMA (Espagne) le 23 septembre 1920,

- Et Madame DIAZ, à BENAHADUXE (Espagne) le 20 juin 1919.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à MONCADA Y REIXACH, BARCELONE (Espagne) le 1er juin 1941 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

Observation est ici faite que Monsieur et Madame DIAZ sont d'origine espagnole et naturalisés français suivant décret numéro 1.633 X 61 du 15 mai 1961.

124°) Monsieur Robert Jean BONNAVAUD, *code* et Madame Danielle KERGUSTANT, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 44, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur BONNAVAUD, à CHAVANAT (Creuse) le 7 mars 1935,

- Et Madame BONNAVAUD, à PARIS (15ème) le 19 août 1940.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de MONTEIL-AU-VICOMTE (Creuse) le 14 février 1959 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

125°) Monsieur Gérard Auguste VOLKAERT, dessinateur, demeurant à LONGJUMEAU, 42, rue Voltaire, divorcé en premières noces de Madame Liliane Suzanne LAFARGUE et époux en secondes noces de Madame Rachel Martine COHEN.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

Né à JUVISY-SUR-ORGE (Essonne) le 18 décembre 1935.

Marié avec Madame COHEN sans contrat préalable à son union célébrée à la mairie de LONGJUMEAU le 15 janvier 1977 ; lequel statut matrimonial n'a subi

aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

126°) Monsieur Gérard Robert AGUILLAUME, ingénieur, et Madame Claudette Marcelle MONANGE, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 40, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur AGUILLAUME, à LA CELETTE (Cher) le 15 avril 1942,

- Et Madame AGUILLAUME, à SAINT-AMAND-MONTROND (Cher) le 5 février 1943.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de SAINT-AMAND-MONTROND le 11 juillet 1964 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

127°) Monsieur Antonin MARTINICO, retraité, et Madame Rosine Marie PIACENTINO, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 38, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur MARTINICO, à BIR HALIMA commune de ZAGHOUAN (Tunisie) le 28 mars 1925,

- Et Madame MARTINICO, à SFAX (Tunisie) le 31 octobre 1928.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de TOURCOING (Nord) le 5 avril 1958 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

128°) Monsieur Claude Roger DURAND, transporteur, et Madame Jeannine Suzanne MOUQUET, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 36, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur DURAND, à SAVIGNY-SUR-ORGE (Essonne) le 14 janvier 1939,

- Et Madame DURAND, à PARIS (13ème) le 30 juillet 1939.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie d'ALFORTVILLE (Val-de-Marne) le 4 octobre 1958 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification

d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

129°) Monsieur Antoine François DE CARA, inspecteur divisionnaire de Police, et Madame Arlette Aimée MARTINEZ, réceptionniste, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 34, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur DE CARA, à TLEMCEM (Algérie) le 3 juillet 1932,

- Et Madame DE CARA, à OUM EL ALLOU (Algérie) le 16 septembre 1936.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à TLEMCEM le 7 avril 1956 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

130°) Monsieur Henri Paul EDME, chef d'équipe, et Madame Jeannine Marie-Anne Amélia BERTHOU, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 32, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur EDME, à TROYES (Aube) le 31 janvier 1924,

- Et Madame EDME, à SAINT-DENIS (Seine-Saint-Denis) le 15 février 1926.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de PIERREFITTE (Seine-Saint-Denis) le 31 août 1946 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

131°)

- Monsieur Fernand René BEAUDOU, menuisier-ébéniste, demeurant à LONGJUMEAU, 30, rue Voltaire, époux de Madame Yvonne LAFITE.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

Né à PARIS (14ème) le 12 juillet 1926.

- Et Madame Yvonne LAFITE, lingère, demeurant à la Ville de Bois (France)  
épouse de Monsieur Fernand René BEAUDOU.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

Née à PARIS (14ème) le 25 novembre 1927.

71

Mariés en premières nocés sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie d'ARPAJON (Essonne) le 18 avril 1953 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

132°) Monsieur Paul Raymond JOURNOIS, chef d'atelier, et Madame Marie Thérèse Marguerite MERCIER, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 28, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur JOURNOIS, à MEUDON (Hauts-de-Seine) le 25 janvier 1928,
- Et Madame JOURNOIS, à MAGNAC-LAVAL (Haute-Vienne) le 19 mai 1928.

Mariés en premières nocés sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de MEUDON le 7 juillet 1951 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

133°) Monsieur Pierre François Fernand GARNIER, Fondé de Pouvoirs d'Agence, et Madame Hélène Marie DABIN, vendeuse-retoucheuse, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 26, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur GARNIER, à CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE (Charente) le 9 mai 1939,
- Et Madame GARNIER, à LOUZAC-SAINT-ANDRE (Cher) le 3 octobre 1937.

Mariés en premières nocés sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de COGNAC (Charente) le 9 juin 1962 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

134°) Madame Antoinette Marie BILHEUR, sans profession, demeurant à LONGJUMEAU, 24, rue Voltaire, divorcée en premières nocés de Monsieur Jean BRULON et veuve en secondes nocés, non remariée, de Monsieur Marcel Georges RENARD.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

Née au MANS (Sarthe) le 16 mars 1908.

ell. 11. P.

88

97

FOC

72

135°) Monsieur Régis GUILLON, photographeur-maquettiste, et Madame Michèle Simone SEBILLE, multipointiste, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 22, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur GUILLON, à PARIS (12ème) le 4 septembre 1946,

- Et Madame GUILLON, à PARIS (15ème) le 5 juin 1947.

Mariés, Monsieur GUILLON en secondes noces et Madame GUILLON en premières noces, sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie du cinquième (5ème) arrondissement de PARIS le 3 mai 1971 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

Observation est ici faite que Monsieur GUILLON est divorcé en premières noces de Madame Jacqueline Renée Gabrielle ORIEUX.

136°) Monsieur Jean-Jacques Joseph Raymond BOTLAN, dessinateur-projeteur, et Madame Monique Jeanne GUEGUEN, agent de bureau, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 20, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur BOTLAN, à CAEN (Calvados) le 31 janvier 1940,

- Et Madame BOTLAN, à LORMES (Nièvre) le 21 mai 1939.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de COLOMBES (Hauts-de-Seine) le 27 juin 1959 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

137°) Monsieur Guy Serge PASCUAL, chef de section installation, et Madame Monique Annie BASALDELLA, secrétaire, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 18, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur PASCUAL, à PARIS (14ème) le 6 septembre 1940,

- Et Madame PASCUAL, à SANNOIS (Val-d'Oise) le 5 avril 1942.

ell. // P.

88

y

foc

78

Mariés en premières nocés sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie du troisième (3ème) arrondissement de PARIS le 6 juin 1964 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

20

139°) Monsieur Pierre Ferdinand Emile Marie DRAPEAUD, inspecteur à Air France, demeurant à LONGJUMEAU, 14, rue Voltaire, divorcé en premières nocés et non remarié de Madame Nicole Annie Paule LEPLAT.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

Né à DIEGO-SUAREZ (Madagascar) le 3 avril 1931.

139°) Monsieur Daniel Roger LANGLOIS, peintre en bâtiment, et Madame Yvette Anne Marie LESNE, employée administrative, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 12, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur LANGLOIS, à FONTENAY-AUX-ROSES (Hauts-de-Seine) le 15 mai 1943,

- Et Madame LANGLOIS, à RENAC (Ille-et-Vilaine) le 9 juin 1944.

Mariés en premières nocés sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de FONTENAY-AUX-ROSES le 8 octobre 1966 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

140°) Monsieur Bernard Jean DELPIERRE, retraité, et Madame Juliette Georgette PUBILL, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 10, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur DELPIERRE, à GOURNAY-EN-BRAY (Seine-Maritime) le 23 décembre 1916,

- Et Madame DELPIERRE, à PONT-SUR-YONNE (Yonne) le 8 août 1919.

Mariés en premières nocés sans contrat préalable à leur union célébrée à MEKNES (Maroc) le 4 mars 1939 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

cel. / P.

BJ

ey

fk

34

141°) Monsieur Michel Marcel ROBERT, technicien principal, et Madame Andrée Marie Joséphine LHÉOTÉ, employée, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 8, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur ROBERT, à LA FERTE-SAINT-CYR (Loir-et-Cher) le 16 janvier 1938,
- Et Madame ROBERT, à SARZEAU (Morbihan) le 4 février 1936.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie du quatorzième (14ème) arrondissement de PARIS le 13 avril 1963 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

142°) Monsieur Jean-Pierre MIAUX, *employé de mairie*, et Madame Monique Mauricette VADECARD, *employée de mairie*, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 6, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés tous deux à SAVIGNY-SUR-ORGE (Essonne), savoir :

- Monsieur MIAUX, le 23 mars 1937,
- Et Madame MIAUX, le 10 novembre 1939.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de SAVIGNY-SUR-ORGE le 25 février 1961 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

143°) Monsieur André Jean BENOIT, contrôleur-outilleur, et Madame Thérèse Marguerite Germaine GILET, secrétaire, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 4, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur BENOIT, à LORIENT (Morbihan) le 28 mars 1929,
- Et Madame BENOIT, à LA FLECHE (Sarthe) le 25 novembre 1937.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de HOUILLES (Yvelines) le 15 avril 1961 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

cel. // P.

B

9

FAC

75

144°) Monsieur Thanh LE VAN, informaticien, et Madame  
Simonne Rose Joséphine VIGNE, caissière, son épouse, demeurant  
ensemble à LONGJUMEAU, 2, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur rési-  
dence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur LE VAN, à SAIGON (Sud-Vietnam)  
le 24 février 1929,

- Et Madame LE VAN, à HAGUENAU (Bas-Rhin)  
le 22 septembre 1930.

Mariés, Monsieur LE VAN en secondes-----  
noces et Madame LE VAN en secondes noces, sous le  
régime de la séparation de biens pure et simple,  
aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître  
REY, notaire à PERPIGNAN (Pyrénées-Orientales), le 27  
avril 1964, préalable à leur union célébrée à la mai-  
rie de PERPIGNAN le 4 mai 1964 ; lequel régime matri-  
monial n'a subi aucune modification d'ordre conven-  
tionnel ou judiciaire depuis cette date.

Observation est ici faite :

- que Madame LE VAN née VIGNE est  
divorcée en premières noces de Monsieur  
Louis MESTRE :

- que Monsieur LE VAN est divorcé  
en premières noces de Madame Odette CHAIX.

145°) Indivision HENRARD

1 - Madame Andrée Henriette Roberte ROSE, employée de banque, demeu-  
rant à LONGJUMEAU, 4, rue Lavoisier, veuve en premières noces de Monsieur  
Daniel Alain Jean-Marie HENRARD et épouse en secondes noces de Monsieur  
Claude Ernest Lucien PLANCQ.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en  
France. *me au Havre le 3 décembre 1936.*

Mariée avec Monsieur PLANCQ sous le régime de la communauté  
légale de biens à défaut de contrat de mariage préalable à son  
union célébrée à la mairie de LONGJUMEAU le 10 juin 1978 ; lequel  
statut matrimonial n'a subi aucune modification  
d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette  
date.

2 - Madame Corinne Jeanne Marie-Andrée HENRARD, opéra-  
trice de saisie, épouse de Monsieur Serge Paul Maurice TRUMEAU,  
avec lequel elle demeure à NOISY-LE-SEC (Val-de-Marne), 1, allée  
Mansart.

De nationalité française, ayant sa résidence  
habituelle en France.

Née à PARIS (15ème) le 25 mars 1962.

Mariée en premières noces avec Monsieur  
HENRARD sous le régime de la communauté légale de  
biens à défaut de contrat de mariage préalable à son

ell. 11. P.

88

7  
fuy

26

union célébrée à la mairie de VILLIERS-SUR-MARNE (Val-de-Marne) le 27 décembre 1980 ; lequel statut matrimonial n'avait subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

3 - Monsieur Daniel Alain Pierre HENRARD, étudiant, demeurant à LONGJUMEAU, 4, rue Lavoisier, célibataire majeur. De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France. Né à JUVISY-SUR-ORGE (Essonne) le 23 décembre 1963.

21

145°) Monsieur Lucien Henri HESSE, retraité, et Madame Gillette Louise PAYAN, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 6, rue Lavoisier. De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France. Nés, savoir : - Monsieur HESSE, à FREPILLON (Val-d'Oise) le 7 juin 1923, - Et Madame HESSE, à RENIER (Algérie) le 18 décembre 1926. Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de FREPILLON le 22 juin 1946 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

22

146°) Monsieur François Marie RIVOAL, fonctionnaire de Police, et Madame Juliette Marie Louise HUITOREL, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 8, rue Lavoisier. De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France. Nés tous deux à POULLAOUEN (Finistère), savoir : - Monsieur RIVOAL, le 8 février 1931, - Et Madame RIVOAL, le 18 mai 1932. Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de POULLAOUEN le 29 novembre 1952 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

eel. H. P.

g

9 4/4

148°) Indivision MANSBENDEL

27  
1- Monsieur Hubert MANSBENDEL, Conducteur de Travaux, demeurant à CHILLY-MAZARIN (Essonne) 15 Domaine du Château, divorcé en premières noces et non remarié de Madame *Saugerot Fabienne Florence*  
De nationalité française et résidant habituellement en France  
Né à MORRIS (province du MANITOBA (CANADA) le 9 Décembre 1952

24  
2- Monsieur Jean Marie MANSBENDEL, Ingénieur d'Etudes, demeurant à LYON (6ème), 44, rue Malherbes, époux de Madame Danielle KULAJUS, secrétaire.  
De nationalité française et résidant habituellement en France  
Né à MORRIS, (province du MANITOBA) (CANADA) le 8 Novembre 1953  
Marié sans contrat à la mairie de TASSIN le 1er octobre 1983.

25  
26  
3- Mademoiselle Christine Louise MANSBANDEL, Programmeur Analyste demeurant à TRETZ (Bouches-du-Rhône) 13 Cours Esquiros, célibataire majeure  
De nationalité française et résidant habituellement en France  
Née à MORRIS (Province du MANITOBA) (CANADA) le 23 Octobre 1954.

27  
28  
4- Monsieur Jacques MANSBENDEL, inspecteur ordinateur, demeurant à CHILLY-MAZARIN (Essonne) 44 Domaine du Château, célibataire.  
De nationalité française et résidant habituellement en France  
Né à MORRIS (Province du MANITOBA) (CANADA) le 8 Juin 1956

29  
30  
ell. / P. *[Signature]* *[Signature]*

77  
 5 - Mademoiselle Hélène Marie MANSBENDEL, Analyste Programmeur,  
 demeurant à ANNECY, 6, rue des Cygnes, célibataire.

De nationalité française et résidant habituellement en France  
 Née à SAINT-BONIFACE (province du MANITOBA) (CANADA) le  
 30 Septembre 1957.

6 - Monsieur François MANSBENDEL, Agent Technique, demeurant  
 à CHILLY-MAZARIN, Domaine du Château, 32, célibataire.

De nationalité française et résidant habituellement en France  
 Né à SAINT-BONIFACE (Province du MANITOBA) (CANADA) le 13  
 Décembre 1958

31

35

7 - Mademoiselle Catherine MANSBENDEL, sans profession,  
 demeurant à LONGJUMEAU (Essonne) 123 Grande Rue, célibataire majeure,  
 De nationalité française et résidant habituellement en France  
 Née à MONT-SAINT-AIGNAN (Seine-Maritime) le 17 Juillet 1960

8 - Madame Brigitte Rose Marie MANSBENDEL, sans profession,  
 demeurant à ORSAY (Essonne) 99 rue de Paris, célibataire majeure,  
 De nationalité française et résidant habituellement en France  
 Née à ROUEN (Seine-Maritime) le 26 Avril 1963. Epouse de M.  
 Lionel ARTHES, avec lequel elle est mariée sans contrat à la mairie de  
 FONTENAY-AUX-ROSES le 16 avril 1983.

9 - Et Véronique Françoise MANSBENDEL, Etudiante,  
 Née à SAVIGNY-sur-ORGE (Essonne) le 29 Septembre 1967,  
 De nationalité française et résidant habituellement en France  
 MINEURE, sous l'administration légale sous contrôle judiciaire  
 de Madame Colette Marie Gabrielle MEUNIER, sa mère, sans profession,  
 avec laquelle elle est domiciliée de droit à LONGJUMEAU (Essonne)  
 14 Rue Lavoisier.

10 - Mme MEUNIER Colette Marie Gabrielle, sans profession, demeurant  
 à LONGJUMEAU, 14, rue Lavoisier, divorcée de M. MANSBENDEL Jean-Jacques.  
 De nationalité française et résidant habituellement en France.  
 Née à NONANCOURT (Eure) le 25 octobre 1926.  
 Avec lequel elle était mariée sous le régime de la communauté  
 de biens réduite aux acquêts, aux termes de leur contrat de mariage  
 reçu par Me MALLEVRE, notaire à NONANCOURT, le 17 décembre 1951,  
 préalable à leur union célébrée à la mairie de NONANCOURT le 20  
 décembre 1951.

Mariage dissous par jugement de divorce rendu le 15 octobre  
 1974 par le Tribunal de Grande Instance d'EVRY-CORBELL, 2eme Chambre,  
 Ordonnance de non-conciliation du 7 janvier 1974, autorisant les  
 époux à résider séparément - Transcrit le 19 janvier 1979.

ell. H. R. 

9



ORIGINE DE PROPRIETE DES PARTS

L'origine de propriété des parts, depuis la constitution de la Société jusqu'à leur transmission à l'attributaire actuel, figurera au tableau ci-après.

	NOMS	ORIGINES
1	TELOLI M. et Mme	<p>Parts n°s 1 001 à 1 778</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation du capital, acte Me MALTERRE du 26 octobre 1966.</li> <li>- Attribution à M. TELLOLI.</li> </ul>
2	LAUNAY M. et Mme	<p>Parts n°s 91 008 à 91 714</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation du capital, acte Me MALTERRE du 28 février 1967;</li> <li>- Attribution à M. Georges Joseph BREAU.</li> <li>- Indivision Cts BREAU suite au décès de M. Joseph Georges BREAU né à NEGUAC (Canada) le 10 juillet 1920, décédé à ETAMPES (Essonne) le 28 septembre 1968, ainsi que le constate un acte de notoriété dressé par Me URVOY, notaire à SAVIGNY-SUR-ORGE (Essonne), le 5 avril 1978.</li> <li>- Cession de parts : Cts BREAU à M. et Mme LAUNAY, acte de Me URVOY, notaire sus-nommé, du 5 avril 1978.</li> </ul>
3	REMY M. et Mme	<p>Parts n°s 31 127 à 31 832</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation du capital, acte Me MALTERRE du 13 décembre 1966.</li> <li>- Attribution à M. REMY.</li> </ul>
4	GRATET M. et Mme	<p>Parts n°s 31 833 à 32 537</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation du capital, acte Me MALTERRE du 13 décembre 1966.</li> <li>- Attribution à M. Michel POINSARD et Mme Lucette LE DU, son épouse.</li> <li>- Cession de parts : M. et Mme POINSARD à M. et Mme BLINDEMAN, acte Office notarial du 3 novembre 1972.</li> <li>- Cession de parts : M. Jean-Pierre BLINDEMAN et Mme Monique BOCQUEHO, son épouse à M. et Mme GRATET, acte Office Notarial R. et D. MALTERRE et J.P. HEUEL, notaires associés sus-nommés, du 8 septembre 1978.</li> </ul>
5	BONNOT M. et Mme	<p>Parts n°s 32 538 à 33 241</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation du capital, acte Me MALTERRE du 13 décembre 1966.</li> </ul>

ell. H. P.

FUC

NOMS	OPIGINES
6 MONVILLE M. et Mme	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Attribution à M. et Mme BONNOT.</li> <li><u>Parts n°s 33 242 à 33 944</u></li> <li>- Augmentation du capital, acte Me MALTERRE du 13 décembre 1966.</li> <li>- Attribution à M. et Mme MONVILLE.</li> </ul>
7 MOSSOT M. et Mme	<ul style="list-style-type: none"> <li><u>Parts n°s 33 945 à 34 646</u></li> <li>- Augmentation du capital, acte Me MALTERRE du 13 décembre 1966.</li> <li>- Attribution à M. MOSSOT.</li> </ul>
8 CARON M. et Mme	<ul style="list-style-type: none"> <li><u>Parts n°s 69 570 à 70 270</u></li> <li>- Augmentation du capital, acte Me MALTERRE du 17 janvier 1967.</li> <li>- Attribution à M. CARON.</li> </ul>
9 COMBES M. et Mme	<ul style="list-style-type: none"> <li><u>Parts n°s 111 297 à 111 996</u></li> <li>- Augmentation du capital, acte Me MALTERRE du 25 avril 1967.</li> <li>- Attribution à M. André Pierre MANGUY.</li> <li>- Cession de parts : M. André MANGUY et Mme Louise QUEVAT, son épouse, à M. et Mme COMBES, acte Me MALTERRE, du 8 novembre 1967.</li> </ul>
10 PLISSON M. et Mme	<ul style="list-style-type: none"> <li><u>Parts n°s 111 997 à 112 695</u></li> <li>- Augmentation du capital, acte Me MALTERRE du 25 avril 1967.</li> <li>- Attribution à M. André MANGUY.</li> <li>- Cession de parts : M. et Mme MANGUY à M. et Mme PLISSON, acte Me MALTERRE du 30 juin 1967.</li> </ul>
11 BLANCARD M. et Mme	<ul style="list-style-type: none"> <li><u>Parts n°s 91 715 à 92 412</u></li> <li>- Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 28 février 1967.</li> <li>- Attribution à M. BLANCARD.</li> </ul>
12 DUVAL M. et Mme	<ul style="list-style-type: none"> <li><u>Parts n°s 92 413 à 93 109</u></li> <li>- Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 28 février 1967.</li> <li>- Attribution à M. DUVAL</li> </ul>

ell. / P.

88

9

for

NOMS	ORIGINES
14 24 DEBEDDE M. et Mme	<u>Parts n°s 1 779 à 2 610</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 26 octobre 1966. - Attribution à M. DEBEDDE.
15 FAVRY M. et Mme	<u>Parts n°s 34 647 à 35 414</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 13 décembre 1966. - Attribution à M. FAVRY.
18 GUERET Ssion <u>1) M. Georges GUERET</u> <u>2) Mme LECORNEZ née GUERET</u> <u>3) Mme BAILO née GUERET</u> <u>4) M. Thierry GUERET</u> <u>5) M. Alain GUERET</u>	<u>Parts n°s 93 878 à 94 645</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 28 février 1967. - Attribution à M. GUERET. - Attribution aux Consorts GUERET par suite du décès de Mme GUERET née Renée Antonine Adrienne VAUGELOIS décédée le 19 mars 1973. Acte de notoriété Office notarial du 21 novembre 1983.
19 RENARD M. et Mme	<u>Parts n°s 114 227 à 114 994</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 25 avril 1967. - Attribution à M. RENARD.
20 COPY M. et Mme	<u>Parts n°s 2 611 à 3 378</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 26 octobre 1966. - Attribution à M. COPY.
21 DIEZ M. et Mme	<u>Parts n°s 114 995 à 115 762</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 25 avril 1967. - Attribution à M. DIEZ.
23 FRANCHI M. et Mme	<u>Parts n°s 70 271 à 71 230</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 17 janvier 1967. - Attribution à M. FRANCHI.
24 MAULAVE Ssion <u>1) Mme Vve MAULAVE née PELLOUIN</u> <u>2) Mlle Fabienne MAULAVE</u>	<u>Parts n°s 71 231 à 72 213</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 17 janvier 1967. - Indivision Cts MAULAVE, suite au décès de M. Henri Louis MAULAVE né à CHAILLAND

ell. 11. P.

J.B.

9

FUC

NOMS	ORIGINES
3) Mlle Christine MAULAVE 4) M. Eric MAULAVE 5) Mlle Ingrid MAULAVE	(Mayenne) le 14 août 1930, décédé à LONGJUMEAU le 30 juin 1979, ainsi que le constate un acte de notoriété aux minutes de l'Office Notarial R. et D. MALTERRE et J.P. HEUEL, notaires associés sus-nommés, du 24 juillet 1979.
Lot 25 BAGOT M. et Mme	Parts n°s 3 379 à 4 372 - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 26 octobre 1966. - Attribution à M. BAGOT.
Lot 26 MATHIS M. et Mme	Parts n°s 4 373 à 5 085 et 501 à 750 - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 26 octobre 1966. - Attribution à M. André COLAS. - Cession de parts : M. René Claude COLAS et Mme Marguerite MEIGNAN, son épouse, à M. Bernard Auguste Aimé VANLIERDE et Mme Arlette Léone LECOINTRE, son épouse, acte Me MALTERRE du 30 mars 1967. - Cession de parts : M. et Mme VANLIERDE à M. Paul Jean Marie SABLE et Mme Georgette Simone Marie LEMOULEC, son épouse, acte Office notarial R. et D. MALTERRE et J.P. HEUEL du 27 mai 1974. - Cession de parts : M. et Mme SABLE à M. et Mme MATHIS, acte Office notarial du 10 septembre 1980.
27 MAGNAUD M. et Mme	Parts n°s 35 415 à 36 384 - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 13 décembre 1966. - Attribution à M. MAGNAUD.
28 ABED M. et Mme	Parts n°s 72 214 à 73 173 - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 17 janvier 1967. - Attribution à M. ABED.

ell. J.P.

88

7

J.P.

83

22

NOMS	ORIGINES
<p>NIVERT Ssion            1) M. Jean NIVERT            2) M. Claude NIVERT            3) M. Yves NIVERT</p>	<p>Parts n°s 116 577 à 117 539            - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 25 avril 1967.            - Attribution à M. André MANGUY.            - Cession de parts acte Me MALTERRE du 26 septembre 1967 : M. et Mme MANGUY à M. NIVERT Jean René et Mme Pierrette HARDOUIN.            - Indivision Cts NIVERT, suite au décès de Mme Pierrette HARDOUIN épouse de M. NIVERT sus-nommé, née à SAINT-EPAIN (Indre-et-Loire) le 28 décembre 1931, décédée à DRAVEIL (Essonne) le 25 mai 1982, ainsi que le constate un acte de notoriété aux minutes de l'Office notarial R. et D. MALTERRE et J.P. HEUEL, notaires associés sus-nommés, du 5 octobre 1982.            - Option par M. NIVERT suite à la donation faite par son épouse, suivant acte aux minutes de l'Office notarial du 5 mars 1976, pour 1/4 en toute propriété et 3/4 en usufruit de la succession, acte Office notarial des janvier et 9 novembre 1983.</p>
<p>ESPINASSE M. et            Mme</p>	<p>Parts n°s 751 à 1 000 et 5 086 à 5 798            + Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 26 octobre 1966.            - Attribution à M. LE GALLOU.            - Cession de parts acte Me MALTERRE du 30 mars 1967, par M. LE GALLOU à M. ESPINASSE</p>
<p>MASSOT M. et Mme</p>	<p>Parts n°s 36 385 à 37 343            + Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 13 décembre 1966.            - Attribution à M. MASSOT.</p>
<p>ARCELIN M. et Mme</p>	<p>Parts n°s 117 540 à 118 497            - Augmentation du capital du 25 avril 1967.            - Attribution à M. FABERT.            - Cession de parts acte Office notarial R. et D. MALTERRE et J.P. HEUEL, notaires associés sus-nommés, du 24 octobre 1972, par M. Jacques Jean Charles FABERT et Mme Cornélia Nadia VAN BECK à M. et Mme ARCELIN.</p>

1030

31

32

ell. H.P.

B

9

fve

84

lot 35

lot 60

NOMS	ORIGINES
33 BOULET M. et Mme	<u>Partis n°s 118 498 à 119 460</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 25 avril 1967. - Attribution à M. BOULET.
34 CLOUP M. et Mme	<u>Partis n°s 37 344 à 38 311</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 13 décembre 1966. - Attribution à M. CLOUP.
VIGUIER Indivision	<u>Partis n°s 57 99 à 67 56</u> - Augmentation de capital, acte Me Malterre du 26 octobre 1966, attribution à M <sup>r</sup> Viguière - liquidation par acte de la communauté légale de biens Viguière / Hocque aux motifs de l'office notarial du 23 juillet 1980 avec constitution d'indivision, devenu définitive par motif du jugement de divorce du 23 novembre 1980, après avoir été révisé le 26 février 1981
36 ECHARD M. et Mme	<u>Partis n°s 38 312 à 39 270</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 13 décembre 1966. - Attribution à M. ECHARD.
37 TIRANT M. et Mme	<u>Partis n°s 119 461 à 120 421</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 25 avril 1967. - Attribution à M. LEMEUR. - Cession de parts acte Me SOMME, notaire à DRAVEIL du 26 décembre 1979 : M. Rémi Joseph LEMEUR et Mme Thérèse Marie Marguerite Fernande GAUDU, son épouse, à M. et Mme TIRANT.
38 BANBUCK M. et Mme	<u>Partis n°s 120 422 à 121 391</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 25 avril 1967. - Attribution à M. BANBUCK.
39 CATHELOTTE M. et Mme	<u>Partis n°s 39 271 à 40 078</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 13 décembre 1966. - Attribution à M. CATHELOTTE.
BESLAY M. et Mme	<u>Partis n°s 6 757 à 7 516</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 26 octobre 1966. - Attribution à M. DENEUX. - Cession de parts acte Office notarial R. et D. MALTERRE et J.P. HEUEL, notaires associés sus-nommés du 19 juin 1981, par M. Auguste Fernand DENEUX et Madame Mauricette FLAMAND, son épouse, à M. et Mme BESLAY.
61 FONTAINE M. et Mme	<u>Partis n°s 73 174 à 73 933</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 17 janvier 1967.

ell. H. P. R.

29

gfk

NOMS	ORIGINES
<p>42 GOMY Indivision</p>	<p>- Attribution à M. FONTAINE</p> <p><u>Parts n°s 40 079 à 40 838</u></p> <p>- Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 13 décembre 1966.</p> <p>- Attribution à M. Michel GODARD.</p> <p>- Cession de parts acte Office notarial DUPONT et CHARLE, notaires associés à PALAISEAU (Essonne) du 9 avril 1974 : M. Michel Roger Germain GODARD et Mme Geneviève Berthe Marie Eliane GOUINEAU à M. Jean-Pierre Louis GOMY et Mme Pierrette Léonie Lucienne CORNET, son épouse.</p> <p>- Indivision entre M. Jean-Pierre GOMY et Mme Pierrette CORNET par suite du divorce intervenu suivant jugement du Tribunal de Grande Instance de NANTERRE du 15 janvier 1980.</p>
<p>43 LIOTARD M. et Mme</p>	<p><u>Parts n°s 7 517 à 8 276</u></p> <p>- Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 26 octobre 1966.</p> <p>- Attribution à M. LIOTARD.</p>
<p>44 PAILLARD M. et Mme</p>	<p><u>Parts n°s 94 646 à 95 405</u></p> <p>- Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 28 février 1967.</p> <p>- Attribution à M. PAILLARD.</p>
<p>47 BEAURAIN M. et Mme</p>	<p><u>Parts n°s 95 406 à 96 165</u></p> <p>- Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 28 février 1967.</p> <p>- Attribution à M. BEAURAIN.</p>
<p>48 WARTNER M. et Mme</p>	<p><u>Parts n°s 9085 à 9 844</u></p> <p>- Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 28 octobre 1966.</p> <p>- Attribution à M. WARTNER.</p>
<p>49 MOULINS Mme née JACOTIN</p>	<p><u>Parts n°s 96 166 à 96 925</u></p> <p>- Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 28 février 1967 : attribution à M. Louis GILHODES.</p> <p>- Cession de parts acte aux minutes de l'Office notarial R. et D. MALTERRE et J.P. HEUEL, notaires associés sus-nommés, du 23 novembre 1973 : M. Louis GILHODES et Mme Jacqueline MICHELET, son épouse, à M.</p>

NOMS	ORIGINES
	<p>René GAUDIAU et Mme Fernande LORENZONI.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adjudication suite à un jugement rendu le 28 novembre 1978 par le Tribunal de Grande Instance de DIJON ordonnant la vente aux enchères publiques prononcées au profit de la S.A.R.L. "E.T.I." ayant son siège à LONGJUMEAU, 46 bis, Grande Rue (RC CORBEIL B 960 200 269 00012) (procès-verbal du 26 Mai 1979 Office Notarial)</li> <li>- Cession de parts aux minutes de l'Office notarial R. et D. MALTERRE et J.P. HEUEL du 12 septembre 1979 : S.A.R.L. "E.T.I." à Mme Berthe JACOTIN épouse de M. Georges Charles MOULINS.</li> </ul>
50 SCHRAM M. et Mme	<p>Parts n°s 73 934 à 74 693</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 17 janvier 1967.</li> <li>- Attribution à M. André MANGUY.</li> <li>- Cession de parts, acte Me MALTERRE du 30 mars 1967 : M. et Mme André MANGUY à M. SCHRAM Bernard et Mme ROUGE Marie Louise, son épouse.</li> </ul>
51 BROCHARD M. et Mme <i>de divorce</i>	<p>Parts n°s 41 667 à 42 426</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 13 décembre 1966.</li> <li>- Attribution à M. BROCHARD. <i>Décès de Mme Jeanine Marie Monzel épouse de M. Robert Brochard, survenue à Longjumeau le 30 Mars 1982. Acte de notoriété enregistré à l'Office Notarial de Dijon.</i></li> </ul>
52 ATTALI BEN-MAYER M. et Mme	<p>Parts n°s 121 392 à 122 218</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 25 avril 1967.</li> <li>- Attribution à M. et Mme CHASSIN.</li> <li>- Cession de parts acte aux minutes de l'Office notarial sus-dénommé, du 2 mai 1973 : M. André Louis CHASSIN et Mme Monique Marie DUPONT à M. Jean Louis Max NERET et Mme Françoise Jacqueline Léone Marie FERRE, son épouse.</li> <li>- Cession de parts, acte aux minutes dudit Office notarial du 21 mars 1980 : M. et Mme NERET à M. et Mme ATTALI BEN-MAYER.</li> </ul>
54 RIVIERE M. et Mme	<p>Parts n°s 74 694 à 75 451</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 17 janvier 1967.</li> <li>- Attribution à M. BONAN.</li> <li>- Cession de parts acte aux minutes dudit Office notarial du 23 juin 1975 : M. Elia</li> </ul>

87

NOMS	ORIGINES
	<p>BONAN et Mme Mariem Myriam LUMBROZO, son épouse, à M. Jacques BROCHE et Mme Nicole Denise MIANERY.</p> <p>- Cession de parts acte Me THEVENIN, notaire à CHATENAY-MALABRY (Hauts-de-Seine) du 29 mai 1981 : M. et Mme BROCHE à M. et Mme RIVIERE.</p>
55 VIEL M. et Mme	<p><u>Parts n°s 96 926 à 97 683</u></p> <p>- Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 28 février 1967.</p> <p>- Attribution à M. HAREL.</p> <p>- Cession de parts acte aux minutes de l'Office notarial sus-dénoté du 30 août 1978 : M. Marcel Raymond André HAREL et Mme Madeleine Paule de CASANOVE, son épouse, à M. et Mme VIEL.</p>
56 RICAUD M. et Mme	<p><u>Parts n°s 75 452 à 76 209</u></p> <p>+ Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 17 janvier 1967.</p> <p>- Attribution à M. et Mme AIT OUBAKLI.</p> <p>- Cession de parts acte aux minutes dudit Office notarial du 26 septembre 1980 : M. AIT OUBAKLI Allaoua et Mme LAVAUX Marie Thérèse, son épouse, à M. et Mme RICAUD.</p>
57 LEVAN M. et Mme	<p><u>Parts n°s 43 252 à 44 008</u></p> <p>- Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 13 décembre 1966.</p> <p>- Attribution à M. LEVAN.</p>
58 GROUSSELLE M. et Mme	<p><u>Parts n°s 76 210 à 76 966</u></p> <p>- Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 17 janvier 1967.</p> <p>- Attribution à M. GROUSSELLE.</p>
59 TOUR M. et Mme	<p><u>Parts n°s 9 845 à 10 662</u></p> <p>- Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 26 octobre 1966.</p> <p>- Attribution à M. LILLETTE.</p> <p>- Cession de parts acte aux minutes dudit Office notarial du 27 février 1976 : M. Charles Pierre LILLETTE et Mme Régine Blanche Alida DOCQUINCOURT, son épouse, à M. et Mme TOUR.</p>
60 FOURCADE M. et Mme	<p><u>Parts n°s 44 009 à 44 757</u></p> <p>- Augmentation du capital acte Me MALTERRE</p>

ell. / P.

Bf

9

FUC

NOMS	ORIGINES
	du 13 décembre 1966. - Attribution à M. DAL MORO. - Cession de parts acte Me MALTERRE du 23 mai 1967 : M. Robert Louis DAL MORO et Mme Réjane BLOUET, son épouse, à M. et Mme FOURCADE.
61 CHEVALLIER M. et Mme	<u>Parts n°s 44 758 à 45 444</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 13 décembre 1966. - Attribution à M. CHEVALLIER.
62 SIGWALT M. et Mme	<u>Parts n°s 122 219 à 122 905</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 25 avril 1967. - Attribution à M. André MANGUY. - Cession de parts acte Me MALTERRE du 30 juin 1967 : M. et Mme André MANGUY à M. et Mme SIGWALT.
63 VECCHIO M. et Mme	<u>Parts n°s 10 663 à 11 349</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 26 octobre 1966. - Attribution à M. VECCHIO.
64 BOURREE M. et Mme	<u>Parts n°s 97 684 à 98 370</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 28 février 1967. - Attribution à M. et Mme ALBOT. - Cession de parts acte aux minutes de l'Office notarial sus-dénoté du 22 mai 1981 : M. Jean Claude ALBOT et Mme Renée Marie Thérèse PERRIGUEZ à M. et Mme BOURREE.
65 CAH M. et Mme	<u>Parts n°s 11 350 à 12 083</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 26 octobre 1966. - Attribution à M. et Mme COCCOLO. - Cession de parts acte aux minutes dudit Office notarial du 27 mai 1974 : M. Pierre Jacques COCCOLO et Madame Liliane Marie GUERIN, son épouse, à M. et Mme CAH.
66 KERVREN-PEIGNE M. et Mme	<u>Parts n°s 76 967 à 77 710</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 17 janvier 1967. - Attribution à M. KERVREN-PEIGNE.
67 LERAY M.	<u>Parts n°s 12 083 à 12 780</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE

NOMS	ORIGINES
	<p>du 26 octobre 1966.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Attribution à la communauté LERAY acte de liquidation et partage de la communauté de biens existant entre Mme Nadia Claire Léone Alfreda DURAND et lui-même, suivant acte de Me DELECROIX, notaire à ANTONY (Hauts-de-Seine) le 10 avril 1980, suivant jugement de séparation de corps et de biens rendu par le Tribunal de Grande Instance de NANTERRE le 10/10/79 suivi d'un jugement rendu par le T.G.I. d'EVRY le 26/06/80 prononçant le divorce entre les époux.</li> </ul>
68 MOULIN M. et Mme	<p>Parts n°s 45 445 à 46 141</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 13 décembre 1966.</li> <li>- Attribution à M. MOULIN.</li> </ul>
69 LERAY M. et Mme	<p>Parts n°s 12 781 à 13 525</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 26 octobre 1966.</li> <li>- Attribution à M. ROUMIAN.</li> <li>- Cession de parts acte aux minutes dudit Office notarial du 26 janvier 1973 : M. Jacques ROUMIAN et Mme Gislène BOYADJIAN, son épouse, à M. et Mme LERAY.</li> </ul>
70 LE BRUN M. et Mme	<p>Parts n°s 13 526 à 14 271</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 26 octobre 1966.</li> <li>- Attribution à M. LE BRUN.</li> </ul>
71 LELEU M. et Mme	<p>Parts n°s 46 142 à 46 839</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 13 décembre 1966.</li> <li>- Attribution à M. et Mme TARDIF.</li> <li>- Cession de parts acte aux minutes dudit Office notarial du 26 juin 1980 : M. Jean Claude TARDIF et Mme Nina Mauricette HIGONNET, son épouse, à M. Francis LELEU et Mme Marie HAMARD, son épouse (indivision, à concurrence de moitié pour M. LELEU et moitié pour Mme HAMARD).</li> </ul>
72 ROUTIER M. et Mme	<p>Parts n°s 14 272 à 14 969</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 26 octobre 1966.</li> <li>- Attribution à M. ROUTIER.</li> </ul>
73 LEVEQUE M. et Mme	<p>Parts n°s 77 711 à 78 408</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 17 janvier 1967.</li> <li>- Attribution à M. LEVEQUE.</li> </ul>

90

NOMS	ORIGINES
74 BARRAUD M. et Mme	<u>Parts n°s 98 371 à 99 068</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 28 février 1967. - Attribution à M. BARRAUD.
75 ZANAROLI M. et Mme	<u>Parts n°s 14 970 à 15 730</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 26 octobre 1966. - Attribution à M. ZANAROLI
76 LE DANTEC M. et Mme	<u>Parts n°s 78 409 à 79 145</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 17 janvier 1967. - Attribution à M. LE DANTEC.
77 CONSTANTY M. et Mme	<u>Parts n°s 46 840 à 47 528</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 13 décembre 1966. - Attribution à M. DUBOIS. - Cession de parts acte aux minutes de l'Office notarial R. et D. MALTERRE et J.P. HEUEL, notaires associés, du 4 janvier 1977 : M. Michel Marcel Lucien DUBOIS et Mme Chantal Lucienne Irène Léone CAVELIER, son épouse, à M. et Mme CONSTANTY.
78 ROBIN M. et Mme	<u>Parts n°s 15 731 à 16 419</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 26 octobre 1966. - Attribution à M. ROBIN.
79 LE DEAN M. et Mme	<u>Parts n°s 79 146 à 79 834</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 17 janvier 1967. - Attribution à M. LE DEAN.
80 ROBERT M.	<u>Parts n°s 99 069 à 99 757</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 28 février 1967. - Attribution à M. Philippe ROBERT.
81 BRETEIL M. et Mme	<u>Parts n°s 79 835 à 80 522</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 17 janvier 1967. - Attribution à M. BRETEIL.

ell. 11/P. 

9



NOMS	ORIGINES
82 BOUDARD M. et Mme	<u>Parts n°s 99 758 à 100 445</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 28 février 1967. - Attribution à M. et Mme BOUDARD (à concurrence de moitié chacun).
83 HENRY M. et Mme	<u>Parts n°s 122 906 à 123 593</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 25 avril 1967. - Attribution à M. HENRY.
84 BETHUNE M. et Mme	<u>Parts n°s 47 529 à 48 275</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 13 décembre 1966. - Attribution à M. BETHUNE.
86 BAROGHEL M. et Mme	<u>Parts n°s 100 446 à 101 400</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 28 février 1967. - Attribution à M. BAROGHEL.
87 SERGENT M. et Mme	<u>Parts n°s 49 236 à 50 193</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 13 décembre 1966. - Attribution à M. SERGENT.
88 MASSON M. et Mme	<u>Parts n°s 80 523 à 81 480</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 17 janvier 1967. - Attribution à M. MASSON.
89 YNARD M. et Mme	<u>Parts n°s 123 594 à 124 470</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 25 avril 1967. - Attribution à M. YNARD.
90 VANSTEENKISTE M.	<u>Parts n°s 101 410 à 102 223</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 28 février 1967. - Attribution à M. VANSTEENKISTE. <i>Disce entre M. Vansteenkiste et Mme Affet du 8 octobre 1971 - et renouvelé en sa faveur le 3 janvier 1974 (Greffe du TGI d'EVRY-Gennevilliers)</i>
91 MEZGHICHE M. et Mme	<u>Parts n°s 124 471 à 125 284</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 25 avril 1967. - Attribution à M. MEZGHICHE.
96 MARTINEZ M. et Mme	<u>Parts n°s 81 481 à 82 294</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 17 janvier 1967.

92

NOMS	ORIGINES
36 GUDIN M. et Mme	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Attribution à M. MARTINEZ.</li> <li><u>Parts n°s 102 224 à 103 183</u></li> <li>- Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 28 février 1967.</li> <li>- Attribution à M. et Mme PIETRI.</li> <li>- Cession de parts acte Me MALTERRE du 24 mai 1968 : M. Pierre Amédée PIETRI et Mme Françoise MELA, son épouse, à M. et Mme GUDIN.</li> </ul>
98 HAREAU M. et Mme	<ul style="list-style-type: none"> <li><u>Parts n°s 126 163 à 127 120</u></li> <li>- Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 25 avril 1967.</li> <li>- Attribution à M. et Mme ACENSI.</li> <li>- Cession de parts acte Mes MILLET et LABOURDETTE, notaires associés à BOURG-LA-REINE (Hauts-de-Seine), du 5 janvier 1978 : M. Marcel ACENSI et Mme Juliette Emilienne AZRANE à M. et Mme HAREAU.</li> </ul>
99 LOPEZ M. et Mme	<ul style="list-style-type: none"> <li><u>Parts n°s 51 150 à 52 129</u></li> <li>- Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 13 décembre 1966.</li> <li>- Attribution à M. LOPEZ.</li> </ul>
100 DUFFAU M. et Mme	<ul style="list-style-type: none"> <li><u>Parts n°s 52 130 à 52 876</u></li> <li>- Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 13 décembre 1966.</li> <li>- Attribution à M. DELABARRE.</li> <li>- Cession de parts acte aux minutes de l'Office notarial sus-dénommé du 14 mars 1974 : M. Jean-Claude Alexis DELABARRE et Mme Claire Léone Henriette BOUTRON, son épouse, à M. et Mme DUFFAU.</li> </ul>
101 BIDAULT M. et Mme	<ul style="list-style-type: none"> <li><u>Parts n°s 82 295 à 82 982</u></li> <li>- Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 17 janvier 1967.</li> <li>- Attribution à M. BIDAULT.</li> </ul>
102 MAILLET M. et Mme	<ul style="list-style-type: none"> <li><u>Parts n°s 82 983 à 83 672</u></li> <li>- Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 17 janvier 1967.</li> <li>- Attribution à M. MAILLET.</li> </ul>
103 LUCAS M. et Mme	<ul style="list-style-type: none"> <li><u>Parts n°s 52 877 à 53 567</u></li> <li>- Augmentation du capital acte Me MALTERRE du</li> </ul>

cel. 11. P.

88

9

fuy

NOMS	ORIGINES
110 BAUER M. et Mme	<u>Parts n°s 127 121 à 127 877</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 25 avril 1967. - Attribution à M. BAUER.
111 CORNILLE M. et Mme	<u>Parts n°s 103 875 à 104 631</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 28 février 1967. - Attribution à M. CORNILLE.
112 ROY M. et Mme	<u>Parts n°s 127 878 à 128 699</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 25 avril 1967. - Attribution à M. et Mme DECRAMER. - Cession de parts acte Me MOTEL, notaire associé à PARIS, du 30 novembre 1971 : M. Lionel Romain Désiré DECRAMER et Mme Denise Renée MAUREL, son épouse, à M. Roger DUPUY et Mme Michèle Claude Lucienne PLET, son épouse. - Cession de parts acte Mes ARNAUD et COFFIN, notaires associés à LONGJUMEAU, du 10 avril 1981 : M. et Mme DUPUY à M. et Mme ROY.
113 LELLOUCHE M. et Mme	<u>Parts n°s 128 700 à 129 436</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 25 avril 1967. - Attribution à M. André MANGUY. - Cession de parts acte Me MALTERRE du 30 juin 1967 : M. et Mme MANGUY à M. LELLOUCHE
114 METAIREAU M. et Mme	<u>Parts n°s 55 774 à 56 463</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 13 décembre 1966. - Attribution à M. MANGUY. - Cession de parts acte Me MALTERRE du 30 juin 1967 : M. et Mme André MANGUY à M. LEMOINE. - Cession de parts acte aux minutes de l'Office notarial du 14 novembre 1975 : M. Jean René LEMOINE et Madame Félicie Marcelle HERMANN, son épouse, à Mlle ESPOSITO. - Cession de parts acte Office notarial du 10 août 1979 : Mlle Nicole Robert Suzanne ESPOSITO à M. et Mme METAIREAU.
115 GAUDON M. et Mme	<u>Parts n°s 129 437 à 130 126</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 25 avril 1967: attribution à M. Patrice

ell. H.P.

B.

P

File

NOMS	ORIGINES
<p>105</p> <p><u>GALLACIER Ssion</u>  <u>1) Mme Vve</u>  GALLACIER  <u>2) Mlle Dominique</u>  GALLACIER  <u>3) M. Patrick</u>  GALLACIER  <u>4) Pascal GALLACIER</u></p>	<p>13 décembre 1966.  - Attribution à M. LUCAS.</p> <p><u>Parts n°s 53 568 à 54 258</u>  - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 13 décembre 1966.  - Attribution à M. et Mme GALLACIER.  - Attribution aux Consorts GALLACIER par suite du décès de M. Charles Jean GALLACIER né à NANTES (44) le 21 janvier 1926, décédé le 29 octobre 1974, acte de notoriété aux minutes de l'Office notarial sus-dénoté, du 25 novembre 1974.</p>
<p>106</p> <p><u>LE CAROFF M. et</u>  Mme</p>	<p><u>Parts n°s 54 259 à 55 016</u>  - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 13 décembre 1966.  - Attribution à M. et Mme BIJOUX.  - Cession de parts acte Me Jean-Claude ABIT, notaire à EPINAY-SUR-ORGE (Essonne), du 20 novembre 1969 : M. Lucien Edouard Roger BIJOUX et Mme Any Rose Marie COULY, son épouse, à M. et Mme LE CAROFF.</p>
<p>107</p> <p><u>LATRUFFE M. et Mme</u></p>	<p><u>Parts n°s 17 548 à 18 372</u>  - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 26 octobre 1966.  - Attribution à M. et Mme HERLEM.  - Cession de parts acte aux minutes de l'Office notarial du 27 novembre 1981 : M. Claude Léon HERLEM et Mme Anna Lucie BASSAHON à M. et Mme LATRUFFE.</p>
<p>108</p> <p><u>LALE M. et Mme</u></p>	<p><u>Parts n°s 83 673 à 84 429</u>  - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 17 janvier 1967.  - Attribution à M. LALE.</p>
<p>109</p> <p><u>AYE Ssion</u>  <u>1) M. Georges AYE</u>  <u>2) M. Gilles AYE</u>  <u>3) M. Guy AYE</u>  <u>4) Mlle Géraldine</u>  AYE</p>	<p><u>Parts n°s 55 017 à 55 773</u>  - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 13 décembre 1966.  - Attribution à M. AYE.  - Attribution aux Consorts AYE par suite du décès de Mme Gisèle Paulette LHUILLIER épouse de M. Georges AYE, survenu à LONGJUMEAU le 22 août 1981, acte de notoriété aux minutes de l'Office notarial sus-dénoté des 7 mai et 8 juillet 1982.</p>

ecl. // P.

JP

9

Fou

NOMS	ORIGINES
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Attribution à Mme Claudine Andrée ADMETE veuve en 1ères nocces de M. Jean Claude PATRICE et épouse en 2èmes nocces de M. Marcel Louis Gilbert VANDUYSE, par suite du décès de M. PATRICE survenu le 11 septembre 1968, acte de notoriété Me MALTERRE du 25 juin 1969.</li> <li>- Cession de parts acte aux minutes de l'Office notarial sus-dénotmé du 9 décembre 1976 : Mme VANDUYSE à M. et Mme GAUDON.</li> </ul>
<p>118 CHAVIN Mlle</p>	<p><u>Parts n°s 56 464 à 57 155</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 13 décembre 1966.</li> <li>- Attribution à M. et Mme ROLLAND.</li> <li>- Cession de parts, acte Me Paul CHARDON, notaire à PARIS, du 19 juin 1975 : M. Daniel Louis ROLLAND et Mme Annie Martine Blanche VAUTHIER, son épouse, à la Sté Anonyme dénotmée "ETUDE CENTRALE D'ACCESSION A LA PROPRIETE" (ECAP), siège à PARIS 72, boulevard de Sébastopol (R.C. PARIS 65 B 1736).</li> <li>- Cession de parts acte aux minutes de l'Office notarial sus-dénotmé du 26 novembre 1975 : Sté Anonyme ECAP à Mlle CHAVIN.</li> </ul>
<p>119 PASTUREL M. et Mme</p>	<p><u>Parts n°s 106 014 à 106 705</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 28 février 1967.</li> <li>- Attribution à M. DOISY.</li> <li>- Cession de parts acte aux minutes de l'Office notarial du 31 octobre 1974 : M. Maurice DOISY et Mme Yvonne Laure AUGER, son épouse, à M. et Mme ROGET.</li> <li>- Cession de parts acte Office notarial du 28 mars 1979 : M. Marc Michel ROGET à M. PASTUREL et Mlle ARMAND (chacun pour la moitié indivise).</li> </ul>
<p>120 BOZEC M. et Mme</p>	<p><u>Parts n°s 130 127 à 130 819</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 25 avril 1967.</li> <li>- Attribution à M. BOZEC.</li> </ul>
<p>121 COURBET M. et Mme</p>	<p><u>Parts n°s 18 373 à 19 113</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 26 octobre 1966.</li> <li>- Attribution à M. COURBET.</li> </ul>

ell. 11. P.

BT

9

FUG

NOMS	ORIGINES
122 BESOMBES M. et Mme	<u>Parts n°s 84 430 à 85 168</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 17 janvier 1967. - Attribution à M. BESOMBES.
123 MAQUIN M. et Mme	<u>Parts n°s 130 820 à 131 510</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 25 avril 1967. - Attribution à M. RANSON. - Cession de parts acte aux minutes de l'Office notarial sus-dénoté du 29 juin 1976 : M. Jacques Antoine RANSON et Mme Jacqueline Renée Madeleine BAISSSET, son épouse, à M. et Mme MAQUIN.
125 FOURNIER M. et Mme	<u>Parts n°s 57 156 à 57 844</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 13 décembre 1966. - Attribution à M. FOURNIER.
126 DEMOUCY M. et Mme	<u>Parts n°s 57 845 à 58 592</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 13 décembre 1966. - Attribution à M. DEMOUCY.
128 GIRARD M. et Mme	<u>Parts n°s 85 169 à 85 924</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 17 janvier 1967. - Attribution à M. GIRARD.
123 RAPINEAU M. et Mme	<u>Parts n°s 58 593 à 59 348</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 13 <del>11</del> décembre 1966. - Attribution à M. RAPINEAU.
130 SEGARD M. et Mme	<u>Parts n°s 59 349 à 60 104</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 13 décembre 1966. - Attribution à M. SEGARD.
131 GARNERY M. et Mme	<u>Parts n°s 60 105 à 60 860</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 13 décembre 1966. - Attribution à M. GARNERY.
132 PICHENOT M. et Mme	<u>Parts n°s 60 861 à 61 616</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 13 décembre 1966.

NOMS	ORIGINES
133 DUCOURTIOUX M. et Mme	Attribution à M. PICHENOT.  Parts n°s 85 925 à 86 680 - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 17 janvier 1967. - Attribution à M. DUCOURTIOUX.
134 MALHOUITRE M. et Mme	Parts n°s 106 706 à 107 461 - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 28 février 1967. - Attribution à M. MALHOUITRE.
135 COINDREAU M. et Mme	Parts n°s 19 935 à 20 738 - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 26 octobre 1966. - Attribution à M. COINDREAU.
136 SENARD M. et Mme	Parts n°s 20 739 à 21 721 - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 26 octobre 1966. - Attribution à M. SENARD.
137 GHENIN M. et Mme	Parts n°s 21 722 à 22 686 - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 26 octobre 1966. - Attribution à M. GHENIN.
139 PRIST M. et Mme	Parts n°s 22 687 à 23 656 - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 26 octobre 1966. - Attribution à M. Léon Paul <b>POULLIER</b> - Cession de parts acte Mes ROSSE et <b>RIVOLLIER</b> , notaires associés à <b>MONTLHERY</b> du 6 janvier 1976 : M. <b>POULLIER</b> et Mme Geneviève Emilienne <b>LORIAN</b> à M. et Mme <b>PRIST</b> .
140 CHATEAU M. et Mme	Parts n°s 108 426 à 109 162 - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 28 février 1967. - Attribution à M. CHATEAU.
141 DIAZ M. et Mme	Parts n°s 86 681 à 87 369 - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 17 janvier 1967. - Attribution à M. DIAZ.
142 BONNAVAUD	Parts n°s 23 657 à 24 345 - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 26 octobre 1966. - Attribution à M. BONNAVAUD.
143 VOLKAERT M. et Mme	Parts n°s 87 370 à 88 058 - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 17 janvier 1967. - Attribution à M. LECOQ. - Cession de parts acte aux minutes de l'Office notarial sus-dénommé, du 27 octobre

98

NOMS	ORIGINES
	1975 : M. André LECOQ et Mme Michèle Chantale Françoise LIGONNIERE, son épouse, à M. VOLKAERT.
144 AGUILLAUME M. et Mme	Parts n°s 24 346 à 25 099 - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 26 octobre 1966. - Attribution à M. AGUILLAUME.
145 MARTINICO M. et Mme	Parts n°s 61 617 à 62 370 - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 13 décembre 1966. - Attribution à M. MARTINICO.
146 DURAND M. et Mme	Parts n°s 62 371 à 63 058 - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 13 décembre 1966. - Attribution à M. DURAND.
147 DE CARA M. et Mme	Parts n°s 63 059 à 63 746 - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 13 décembre 1966. - Attribution à M. DE CARA.
148 EDME M. et Mme	Parts n°s 63 747 à 64 434 - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 13 décembre 1966. - Attribution à M. EDME.
149 BEAUDOU M.	Parts n°s 25 100 à 25 788 - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 26 octobre 1966. - Attribution à M. BEAUDOU.
150 JOURNOIS M. et Mme	Parts n°s 25 789 à 26 477 - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 26 octobre 1966. - Attribution à M. JOURNOIS.
151 GARNIER M. et Mme	Parts n°s 88 059 à 88 747 - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 17 janvier 1967. - Attribution à M. Charles EMROT. - Cession de parts acte aux minutes de l'Office notarial du 5 septembre 1978 : M. Charles EMROT et Mme Nicole Marie Olga MORIN, son épouse, à M. et Mme GARNIER.

NOMS	ORIGINES
152 RENARD Mme	<p>Parts n°s 109 163 à 109 851</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 28 février 1967.</li> <li>- Attribution à M. et Mme BROS.</li> <li>- Cession de parts acte de Maîtres ARNAUD et COFFIN, notaires associés à LONGJUMEAU, du 4 novembre 1975 : M. Jean Amédée BROS et Mme Monique Agnès Marie ORAIN, son épouse, à Mme RENARD.</li> </ul>
153 GUILLON M. et Mme	<p>Parts n°s 109 852 à 110 607</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 28 février 1967.</li> <li>- Attribution à M. et Mme CROCHET.</li> <li>- Cession de parts acte Me Marie-Pierre ROQUE, notaire à PARIS, du 27 janvier 1981: M. Gérard Michel Henri CROCHET et Mme Micheline Henriette FRONTERO à M. et Mme GUILLON.</li> </ul>
154 BOTLAN M. et Mme	<p>Parts n°s 64 435 à 65 190</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 13 décembre 1966.</li> <li>- Attribution à M. BOTLAN.</li> </ul>
155 PASCUAL M. et Mme	<p>Parts n°s 26 478 à 27 166</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 26 octobre 1966.</li> <li>- Attribution à M. PASCUAL.</li> </ul>
157 DRAPEAUD M.	<p>Parts n°s 65 191 à 65 879</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 13 décembre 1966.</li> <li>- Attribution à M. LECOMTE.</li> <li>- Cession de parts acte aux minutes de l'Office notarial des 30 janvier et 11 février 1975 : M. Gaston Emile LECOMTE et Mme Françoise Jane Louise BARBOTIN, son épouse à M. DRAPEAUD.</li> </ul>
153 31 <del>DELPIERRE H. et Mme</del>	<p><del>Parts n°s 65 330 à 66 563</del></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><del>- Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 13 décembre 1966.</del></li> <li><del>- Attribution à M. DELPIERRE.</del></li> </ul>

ell. H. P.

JP

9

7 de

100

NOMS	ORIGINES
158 LANGLOIS M. et Mme	<u>Parts n°s 110 608 à 111 296</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 28 février 1967. - Attribution à M. BONGAGE. - Cession de parts acte aux minutes de l'Office notarial du 2 juillet 1979 : M. Bernard Yves Paul BONGAGE et Mme Anne-Marie Georgette Thérèse SERONI, son épouse, à M. et Mme LANGLOIS.
159 DELPIERRE M. et Mme	<u>Parts n°s 65 880 à 66 568</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 13 décembre 1966. - Attribution à M. DELPIERRE.
160 ROBERT M. et Mme	<u>Parts n°s 89 437 à 90 125</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 17 janvier 1967. - Attribution à M. ROBERT.
161 MIAUX M. et Mme	<u>Parts n°s 66 569 à 67 257</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 13 décembre 1966. - Attribution à M. BAILLY. - Cession de parts acte Mes ROSSE et RIVOLLIER, notaires associés à MONTLHERY (Essonne), du 14 février 1975 : M. Michel Roger BAILLY et Mme Geneviève Solange Jeanine CHANCEREL à M. et Mme MIAUX.
162 BENOIT M. et Mme	<u>Parts n°s 67 258 à 67 946</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 13 décembre 1966. - Attribution à M. BENOIT.
163 LE VAN M. et Mme	<u>Parts n°s 27 167 à 27 903</u> - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 26 octobre 1966. - Attribution à M. CASTAIGNEDE. - Cession de parts acte aux minutes de l'Office notarial sus-dénoté, du 13 juin 1974 : M. Claude Lucien CASTAIGNEDE et Mme Nicole Annie Marie ARNOUAT, son épouse, à M. et Mme LE VAN.

ell. // P.

9

101

NOMS	ORIGINES
165 HENRARD Ssion 1) Mme PLANCQ 2) Mme TRUMEAU née HENRARD 3) M. Daniel HENRARD	Parts n°s 27 904 à 28 662 - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 26 octobre 1966. - Attribution à M. HENRARD. - Attribution aux Consorts HENRARD par suite du décès de M. Daniel HENRARD survenu le 19 mars 1975, acte de notoriété aux minutes de l'Office notarial des 1er juillet et 1er septembre 1975.
166 HESSE M. et Mme	Parts n°s 28 663 à 29 421 - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 26 octobre 1966. - Attribution à M. HESSE.
167 RIVOAL M. et Mme	Parts n°s 29 422 à 30 244 - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 26 octobre 1966. - Attribution à M. RIVOAL.
170 Indivision MANSBENDEL Ssion 1) M. Hubert MANSBENDEL 2) M. Jean MANSBENDEL 3) Mlle Christine MANSBENDEL 4) M. Jacques MANSBENDEL 5) Mlle Hélène MANSBENDEL 6) M. François MANSBENDEL 7) Mlle Catherine MANSBENDEL 8) Mlle Brigitte MANSBENDEL 9) Véronique MANSBENDEL 10) Mme Colette Meunier divorcée de Jean Jacques Mansbendel.	Parts n°s 90 126 à 91 007 - Augmentation du capital acte Me MALTERRE du 17 janvier 1967. - Attribution à M. MANSBENDEL (Mansbendel/Meunier) - Attribution aux Consorts MANSBENDEL par suite du décès de M. Jean-Jacques MANSBENDEL, divorcé de Mme Colette Marie Gabrielle MEUNIER, survenu à NICE (Alpes- Maritimes) le 25 septembre 1975 ; acte de notoriété aux minutes de l'Office notarial du 16 juillet 1982.

cel. 11. P.

B

9

F. H.

102

LE LIQUIDATEUR a établi le tableau récapitulatif des attributions qui sont la conséquence de cette dissolution, ce tableau étant expliqué et détaillé dans la partie développée dudit acte.

Ledit tableau comportera :

- sous la colonne 1 : le nom de l'attributaire ;
- sous la colonne 2 : le nombre de parts qu'il possède dans la Société ;
- sous la colonne 3 : les numéros des parts donnant vocation au lot attribué ;
- sous la colonne 4 : la numéro du lot attribué ;
- sous la colonne 5 : la désignation du lot attribué (terrain et type de pavillon) ;
- sous la colonne 6 : la désignation cadastrale ;
- sous la colonne 7 : la quote-part évaluée en CENT TRENTE DEUX MILLE DEUX CENTIEMES (132 200èmes) ;
- sous la colonne 8 : le montant des parts ;

34

LE LIQUIDATEUR fait observer que l'actif de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE "LA CHEVAUCHEE" comprend actuellement cent cinquante (150) pavillons répartis en huit (8) types, dont la désignation suit :

Type F4 A2

Un pavillon élevé sur sous-sol comprenant garage et chaufferie, cave.

D'un rez-de-chaussée divisé en entrée, cuisine, salle-de-séjour et water-closet,

Et d'un étage divisé en trois (3) chambres, salle-de-bains et dégagement.

Combles perdus au-dessus.

Le tout couvert en tuiles.

Type F4 A3

Un pavillon élevé sur sous-sol comprenant cave et cave-chaufferie,

D'un rez-de-chaussée divisé en entrée, cuisine, salle-de-séjour, water-closet, 3 chambres, salle-de-bains, dégagement.

Combles perdus au-dessus.

Le tout couvert en tuiles.

35

rel. 11. P.

J.P.

P

FME

103

Type F4 B1

Un pavillon élevé sur rez-de-chaussée bas comprenant garage, entrée, cave-chaufferie,

D'un rez-de-chaussée haut divisé en salle-de-séjour, cuisine, water et dégagement,

Et d'un étage divisé en trois (3) chambres, salle-de-bains et dégagement.

Combles perdus au-dessus.

Le tout couvert en tuiles.

Type F4 B2

Un pavillon élevé sur rez-de-chaussée bas comprenant entrée, garage, cave-chaufferie,

D'un rez-de-chaussée haut divisé en salle-de-séjour, cuisine, water-closet et dégagement,

Et d'un étage divisé en trois (3) chambres, salle-de-bains et dégagement.

Combles perdus au-dessus.

Le tout couvert en tuiles.

Type F5 B1

Un pavillon élevé sur rez-de-chaussée bas comprenant garage, entrée et cave-chaufferie,

D'un rez-de-chaussée haut divisé en salle-de-séjour, chambre, cuisine, water-closet et dégagement,

Et d'un étage divisé en trois (3) chambres, salle-d'eau et dégagement.

Combles perdus au-dessus.

Le tout couvert en tuiles.

Type F5 B2

Un pavillon élevé sur sous-sol comprenant entrée, garage, cave-chaufferie,

D'un rez-de-chaussée divisé en salle-de-séjour, une chambre, cuisine, dégagement et water-closet,

Et d'un étage divisé en trois (3) chambres, salle-de-bains et dégagement.

Combles perdus au-dessus.

Le tout couvert en tuiles.

Type F5 Indépendant

Un pavillon élevé sur rez-de-chaussée comprenant entrée, salle-de-séjour, une chambre, cuisine, cellier, garage

ell.R.P.

88

9

F4

104

water-closet et dégagement,

Et d'un étage divisé en trois (3) chambres, salle-de-bains et dégagement.

Combles perdus au-dessus.

Le tout couvert en tuiles.

Type F6 B2

Un pavillon élevé d'un rez-de-chaussée bas comprenant entrée, cave, cave-chaufferie, une chambre,

D'un rez-de-chaussée haut divisé en cuisine, salle-de-séjour, une chambre, dégagement, water-closet,

Et d'un étage divisé en trois (3) chambres, salle-de-bains, dégagement.

Combles perdus au-dessus.

Le tout couvert en tuiles.

Observation est ici faite que l'actif comptait, originairement, cent soixante dix (170) pavillons ; il n'en comprend plus que cent ~~quarante huit~~ (148) par suite des retraits qui sont intervenus.

36

36

eel. // P.

P.

7

F6

105

87

TABLEAU NUMERO 1

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	LOTS DE CO-PROPRIETE				
			N° des lots	Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
TELLOLI M. et Mme	778	1 001 à 1 778	1	Pavillon type "F4 B1 Pignon". Terrain. 83, rue Lavoisier.	288 p/44 m <sup>2</sup> (pavillon) 533 p/240 m <sup>2</sup> (terrain) Superficie totale : 284 m <sup>2</sup>	778	778,00
LAUNAY M. et Mme	707	91 008 à 91 714	2	Pavillon type "F4 B1 Continu". Terrain. 81, rue Lavoisier.	289 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon) 534 p/29 m <sup>2</sup> (terrain) 535 p/100 m <sup>2</sup> (terrain) Superficie totale : 172 m <sup>2</sup>	707	707,00

ell./P.

88

e

TUE

TABLEAU NUMERO 2

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	LOTS DE CO-PROPRIETE			Parties indivises (132 200e)	
			N° des lots	Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK		
1	2	3	4	5	6	7	8
REMY M. et Mme	706	31 127 à 31 832	3	Pavillon type "F4 B1 Continu" Terrain. 79, rue Lavoisier.	290 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon) 536 p/25 m <sup>2</sup> 537 p/96 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 164 m <sup>2</sup>	706	706,00
GRATET M. et Mme	705	31 833 à 32 537	4	Pavillon type "F4 B1 Continu" Terrain. 77, rue Lavoisier.	291 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon) 538 p/25 m <sup>2</sup> 539 p/90 m <sup>2</sup> Total : 158 m <sup>2</sup>	705	705,00
BONNOT M. et Mme	704	32 538 à 33 241	5	Pavillon type "F4 B1 Continu" Terrain.	292 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon)	704	704,00

107

TABLEAU NUMERO 3

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	LOTS DE CO-PROPRIETE				
			N° des lots	Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
				75, rue Lavoisier	540 p/30 m <sup>2</sup> 541 p/80 m <sup>2</sup> (Terrain) Total : 153 m <sup>2</sup>	704	704,00
MONVILLE M. et Mme	703	33 242 à 33 944	6	Pavillon type "F4 B1 Continu". Terrain. 73, rue Lavoisier.	293 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon) 542 p/30 m <sup>2</sup> 543 p/75 m <sup>2</sup> (Terrain) Total : 148 m <sup>2</sup> .	703	703,00
MOSSOT M. et Mme	702	33 945 à 34 646	7	Pavillon type F4 B1 Continu". Terrain. 71, rue Lavoisier.	294 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon) 544 p/30 m <sup>2</sup> 545 p/69 m <sup>2</sup> (terrain).	702	702,00

ed. H. P.

SP

①

FUE

TABLEAU NUMERO 4

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	LOTS DE CO-PROPRIETE				
			N° des lots	Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
					Total : 142 m <sup>2</sup> .		
CARON M. et Mme	701	69 570 à 70 270	8	Pavillon type "F4 B1 Continu". Terrain. 69, rue Lavoisier.	295 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon) 546 p/30 m <sup>2</sup> 547 p/65 m <sup>2</sup> (terrain).	701	701,00
COMBES M. et Mme	700	111 297 à 111 996	9	Pavillon type "F4 B1 Continu". Terrain. 67, rue Lavoisier.	296 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon) 548 p/30 m <sup>2</sup> 549 p/59 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 132 m <sup>2</sup>	700	700,00

ell. 11. P.

✍

9

fue

109

51

TABLEAU NUMERO 5

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	N° des lots	LOTS DE CO-PROPRIETE			
				Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
PLISSON M. et Mme	699	111 997 à 112 695	10	Pavillon type "F4 B1 Continu" Terrain 65, rue Lavoisier.	297 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon) 550 p/30 m <sup>2</sup> 554 p/55 m <sup>2</sup> Total : 128 m <sup>2</sup> .	699	699,00
BLANCARD M. et Mme	698	91 715 à 92 412	11	Pavillon type "F4 B1 Continu" Terrain 63, rue Lavoisier.	298 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon) 552 p/25 m <sup>2</sup> 553 p/55 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 123 m <sup>2</sup> .	698	698,00
DUVAL M. et Mme	697	92 413 à 93 109	12	Pavillon type "F4 B1 Continu" Terrain. 61, rue Lavoisier	299 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon) 554 p/27 m <sup>2</sup>	697	697,00

ell. 11. P.

28

9

Fue

130

92

TABLEAU NUMERO 6

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant Nominal des parts
	Nombre	Numéros	LOTS DE CO-PROPRIETE				
			N° des lots	Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
DEBEDE M. et Mme	832	1 779 à 2 610	14	Pavillon type "F5 B 1 Pignon" Terrain 90, rue Lavoisier.	555 p/50 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 120 m <sup>2</sup> .	832	832
FAVRY M. et Mme	768	34 647 à 35 414	15	Pavillon type "F5 B 1 Continu" Terrain 88, rue Lavoisier.	331 p/49 m <sup>2</sup> (pavillon) 597 p/25 m <sup>2</sup> 598 p/72 m <sup>2</sup> Total : 146 m <sup>2</sup> .	768	768,00

ell. 11.P.

R.

R.

R.

TABLEAU NUMERO 7

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	LOTS DE CO-PROPRIETE				
			N° des lots	Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
GUERET Indivi- sion	768	93 878 à 94 645	18	Pavillon type "F501 Continu" Terrain. 82, rue Lavoisier.	334 p/49 m <sup>2</sup> (pavillon) 603 p/30 m <sup>2</sup> 604 p/66 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 145 m <sup>2</sup> .	768	768,00
RENARD M. et Mme	768	114 227 à 114 994	19	Pavillon type "F5 B1 Continu". Terrain. 80, rue Lavoisier.	335 p/49 m <sup>2</sup> (pavillon) 605 p/30 m <sup>2</sup> 606 p/66 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 145 m <sup>2</sup> .	768	768,00
COPY M. et Mme	768	2 611 à	20	Pavillon type "F5 B1 Continu"	336 p/49 m <sup>2</sup> (pavillon)	768	768,00

ed. H.P.

*[Signature]*

9

*[Signature]*

TABEAU NUMERO 8

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	N° des lots	LOTS DE CO-PROPRIETE			
				Désignation (Commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200a)	
1	2	3	4	5	6	7	8
		3 378		Terrain. 78, rue Lavoisier.	607 p/29 m <sup>2</sup> 608 p/66 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 144 m <sup>2</sup> .		
DIEZ M. et Mme	768	114 995 à 115 762	21	Pavillon type "F5 B1 Continu" Terrain. 76, rue Lavoisier.	337 p/49 m <sup>2</sup> (pavillon) 609 p/30 m <sup>2</sup> 610 p/66 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 145 m <sup>2</sup> .	768	768,00
FRANCHI M. et Mme	960	70 271 à 71 230	23	Pavillon type "F5 1 Individuel" Terrain. 57, rue Lavoisier.	301 p/77 m <sup>2</sup> (pavillon) 557 p/279m <sup>2</sup> (terrain)	960	960,00

94

112

ell. H. P.

85

P

Fuz

TABLEAU NUMERO 9

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	LOTS DE CO-PROPRIETE				
			N° des lots	Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
MAULAVE Indivi- sion	983	71 231 à 72 213	24	Pavillon type "F5 1 Individuel" Terrain. 55, rue Lavoisier.	Total : 356 m².	983	983,00
	994	3 379 à 4 373	25	Pavillon type "F5 B1 Individuel" Terrain. 72, rue Lavoisier.	339 p/77 m² (pavillon) 613 p/399m² (terrain) Total : 476 m².	994	994,00

ell. H. P.

113

TABLEAU NUMERO 10

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE					Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	N° des lots	Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	Montant nominal des parts	
1	2	3	4	5	6	7	8	
MATHIS M. et Mme	963	4 373 à 5 085 à 501 à 750	26	Pavillon type "F5 1 Individuel" Terrain. 70, rue Lavoisier.	340 p/77 m <sup>2</sup> (pavillon) 614 p/241 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 318 m <sup>2</sup> .	963	963,00	
MAGNAUD M. et Mme	970	35 415 à 36 384	27	Pavillon type "F5 1 <del>Centim</del> Individuel. Terrain. 53, rue Lavoisier.	303 p/77 m <sup>2</sup> (pavillon) 559 p/277 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 354 m <sup>2</sup> .	970	970,00	
ABED M. et Mme	960	72 214 à 73 173	28	Pavillon type "F5 1 Individuel" Terrain. 51, rue Lavoisier.	304 p/77 m <sup>2</sup> (pavillon) 560 p/230 m <sup>2</sup> (terrain).	960	960,00	

ed. P.P.

FU

114

TABLEAU NUMERO 11

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	N° des lots	LOTS DE CO-PROPRIETE			
				Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
NIVERT Indivi- sion	963	116 577 à 117 539	29	Pavillon type "F5 1 Individuel" Terrain. 68, rue Lavoisier.	Total : 307 m <sup>2</sup> .	963	963,00
ESPINASSE M. et Mme	963 5 086 à 5 798 et 751 à 1 000		30	Pavillon type "F5 Terrain. 66, rue Lavoisier.	341 p/77 m <sup>2</sup> (pavillon) 615 p/241m <sup>2</sup> Total : 318 m <sup>2</sup> .	963	963,00

esp. M. P.

9

*FVC*

TABLEAU NUMERO 12

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	LOTS DE CO-PROPRIETE				
			N° des lots	Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
MASSOT M. et Mme	959	36 385 à 37 343	31	Pavillon type "F5 1 -contient- Individuel- Terrain. 49, rue Lavoisier.	305 p/77 m <sup>2</sup> (pavillon) 561 p/223m <sup>2</sup> (terrain) Total : 300 m <sup>2</sup> .	959	959,00
ARCELIN M. et Mme	958	117 540 à 118 497	32	Pavillon "type F5 1 Individuel" Terrain. 47, rue Lavoisier.	306 p/77 m <sup>2</sup> (pavillon) 562 p/217m <sup>2</sup> (terrain) Total : 294 m <sup>2</sup> .	958	958,00
BOULET M. et Mme	963	118 498 à 119 460	33	Pavillon type "F5 1 Individuel" Terrain	343 p/77m <sup>2</sup> (pavillon) 617 p/239m <sup>2</sup> (terrain)	963	963,00

ed. I.P.

80

9

FIC

117

99

TABLEAU NUMERO 13

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	LOTS DE CO-PROPRIETE				
			N° des lots	Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
				64 rue Lavoisier	Total : 316 m².		
CLOUP M. et Mme	968	37 344 à 38 311	34	Pavillon type "F5 1 "centins" Individuel Terrain. 62, rue Lavoisier.	344 p/77 m² (pavillon) 618 p/269m² (terrain) Total : 346 m²	968	968,00
VIGUIER Mme HOCKE Indivision	958	5 799 à 6 756	35	Pavillon type "F5 1 Individuel" Terrain. 45, rue Lavoisier.	307 p/77 m² (pavillon) 563 p/218m² (terrain) Total : 295 m².	958	958,00

cel. H.P.

8

FR

TABLEAU NUMERO 14

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES.		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	LOTS DE CO-PROPRIETE				
			N° des lots	Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
ECHARD M. et Mme	959	38 312 à 39 270	36	Pavillon type "F5 1 <del>contenu</del> individuel Terrain 43, rue Lavoisier.	308 p/77 m <sup>2</sup> (pavillon) 564 p/224m <sup>2</sup> (terrain) Total : 301 m <sup>2</sup> .	959	959,00
TIRANT M. et Mme	961	119 461 à 120 421	37	Pavillon type "F5 1 individuel" Terrain 41, rue Lavoisier.	309 p/77 m <sup>2</sup> (pavillon) 565 p/230m <sup>2</sup> (terrain) Total : 307 m <sup>2</sup> .	961	961,00
BANBUCK M. et Mme	970	120 422 à 121 391	38	Pavillon type "F5 1 individuel" Terrain 39, rue Lavoisier.	310 p/77m <sup>2</sup> (pavillon) 566 p/276m <sup>2</sup> (terrain)	970	970,00

TABLEAU NUMERO 15

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	N° des lots	Désignation (commune de LONGJUMEAU)	LOTS DE CO-PROPRIETE		
					Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
CATHELOTTE M. et Mme	808	39 271 à 40 078	39	Pavillon type F5 B2 pignon" Terrain. 60, rue Lavoisier.	Total : 353 m².	808	808,00
BESLAY M. et Mme	760	6 757 à 7 516	40	Pavillon type "F5 B2 continu" Terrain. 58, rue Lavoisier.	346 p/49 m² (pavillon) 621 p/25 m² 622 p/71 m² (terrain) Total : 145 m².	760	760,00

ell/R

80

9

File

TABLEAU NUMERO 16

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	N° des lots	LOTS DE CO-PROPRIETE			
				Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
FONTAINE M. et Mme	760	73 174 à 73 933	41	Pavillon type "F5 B2 continu" Terrain 56, rue Lavoisier.	347 p/49 m <sup>2</sup> (pavillon) 623 p/25 m <sup>2</sup> 624 p/72 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 146 m <sup>2</sup> .	760	760,00
GOMY Indivision M. GOMY Mme. CORNET	760	40 079 à 40 838	42	Pavillon type "F5 B2 pignon" Terrain. 54, rue Lavoisier.	348 p/49 m <sup>2</sup> (pavillon) 625 p/25 m <sup>2</sup> 626 p/69 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 143 m <sup>2</sup> .	760	760,00
LIOTARD M. et Mme	760	7 517 à 8 276	43	Pavillon type "F5 B2 continu"	349 p/49 m <sup>2</sup> (pavillon)	760	760,00

2001/1/P.

8

9

File

TABLEAU NUMERO 17

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	LOTS DE CO-PROPRIETE			Parties indiviseses (132 200e)	
			N° des lots	Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK		
1	2	3	4	5	6	7	8
				52 RUE LAVOISIER	627 p/25 m <sup>2</sup> 628 p/70 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 144 m <sup>2</sup> .		
PAILLARD M. et Mme	760	94 646 à 95 405	44	Pavillon type F5 B2 continu Terrain. 50, rue Lavoisier.	350 p/49 m <sup>2</sup> (pavillon) 629 p/25 m <sup>2</sup> 630 p/69 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 143 m <sup>2</sup> .	760	760,00
BEURAIN M. et Mme	760	95 406 à 96 165	47	Pavillon type F5 B2 continu Terrain. 38, rue Pascal.	354 p/49 m <sup>2</sup> (pavillon) 637 p/25 m <sup>2</sup> 638 p/70 m <sup>2</sup>	760	760,00

ell. H. R.

88

P

File

TABLEAU NUMERO 18

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	N° des lots	Désignation (commune de LONGJUMEAU)	LOTS DE CO-PROPRIETE		
					Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
WARTNER M. et Mme	760	9 085 à 9 844	48	Pavillon type "F5 B2 continu" Terrain. 36, rue Pascal.	(terrain). Total : 144 m <sup>2</sup> .	760	760,00
MOULINS Mme	760	96 166 à 96 925	49	Pavillon type "F5 B2 continu" Terrain. 34, rue Pascal.	356 p/49 m <sup>2</sup> (pavillon) 641 p/25 m <sup>2</sup> 642 p/72 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 146 m <sup>2</sup> .	760	760,00

cel. P.P.

R

9

FK

TABLEAU NUMERO 19

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	N° des lots	LOTS DE CO-PROPRIETE			
				Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK	Parties indivisives (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
SCHRAM M. et Mme	760	73 934 à 74 693	50	Pavillon type "F5 B2 continu" Terrain 32, rue Pascal.	357 p/49 m <sup>2</sup> (pavillon) 643 p/25 m <sup>2</sup> 644 p/71 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 145 m <sup>2</sup> .	760	760,00
BROCHARD M. et Mme	760	41 667 à 42 426	51	Pavillon type "F5 B2 continu" Terrain 30, rue Pascal.	358 p/49 m <sup>2</sup> (pavillon) 645 p/25 m <sup>2</sup> 646 p/71 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 145 m <sup>2</sup> .	760	760,00
ATTALI M. et Mme	827	121 392 à 122 218	52	Pavillon type "F5 B2 "pignon"	359 p/50 m <sup>2</sup> (pavillon)	827	827,00

ell. H. R.

JP

9

Ev

TABLEAU NUMERO 20

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	LOTS DE CO-PROPRIETE			Parties indivises (132 200e)	
			N° des lots	Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK		
1	2	3	4	5	6	7	8
				Terrain. 28, rue Pascal.	647 p/191m <sup>2</sup> (terrain) Total : 241 m <sup>2</sup> .		
RIVIERE M. et Mme	758	74 694 à 75 451	54	Pavillon type "F5 B2 continu" Terrain 24, rue Pascal.	361 p/49 m <sup>2</sup> (pavillon) 649 p/25 m <sup>2</sup> 650 p/61 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 135 m <sup>2</sup> .	758	758,00
VIEL M. et Mme	758	96 926 à 97 683	55	Pavillon type "F5 B2 continu" Terrain 22, rue Pascal.	362 p/49 m <sup>2</sup> (pavillon) 651 p/25 m <sup>2</sup> 652 p/60 m <sup>2</sup> Total : 134 m <sup>2</sup> .	758	758,00

ell.H.A.

80

9

F.V.E.

145

107

TABEAU NUMERO 21

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	N° des lots	LOTS DE CO-PROPRIETE			
				Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
RICAUD M. et Mme	758	75 452 à 76 209	56	Pavillon type "F5 B2 continu" Terrain 20, rue Pascal.	363 p/49 m <sup>2</sup> (pavillon) 653 p/25 m <sup>2</sup> 654 p/57 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 131 m <sup>2</sup> .	758	758,00
LEVAN M. et Mme	757	43 252 à 44 008	57	Pavillon type "F5 B2 continu" Terrain 18, rue Pascal.	364 p/49 m <sup>2</sup> (pavillon) 655 p/25 m <sup>2</sup> 656 p/56 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 130 m <sup>2</sup> .	757	757,00
GROUSSELLE M. et Mme	757	76 210 à 76 966	58	Pavillon type "F5 B2 continu"	365 p/49 m <sup>2</sup> (pavillon)	757	757,00

est. N.R.

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

126

108

TABLEAU NUMERO 22

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	N° des lots	LOTS DE CO-PROPRIETE			
				Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
				Terrain 16, rue Pascal.	657 p/25 m <sup>2</sup> 658 p/53 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 127 m <sup>2</sup> .		
TOUR M. et Mme	818	9 845 à 10 662	59	Pavillon type "F5 B2 pignon" Terrain 14, rue Pascal.	366 p/50 m <sup>2</sup> (pavillon) 659 p/148m <sup>2</sup> (terrain) Total : 198 m <sup>2</sup> .	818	818,00
FOURCADE M. et Mme	749	44 009 à 44 757	60	Pavillon type "F4 B2 pignon" Terrain 12, rue Pascal.	367 p/44 m <sup>2</sup> (pavillon) 660 p/145m <sup>2</sup> (terrain) Total : 189 m <sup>2</sup> .	749	749,00

EMM

B

↑

F/A

127

109

TABLEAU NUMERO 23

NOM DES ASSOCIES	PARTIS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	LOTS DE CO-PROPRIETE				
			N° des lots	Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
CHEVALLIER M. et Mme	687	44 758 à 45 444	61	Pavillon type "F4 B2 continu" Terrain 10, rue Pascal.	368 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon) 661 p/28 m <sup>2</sup> 662 p/48 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 119 m <sup>2</sup> .	687	687,00
SIGWALT M. et Mme	687	122 219 à 122 905	62	Pavillon type "F4 B2 continu" Terrain 8, rue Pascal.	369 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon) 663 p/26 m <sup>2</sup> 664 p/48 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 117 m <sup>2</sup> .	687	687,00
VECCHIO M. et Mme	687	10 663 à 11 349	63	Pavillon type "F4 B2 continu"	370 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon)	687	687,00

ell/R

8

9

FR

128

110

TABLEAU NUMERO 24

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	N° des lots	LOTS DE CO-PROPRIETE			
				Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
				Terrain 6, rue Pascal.	665 p/25 m <sup>2</sup> 666 p/48 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 116 m <sup>2</sup> .		
BOURREE M. et Mme	687	97 684 à 98 370	64	Pavillon type F4 B2 continu Terrain 4, rue Pascal.	371 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon) 667 p/25 m <sup>2</sup> 668 p/48 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 116 m <sup>2</sup> .	687	687,00
CAH M. et Mme	734	11 350 à 12 083	65	Pavillon type F4 B2 pignon Terrain 2, rue Pascal.	372 p/44 m <sup>2</sup> (pavillon) 669 p/26 m <sup>2</sup> 670 p/49 m <sup>2</sup>	734	734,00

FR

cel/R

FR

TABLEAU NUMERO 25

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	N° des lots	Désignation (commune de LONGJUMEAU)	LOTS DE CO-PROPRIETE		
					Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
KERVREN-PEIGNE M. et Mme	744	76 967 à 77 710	66	Pavillon type F4 A2 pignon Terrain 37, rue Lavoisier.	(terrain) Total : 119 m².	744	744,00
LERAY M. et Mme	697	12 084 à 12 780	67	Pavillon type F4 A2 continu Terrain 35, rue Lavoisier	312 p/43 m² (pavillon) 569 p/38 m² 570 p/64 m² (terrain)	697	697,00

ell.H.A.

28

P

Fue

TABLEAU NUMERO 26

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	N° des lots	LOTS DE CO-PROPRIETE			
				Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
MOULIN M. et Mme	697	45 445 à 46 141	68	Pavillon type "F4 A2 continù" Terrain 33, rue Lavoisier.	Total : 145 m².	697	697,00
LERAY M. et Mme	745	12 781 à 13 525	69	Pavillon type "F4 A2 pignon" Terrain 31, rue Lavoisier.	314 p/44 m² (pavillon) 573 p/39 m² 574 p/67 m² (terrain) Total : 150 m².	745	745,00

ell. H.P.

88

88

Fue

TABEAU NUMERO 27

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	LOTS DE CO-PROPRIETE				
			N° des lots	Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
LEBRUN M. et Mme	746	13 526 à 14 271	70	Pavillon type F4 A2 pignon Terrain 29, rue Lavoisier.	315 p/44 m <sup>2</sup> (pavillon) 575 p/45 m <sup>2</sup> 576 p/64 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 153 m <sup>2</sup> .	746	746,00
LELEU M. et Mme Indivision	698	46 142 à 46 839	71	Pavillon type F4 A2 (continu Terrain 27, rue Lavoisier.	316 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon) 577 p/44 m <sup>2</sup> 578 p/64 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 151 m <sup>2</sup> .	698	698,00
ROUTIER M. et Mme	698	14,272 à	72	Pavillon type F4 A2 continu	317 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon)	698	698,00

*F.V.C.*

*CO.N.P.*

*BT*

TABLÉAU NUMERO 28

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	N° des lots	Désignation (commune de LONGJUMEAU)	LOTS DE CO-PROPRIETE		
					Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
		14 969		Terrain 25, rue Lavoisier.	579 p/44 m <sup>2</sup> 580 p/63 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 150 m <sup>2</sup> .		
LEVEQUE M. et Mme	698	77 711 à 78 408	73	Pavillon type F4 A2 continu Terrain 23, rue Lavoisier.	318 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon) 581 p/43 m <sup>2</sup> 582 p/63 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 149 m <sup>2</sup> .	698	698,00
BARRAUD M. et Mme	698	98 371 à 99 068	74	Pavillon type F4 A2 continu Terrain	319 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon) 583 p/41 m <sup>2</sup>	698	698,00

132

ell.P.A.

9

F4

133

115

TABLEAU NUMERO 29

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	N° des lots	LOTS DE CO-PROPRIETE			
				Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
				21, rue Lavoisier.	584 p/64 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 148 m <sup>2</sup> .		
ZANAROLI M. et Mme	761	14 970 à 15 720	75	Pavillon type F4 A2 pignon Terrain 19, rue Lavoisier.	320 p/44 m <sup>2</sup> (pavillon) 585 p/186m <sup>2</sup> (terrain) Total : 230 m <sup>2</sup> .	761	761,00
LE DANTEC M. et Mme	737	78 409 à 79 145	76	Pavillon type F4 B2 pignon Terrain 46, rue Lavoisier.	373 p/44 m <sup>2</sup> (pavillon) 671 p/28 m <sup>2</sup> 672 p/58 m <sup>2</sup> (terrain)	737	737,00

rel. S.A

8

9

F.R.

TABLEAU NUMERO 30

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	N° des lots	LOTS DE CO-PROPRIETE			
				Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
CONSTANTY M. et Mme	689	46 840 à 47 528	77	Pavillon type F4 B2 continu Terrain 44, rue Lavoisier.	Total : 130 m <sup>2</sup> .	689	689,00
ROBIN M. et Mme	689	15 731 à 16 419	78	Pavillon type F4 B2 continu Terrain 42, rue Lavoisier.	374 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon) 673 p/30 m <sup>2</sup> 674 p/55 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 128 m <sup>2</sup> .	689	689,00

M.H.R.

PB

9

FK

134

135

117

TABLEAU NUMERO 31

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	N° des lots	LOTS DE CO-PROPRIETE			
				Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
LE DEAN M. et Mme	689	79 146 à 79 834	79	Pavillon type F4 B2 continu Terrain 40, rue Lavoisier.	376 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon) 677 p/25 m <sup>2</sup> 678 p/56 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 124 m <sup>2</sup> .	689	689,00
ROBERT M.	689	99 069 à 99 757	80	Pavillon type F4 B2 continu Terrain 38, rue Lavoisier.	377 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon) 679 p/25 m <sup>2</sup> 680 p/55 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 123 m <sup>2</sup> .	689	689,00
BRETEIL M. et Mme	688	79 835 à 80 522.	81	Pavillon type F4 B2 continu	378 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon)	688	688,00

ell. H.P.

85

y

F.M.

TABEAU NUMERO 31

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	LOTS DE CO-PROPRIETE				
			N° des lots	Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
				Terrain 36, rue Lavoisier.	681 p/25 m <sup>2</sup> 682 p/53 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 121 m <sup>2</sup> .		
BOUDARD M. et Mme	688	99 758 à 100 445	82	Pavillon type F4 B2 continu Terrain 34, rue Lavoisier.	379 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon) 683 p/25 m <sup>2</sup> 684 p/51 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 119 m <sup>2</sup> .	688	688,00
HENRY M. et Mme	688	122 906 à 123 593	83	Pavillon type F4 B2 continu Terrain	380 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon) 685 p/26 m <sup>2</sup>	688	688,00

ell. H.P.

88.

9

FVE

TABLEAU NUMERO 32

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES			ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	N° des lots	LOTS DE CO-PROPRIETE			Parties indivises (132 200e)	
				Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK			
1	2	3	4	5	6	7	8	
				32, rue Lavoisier.	686 p/49 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 118 m <sup>2</sup> .			
BETHUNE M. et Mme	747	47 529 à 48 275	84	Pavillon type F4 B2 pignon Terrain 30, rue Lavoisier.	381 p/44 m <sup>2</sup> (pavillon) 687 p/142m <sup>2</sup> (terrain) Total : 186 m <sup>2</sup> .	747	747,00	
BAROGHEL M. et Mme	964	100 446 à 101 409	86	Pavillon type F5 1 individuel Terrain 15, rue Lavoisier.	322 p/77 m <sup>2</sup> (pavillon) 587 p/249m <sup>2</sup> (terrain) Total : 326 m <sup>2</sup> .	964	964,00	

138

120

TABLEAU NUMERO 33

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	LOTS DE CO-PROPRIETE			Parties indivises (132 200e)	
			N° des lots	Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK		
1	2	3	4	5	6	7	8
SERGEANT M. et Mme	958	49 236 à 50 193	87	Pavillon type F5 I <del>entier Individuel</del> Terrain 13, rue Lavoisier.	323 p/77 m <sup>2</sup> (pavillon) 588 p/216m <sup>2</sup> (terrain) Total : 293 m <sup>2</sup> .	958	958,00
MASSON M. et Mme	958	80 523 à 81 480	88	Pavillon type F5 I individuel Terrain 11, rue Lavoisier.	324 p/77 m <sup>2</sup> (pavillon) 589 p/220m <sup>2</sup> (terrain) Total : 297 m <sup>2</sup> .	958	958,00
YNARD M. et Mme	877	123 594 à 124 470	89	Pavillon type F6 B2 pignon Terrain	382 p/50 m <sup>2</sup> (pavillon)	877	877,00

ell. p. r.

88

p

F 12

TABLEAU NUMERO 34

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	N° des lots	LOTS DE CO-PROPRIETE			
				Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
				28, rue Lavoisier.	688 p/166m <sup>2</sup> (terrain) Total : 216 m <sup>2</sup> .		
VANSTEENKISTE M.	814	101 410 à 102 223	90	Pavillon type F6 B2 continu Terrain 26, rue Lavoisier.	383 p/49 m <sup>2</sup> (pavillon) 689 p/39 m <sup>2</sup> 690 p/52 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 140 m <sup>2</sup> .	814	814,00
MEZGHICHE M. et Mme	814	124 471 à 125 284	91	Pavillon type F6 B2 continu Terrain 24, rue Lavoisier.	384 p/49 m <sup>2</sup> (pavillon) 691 p/38 m <sup>2</sup> 692 p/52 m <sup>2</sup> (terrain)	814	814,00

es. 1/1. P

98

d

Ely

TABLEAU NUMERO 35

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	N° des lots	Désignation (commune de LONGJUMEAU)	LOTS DE CO-PROPRIETE		
					Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
					Total : 139 m <sup>2</sup> .		
MARTINEZ M. et Mme	814	81 481 à 82 294	94	Pavillon type F6 B2 Terrain 18, rue Lavoisier.	387 p/49 m <sup>2</sup> (pavillon) 697 p/42 m <sup>2</sup> 698 p/47 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 138 m <sup>2</sup> .	814	814,00
GUIDIN M. et Mme	960	102 224 à 103 183	96	Pavillon type F5 1 individuel Terrain 9, rue Lavoisier.	325 p/77 m <sup>2</sup> (pavillon) 590 p/226m <sup>2</sup> (terrain) Total : 303 m <sup>2</sup> .	960	960,00

TABLEAU NUMERO 36

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	LOTS DE CO-PROPRIETE			Parties indivises (132 200e)	
			N° des lots	Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK		
1	2	3	4	5	6	7	8
HAREAU M. et Mme	958	126 163 à 127 120	98	Pavillon type F5 I individuel Terrain 5, rue Lavoisier.	327 p/77 m <sup>2</sup> (pavillon) 592 p/219m <sup>2</sup> (terrain) Total : 296 m <sup>2</sup> .	958	958,00
LOPEZ M. et Mme	980	51 150 à 52 129	99	Pavillon type F5 I individuel Terrain 3, rue Lavoisier.	328 p/77 m <sup>2</sup> (pavillon) 593 p/328m <sup>2</sup> (terrain) Total : 405 m <sup>2</sup> .	980	980,00
DUFFAU M. et Mme	747	52 130 à 52 876	100	Pavillon type F4 B2 pignon Terrain 92, rue Voltaire.	416 p/44 m <sup>2</sup> (pavillon) 748 p/134m <sup>2</sup> (terrain)	747	747,00

142

TABLEAU NUMERO 37

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	LOTS DE CO-PROPRIETE				
			N° des lots	Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
BIDAULT M. et Mme	688	82 295 à 82 982	101	Pavillon type F4 B2 <i>Costruc</i> 90, rue Voltaire.	Total : 178 m².	688	688,00
MAILLET M. et Mme	690	82 983 à 83 672	102	Pavillon type F4 B2 <i>Costruc</i> 88, rue Voltaire.	417 p/43 m² (pavillon) 749 p/25 m² 750 p/52 m² (terrain) Total : 120 m².	690	690,00
					418 p/43 m² (pavillon) 751 p/26 m² 752 p/60 m² (terrain) Total : 129 m².		

ell.H.A

88

7

TKy

143

125

TABLEAU NUMERO 38

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	N° des lots	LOTS DE CO-PROPRIETE			
				Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK	Parties indiviseses (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
LUCAS M. et Mme	691	52 877 à 53 567	103	Pavillon type F4 B2 continu Terrain. 86, rue Voltaire.	419 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon) 753 p/26 m <sup>2</sup> 754 p/64 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 133 m <sup>2</sup> .	691	691,00
GALLACIER Indi- vision	691	53 568 à 54 258	405	Pavillon type F4 B2 continu Terrain. 82, rue Voltaire.	421 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon) 757 p/25 m <sup>2</sup> 758 p/67 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 135 m <sup>2</sup> .	691	691,00
LE CAROFF M. et Mme	758	54 259	106	Pavillon type F4 B2 pignon	422 p/44 m <sup>2</sup> (pavillon)	758	758,00

U.H.R.

TABEAU NUMERO 40

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	N° des lots	Désignation (commune de LONGJUMEAU)	LOTS DE CO-PROPRIETE		
					Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
		à 55 016		Terrain. 80, rue Voltaire.	759 p/191m <sup>2</sup> (terrain) Total : 235 m <sup>2</sup> .		
LATRUFFE M. et Mme	825	17 548 à 18 372	107	Pavillon type F5 B2 pignon Terrain 78, rue Voltaire.	423 p/50 m <sup>2</sup> (pavillon) 760 p/186 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 236 m <sup>2</sup> .	825	825,00
LALÉ M. et Mme	757	83 673 à 84 429	108	Pavillon type F5 B2 <i>comb.</i> 76, rue Voltaire.	424 p/49 m <sup>2</sup> (pavillon) 761 p/30 m <sup>2</sup> 762 p/55 m <sup>2</sup> (terrain)	757	757,00

u.H.R

RS

9

TK

144

TABLEAU NUMERO 41

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	N° des lots	LOTS DE CO-PROPRIETE			
				Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
					Total : 134 m <sup>2</sup> .		
AYE Indivision	757	55 017 à 55 773	109	Pavillon type F5 B2 continu Terrain 74, rue Voltaire.	425 p/49 m <sup>2</sup> (pavillon) 763 p/30 m <sup>2</sup> 764 p/53 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 132 m <sup>2</sup> .	757	757,00
BAUER M. et Mme	757	127 121 à 127 877	110	Pavillon type F5 B2 continu Terrain 72, rue Voltaire.	426 p/49 m <sup>2</sup> (pavillon) 765 p/30 m <sup>2</sup> 766 p/52 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 131 m <sup>2</sup> .	757	757,00

M.P.

B.

↑

Fog

145

146

TABLEAU NUMERO 42

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	LOTS DE CO-PROPRIETE				
			N° des lots	Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
CORNILLE M. et Mme	757	103 875 à 104 631	111	Pavillon type F5 B2 continu Terrain 70, rue Voltaire.	427 p/49 m <sup>2</sup> (pavillon) 767 p/30 m <sup>2</sup> 768 p/50 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 129 m <sup>2</sup> .	757	757,00
ROY M. et Mme	822	127 878 à 128 699	112	Pavillon type F5 B2 pignon Terrain 68, rue Voltaire.	428 p/50 m <sup>2</sup> (pavillon) 769 p/170m <sup>2</sup> (terrain) Total : 220 m <sup>2</sup> .	822	822,00
LELLOUCHE M. et Mme	737	128 700 à 129 436	113	Pavillon type F4 A3 pignon Terrain.	389 p/44 m <sup>2</sup> (pavillon) 700 p/38 m <sup>2</sup>	737	737,00

ell // R

88

9.

File

147

129

TABLEAU NUMERO 43

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	LOTS DE CO-PROPRIETE			Parties indivises (132 200e)	
			N° des lots	Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK		
1	2	3	4	5	6	7	8
METAIREAU M. et Mme	690	55 774 à 56 463	114	35, rue Voltaire.	701 p/62 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 144 m <sup>2</sup> .	690	690,00
GAUDON M. et Mme	690	129 437 à 130 126	115	Pavillon type F4 A3 continu Terrain 33, rue Voltaire.	390 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon) 702 p/38 m <sup>2</sup> 703 p/63 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 144 m <sup>2</sup> .	690	690,00

ell. H. R.

R.

9

9/12

TABLEAU NUMERO 44

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	N° des lots	LOTS DE CO-PROPRIETE			
				Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
CHAVIN Mlle	692	56 464 à 57 155	118	Pavillon type F4 A3 continu Terrain 25, rue Voltaire.	394 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon) 710 p/38 m <sup>2</sup> 711 p/66 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 147 m <sup>2</sup> .	692	692,00
PASTUREL M. et Mme	692	106 014 à 106 705	119	Pavillon type F4 A3 continu Terrain 23, rue Voltaire.	395 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon) 712 p/38 m <sup>2</sup> 713 p/69 m <sup>2</sup> Total : 150 m <sup>2</sup> .	692	692,00

130

NR

ell/r  
88

9

PK

TABLEAU NUMERO 45

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	N° des lots	Désignation (commune de LONGJUMEAU)	LOTS DE CO-PROPRIETE		
					Contenance cadastrale Section AK	Parties indiviseses (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
BOZEC M. et Mme	693	130 127 à 130 819	120	Pavillon type F4 A3 continu Terrain 21, rue Voltaire.	396 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon) 714 p/38 m <sup>2</sup> 715 p/71 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 152 m <sup>2</sup> .	693	693,00
COURBET M. et Mme	741	18 373 à 19 113	121	Pavillon type F4 A3 pignon Terrain 19, rue Voltaire.	397 p/44 m <sup>2</sup> (pavillon) 716 p/39 m <sup>2</sup> 717 p/75 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 158 m <sup>2</sup> .	741	741,00
BESOMBES M. et Mme	739	84 430 à 85 168	122	Pavillon type F4 A3 pignon	398 p/44 m <sup>2</sup> (pavillon)	739	739,00

ell.R

88

9

FM

140

TABLEAU NUMERO 46

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	N° des lots	LOTS DE CO-PROPRIETE			
				Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
				Terrain 17, rue Voltaire.	718 p/38 m <sup>2</sup> 719 p/66 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 148 m <sup>2</sup> .		
MAQUIN M. et Mme	691	130 820 à 131 510	123	Pavillon type F4 A3 continu Terrain 15, rue Voltaire.	399 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon) 720 p/38 m <sup>2</sup> 721 p/60 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 141 m <sup>2</sup> .	691	691,00
FOURNIER M. et Mme	689	57 156 à 57 844	125	Pavillon type F4 A3 continu Terrain 11, rue Voltaire.	401 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon) 724 p/38 m <sup>2</sup> 725 p/57 m <sup>2</sup>	689	689,00








TABLEAU NUMERO 47

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	N° des lots	Désignation (commune de LONGJUMEAU)	LOTS DE CO-PROPRIETE		
					Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
DEMOUCHY M. et Mme	748	57 845 à 58 592	126	Pavillon type F4 A3 pignon Terrain 9, rue Voltaire.	(terrain) Total : 138 m <sup>2</sup> .	748	748,00
GIRARD M. et Mme	756	85 169 à 85 924	128	Pavillon type F5 B2 continu Terrain 64, rue Voltaire.	402 p/44 m <sup>2</sup> (pavillon) 726 p/152m <sup>2</sup> (terrain) Total : 196 m <sup>2</sup> .	756	756,00
					430 p/49 m <sup>2</sup> (pavillon) 771 p/31 m <sup>2</sup> 772 p/42 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 122 m <sup>2</sup> .		

M.M.P.

98.

9

TABLEAU NUMERO 48

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	LOTS DE CO-PROPRIETE				
			N° des lots	Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
RAPINEAU M. et Mme	756	58 593 à 59 348	129	Pavillon type F5 B2 continu Terrain 62, rue Voltaire.	431 p/49 m² (pavillon) 773 p/32 m² 774 p/42 m² (terrain) Total : 123 m².	756	756,00
SEGARD M. et Mme	756	59 349 à 60 104	130	Pavillon type F5 B2 continu Terrain 60, rue Voltaire.	432 p/49 m² (pavillon) 775 p/33 m² 776 p/42 m² (terrain) Total : 124 m².	756	756,00
GARNERY M. et Mme	756	60 105 à 60 860	131	Pavillon type F5 B2 continu	433 p/49 m² (pavillon)	756	756,00

FOS

9

ell. 11. 12

171

TABLEAU NUMERO 49

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	LOTS DE CO-PROPRIETE				
			N° des lots	Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
				Terrain 58, rue Voltaire.	777 p/33 m <sup>2</sup> 778 p/43 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 125 m <sup>2</sup> .		
PICHENOT M. et Mme	756	60 861 à 61 616	132	Pavillon type F5 B2 continu Terrain 56, rue Voltaire.	434 p/49 m <sup>2</sup> (pavillon) 779 p/29 m <sup>2</sup> 780 p/48 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 126 m <sup>2</sup> .	756	756,00
DUCOURTIOUX M. et Mme	756	85 925 à 86 680	133	Pavillon type F5 B2 continu Terrain 54, rue Voltaire.	435 p/49 m <sup>2</sup> (pavillon) 781 p/29 m <sup>2</sup> 782 p/49 m <sup>2</sup> (terrain)	756	756,00

TABLEAU NUMERO 50

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	N° des lots	LOTS DE CO-PROPRIETE			
				Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
MALHOUITRE M. et Mme	756	106 706 à 107 461	134	Pavillon type F5 B2 continu Terrain 52, rue Voltaire.	Total : 127 m <sup>2</sup> .	756	756,00
COINDREAU M. et Mme	804	19 935 à 20 738	135	Pavillon type F5 B2 pignon Terrain 50, rue Voltaire.	436 p/49 m <sup>2</sup> (pavillon) 783 p/28 m <sup>2</sup> 784 p/49 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 126 m <sup>2</sup> .	804	804,00

FK

7

R.P.

18

TABLEAU NUMERO 51

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	LOTS DE CO-PROPRIETE				
			N° des lots	Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
SENARD M. et Mme	983	20 739 à 21 721	136	Pavillon type F5 I individuel Terrain 7, rue Voltaire.	403 p/77 m <sup>2</sup> (pavillon) 727 p/345m <sup>2</sup> (terrain) Total : 422 m <sup>2</sup> .	983	983,00
GHENIN M. et Mme	965	21 722 à 22 686	137	Pavillon type F5 I individuel Terrain 5, rue Voltaire.	404 p/77 m <sup>2</sup> (pavillon) 728 p/250m <sup>2</sup> (terrain) Total : 327 m <sup>2</sup> .	965	965,00
PRIST M. et Mme	970	22 687 à 23 656	139	Pavillon type F5 1 Individuel Terrain	406 p/77 m <sup>2</sup> (pavillon)	970	970,00

154

cel/r

PR

9

902

ell. H.P.

TABLEAU NUMERO 52

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	N° des lots	LOTS DE CO-PROPRIETE			
				Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
				1, rue Voltaire.	730 p/280m <sup>2</sup> (terrain) Total : 357 m <sup>2</sup> .		
CHATEAU M. et Mme	737	108 426 à 109 162	140	Pavillon type F4 B2 pignon Terrain 48, rue Voltaire.	438 p/44 m <sup>2</sup> (pavillon) 787 p/27 m <sup>2</sup> 788 p/58 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 129 m <sup>2</sup> .	737	737,00
DIAZ-MARTINEZ M. et Mme	689	86 681 à 87 369	141	Pavillon type F4 B2 continu Terrain 46, rue Voltaire.	439 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon) 789 p/27 m <sup>2</sup> 790 p/57 m <sup>2</sup> (terrain)	689	689,00

9

155

TABLEAU NUMERO 53

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	N° des lots	LOTS DE CO-PROPRIETE			
				Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
BONNAVAUD M. et Mme	689	23 657 à 24 345	142	Pavillon type F4 B2 continu Terrain 44, rue Voltaire.	Total : 127 m <sup>2</sup> .	689	689,00
VOLKAERT M. et Mme	689	87 370 à 88 058	143	Pavillon type F4 B2 continu Terrain 42, rue Voltaire.	441 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon) 793 p/28 m <sup>2</sup> 794 p/54 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 125 m <sup>2</sup> .	689	689,00

135

9/12

2011/12

88

8

188

TABLEAU NUMERO 54

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	LOTS DE CO-PROPRIETE				
			N° des lots	Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
AGUILLAUME M. et Mme	754	24 346 à 25 099	144	Pavillon type F4 B2 pignon Terrain 40, rue Voltaire.	442 p/44 m <sup>2</sup> (pavillon) 795 p/168m <sup>2</sup> (terrain) Total : 212 m <sup>2</sup> .	754	754,00
MARTINICO M. et Mme	754	61 617 à 62 370	145	Pavillon type F4 B2 pignon Terrain 38, rue Voltaire.	443 p/44 m <sup>2</sup> (pavillon) 796 p/169m <sup>2</sup> (terrain) Total : 213 m <sup>2</sup> .	754	754,00
DURAND M. et Mme	688	62 371 à 63 058	146	Pavillon type F4 B2 continu Terrain 36, rue Voltaire.	444 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon) 797 p/30 m <sup>2</sup> 798 p/48 m <sup>2</sup> (terrain)	688	688,00

160

ell. 11.12

*[Signature]*

7

*[Signature]*

158

141

TABLEAU NUMERO 55

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	LOTS DE CO-PROPRIETE			Parties indivises (132 200e)	
			N° des lots	Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK		
1	2	3	4	5	6	7	8
					Total : 121 m <sup>2</sup> .		
DE CARA M. et Mme	688	63 059 à 63 746	147	Pavillon type F4 B2 continu Terrain 34, rue Voltaire.	445 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon) 799 p/32 m <sup>2</sup> 800 p/47 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 122 m <sup>2</sup> .	688	688,00
EDME M. et Mme	688	63 747 à 64 434	148	Pavillon type F4 B2 continu Terrain 32, rue Voltaire.	446 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon) 801 p/32 m <sup>2</sup> 802 p/48 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 123 m <sup>2</sup> .	688	688,00

em/p

B

9

7/14

151

TABLEAU NUMERO 56

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	N° des lots	Désignation (commune de LONGJUMEAU)	LOTS DE CO-PROPRIETE		
					Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
BEAUDOU M. et Mme	689	25 100 à 25 788	149	Pavillon type F4 B2 continu Terrain 30, rue Voltaire.	447 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon) 803 p/33 m <sup>2</sup> 804 p/51 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 127 m <sup>2</sup> .	689	689,00
JOURNOIS M. et Mme	689	25 789 à 25 477	150	Pavillon type F4 B2 continu Terrain 28, rue Voltaire.	448 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon) 805 p/32 m <sup>2</sup> 806 p/52 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 127 m <sup>2</sup> .	689	689,00
GARNIER M. et Mme	689	88 059 88 747	151	Pavillon type F4 B2 continu	449 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon)	689	689,00

ell/p.

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

160

143

TABLEAU NUMERO 57

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	LOTS DE CO-PROPRIETE			Parties indiviseses (132 200e)	
			N° des lots	Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK		
1	2	3	4	5	6	7	8
RENARD Mme	689	109 163 à 109 851	152	Terrain 26, rue Voltaire.	807 p/32 m <sup>2</sup> 808 p/53 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 128 m <sup>2</sup> .	689	689,00
GUILLON M. et Mme	756	109 852 à 110 607	153	Pavillon type F4 B2 continu Terrain 24, rue Voltaire.	450 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon) 809 p/29 m <sup>2</sup> 810 p/56 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 128 m <sup>2</sup> .	756	756,00

ed. P.P.

88

9

F04

161

144

TABLEAU NUMERO 58

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	N° des lots	LOTS DE CO-PROPRIETE			
				Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
				22, rue Voltaire.	811 p/182m <sup>2</sup> (terrain) Total : 226 m <sup>2</sup> .		
BOTLAN M. et Mme	756	64 435 à 65 190	154	Pavillon type F4 B2 pignon Terrain 20, rue Voltaire.	452 p/44 m <sup>2</sup> (pavillon) 812 p/180m <sup>2</sup> (terrain) Total : 224 m <sup>2</sup> .	756	756,00
PASCUAL M. et Mme	689	26 478 à 27 166	155	Pavillon type F4 B2 continu Terrain. 18, rue Voltaire.	453 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon) 813 p/30 m <sup>2</sup> 814 p/53 m <sup>2</sup> (terrain)	689	689,00

24/11/11

88

9

frc

162

TABLEAU NUMERO 59

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	N° des lots	Désignation (commune de LONGJUMEAU)	LOTS DE CO-PROPRIETE		
					Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
					Total : 126 m².		
DRAPEAUD M. et Mme	689	65 191 à 65 879	157	Pavillon type F4 B2 continu Terrain 14, rue Voltaire.	455 p/43 m² (pavillon) 817 p/30 m² 818 p/53 m² (terrain) Total : 126 m².	689	589,00
LANGLOIS M. et Mme	689	110 608 à 111 296	158	Pavillon type F4 B2 continu Terrain 12, rue Voltaire.	456 p/43 m² (pavillon) 819 p/30 m² 820 p/52 m² (terrain) Total : 125 m².	689	689,00

ell.p.

88

9

7/12

TABLEAU NUMERO 60

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	N° des lots	Désignation (commune de LONGJUMEAU)	LOTS DE CO-PROPRIETE		
					Contenance cadastrale Section AK	Parties indivises (132 200e)	
1	2	3	4	5	6	7	8
DELPierre M. et Mme	689	65 880 à 66 568.	159	Pavillon type F4 B2 continu Terrain 10, rue Voltaire.	457 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon) 821 p/30 m <sup>2</sup> 822 p/53 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 126 m <sup>2</sup> .	689	689,00
ROBERT M. et Mme	689	89 437 à 90 125	160	Pavillon type F4 B2 continu Terrain 8, rue Voltaire.	458 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon) 823 p/25 m <sup>2</sup> 824 p/59 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 127 m <sup>2</sup> .	689	689,00
MIAUX M. et Mme	689	66 569 à 67 257	161	Pavillon type F4 B2 continu	459 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon)	689	689,00

5 40

163

ell. p. r.

88.

9

TK

TABEAU NUMERO 61

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	N° des lots	Désignation (commune de LONGJUMEAU)	LOTS DE CO-PROPRIETE		
					Contenance cadastrale Section AK (132 200e)	Parties indivises	
1	2	3	4	5	6	7	8
BENOIT M. et Mme	689	67 258 à 67 946	162	Terrain. 6, rue Voltaire.	825 p/25 m <sup>2</sup> 826 p/60 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 128 m <sup>2</sup> .	689	689,00
LE VAN M. et Mme	737	27 167 à 27 903	163	Pavillon type F4 B2 pignon Terrain 2, rue Voltaire.	460 p/43 m <sup>2</sup> (pavillon) 827 p/25 m <sup>2</sup> 828 p/61 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 129 m <sup>2</sup> .	737	737,00

ellip.

88

e

FE

TABLEAU NUMERO 62

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES			ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	N° des lots	LOTS DE CO-PROPRIETE			Parties indivises (132 200e)	
				Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK			
1	2	3	4	5	6	7	8	
HENRARD Indivi- sion : Mme ROSE Mme TRUMEAU M. HENRARD D.	759	27 904 à 28 662	165	Pavillon type F5 B2 <del>pignon Containe-</del> Terrain 4, rue Lavoisier.	830 p/64 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 136 m <sup>2</sup> .			759,00
HESSE	759	28 663 à 29 421	166	Pavillon type F5 B2 <del>pignon</del> Terrain 6, rue Lavoisier.	408 p/49 m <sup>2</sup> (pavillon) 733 p/38 m <sup>2</sup> 734 p/52 m <sup>2</sup> (terrain) Total : 139 m <sup>2</sup> .	759		759,00

ell. V.P

*FK*

106

109

TABEAU NUMERO 63

NOM DES ASSOCIES	PARTS SOCIALES		ACTIF ATTRIBUE				Montant nominal des parts
	Nombre	Numéros	LOTS DE CO-PROPRIETE			Parties indiviseses (132 200e)	
			N° des lots	Désignation (commune de LONGJUMEAU)	Contenance cadastrale Section AK		
1	2	3	4	5	6	7	8
RIVOAL M. et Mme	823	29 422 à 30 244	167	Pavillon type F5 B2 pignon Terrain 8, rue Lavoisier.	Total : 140 m².	823	823,00
MANSBENDEL Indivision	882	90 126 à 91 007	170	Pavillon type F6 B2 pignon Terrain 14, rue Lavoisier.	410 p/50 m² (pavillon) 737 p/175m² (terrain) Total : 225 m².	882	882,00

ell. H.P.

Handwritten notes and signatures on the left side of the page, including names like M.R., J.B., R.R., D.G., R.G., F.E., C.P., R.B., A.L., J.B., R.F., F.R., P.E., R.L., R.P., M.L., F.M., F.L.V., M.C., M.R., S.H., D.K., P.F., P.R., F.R., F.C., S.B., L.S., and others.

ND  
MD  
AT

004367  
005490R

Droits d'enregistrement  
sur Etat : 300 F

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT TROIS.  
les (mille, neuf, quatre, vingt, trois) de franc de suite

Maître *Maurice BODEVEN* notaire soussigné,  
Membre de la Société "René & Denis MALTERRE, Jean Pierre HEUEL, François BODEVEN, notaires Associés" Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office notarial ayant son siège à LONGJUMEAU (Essonne) 10 Place de Bretten,

A reçu le présent acte authentique, contenant :

APPROBATION d'un projet d'attribution statutaire aux Associés de la Société Civile Immobilière "LA CHEVAUCHEE" dénommés ci-après, à la requête des personnes ci-dessous identifiées,

ainsi que diverses autres conventions et dispositions.

- IDENTIFICATION -

Les personnes parties au présent acte sont :

1<sup>er</sup> ent : LA SOCIETE :

La Société Civile Immobilière, LA CHEVAUCHEE, ayant son siège à LONGJUMEAU (Essonne) 1 rue Lavoisier, constituée aux termes d'un acte reçu par Maître René MALTERRE, le 18 juin 1964

2<sup>es</sup> ent : LES ASSOCIES :

1<sup>o</sup>) Monsieur Louis TELLOLI, technicien, et Madame Renée DANDOIS, employée de mairie, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 83, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Monsieur TELLOLI étant d'origine italienne mais naturalisé français suivant décret numéro 16 141 de Monsieur le Président de la République en date du 19 novembre 1935.

Nés, savoir :

- Monsieur TELLOLI, à MAJANO (Italie) le 27 avril 1924,

- Et Madame TELLOLI, à L'HAY-LES-ROSES (Val-de-Marne) le 3 janvier 1927.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de L'HAY-LES-ROSES le 22 juillet 1950 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire.

Handwritten notes and signatures on the right side of the page, including names like YR, AP, GM, and others.

2°) Monsieur Maurice Albert LAUNAY, mécanicien automobile, et Madame Sylvette Suzanne BUTET, secrétaire sténodactylographe, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 81, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur LAUNAY, à ETAMPES (Essonne) le 6 décembre 1948,

- - Et Madame LAUNAY, à FONTEVRAUD-L'ABBAYE (Maine-et-Loire) le 2 décembre 1953.

Mariés en premières noces sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de FONTEVRAUD-L'ABBAYE le 24 juin 1972 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

3°) Monsieur Marcel Claude RÉMY, chef d'entreprise, et Madame Gisèle Hélène ROSSIGNOL, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 79, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur REMY, à PARIS (14ème) le 18 novembre 1934,

- - Et Madame REMY, à PARIS (18ème) le 29 juillet 1933.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de BAGNEUX (Hauts-de-Seine) le 27 juin 1959 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

4°) Monsieur Claude Maurice Joseph GRATET, agent de maîtrise d'assurances, et Madame Jeanine Paulette PÉRICAUD, agent de maîtrise d'assurances, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 77, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur GRATET, à BOURG-LA-REINE (Hauts-de-Seine) le 26 octobre 1934,

- - Et Madame GRATET, à SAINT-PRIVE (Yonne) le 20 juin 1940.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de SEVRAN (Seine-Saint-Denis) le 3 juin 1961 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

5°) Monsieur René Eugène BONNOT, employé de banque, et Madame Angèle Françoise CABUIL, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 75, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur BONNOT, à PARIS (6ème) le 11 décembre 1931,

Handwritten notes and signatures on the left side of the page, including names like MRA, PG, SL, RR, YR, EC, RF, CF, HV, L.C., G.B., J.H., LR, SA, MS, JR, R.F., RM, W., S.B., and various initials and numbers.

Handwritten notes and signatures on the right side of the page, including names like AG, AP, APTD, YB, M, VQ, RE, YL, MF, and various initials and numbers.

AP  
 MR  
 SU  
 PA  
 AM  
 R  
 P.F.  
 YR  
 FC  
 RF  
 CF  
 AL  
 PR  
 J.E.  
 FR  
 PL  
 CH  
 L.P.  
 J.P.  
 R.P.  
 S.H.  
 H.C.  
 J.H.  
 R.F.  
 P.M.  
 J.B.  
 C.F.  
 S.P.  
 B.O.  
 A.V.  
 B.R.  
 M.B.  
 R.D.  
 C.H.  
 G.M.  
 P.C.F.  
 P.E.B.  
 P.N.E.B.  
 L.G.  
 M.T.M.  
 H.B.  
 E.C.  
 T.L.

-- Et Madame BONNOT, à L'ILE-SAINT-DENIS (Seine-Saint-Denis) le 16 septembre 1929.  
 Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de SAINT-OUEN (Seine-Saint-Denis) le 13 novembre 1954 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

6°) Monsieur Maurice MONVILLE, agent technique électro-  
 nicien, et Madame Yvette Thérèse RIVET, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 73, rue Lavoisier.  
 De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.  
 Nés, savoir :  
 -- Monsieur MONVILLE, à JUVISY-SUR-ORGE (Essonne) le 3 avril 1937,  
 -- Et Madame MONVILLE, à LUBERSAC (Corrèze) le 15 octobre 1939.

-- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de LUBERSAC le 24 avril 1962 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

7°) Monsieur Michel André MOSSOT, attaché commercial, et Madame Nicole Claudine Micheline LAMBERT, assistante maternelle, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 71, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.  
 Nés, savoir :  
 -- Monsieur MOSSOT, à EPINAY-SUR-SEINE (Seine-Saint-Denis) le 19 novembre 1939,  
 -- Et Madame MOSSOT, à PRUNAY-CASSEREAU (Loir-et-Cher) le 4 novembre 1940.

-- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de PRUNAY-CASSEREAU le 3 septembre 1962 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

8°) Monsieur Claude Marcel Roger CARON, fraiseur, et Madame Marie-Thérèse *Renee Marcell* HAREN, secrétaire-greffier, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 69, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.  
 Nés, savoir :  
 -- Monsieur CARON, à CHIERRY (Aisne) le 1er mai 1938,  
 -- Et Madame CARON, à AGEN (Lot-et-Garonne) le 2 janvier 1943.

-- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de BOURG-ET-COMIN (Aisne) le 15 juin 1963 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

H  
 S  
 R.P.  
 J.H.  
 C.M.S.  
 V.G.  
 R.E.  
 C.B.  
 Y.L.  
 M.F.  
 H.D.  
 P.G.  
 R.D.  
 T.L.

Handwritten notes and signatures on the left side of the page, including names like A.C., K.J., M.R., R.M., B.M., P.G., M.N., P.L.C., R.F., Y.R., F.C., R.G., S.B., G.C., R.F., H.D., D.G., M.C.B., C.F., P.T., M.A.D., D.C., A.B., A.V., F.D., P.R., L.S., R.L., J.H., L.C., J.G., J.B., J.D., P.C., S.A., C.C., H.G., M.V., L.V.T., M.L., M.S., H.D., H.E., J.M., M.P., M.A., M.B., M.C., M.D., M.E., M.F., M.G., M.H., M.I., M.J., M.K., M.L., M.M., M.N., M.O., M.P., M.Q., M.R., M.S., M.T., M.U., M.V., M.W., M.X., M.Y., M.Z., M.A.A., M.A.B., M.A.C., M.A.D., M.A.E., M.A.F., M.A.G., M.A.H., M.A.I., M.A.J., M.A.K., M.A.L., M.A.M., M.A.N., M.A.O., M.A.P., M.A.Q., M.A.R., M.A.S., M.A.T., M.A.U., M.A.V., M.A.W., M.A.X., M.A.Y., M.A.Z., M.A.A.A., M.A.A.B., M.A.A.C., M.A.A.D., M.A.A.E., M.A.A.F., M.A.A.G., M.A.A.H., M.A.A.I., M.A.A.J., M.A.A.K., M.A.A.L., M.A.A.M., M.A.A.N., M.A.A.O., M.A.A.P., M.A.A.Q., M.A.A.R., M.A.A.S., M.A.A.T., M.A.A.U., M.A.A.V., M.A.A.W., M.A.A.X., M.A.A.Y., M.A.A.Z.

9°) Monsieur Gilbert Célestin Joseph COMBES, imprimeur, et Madame Jeanne CASSARD, tricoteuse, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 67, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

-- Monsieur COMBES, à ISSY-LES-MOULINEAUX (Hauts-de-Seine) le 9 mars 1937,

-- Et Madame COMBES, à PARIS (14ème) le 29 avril 1942.

Mariés en premières nocés sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie d'ARCUEIL (Val-de-Marne) le 5 mars 1960 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

10°) Monsieur Roland Kléber PLISSON, menuisier, et Madame Renée Solange LUPO, mécanicienne en confection, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 65, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

-- Monsieur PLISSON, à ABILLY (Indre-et-Loire) le 1er février 1931,

-- Et Madame PLISSON, à PARIS (13ème) le 14 janvier 1933.

-Mariés en premières nocés sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de CHOISY-LE-ROI (Val-de-Marne) le 10 décembre 1955 ; lequel régime matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

11°) Monsieur Jean-Pierre Léon Henri BLANCARD, ingénieur, et Madame Anne Marcelle Renée Henriette PYRÉ, aide-ménagère, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 63, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

-- Monsieur BLANCARD, à ANGERS (Maine-et-Loire) le 26 octobre 1938,

-- Et Madame BLANCARD, à CHANZEAUX (Maine-et-Loire) le 10 novembre 1940.

-Mariés en premières nocés sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de CHANZEAUX le 27 mai 1963 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

12°) Monsieur François Edouard Jean DUVAL, tourneur, et Madame Micheline Maria Marthe BURIER, sténo-dactylographe, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 61, rue Lavoisier.

Handwritten notes and signatures on the right side of the page, including names like M.H., R.P., G.O., M.L., M.H., V.G., M.F., M.R., M.T., M.V., M.W., M.X., M.Y., M.Z., M.A.A., M.A.B., M.A.C., M.A.D., M.A.E., M.A.F., M.A.G., M.A.H., M.A.I., M.A.J., M.A.K., M.A.L., M.A.M., M.A.N., M.A.O., M.A.P., M.A.Q., M.A.R., M.A.S., M.A.T., M.A.U., M.A.V., M.A.W., M.A.X., M.A.Y., M.A.Z., M.A.A.A., M.A.A.B., M.A.A.C., M.A.A.D., M.A.A.E., M.A.A.F., M.A.A.G., M.A.A.H., M.A.A.I., M.A.A.J., M.A.A.K., M.A.A.L., M.A.A.M., M.A.A.N., M.A.A.O., M.A.A.P., M.A.A.Q., M.A.A.R., M.A.A.S., M.A.A.T., M.A.A.U., M.A.A.V., M.A.A.W., M.A.A.X., M.A.A.Y., M.A.A.Z.

MR 9/3 J. K C 2 JT  
 AC  
 RM BM JMS AS AP  
 LG  
 PG MW IP  
 SC 1/4  
 RR 1/5 GH CB ST  
 CA  
 PLC RB  
 HSD JB HG AL HB  
 F.F. HB  
 YR 1/2  
 F.C. RG SR AB  
 RF Hdr D.G. MCB JB  
 CF DT AG LS  
 PR JT JH MLR DC  
 AL PD RL DK MC  
 J.B. PL FP AG L.C. JDMS  
 RL DR  
 MP FF A M  
 OB  
 HUR CH BR ML HD  
 MV  
 SACC  
 R.F. NY  
 AR A Z C  
 J.F. LR  
 LVT P C  
 J.D. J.M. H.R. J.B. P.B.  
 R.G. L.V. R.C.  
 J.L. R.D. P.B.  
 G.H.  
 R.P. P.E.A. G.M. B.B.  
 B.V. B.E.B. W.B.  
 P.M. A.L.D. H.B. H.R. L.G. G.B.  
 C.F. AMI  
 C.A.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

-- Monsieur DUVAL, à PARIS (14ème) le 27 juillet 1929,

-- Et Madame DUVAL, à PARIS (10ème) le 25 mars 1930.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie du quatorzième (14ème) arrondissement de PARIS le 7 octobre 1950 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

13°) Monsieur Jean Paul Armand DEBEDDE, chef de chantier, et Madame Liliane Jeannine SARTORARI, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 90, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

-- Monsieur DEBEDDE, à PARIS (14ème) le 21 juillet 1935,

-- Et Madame DEBEDDE, à PARIS (15ème) le 8 novembre 1934.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de CLAMART (Hauts-de-Seine) le 23 mars 1957 ; lequel régime matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

14°) Monsieur Pierre André FAVRY, *coche bureau d'études* et Madame Monique Emilienne Bernadette Rose FORTIN, *sans profession*, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 88, *au lavoir*

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

-- Monsieur FAVRY, à PARIS (14ème) le 31 mars 1936,

-- Et Madame FAVRY, à HERLEVILLE (Somme) le 21 avril 1938.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie d'AMIENS (Somme) le 5 septembre 1959 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

15°) Indivision GUERET

1) Monsieur Georges André Maurice GUERET, employé administratif, demeurant à LONGJUMEAU, 82, rue Lavoisier, veuf en premières noces de Madame Renée Antonine Adrienne VAUCEOIS et époux en secondes noces de Madame Liliane Simone Monique BONAFoux.

De nationalité française.

- Né à CHOISY-LE-ROI le 22 mars 1932.

AP ord  
 VG  
 RE  
 MF  
 PL  
 RD  
 TL  
 G.B.



MRR  
 B.C.C  
 AM  
 YH  
 AC  
 ND  
 RB  
 SS  
 SU  
 BR  
 CE  
 BM  
 SB  
 LG  
 PAB  
 PAMN  
 GH  
 CA  
 PLR  
 RB  
 HSR  
 JLB  
 HV  
 HB  
 UY  
 AL  
 AB  
 YR  
 R.F.  
 K.C.  
 MA  
 D.G.  
 YR  
 AB  
 APR  
 RG  
 AB  
 L.S.  
 V.B.  
 EF  
 PJ  
 Ad  
 RR  
 MLR  
 DC  
 JH  
 RV  
 RF  
 AG  
 LE  
 MCB  
 J.E.  
 RL  
 F.P.  
 FR  
 RL  
 DR  
 CG  
 PL  
 PL  
 AM  
 HC  
 P.C.  
 DK  
 J.M.  
 J.P.  
 J.D.  
 M.P.  
 OB  
 HD  
 SB  
 HG  
 JR  
 CH  
 MR  
 ML  
 AB  
 SA  
 CC  
 A.B.  
 RG  
 CC  
 ANE  
 HM  
 JH  
 A  
 YB  
 MV  
 NG  
 RF  
 MM  
 M  
 HE  
 DL  
 R  
 SD  
 M  
 R  
 MS.  
 YB  
 K.  
 GB  
 RG  
 MS.  
 YB  
 AR  
 LL  
 BA  
 R.D.  
 VA  
 R.P.  
 VA  
 BA  
 R.D.  
 VA  
 F.A.  
 VA  
 BA  
 R.D.  
 VA  
 J.C.  
 ANE  
 VA  
 LG  
 CA  
 YB  
 P.L.  
 HB  
 D  
 HA  
 VA  
 R.D.  
 VA  
 E.C.  
 YB  
 VA  
 VA

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de LONGJUMEAU le 7 septembre 1957 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

17°) Monsieur Claude Emile COPY, agent technique, et Madame Simone Blanche AUCH, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 78, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur COPY, à BACHANT (Nord) le 10 novembre 1929,
- Et Madame COPY, à SAINT-PIERRE-DU-VAUVRAY (Eure) le 18 mai 1930.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie du premier (1er) arrondissement de PARIS le 24 février 1951 lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

18°) Monsieur Manolo DIEZ, agent technique, et Madame Josephine MALATRAT, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 76, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur DIEZ, à DUGNY (Seine-Saint-Denis) le 9 mars 1924,
- Et Madame DIEZ, à LUTHENAY-UXELOUP (Nièvre) le 11 février 1923.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de POGUES-LES-EAUX (Nièvre) le 1er mars 1945 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

19°) Monsieur Jean-Ange FRANCHI, chef de centre, et Madame Marie PAPI, institutrice, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 57, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur FRANCHI, à ANTISANTI (Haute-Corse) le 1er janvier 1932,
- Et Madame FRANCHI, à GHISONI (Haute-Corse) le 3 janvier 1930.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie du seizième (16ème) arrondissement le 7 juillet 1956 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

G.H.  
 B.B.  
 ell. I.P.  
 YB  
 P.L.  
 HB  
 D  
 HA  
 VA  
 R.D.  
 VA  
 E.C.  
 YB  
 VA  
 VA

20°) Indivision MAULAVE

1 - Madame Irène Germaine PELLOUIN, agent dactylographe, demeurant à LONGJUMEAU, 55, rue Lavoisier, veuve en premières noces non remariée de Monsieur Henri Louis MAULAVE.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

- Née à BAIS (Mayenne) le 1er décembre 1937.

2 - Mademoiselle Fabienne Elisabeth Irène MAULAVE, secrétaire, demeurant à Paris (15ème) rue Fiquier - célibataire majeure.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

- Née à ANTONY (Hauts-des-Seine) le 22 août 1958.

3 - Mademoiselle Christine Gabrielle Françoise MAULAVE, étudiante - demeurant à PARIS (13ème), 72, avenue de Choisy, célibataire majeure.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

- Née à ANTONY le 9 mars 1960.

4 - Monsieur Eric François MAULAVE, ~~suppléant~~ demeurant à Longjumeau (Essonne) 55 rue Lavoisier - célibataire majeur.

Né à ANTONY (Hauts de Seine) le 5 Mars 1962

5 - Et Ingrid Irène Marie MAULAVE, écolière, Née à LONGJUMEAU le 4 mai 1972,

Mineure, sous l'administration sous contrôle judiciaire de sa mère, Madame Veuve MAULAVE née PELLOUIN, avec laquelle elle est domiciliée de droit.

21 ) Monsieur Christian Frédéric Louis BAGOT, conseil en informatique, et Madame Colette Elise Simone FERRIERE, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 72, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur BAGOT, à PARIS (16ème) le 18 janvier 1936,

- Et Madame BAGOT, à PARIS (4ème) le 8 novembre 1933.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie d'ANTONY (Hauts-de-Seine) le 9 mars 1962 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

Handwritten notes and signatures on the left side of the page, including names like MRA, B.B., CC, BM LG, PANN, H, GA, RB CA, JJB, HB HG, D.G, AL, RR, RG NA, HA, CF, AT, FR, M.L.R., AB, MCB, RL, JH, L.C., JB, PL, FR, AG, AM, JDR P.C., MP, P.M., SACC OB, BR. ML, and various initials and numbers like 45, 17, 72, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

Handwritten notes and signatures on the right side of the page, including names like G.H., H.P., B.B., G.Y., M.T.M., M.R., H.F., V.G., C.F., R.C., R.D., T.L., E.C., P.G.M., H.B., T.E., and various initials and numbers like 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

MAR... AC  
ce  
BM  
LG  
PG MN  
PLC  
HSD  
YRPR  
FC  
BPT  
CF  
VU  
J.B.  
30  
RSP  
HG  
SACC  
C.C.  
JH  
F.JD  
G.B.  
L.C.  
J.C.

AC  
IPMS  
N.D.  
M.D.  
SS

22°) Monsieur Pierre René MATHIS, agent technique élec-  
tronicien, et Madame Danielle Nicole PIQUAND, sans profession,  
son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 70, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur rési-  
dence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur MATHIS, à PARIS (14ème) le 14  
juillet 1925,  
- - Et Madame MATHIS, à PARIS (6ème) le 7 juin  
1941.

- Mariés en premières noces sous le régime de  
la communauté de biens réduite aux acquêts, aux termes  
de leur contrat de mariage reçu par Maître ROBINEAU,  
notaire à PARIS, le 19 avril 1962, préalable à leur  
union célébrée à la mairie du dix-huitième (18ème)  
arrondissement de PARIS le 27 avril 1962 ; lequel  
régime matrimonial n'a subi aucune modification  
d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

23°) Monsieur Marcel Antonin MAGNAUD, directeur géné-  
ral, et Madame Liliane Andrée BORNAT, vendeuse, son épouse,  
demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 53, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur rési-  
dence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur MAGNAUD, à PARIS (14ème) le 19  
novembre 1929,

- - Et Madame BORNAT, à VIRY-CHATILLON  
(Essonne) le 22 décembre 1933.

- Mariés en premières noces sans contrat  
préalable à leur union célébrée à la mairie du ving-  
tième (20ème) arrondissement de PARIS le 4 octobre  
1952 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune  
modification d'ordre conventionnel ou judiciaire  
depuis cette date.

24°) Monsieur Pierre Clément ABED, ingénieur, et  
Madame Huguette Augustine Louise BEUGIN, *sans profession*,  
son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 51, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur rési-  
dence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur ABED, à PARIS (14ème) le 18  
novembre 1927,  
- - Et Madame ABED, à NIMES (Gard) le 16 août  
1931.

- Mariés en premières noces sans contrat  
préalable à leur union célébrée à la mairie de CHOISY-  
LE-ROI (Val-de-Marne) le 26 avril 1952 ; lequel statut  
matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre  
conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

HE  
B.B.Gy  
EB  
GM  
L.D.  
HR  
HB  
M.M.  
P.G.  
T.L.  
R.D.  
R.C.  
R.V.E.  
M.V.E.  
M.H.  
M.F.  
M.P.  
M.R.  
M.S.  
M.T.  
M.U.  
M.V.  
M.W.  
M.X.  
M.Y.  
M.Z.

MRG  
 AC  
 SU  
 BM  
 LG  
 FB  
 PG  
 MN  
 RB  
 CH  
 CA  
 JB  
 AB  
 AL  
 D.G.  
 DC  
 RG  
 JD  
 MLR  
 JB  
 AG  
 JU  
 AG  
 LS  
 P.C.  
 CM  
 PL  
 PL  
 FR  
 W  
 DK  
 RL  
 OBO  
 M. DR  
 JR  
 RR  
 ML  
 HC  
 SACC  
 LG  
 RR  
 ML  
 HC  
 CR  
 LVT  
 AB  
 CR  
 HM  
 CR  
 MS  
 RB  
 NP  
 CV  
 JH  
 RF  
 MA  
 M. T  
 J.D.  
 S  
 AL  
 HD  
 PM  
 C  
 RE  
 J.L.  
 CT  
 NL  
 S  
 BA  
 G.H.  
 B.B.  
 GY  
 U.H.P.  
 EB  
 GM  
 MT  
 PA  
 YL  
 P  
 CF  
 RL  
 RE  
 AMT  
 R.P.  
 CG  
 YB  
 R  
 CA  
 W  
 L  
 D  
 H  
 R  
 HB  
 G.E.  
 MM  
 J

25) Indivision NIVERT

1 - Monsieur Jean René NIVERT, *agent à Air France* demeurant à LONGJUMEAU, 68, rue Lavoisier, veuf en premières noces et non remarié de Madame Pierrette HARDOUIN.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

- Né à TOURS (Indre-et-Loire) le 1er décembre 1923.

2) Monsieur Claude Jean NIVERT, Agent à AIR FRANCE, demeurant à LONGJUMEAU ( Essonne ) 68, rue Lavoisier, célibataire.

De nationalité française.

- Né à SAINTE-MAURE de TOURAINE ( Indre et Loire ) le 20 Septembre 1954.

3) Monsieur Yves Pierre NIVERT, mécanicien, demeurant à SAINTE-GENEVIEVE DES BOIS ( Essonne ) C.R. N° 17 , Résidence Les Lutins, célibataire.

De nationalité française.

Né à SAINTE-MAURE de TOURAINE ( Indre et Loire ) le 11 Mai 1959.

26) Monsieur Roger Léon Michel ESPINASSE, agent technique, et Madame Marie Thérèse CASTELLI, *sans profession* son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 66, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur ESPINASSE, à HOUILLES (Yvelines) le 8 mai 1927,

- Et Madame ESPINASSE, à SAINT-MARCEL-PISTOÏSE (Italie) le 5 octobre 1925.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de LACAPELLE-MARIVAL (Lot) le 28 octobre 1948 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

27) Monsieur René Raymond MASSOT, *retracté*, et Madame Paulette Angèle DELAITRE, agent administratif, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 49, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur MASSOT, à PARIS (13ème) le 3 juin 1923,

- Et Madame MASSOT, à MONTREUX-CHATEAU (territoire de Belfort) le 14 octobre 1925.

CS  
 MS  
 RL  
 VE  
 RE  
 RB  
 RE  
 P  
 G  
 TL  
 H  
 B  
 G.E.  
 MM  
 J



MRA  
 AC HT ND K'N  
 NO YA  
 FB SS  
 AC  
 SR  
 BM  
 LG  
 PG MN  
 GH  
 CA  
 HB  
 JJB  
 GAB  
 AL  
 RB  
 DC  
 G  
 D.G  
 (NAJ)  
 P.T  
 RF  
 RL  
 M.LR  
 UCB  
 AG  
 JM  
 JB  
 HC  
 CA  
 (AG)  
 P.C.  
 FR  
 AP  
 LR  
 RL  
 DR  
 AM  
 MS  
 RL  
 L.V.  
 OB  
 HC  
 FF  
 R.M.L  
 W  
 HM  
 A  
 B  
 W  
 LG  
 HD  
 C  
 LG  
 P.D.  
 C.V.  
 MP  
 NL  
 JL  
 JB  
 HE  
 HE  
 RL  
 G.H.  
 R.P.  
 M.T.M.  
 B.B.  
 EB  
 V.B.  
 YL  
 M.P.  
 RL  
 R.D.  
 RC  
 T.L.M.  
 P.G.  
 P.G.  
 HB  
 EF  
 M.M.  
 G.

31) Indivision VIGUIER

- Monsieur André Paul VIGUIER, ingénieur conseil, demeurant à LONGJUMEAU, 45, rue Lavoisier, divorcé en premières noces de Madame Christa Maria HOCHE, suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de EURY le 25 Novembre 1990, époux en seconds noces de Madame Claude Béatrice FAYNEL.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

Né à PARIS (15ème) le 13 juin 1938.

Marié avec Madame FAYNEL sous le régime de la communauté de biens avec clause de renonciation aux biens de leur contrat de mariage, acte par Maître François Bodeux, notaire en son lieu et place.

- Et Madame Christa Maria HOCHE, chef de district, demeurant à PARAY-VIEILLE-POSTE (Essonne), 58, avenue Aristide Briand, divorcée en premières noces de Monsieur André Paul VIGUIER suivant jugement sus-énoncé.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

Née à KAISERSLAUTERN (Allemagne) le 4 avril 1939.

Observation est ici faite que Monsieur et Madame VIGUIER-HOCHE étaient, à l'origine, mariés en premières noces sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie du 15ème arrondissement de PARIS le 20 février 1960.

32) Monsieur Jacky Claude ECHARD, ingénieur, et Madame Christiane Léone LAMBERT, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 43, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur ECHARD, à MELUN (Seine-et-Marne) le 11 juillet 1928,

- Et Madame ECHARD, à FALAISE (Ardennes) le 24 janvier 1929.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de BOULOGNE-BILLANCOURT (Hauts-de-Seine) le 19 juillet 1952 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

H.H.  
 G.C.  
 G.  
 B.P.  
 M.  
 V.G.  
 H.F.  
 R.D.  
 T.L.M.  
 P.G.  
 P.G.  
 H.B.  
 E.F.  
 M.M.  
 G.

Handwritten notes and signatures on the left side of the page, including initials like MRA, J.B., APAC, IP, and various other abbreviations.

33°) Monsieur Gérard Claude TIRANT, ingénieur, et Madame Eliane Marie Henriette PERRAUD, infirmière, son épouse, demeurant ensemble à LONGNUMEAU, 41, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur TIRANT, à CHATEAUROUX (Indre) le 19 octobre 1946,

- Et Madame TIRANT, à NEUBLANS (Jura) le 28 août 1947.

- Mariés en premières noces sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de LONS-LE-SAUNIER (Jura) le 20 avril 1974 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

34°) Monsieur Julien Roger Charlemagne BANBUCK, ingénieur, et Madame Marie Josèphe Stéphana POLLION, institutrice, son épouse, demeurant ensemble à AUX ABYMES (Guadeloupe).

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur BANBUCK, à SAINT-LOUIS (Guadeloupe) le 27 janvier 1931,

- Et Madame BANBUCK, à GRAND-BOURG (Guadeloupe) le 15 août 1930.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie du treizième (13ème) arrondissement de PARIS le 5 octobre 1957 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

35°) Monsieur Michel Bernard Gabriel CATHELOTTE, retraité, et Madame Denise Yvonne D'AGOSTINO, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 60, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur CATHELOTTE, à BOIS-COLOMBES (Hauts-de-Seine) le 26 août 1928,

- Et Madame CATHELOTTE, (à MONTBRISON (Loire) le 28 janvier 1925, à Saint-Romain-le-Puy, Narbonne (banlieue)).

- Mariés en premières noces sans contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie du Septième (7ème) arrondissement de LYON (Rhône) le 6 septembre 1941 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

Handwritten notes and signatures on the right side of the page, including initials like MRA, J.B., APAC, IP, and various other abbreviations.

*[Handwritten notes and initials on the left side of the page, including names like MRA, BM, LG, SB, PG MN, H, MG, AB, G# CA, R.F. AL, CHMYA, RG DG JB, DC HG, AV PL RP, JDC MCB, FR PE PL LR CG, HE, OB, HG LG, HTA, MS, SR, AB, JL, MT, RDPB, G.H., YB, B.B., ell. H.P., MY, UG, EB, R.P., YL, HP, RL, MTM, OP, CF, WH, HR, HB, Te, P. G, R.D., T.C.]*

36°) Monsieur Claude BESLAY, employé de banque, demeurant à LONGJUMEAU, 58, rue Lavoisier, divorcé en premières noces de Madame Mireille Lucienne Françoise LANCELLE suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de CRETEIL (Val-de-Marne) le 17 novembre 1975, et époux en secondes noces de Madame Sylvie Janine JOSSET, ~~demeurant avec elle à Paris~~  
De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

Nés savoir :  
Monsieur à PARIS (4ème) le 13 janvier 1947.  
Madame à ANTOY le 12 Décembre 1969

Mariés avec Madame JOSSET sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage préalable à son union célébrée à la mairie de FRESNES (Val-de-Marne) le 7 avril 1979 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

37°) Monsieur Georges André FONTAINE, technicien, et Madame Anne-Marie Juliette Léontine DEVORSINE, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 56, rue Lavoisier.  
De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :  
- - Monsieur FONTAINE, au BLANC-MESNIL (Seine-Saint-Denis) le 19 avril 1929,  
- - Et Madame FONTAINE, à PARIS (17ème) le 25 novembre 1940.

Mariés en premières noces sans contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie du dix-septième (17ème) arrondissement de PARIS le 5 février 1966 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

38°) Indivision GOMY  
- Monsieur Jean-Pierre Louis GOMY, ~~banquier~~, demeurant à ~~demi domicile avec sa femme à Longjumeau 54 rue Lavoisier~~, divorcé en premières noces et non remarié de Madame Pierrette Léonie Lucienne CORNET suivant jugement rendu par la Quatrième Chambre du Tribunal de Grande Instance de NANTERRE (Hauts-de-Seine) le 15 janvier 1980.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.  
Né à CROUTTES (Aisne) le 10 janvier 1943.

*[Handwritten initials and marks on the right side of the page, including names like G.M., G.P., and various initials.]*

Handwritten notes and signatures on the left side of the page, including names like MRA, BMCG, AC, SS, ND, KD, and various initials and numbers.

Madame Pierrette Léonie Lucienne CORNET, gardienne d'immeubles, demeurant à Sceaux, 45 rue de Bagram divorcée en premières noces et non remariée de Monsieur Jean-Pierre Louis GOMY suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de NANTERRE le 15 janvier 1980.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

- Née à SAACY-SUR-MARNE (Seine-et-Marne) le 31 janvier 1944.

Observation est ici faite que Monsieur et Madame GOMY-CORNET étaient, à l'origine, mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de SAACY-SUR-MARNE (Seine-et-Marne) le 8 août 1966

39) Monsieur Pierre Régis LIOTARD, chef d'équipe, et Madame Paulette Françoise LABAT, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 52, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur LIOTARD, à SAINT-JULIEN-DU-PINET (Haute-Loire) le 31 mai 1928,

- - Et Madame LIOTARD, à LANNEMEZAN (Hautes-Pyrénées) le 10 juin 1929.

- Mariés en premières noces sans contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie d'AUBERVILLIERS (Seine-Saint-Denis) le 21 octobre 1950 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

40) Monsieur Gilbert Jules Constant Joseph PAILLARD, mécanicien, et Madame Nicole Simone Augustine Joséphine MADIOT, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 50, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur PAILLARD, à COSSE-LE-VIVIEN (Mayenne) le 2 novembre 1938,

- - Et Madame PAILLARD, à POMMERIEUX (Mayenne) le 14 décembre 1938.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de COSSE-LE-VIVIEN le 12 juillet 1962 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

41) Monsieur Serge BEURAIN, agent de maîtrise, et Madame Camille Louise Emélie GILLON, dactylographe, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 38, rue Pascal.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Handwritten notes and signatures at the bottom of the page, including names like R.P., M.D., B.B., and various initials.

MAA  
 H.S.  
 M. BM  
 LG  
 CE  
 PGMN  
 R.F.  
 RB  
 H.S.  
 J.B.  
 L.B.  
 M.E.G.  
 R.F.  
 D.G.  
 C.M.Z.  
 L.E.P.T.  
 J.H.  
 R.V.  
 R.L.  
 M.L.R.  
 P.P.  
 R.L.  
 T.M.  
 H.E.  
 M.M.  
 C.C.  
 R.P.  
 A.  
 J.H.  
 R.F.  
 L.C.  
 S.B.  
 J.C.  
 A.H.T.  
 B.M.B.  
 P.L.  
 C.A.  
 R.D.  
 R.M.  
 B.R.  
 P.L.  
 C.A.  
 G.H.  
 I.P.  
 C.A.  
 H.S.  
 H.G.  
 H.G.  
 J.B.  
 D.E.  
 M.C.B.  
 P.C.  
 M.C.  
 F.R.  
 H.C.  
 H.D.  
 H.M.  
 L.S.  
 J.L.M.P.  
 V.B.  
 R.D.  
 R.M.  
 B.R.  
 P.L.  
 C.A.  
 G.H.  
 H.E.A.  
 R.P.  
 B.B.  
 E.B.  
 M.P.  
 C.F.  
 R.L.  
 T.L.  
 H.R.H.B.  
 G.C.

Nés, savoir :  
 - - Monsieur BEURAIN, à PARIS (13ème) le 6 mai 1931,  
 - - Et Madame à BOULOGNE-SUR-MER (Pas-de-Calais) le 18 février 1934.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de CHOISY LE-ROI (Val-de-Marne) le 5 septembre 1955 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

41°) Monsieur Roger Roland WARTNER, cadre administratif, et Madame Marie-Claude ORE, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 36, rue Pascal.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur WARTNER, à PARIS (14ème) le 26 juin 1939,

- - Et Madame WARTNER, à ANGERS (Maine-et-Loire) le 24 mars 1939.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie d'ANGERS le 27 juin 1964 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

42°) Madame Berthe JACOTIN, retraitée, épouse de Monsieur Georges Charles MOULINS, avec lequel elle demeure à LONGJUMEAU, 34, rue Pascal.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

-Née à MOUSSY (Marne) le 12 mai 1920.

Mariée en secondes noces avec Monsieur MOULINS, étant divorcée en premières noces de Monsieur Léon RENARD, à la mairie du onzième (11ème) arrondissement de PARIS le 4 janvier 1947, savoir :

- à l'origine, sans contrat préalable à son union ;

- depuis, sous le régime de la séparation de biens ainsi qu'il résulte d'un acte aux minutes de l'Office notarial en date du 21 décembre 1967, homologué par le Tribunal de Grande Instance d'EVRY le 29 septembre 1980 (décision du 11 juillet 1979).

43°) Monsieur Bernard Georges Lucien SCHRAM, technico commercial, et Madame Marie-Louise Marguerite ROUGE, préparatrice, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 32, rue Pascal.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés tous deux à AIX-EN-OTHE (Aube),

savoir :

- - Monsieur SCHRAM, le 2 janvier 1930,

H.H.  
 G.H.  
 G.  
 R.P.  
 V.G.  
 M.H.  
 R.D.  
 T.L.  
 M.P.  
 C.F.  
 R.L.  
 H.R.H.B.  
 G.C.

Handwritten notes and signatures on the left side of the page, including initials like MRQ, BM, AC, CA, and various other abbreviations and names.

- - Et Madame SCHRAM, le 14 avril 1933.  
- Mariés en premières nocés sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie d'AIX-EN-OTHE le 5 décembre 1953 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

45) Indivision BROCHARD

1°/ Monsieur BROCHARD Robert Valéry, agent de maîtrise, demeurant à LONGJUMEAU (Essonne) 30 rue Pascal, veuf de Madame MORIZET Jeannine Marie.

De nationalité française et résidant habituellement en France.

Né à LONGJUMEAU, le 5 mars 1930.

Avec laquelle il était marié sous le régime de la communauté légale de biens, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de MORANGIS (Essonne) le 27 septembre 1952.

2°/ Monsieur Edmond Yannick BROCHARD, chaudronnier, demeurant à LONGJUMEAU (Essonne) La Rocade, 18 B Bâtiment, époux de Madame TELLOLI Dominique

De nationalité française et résidant habituellement en France.

Né à CHAMPLAN (Essonne) le 6 septembre 1953.

Marié avec Madame TELLOLI sous le régime de la communauté légale de biens, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de LONGJUMEAU, le 8 Juin 1975.

3°/ Mademoiselle BROCHARD Béatrice, chauffeur-livreux, célibataire, demeurant à LONGJUMEAU, 30 rue Pascal.

De nationalité française et résidant habituellement en France.

Née à ANTONY (Hauts de Seine) le 15 septembre 1962.

4°/ Monsieur BROCHARD Bruno, chaudronnier, actuellement sous les drapeaux, célibataire, demeurant à LONGJUMEAU, 30 rue Pascal.

De nationalité française et résidant habituellement en France.

Né à ANTONY (Hauts de Seine) le 21 août 1964.

5°/ Monsieur BROCHARD Donatien, Etudiant, demeurant à LONGJUMEAU, 30 rue Pascal.

De nationalité française et résidant habituellement en France.

Né à PALAISEAU (Essonne) le 19 mars 1966.

Mineur sous l'administration légale sous contrôle judiciaire de son père, Monsieur Robert BROCHARD.

Handwritten notes and signatures on the right side of the page, including initials like G, G, G, and various other abbreviations.

AP  
M.R.Q.  
ce B.M.  
L.G.  
RM  
J.H.  
N.C.  
I.P.  
S.D.  
C.L.  
ND  
RB  
M.D.  
H.L.

B.B.  
R.F.  
VAB  
PLC  
P.G.  
M.N.  
A.B.  
R.P.R.  
M.G.  
H.S.D.  
J.B.  
A.B.  
A.L.  
J.B.

Y.R.  
R.F.  
J.B.  
K.C.  
R.G.  
MAD.G.  
C.F.  
L.E.  
J.H.  
R.F.  
F.D.  
M.B.  
M.S.  
C.H.  
R.L.  
M.I.R.  
A.B.  
M.P.  
P.L.  
B.E.  
F.F.  
T.M.  
M.P.  
J.D.  
L.V.T.  
H.G.  
O.B.  
L.O.N.G.  
J.R.

J.R.  
M.R.  
S.A.C.C.  
M.M.  
C.C.  
M.V.  
R.F.  
H.H.  
P.M.  
A.H.  
P.O.  
R.B.  
A.H.  
M.A.  
L.L.  
J.B.  
S.B.  
N.M.B.  
R.B.A.  
P.P.  
M.T.M.  
G.V.  
M.V.  
C.A.  
H.A.

45°) Monsieur Gérard ATTALI BEN-MAYER, électricien, e  
Madame Khemissa Michèle GALLULA, ~~seuveau~~ son  
épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 28, rue Pascal.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur ATTALI BEN-MAYER, à CONSTANTINE (Algérie) le 12 mars 1944,
- - Et Madame ATTALI BEN-MAYER, à TUNIS (Tunisie) le 14 avril 1944.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie du dixième (10ème) arrondissement de PARIS le 1er mars 1967 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

47°) Monsieur Joël Kleber Martial Henri RIVIERE, des-  
sinateur, et Madame Arlette LEMAITRE, correspondancièr, son  
épouse, demeurant ensemble à Balizy commune de LONGJUMEAU, 24,  
rue Pascal.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur RIVIERE, à PARIS (15ème) le 24 juin 1946,
- - Et Madame RIVIERE, à LONGJUMEAU (Essonne) le 28 septembre 1951.

- Mariés en premières noces sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de CHAMPLAN (Essonne), le 24 octobre 1970 ; lequel régime matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

B.B. ell. H.P. VL M.P. P.L. RD  
E.B. L.G. cf M.P. B.D. PG  
CA H.A. H.S. R.M. C.F. e.e. PC



Handwritten notes and initials on the left side of the page, including names like AP, MRA, BM, LG, AC, IP, B.B., CC, PG, MN, CH, MS, AB, AL, AG, MS, CG, SB, RL, DR, and others.

51°) Monsieur Henri Paul Albert GROUSSELLE, agent administratif, et Madame Christiane TALLUT, professeur de couture, son épouse, demeurant ensemble à Balizy commune de LONGJUMEAU, 16, rue Pascal.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur GROUSSELLE, à PARIS (14 me) le 9 Janvier 1930

- Et Madame GROUSSELLE, à PARIS (15 me) le 26 Novembre 1928

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie du quinzième (15ème) arrondissement de PARIS le 17 mars 1951 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

52°) Monsieur Marcel Albert TOUR, agent d'assurances, et Madame Huguette Roselyne Yvette ROBLES, secrétaire de direction, son épouse, demeurant ensemble à Balizy commune de LONGJUMEAU, 14, rue Pascal.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur TOUR, à BENI MERED, ALGER (Algérie) le 24 décembre 1923,

- Et Madame TOUR, à L'ALMA (Algérie) le 21 octobre 1934.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée au Consulat Général de France à ALGER (Algérie) le 19 février 1966 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

53°) M. Roland Gabriel Maurice FOURCADE, agent de maîtrise de fabrication, et Madame Louise Marie Marthe ARNAUD, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Balizy commune de LONGJUMEAU, 12, rue Pascal.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

- Nés tous deux à CAZOULS-LES-BEZIERS (Hérault), savoir :

-- Monsieur FOURCADE, le 11 mai 1931,

-- Et Madame FOURCADE, le 15 juin 1936.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de CAZOULS LES-BEZIERS le 28 juillet 1955 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

54°) Monsieur René Maurice CHEVALLIER, agent de maîtrise, et Madame Jacqueline Raymonde LEPIOUFLE, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Balizy commune de LONGJUMEAU, 10, rue Pascal.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Handwritten notes and initials on the right side of the page, including names like UG, M, and others.

*Handwritten notes and signatures:*  
MRA, AP, SU, PLC, B.M., G.H., A.C., I.P., S.S., M.D., RB, M.F., G.F., R.F., H.G., A.L., C.A., M.G., J.B., D.G., DC, A.G., R.P., J.D., M.S., M.C.B., A.G., P.C., M.C.F.R., L.R., H.C., J.H., H.G., R.D., R.M., M.L.S.J., M.P., H.N., V.D., H.B., V.B., H.R., R.P., L.S., V.B., H.R., R.P., J.L., G.H., C.H., L.S., C.A., B.R.G., C.G., E.B., H.A.B., T.E.M., T.W., J.P., M.T.M., H.F.

Nés, savoir :  
-- Monsieur CHEVALLIER, à PALAISEAU (Essonne) le 20 novembre 1930,  
-- Et Madame CHEVALLIER, à ORSAY (Essonne) le 3 février 1930.  
- Mariés sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie d'ORLY (Val-de-Marne) le 13 octobre 1962 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

55° Monsieur Guy Gabriel SIGWALT, menuisier, et Madame Monique Simone Solange DENIAU, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Balizy commune de LONGJUMEAU, 8, rue Pascal.  
De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :  
-- Monsieur SIGWALT, à PARIS (15ème) le 15 avril 1933,  
-- Et Madame SIGWALT, à FONTAINE-RAOUL (Loir-et-Cher) le 5 avril 1937.  
- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de LA CHAPELLE-VICOMTESSE (Loir-et-Cher) le 7 septembre 1957 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

56° Monsieur Giuseppe VECCHIO, maçon, et Madame Antonietta DE LUCA, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Balizy commune de LONGJUMEAU, 6, rue Pascal.  
De nationalité italienne, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés tous deux à LAURINO (Italie), savoir :  
-- Monsieur VECCHIO, le 28 août 1931,  
-- Et Madame VECCHIO, le 4 août 1932.  
- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à LAURINO le 10 février 1955 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

Titulaires, savoir :  
- Monsieur VECCHIO, d'une carte de séjour numéro 4460 délivrée par la Préfecture de l'Essonne le 2 juin 1975, valable jusqu'au 6 avril 1985, indiquant comme date d'entrée en France le  
- Et Madame VECCHIO, d'une carte de séjour de ressortissant d'un état membre de la Communauté Economique Européenne numéro 2 136 délivrée par la Préfecture de l'Essonne le 16 juin 1982, valable jusqu'au 19 février 1992, indiquant comme date d'entrée en France le 3 septembre 1967.

57° Monsieur Bernard Marcel Armand BOURRÉE, agent au Commissariat à l'Energie Atomique, et Madame Marie Emilienne BUTTAZZONI, chef de salle restaurant, son épouse, demeurant ensemble à Balizy commune de LONGJUMEAU, 4, rue Pascal.

Handwritten initials and signatures scattered throughout the page, including names like MRR, AD, BM, MNEG, AC, IP, AB, MS, JB, R.F., G.P., H.G., G.A., CA, AL, D.G., J.D., DC, R.P., M.C.B., H.S.P., C.G., FR, P.C.G., RL, DR, LR, AL, MR, RL, HG, G.M., G.O., MP, JR, ACC, MSS, HE, NG, AB, JL, RG, YB, XH, JB, LD, CC, NP, LD, JL, HD, VB, AMT, P, L, CA, C, B, HB, G.B., RD, AC.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés savoir :

- Monsieur BOURREE, à PARIS (15ème) le 13 mars 1931,

- Et Madame BOURREE, à SAN DANIELE DEL FRIULI (Italie) le 8 août 1931.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de VANVES (Hauts-de-Seine) le 30 mars 1957 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

Observation est ici faite que Madame BOURREE est d'origine italienne, naturalisée française suivant décret numéro 17514 X 49 75 en date du 11 Novembre 1943

57°) Monsieur Feliks CAH, peintre en bâtiment, et Madame Paulette Suzanne GUEDE, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Balizy commune de LONGJUMEAU, 2, rue Pascal.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

-- Monsieur CAH, à KOSTABONA (Yougoslavie) le 24 septembre 1935,

-- Et Madame CAH, au MANS (Sarthe) le 9 août 1933.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie du vingtième (20ème) arrondissement de PARIS le 17 juin 1967 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

Observation est ici faite que Monsieur CAH est d'origine yougoslave, naturalisé français suivant décret numéro 2707 X 70, DT 23, 70 10 359, en date du 12 juin 1970.

59°) Monsieur Maurice Louis KERVREN-PEIGNE, comptable, et Madame Noëlle Colette Marie ROUSSET, employée communale, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 37, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

-- Monsieur KERVREN-PEIGNE, à PARIS (20ème) le 3 mars 1934,

-- Et Madame KERVREN-PEIGNE, à CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE (Val-de-Marne) le 1er septembre 1933.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de METZLE-COMTE (Nièvre) le 9 octobre 1965 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

Handwritten notes and initials scattered across the page, including:  
 MR 9 AC, ACOS, IP SS, 50°, 59°, 62°, 63°, 64°, 65°, 66°, 67°, 68°, 69°, 70°, 71°, 72°, 73°, 74°, 75°, 76°, 77°, 78°, 79°, 80°, 81°, 82°, 83°, 84°, 85°, 86°, 87°, 88°, 89°, 90°, 91°, 92°, 93°, 94°, 95°, 96°, 97°, 98°, 99°, 100°.

50° Monsieur Jacques Gustave LERAY, agent de maîtrise, demeurant à LONGJUMEAU, 35, rue Lavoisier, divorcé en premières noces et non remarié de Madame Nadia Claire Léone Alfred DURAND, suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de PARIS en date du 26 juin 1980.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

- Né à MENAT (Puy-de-Dôme) le 10 octobre 1941.

61° Monsieur Marcel Albert Ernest MOULIN, chef d'équipe, et Madame Arlette Marthe Joséphine MANHEUL, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 33, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

-- Monsieur MOULIN, à PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN (Calvados) le 2 juillet 1922,

-- Et Madame MOULIN, à CAEN (Calvados) le 2 avril 1922.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie du dix-neuvième (19ème) arrondissement de PARIS le 27 avril 1946 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

62° Monsieur Jean-Claude Gabriel LERAY, magasinier, et Madame Dominique Micheline GALITO, agent technique de bureau, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 31, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

-- Monsieur LERAY, à PARIS (20ème) le 18 février 1949,

-- Et Madame LERAY, à PARIS (14ème) le 24 mars 1949.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de SARCELLES (Val-d'Oise) le 26 décembre 1970 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

63° Monsieur Serge Emile LE BRUN, vendeur, et Madame Marie Rose Georgette QUERCY, employée de bureau, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 29, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

-- Monsieur LE BRUN, à JUVISY-SUR-ORGE (Essonne) le 1er juin 1937,

-- Et Madame LE BRUN, à ATHIS-MONS (Essonne) le 10 avril 1939.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de DRAVEIL (Essonne) le 21 janvier 1961 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire.

Handwritten notes and initials at the bottom of the page, including:  
 Nés, savoir :  
 -- Monsieur LE BRUN, à JUVISY-SUR-ORGE (Essonne) le 1er juin 1937,  
 -- Et Madame LE BRUN, à ATHIS-MONS (Essonne) le 10 avril 1939.

730  
 MRA  
 ee  
 PA MN  
 PR  
 RR  
 31  
 R.F.  
 LB  
 PT  
 YR  
 MS  
 RC  
 BG  
 CE  
 IL  
 MS  
 JR  
 UR  
 HG  
 MR  
 ACE  
 90  
 HA  
 JH  
 RG  
 LL  
 R.F.  
 33  
 SC  
 AMT  
 R.C.A.  
 AD  
 YH  
 AC  
 IL  
 HS  
 CA  
 AB  
 BM  
 AL  
 GC  
 HG  
 RB  
 JB  
 AG  
 DC  
 L  
 M.L.A.  
 (AG)  
 HC  
 LVT  
 P.M.  
 RL  
 DR  
 VC  
 HM  
 CC  
 P.C.  
 OB  
 MP  
 AB  
 LR  
 B  
 NL  
 R.P.  
 JL  
 P.S.  
 LS  
 V.B.  
 3. B. ell. H. P.  
 YL  
 R.D.  
 MIT  
 M  
 TL  
 NP  
 P  
 H.R.  
 TC  
 TL  
 NP  
 P  
 H.R.  
 TC  
 TL  
 NP  
 P

64°) Monsieur Francis Henri LELEU, fonctionnaire, et Madame Maryse Yvette Odette HAMARD, secrétaire-greffier, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 27, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur LELEU, à AUVILLERS-LES-FORGES (Ardennes) le 8 mai 1946,

- Et Madame LELEU, à MONTARGIS (Loiret) le 25 août 1951.

- Mariés tous deux en secondes noces sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de LONGJUMEAU le 13 décembre 1980 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

Observation est ici faite :

- que Monsieur LELEU est divorcé en premières noces de Madame Marie Lyne Irène LECLERT ;

- et que Madame LELEU est divorcée en premières noces de Monsieur Daniel Louis BONNET.

65°) Monsieur Paul ROUTIER, peintre en bâtiment, et Madame Monique Louise GAUTHIER, monteuse câblage, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 25, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur ROUTIER, à AMIENS (Somme) le 28 août 1935,

- Et Madame ROUTIER, à REVEL (Haute-Garonne) le 28 juillet 1940.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de LIVRY-GARGAN (Seine-Saint-Denis) le 13 décembre 1958 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

65°) Monsieur Robert Alphonse Aimé LEVEQUE, retraité, et Madame Paulette Joséphine GIMENEZ, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 23, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés tous deux à ALGER (Algérie), savoir :

- Monsieur LEVEQUE, le 8 mai 1920,

- Et Madame LEVEQUE, le 6 juillet 1922.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie d'ALGER le 19 avril 1947 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

67°) Monsieur Roger Armand BARRAUD, agent technique, et Madame Marie-Annick Emma BRIEL, employée de banque, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 21, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Handwritten notes and initials scattered throughout the page, including: MR A, AP, YH, AC, TH, ND, MD, SS, ce, sl, R.R., P.G., M.N., G.R., H.B., M.A.B., C.A., G.B., P.R., P.C., M.C.B., S.B., H.G., Y.R., M.A., S.B., H.G., M.C.B., S.B., H.G., J.B., P.S., S.L., J.B., P.G., M.L.R., J.D., R.P., M.S.B., L.C., M.G., T.D., P.L., F.R., L.R., D.R., H.C., P.C., M.S., H.C., P.C., M.L., M.P., C.V., J.L., H.P., J.B., R.P., J.B., H.A., M.B., J.B., R.D., G.H., G.M., B.B., C.L., P., Y.L., M.H., P.L., R.B., M.H., T.L., P.H., J.P., H.R., G.B., H.B., H.C.

Nés, savoir :  
- - Monsieur BARRAUD, à FRESNES (Val-de-Marne) le 8 mai 1943,

- - Et Madame BARRAUD, à VANNES (Morbihan) le 3 février 1945.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie d'ELVEN (Morbihan) le 10 juillet 1965 ; ~~lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.~~  
à la mairie de ...

68°) Monsieur Marc Etienne ZANAROLI, agent technique principal, et Madame Marinette APARICIO, ~~son épouse~~ son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 19, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur ZANAROLI, à MARTIGUES (Bouches-du-Rhône) le 14 février 1929,

- - Et Madame ZANAROLI, à PORT-DE-BOUC (Bouche du-Rhône) le 1er décembre 1930.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de MARTIGUES le 16 février 1952 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

69°) Monsieur Henri André LE DANTEC, miroitier, et Madame Germaine CAILLOT, équipagiste, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 46, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur LE DANTEC, à BOULOGNE-BILLANCOURT (Hauts-de-Seine) le 3 juin 1930,

- - Et Madame LE DANTEC, à PARIS (15ème) le 10 juillet 1935.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de BOULOGNE-BILLANCOURT le 2 juin 1956 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

70°) Monsieur Lucien Sosthène CONSTANTY, employé d'assurances, et Madame Mauricette Laure Louise Gabrielle CONARD, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 44, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur CONSTANTY, à MARLY-LA-VILLE (Val-d'Oise) le 19 août 1928,

- - Et Madame CONSTANTY, à SAINT-CRESPIN (Calvados) le 16 septembre 1933.

Handwritten notes on the right side of the page, including: GM, B.P., V.G., H.F., C.F., M.H., T.L., P.H., R.B., M.H., P.L., R.D., H.C., H.B.

MRG LG MD HL ACN  
 PG-MN  
 RR LB CA IP TAB CL  
 HSD  
 PR JB  
 YR PLC AL JB  
 MC PJ HCB Gc  
 RC D.G DS AG  
 SB  
 CE RR J.J JD  
 MS FR MLC  
 AM PL PL (AG) RB  
 HC DK HM CG  
 HC FR SB P.C.  
 HR MM MR MV BR. AL  
 SACC SR  
 CC YB HE JL LG MR  
 RG JF P.D. LS  
 LLMR J.T HR R.P. V.B. NL  
 RR AR RAZ MP JL RB  
 L. J. B. T. G. R. Y. G. H. P. N  
 AMT Jc YB AP MB R.C.A.  
 CA ag q < O t e HB S.C. MTM R.E.

- Mariés en premières nocés sans contrat  
 préalable à leur union célébrée à la mairie de LECAUDE  
 (Calvados) le 14 juin 1952 ; lequel statut matrimonial  
 n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou  
 judiciaire depuis cette date.

**71°)** Monsieur Roger René ROBIN, agent P.T.T., et  
 Madame Marie Simone DUCOS, agent de maîtrise, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 42, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur ROBIN, à PARIS (14ème) le 3 juillet 1936,

- - Et Madame ROBIN, à PARIS (15ème) le 26 juin 1937.

Mariés en premières nocés sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie du quatorzième (14ème) arrondissement de PARIS le 25 juillet 1959 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

**72°)** Monsieur Paul Pierre Joseph Marie LE DEAN, chauffeur-livreur, et Madame Huguette Marie Jeanne Juliette RIPOCHE, surveillante de cantine, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 40, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur LE DEAN, à SERENT (Morbihan) le 2 mars 1938,

- - Et Madame LE DEAN, à VERTOU (Loire-Atlantique) le 18 septembre 1943.

- Mariés en premières nocés sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie du dix-neuvième (19ème) arrondissement de PARIS le 23 octobre 1964 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

**73°)** Monsieur Philippe ROBERT, agent de sécurité, et Madame Manolita CARPIO, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 38 rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Mariés à La Rochelle le 20 Février 1943

- Mariés à JONZAC le 23 Septembre 1941

Mariés sans contrat à la Mairie de NERVES (Lot) le 24 Octobre 1964. 6 enfants sans modifications.

RB  
 JF  
 LG B.B. ell R. WB and VG  
 EB EF MF RD  
 YL TL MP PL  
 B.T. B.T. YL TL MP PL  
 t e HB S.C. MTM R.E.

26 27 AD CH ND RD 1/2  
 MRAC AC MD  
 IP  
 B.B. AC LG BM POST  
 PA-MN  
 H B CA  
 MAB  
 CL  
 R.F. AB  
 AL JB  
 SB HG  
 PL C  
 D.G. PG  
 DC M.L.R. R.P. Mey  
 MS RF M.L.C. (AG) JD  
 X.M. PL RP FR AC CG  
 P.C. DR SB  
 HC LR R.L.  
 LVT  
 S.M. FO.  
 BR JD MP JA  
 ML LG CU  
 AD JL  
 HB HM  
 A Z LS JL  
 HR R.P.  
 B.B. RD P.P.  
 RY HB  
 G.H. VB AD  
 BR P.B. P.P. TL B HP VG RL RD  
 E BCY YL + EM OP P g mb  
 Y.C.A. CA L D HB E.C. MTH Re

74° Monsieur Maurice Jean BRETEIL, agent hospitalier, et Madame Georgette Paule Raymonde LOUBIAT, agent E.D.F., son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 36, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

-- Monsieur BRETEIL, à LADOUZE (Dordogne) le 5 novembre 1937,

-- Et Madame BRETEIL, à PERIGUEUX (Dordogne) le 21 mars 1939.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de PERIGUEUX le 21 décembre 1959 ; lequel régime matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

75° Monsieur Roger Paul BOUDARD, agent technique, et Madame Monique Yvonne Marguerite LE SOUDER, conditionneuse, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 34, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

-- Monsieur BOUDARD, à BEAUMONT-DU-GATINAIS (Seine-et-Marne) le 15 août 1933,

-- Et Madame BOUDARD, à MANTES-LA-JOLIE (Yvelines) le 17 décembre 1933.

Mariés, Monsieur BOUDARD en premières noces et Madame BOUDARD, en secondes noces, sous le régime de la *réparation de biens pure et simple* aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître René Malteuse notaire associé sus-nommé, le 9 juillet 1965, préalable à leur union célébrée à la mairie de MORANGIS (Essonne) le 24 juillet 1965 ; lequel régime matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

Observation est ici faite que Madame BOUDARD née LE SOUDER est veuve en premières noces de Monsieur Lucien Pierre SPINNER.

75° Monsieur Charles HENRY, aide-chimiste, et Madame Irène Nelly Eugénie KUENHEN, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 32, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

-- Monsieur HENRY, à PARIS (13ème) le 3 août 1927,

-- Et Madame HENRY, à CHOISY-LE-ROI (Val-de-Marne) le 19 août 1927.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de CHOISY-LE-ROI le 31 décembre 1949 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

CS M  
 RL  
 NY  
 B.B. RD P.P. TL B HP VG RL RD  
 E BCY YL + EM OP P g mb  
 Y.C.A. CA L D HB E.C. MTH Re

*300*  
*M.R.*  
*OC*  
*AP*  
*BM AC*  
*IP*  
*ND RB*  
*AD SS*

77°) Monsieur Roger Eugène BETHUNE, inspecteur principal, et Madame Irénée Rose KRAUZS, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 30, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur BETHUNE, au BLANC-MESNIL (Seine-Saint-Denis) le 3 novembre 1928,

- - Et Madame BETHUNE, à VARENNES-VAUZELLES (Nièvre) le 4 octobre 1930.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de DRANCY (Seine-Saint-Denis) le 26 décembre 1952 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

*SNPR*  
*JLB*  
*UB*  
*MCB*  
*PRC*  
*R.F.*  
*CL*  
*HAB*  
*CA*  
*HAB*

77°) Monsieur Sydney BAROGHEL, principal de Collège d'Enseignement Secondaire, et Madame Edmée Esther BENICHOU, Maître Auxiliaire, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 15, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés tous deux à ORAN (Algérie), savoir :

- - Monsieur BAROGHEL, le 3 octobre 1934,

- - Et Madame BAROGHEL, le 6 mai 1933.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à ORAN le 31 octobre 1957 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

*MS*  
*MA*  
*AR*  
*SB*  
*BB*  
*JD*  
*DC*  
*DR*  
*PC*  
*RL*  
*SS*  
*L.C.*  
*MLK*  
*R.P.*  
*RC*  
*Ug*  
*AM*  
*ML*  
*FR*  
*YCLR*  
*AL*  
*DR*  
*PC*

79°) Monsieur Jean Maxime Louis SERGENT, chef de fabrication, et Madame Antoinette ZATTARA, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 13, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur SERGENT, à AUTRUY-SUR-JUINE (Loiret) le 19 juillet 1927,

- - Et Madame SERGENT, à LUCCIANA (Corse) le 13 novembre 1928.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de LONGJUMEAU le 27 juillet 1957 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

*J.F.*  
*J.Y.*  
*R.G.*  
*H.F.*  
*H.S.*  
*M.R.*  
*M.T.*  
*A.Z.*  
*Z.B.*  
*H.R.*  
*R.P.*  
*R.L.*  
*R.D.*  
*P.M.*  
*J.B.*  
*A.H.*  
*U.D.*  
*L.S.*  
*B.B.*  
*E.B.*  
*M.B.*  
*R.T.*  
*T.L.*  
*M.P.*  
*R.L.*  
*R.E.*  
*O.P.*  
*P.G.L.*  
*Y.L.*  
*H.B.*  
*T.E.*  
*O.E.*  
*M.T.M.*

80°) Monsieur Henri Pierre MASSON, ingénieur, et Madame Josette CHEVALLEY, employée de bureau, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 11, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

L. MA  
 PG-MN  
 AC  
 TP  
 ND  
 KD  
 SS  
 CA  
 BM  
 AB  
 RF  
 AL  
 JB  
 AG  
 SB  
 PH  
 JD  
 DC  
 R.P.  
 L.C.  
 P.C.  
 CG  
 ME  
 DR  
 RL  
 (AG)  
 OB  
 AL  
 CC  
 WGM  
 LVT  
 LG  
 LS  
 AB  
 NL  
 HR  
 R.D.  
 B  
 GM  
 LG  
 B.B.  
 CF  
 MP  
 VE  
 RL  
 RE  
 JL  
 AMT  
 P.L.  
 CA  
 BA  
 PM  
 G.M.  
 B.B.  
 YL  
 CP  
 PG  
 JL  
 E.E.  
 MTM

Nés, savoir :

- - Monsieur MASSON, à PARIS (14ème) le 28 juillet 1934,

- - Et Madame MASSON, à PARIS (18ème) le 7 septembre 1939.

- Mariés en premières noces sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître SAINTVILLE, notaire à AUBERVILLIERS (Seine-Saint-Denis), le 4 décembre 1958, préalable à leur union célébrée à la mairie d'AUBERVILLIERS le 13 décembre 1958 ; lequel régime matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

81°) Monsieur Jean Gustave YNARD, inspecteur à Air-France, et Madame Marie Joséphine METAYER, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 28, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- - Monsieur YNARD, au MANS (Sarthe) le 21 janvier 1926,

- - Et Madame YNARD, à LA CHABANNE (Allier) le 12 juin 1925.

- Mariés en premières noces sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie du MANS (Sarthe) le 13 Avril 1948 lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

82°) Monsieur Claude Alfred VANSTEENKISTE, électromécanicien, demeurant à LONGJUMEAU, 26, rue Lavoisier, divorcé en premières noces et non remarié de Madame Monique Denise APPERT.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

- Né à LENS (Pas-de-Calais) le 8 mai 1928.

83°) Monsieur Akli MEZGHICHE, plâtrier, et Madame Drifa MOULAI, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 24, rue Lavoisier.

De nationalité algérienne, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés tous deux à FENAIA (Algérie), savoir :

- - Monsieur MEZGHICHE, au mois de mars 1926,

- Et Madame MEZGHICHE, le 14 janvier 1929.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à SIDI AICH (Algérie) le 7 février 1944 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

2102  
 MRR  
 PG-MN  
 AP  
 CG H  
 AC  
 IP  
 MD 55  
 HL  
 SL  
 R  
 R  
 R  
 PR  
 MS  
 R.F.  
 AB  
 CA  
 H  
 U  
 AL HV  
 YR MM  
 PLC  
 SL  
 MCB  
 SB  
 W  
 MG R  
 RC  
 D.G.  
 R.G.  
 YB  
 JB  
 MA  
 PS  
 HG  
 DC  
 CF  
 RL  
 PS  
 ID  
 MURP  
 L.C.  
 RC  
 AV  
 FD  
 AM  
 AP  
 P.M.  
 P.C.  
 MEY  
 DK  
 PL  
 PE  
 SB  
 M.S.K.  
 M  
 F  
 H.C.  
 FR  
 L.V.T.  
 H.C.  
 R.L.  
 D.R.  
 A.G.  
 H.G.  
 P.G.  
 R.L.  
 B  
 M.V.  
 B.R.  
 M.L.  
 M.P.  
 J.B.  
 MR  
 SA  
 CC  
 HD  
 R.F.  
 J.L.  
 H.F.  
 R.G.  
 M.  
 H.F.  
 M.  
 H.F.  
 Z  
 J.L.  
 G.R.  
 R.D.  
 R.P.  
 V.B.  
 H.R.  
 R.Y.  
 U.B.  
 P.C.A.  
 G.H.  
 E.L.L.P.  
 B.B.  
 L.B.  
 Y.L.  
 T.L.  
 H.P.  
 C.F.  
 P.G.  
 H.B.  
 T.C.  
 G.E.  
 D.P.  
 J.L.  
 M.T.M.  
 3.

Titulaires, savoir :

- Monsieur MEZGHICHE, d'un certificat de résidence de ressortissant algérien numéro 4325267-C délivré par la Préfecture de l'Essonne le 11 novembre 198 valable jusqu'au 10 février 1984 ; n° 0000352223

- Et Madame MEZGHICHE, d'un certificat de résidence de ressortissant algérien numéro 4325268-D délivré par la même Préfecture le 11 novembre 1984 valable jusqu'au 10 février 1984, n° 0000352224

84°) Monsieur Marcel MARTINEZ, mécanicien, et Madame Olinde Jeanne ROUVIERE, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 18, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

-- Monsieur MARTINEZ, aux ABDELLYS commune de PONT-DE-L'ISSER, ORAN (Algérie) le 28 novembre 1927,

-- Et Madame MARTINEZ, à OUILIS commune de CASSAIGNE, ORAN (Algérie) le 6 janvier 1933.

- Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à MAKNES (Maroc) le 20 janvier 1951 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

85°) Monsieur Michel Alfred Jean-Baptiste GUDIN, directeur financier, et Madame Danielle CLAIR, sans profession son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 9, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur GUDIN, à ORSAY (Essonne) le 20 janvier 1938,

- Et Madame GUDIN, à PARIS (14ème) le 25 août 1938.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie d'ORSAY le 8 octobre 1960 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

85°) Monsieur Gérard HAREAU, technicien-atelier, et Madame Christiane Annie Josette AUDRAS, physiologiste, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 5, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur HAREAU, à PARIS (14ème) le 20 mars 1944,

- Et Madame HAREAU, à MONTLUÇON (Allier) le 22 avril 1945.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie d'IVRY-SUR-SEINE (Val-de-Marne) le 13 avril 1968 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

Handwritten notes and signatures including: MRA, AC, TP, YH, MK, ND, RB, MD, SS, BC, DC, BM, CA, PG, MN, AB, Ge, HSD, HB, R.F., AL, D.G., UCB, PLG, MUR, RB, AL, RF, MA, RG, AG, MS, FD, PM, DR, FR, DK, PL, AC, CG, DR, JR, HG, LG, SD, BR, ML, HD, MR, SA, CC, AB, RFRG, JH, HF, MR, SA, CC, AB, AMT, BA, BR, Y, HR, R.P., G.HBA, PT, M.C.A., G.M.G., YL, NA, HD, TB, G.E.B., MTM, and various initials and scribbles.

87°) Monsieur Raymond LOPEZ, employé de service technique, et Madame Augustine LOPEZ, employée administrative, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 3, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur LOPEZ, à LAVELANET (Ariège) le 16 mai 1932,

- Et Madame LOPEZ, à LAROQUE-D'OLMES (Ariège) le 9 février 1934.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de LAROQUE D'OLMES le 30 avril 1955 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

88°) Monsieur Michel Etienne DUFFAU, employé S.N.C.F., et Madame Nicole Gilberte Marie BEAUVALLET, *sous mariage* son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 92, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur DUFFAU, à LACEPEDE (Lot-et-Garonne) le 16 février 1936,

- Et Madame DUFFAU, à JUVISY-SUR-ORGE (Essonne) le 2 décembre 1943.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie d'ATHIS-MONS (Essonne) le 9 mars 1963 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

89°) Monsieur Guy Bernard BIDAULT, cadre administratif, et Madame Lucienne Charlotte ROUSSEAU, agent administratif, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 90, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés tous deux à ORLEANS (Loiret), savoir :

- Monsieur BIDAULT, le 30 décembre 1925,

- Et Madame BIDAULT, le 5 novembre 1928.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie d'ETAMPES (Essonne) le 6 avril 1948 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

90°) Monsieur Martial Alix MAILLET, emballeur industrie et Madame Arlette Marguerite BLANLUET, emballeuse conditionneuse son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 88, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur MAILLET, à CATENAY (Seine-et-Marne) le 7 juin 1934,

- Et Madame MAILLET, à FRESNES (Val-de-Marne) le 12 octobre 1933.

Handwritten notes and signatures at the bottom right including: CS, MS, DL, VG, CF, VJ, RD, RC, B.B., ed. H.P., YL, NA, HD, G.HBA, PT, M.C.A., G.M.G., YL, NA, HD, TB, G.E.B., MTM, and various initials and scribbles.

Handwritten notes and signatures on the left side of the page, including names like AX, PG.MN, B.M.T.P., and various initials.

MD R13  
MD 55

Mariés en premières nocés sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de CATENAY le 20 septembre 1958 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

91°) Monsieur Roger Joseph LUCAS, chef d'équipe, et Madame Geneviève Janine Paulette HARDY, employée de bureau, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 86, rue Voltaire. De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur LUCAS, à LE FAOUET (Morbihan) le 31 octobre 1934,
- Et Madame LUCAS, à MENIL-DE-BRIOUZE (Orne) le 20 mai 1939.

Mariés en premières nocés sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de PRIZIAC (Morbihan) le 19 août 1961 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

92°) Indivision GALLACIER

1 - Madame Jeannine Berthe Elise Jessey ROUGET, agent comptable, demeurant à LONGJUMEAU, 82, rue Voltaire, veuve en premières nocés et non remariée de Monsieur Charles Jean GALLACIER.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

Née à PARIS (14ème) le 2 mai 1933.

2 - MME Dominique Odette Hélène Jeanne GALLACIER, infirmière, demeurant à MASSY, 30 rue de la Croix, célibataire majeure épouse de Monsieur JOSEPHIN B..., ambulancier.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

Née à VILLEJUIF (Val-de-Marne) le 28 juin 1958, mariage avec Monsieur JOSEPHIN sans contrat à la Mairie de Longjumeau le 26 Février 1983.

3 - Monsieur Patrick Lucien Charles Arthur GALLACIER, étudiant, demeurant à LONGJUMEAU, 82, rue Voltaire, célibataire majeur.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

Né à VILLEJUIF le 15 avril 1960.

4 - Et Pascal Charles Jean GALLACIER, écolier,

Né à LONGJUMEAU le 13 janvier 1969, Mineur, sous l'administration légale sous contrôle judiciaire de sa mère, Madame GALLACIER née ROUGET, avec laquelle il est domicilié de droit.

93°) Monsieur Paul Joseph LE CAROFF, chef de vente, et Madame Marie Claire BOUDOUIN, opératrice, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 80, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Handwritten notes and signatures at the bottom of the page, including names like ANT, BR, and others.

MRQ  
 CE  
 PG.MN  
 BM  
 AC  
 IP  
 TAB  
 ND  
 RB  
 HD  
 SS  
 MS  
 PL  
 AL  
 RL  
 JLB  
 YR  
 MM-LR  
 R.R.  
 CG  
 RL  
 RG  
 AG  
 LS  
 DE  
 L.C.  
 AB  
 P.C.  
 ALG  
 MC  
 SB  
 UG  
 PL  
 DK  
 FR  
 DR  
 RL  
 LG.  
 An  
 M.J.  
 M.L.  
 MP  
 SA  
 CC  
 AB  
 ALG  
 V  
 HR  
 1927.  
 RD  
 PA  
 JB  
 EB  
 VB  
 B.B.  
 ell. H.P.  
 RM  
 AND  
 VG  
 JL  
 AC  
 RD  
 MTM  
 TIC  
 CF  
 TL  
 NP  
 G.P.  
 HB  
 GY  
 E.C.  
 TE  
 P  
 AN  
 R.P.  
 W.B.  
 G.H.  
 G.L.  
 BA  
 YL  
 G.H.  
 HB  
 GY  
 E.C.  
 TE  
 P  
 AN

Nés, savoir :  
 - Monsieur LE CAROFF, à PAULE (Côtes-du-Nord) le 29 décembre 1937,  
 - Et Madame LE CAROFF, à PLEVIN (Côtes-du-Nord) le 27 juillet 1938.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de PLEVIN le 10 janvier 1962 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

94°) Monsieur Christian Maurice LATRUFFE, employé de banque, et Madame Martine Raymonde JOSSET, professeur, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 78, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :  
 - Monsieur LATRUFFE, à PARIS (14ème) le 12 janvier 1956,

- Et Madame LATRUFFE, à MONTREUIL-SOUS-BOIS (Seine-Saint-Denis) le 10 juin 1954.

Mariés en premières noces sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de FRESNES (Val-de-Marne) le 2 juillet 1977 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

95°) Monsieur Lucien Georges LALE, employé de Préfecture, et Madame Violette BIANCHI, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 76, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :  
 - Monsieur LALE, à PARIS (12ème) le 5 juillet 1926,

- Et Madame LALE, à PARIS (20ème) le 6 décembre 1928.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie du vingtième (20ème) arrondissement de PARIS le 20 décembre 1947 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

95°) Indivision AYE

1 - Monsieur Georges Simon Emile AYE, metteur au point, demeurant à LONGJUMEAU, 74, rue Voltaire, veuf en premières noces et non remarié de Madame Gisèle Paulette LHUILLIER.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

Né à DAMMARIE (Eure-et-Loir) le 29 juin

1927.



Handwritten notes and initials scattered on the left side of the page, including: SL, MRA, PG, MN, R, R, PR, P.F., JB, YR, MM, SB, AL, SL, MG, LC, DG, PC, J, D, AB, CF, AL, RF, FI, PH, JM, RP, P.C., PT, G.B., PL, PE, LS, FR, UG, AM, HD, AR, G, SB, RL, DR, JR, HG, HE, N, I, O, AB, BR, ML, SA, CC, CCH, SA, CC, HM, MR, AM, MP, RF, LVT, B, N, G, CR, CU, JH, M, R, YD, LBA, WB, GB, FB, M, R, YD, LBA, WB, GB, R, P, A, D, AR, CR, HR, A, Z, V, VA, DP, 44, 3, AHT, ND, MB, R, DR, BR, EB, YD, B, BG, Y, L, M, G, H, C, B, M, P, C, F, P, G, RD, G. G. H, B, TL, M, D, P, R, C.

99°) Monsieur Michel Henri Gabriel ROY, agent technique, et Madame Françoise Jacqueline Odette FERRY, employée de banque, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 68, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur ROY, à TROYES (Aube) le 4 décembre 1942,
- Et Madame ROY, à PARIS (14ème) le 24 avril 1944.

Mariés, Monsieur ROY en premières et Madame ROY née FERRY en secondes noces, sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie du quatorzième (14ème) arrondissement de PARIS le 29 janvier 1974 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

Observation est ici faite que Madame ROY née FERRY est divorcée en premières noces de Monsieur Robert Roger Alexis JUSTINE.

100°) Monsieur Georges Mardochee LELLOUCHE, commerçant, et Madame Micheline GROUT, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 35, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur LELLOUCHE, à CONSTANTINE (Algérie) le 8 septembre 1939,
- Et Madame LELLOUCHE, au Village du Hâvre commune de QUINEVILLE (Manche) le 10 juin 1946-1943.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie d'ANTONY (Hauts-de-Seine) le 27 juillet 1963 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

101°) Monsieur Joël Henri Maurice METAIREAU, employé, et Madame Josiane Germaine Marie Marthe DELEVAL, aide-puéricultrice, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 33, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur METAIREAU, à VILLEMORISON-SUR-ORGE (Essonne) le 30 septembre 1949,
- Et Madame METAIREAU, à PONTOISE (Val-d'Oise) le 4 avril 1950.

Mariés en premières noces sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie d'EPINAY-SUR-ORGE (Essonne) le 30 juin 1973 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

Handwritten notes and initials at the bottom of the page, including: AL, CR, CU, MB, VG, JL, RD, G. G. H, B, TL, M, D, P, R, C, YD, B, BG, Y, L, M, G, H, C, B, M, P, C, F, P, G, RD, G. G. H, B, TL, M, D, P, R, C.

Handwritten notes and signatures on the left side of the page, including names like MRA, PA-MN, BM, AC, MAIM, and various initials and dates.

101°) Monsieur René Louis GAUDON, massicotier-papetier, et Madame Ginette Marguerite DIDIER, commis d'animation, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 31, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur GAUDON, à MONTHUREUX-SUR-SAONE (Vosges) le 17 février 1934,
- Et Madame GAUDON, à DARNEY (Vosges) le 22 mai 1938.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de DARNEY le 11 août 1956 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

103°) Madame Marie-Jeanne Thérèse CHAVIN, employée de banque, demeurant à LONGJUMEAU, 25, rue Voltaire, célibataire majeure.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

Née à CLICHY-LA-GARENNE (Hauts-de-Seine) le 14 septembre 1952.

104°) Indivision PASTUREL

Monsieur Marc Michel PASTUREL, chauffeur-expéditionnaire, et Madame Marie-Claire ARMAND, dactylographe, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 23, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur PASTUREL, à PARIS (13ème) le 5 janvier 1953,
- Et Madame PASTUREL, à PLEAUX (Cantal) le 1er avril 1954.

Mariés en premières noces sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie d'ARCUEIL (Val-de-Marne) le 7 avril 1979 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire ou légal depuis cette date.

105°) Monsieur Yves Louis BOZEC, agent administratif, et Madame Giovannina DALMASSO, employée de cantines scolaires, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 21, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur BOZEC, à SAINT-HERNIN (Finistère) le 2 mai 1928,
- Et Madame BOZEC, à ROBILANTE (Italie) le 27 décembre 1925.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de VILLEPINTE (Seine-Saint-Denis) le 28 juin 1952 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

Handwritten notes and signatures on the right side of the page, including initials like B.P., M.V., V.G., and various names.

105°) Monsieur Claude Henri Alfred COURBET, agent de maîtrise, et Madame Olga BABIK, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 19, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur COURBET, à CAUDRY (Nord) le 7 septembre 1942,

- Et Madame COURBET, à PARIS (14ème) le 28 mai 1942.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie d'ARCUEIL (Val-de-Marne) le 18 avril 1964 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre légal ou conventionnel depuis cette date.

107°) Monsieur Armand Jean BESOMBES, métallier, et Madame Suzanne Germaine Yvette PRONIEZ, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 17, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur BESOMBES, à ATHIS-MONS (Essonne) le 14 mai 1931,

- Et Madame BESOMBES, à GUITTE (Côtes-du-Nord) le 31 mai 1935.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de PANTIN (Seine-Saint-Denis) le 5 mars 1960 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

107°) Monsieur Kléber Alfred MAQUIN, retraité, et Madame Marguerite PARISSÉ, mécanicienne, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 15, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur MAQUIN, à HIRSON (Aisne) le 31 janvier 1921,

- Et Madame MAQUIN, à PARIS (12ème) le 27 août 1931.

Mariés, Monsieur MAQUIN en secondes noces et Madame MAQUIN en premières noces, sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie du dix-huitième (18ème) arrondissement de PARIS le 8 septembre 1951 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

Observation est ici faite que Monsieur MAQUIN est divorcé en premières noces de Madame Marcelle Lucienne LEBERT.

109°) Monsieur Claude Marcel Henri FOURNIER, chef d'atelier, et Madame Annik Berthe Marie RICHARD, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 11, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Handwritten notes and signatures on the left side of the page, including names like SL, MRG, PG-MN, BM, CG, RR, KA, V, MS, PR, AB, AL, MS, YR, MM, MAP, AG, DG, MR, MURB, RC, RG, R.P, DK, SB, AC, L.C, P.C, AL, PJ, JR, G.B., FR, HD, LG, ARL, HE, JM, GB, OB, HC, DR, HG, UR, RL, YB, ARL, CC, MR, SA, CC, AB, JB, MP, RF, AB, JB, X, WMM, EIG, AL, CV, ML, V.B, P.R.G., P.A., CNP, AMT, R.P.P., H.M.C., R.D., J.L.B., EB, B.B., ed. H.P., YL, C.F.T.L., B.K., M.P.P., P.O., R.D., P.H.R., B.H., R.M., A.C.A., CA, R.M., P.N., E.E.G.M., TC, H.B., P.H.M., R.C., and others.

Handwritten notes on the right side of the page, including names like C.M.B., B.P., J.M.V., V.G., R.L., R.D., and others.



38  
 52 APML n°b  
 CC  
 MRA RF.  
 H.J. BC  
 PG-MN CG  
 R AB  
 PR MS  
 J.B. AL JD  
 YR MM RB PLC AGDK  
 DG ML RGLS JD  
 HAK C DCMLR R.P  
 SB L.C  
 AL AP (ACF) JH  
 PL FN  
 J.G. CTD PM CG  
 JR PL OB PL JR  
 BB AD RL DR SB  
 AMT J.K. JB JA H.C  
 HR C. J.M. MGLT  
 RL HE ML LR  
 RR. ML LR  
 SA CC AB  
 CG HM NG R CV XL  
 JE MP  
 R.P. J.B.  
 MB  
 HD  
 R.C.A. RY J.B.  
 C.L. S HD  
 RY J.B.  
 C.L. S HD  
 RY J.B.  
 C.L. S HD

RB 53

- Et Madame RAPINEAU, à ISSY-LES-MOULINEAUX (Hauts-de-Seine) le 16 juillet 1938.  
 Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de LONGJUMEAU le 5 octobre 1957 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

113°) Monsieur Claude François SEGARD, metteur au point, et Madame Madeleine Georgette VIRTH, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 60, rue Voltaire.  
 De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :  
 - Monsieur SEGARD, à MARQUETTE-EN-OSTREVANT (Nord) le 4 mars 1929,  
 - Et Madame SEGARD, à SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE (Oise) le 16 janvier 1930.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de DRANCY (Seine-Saint-Denis) le 18 novembre 1950 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

114°) Monsieur Serge Charles GARNERY, comptable, et Madame Yvette Georgette BROBECKER, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 58, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.  
 Nés, savoir :  
 - Monsieur GARNERY, à LESQUIELLES-SAINT-GERMAIN (Aisne) le 6 novembre 1923,  
 - Et Madame GARNERY, à PARIS (15ème) le 22 juin 1925.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie du quinzième (15ème) arrondissement de PARIS le 3 juin 1948 ; lequel régime matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

115°) Monsieur Michel PICHENOT, fraiseur, et Madame Françoise Marie REBUT, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 56, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.  
 Nés tous deux à PARIS (14ème), savoir :  
 - Monsieur PICHENOT, le 23 octobre 1933,  
 - Et Madame PICHENOT, le 5 février 1939.

Mariés en premières noces sous le régime de la séparation de biens, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître LAHAUSSOIS, notaire à MONTROUGE (Hauts-de-Seine), le 17 mars 1964, préalable à leur union célébrée à la mairie de MALAKOFF (Hauts-de-Seine) le 10 avril 1964 ; lequel régime matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

EBGY B.B. M MTM RD VG  
 G.H. MP CF P GP AC  
 J.H. P.M. GM TL RL J.L.  
 J.H. G.H. HB TCTB M FE  
 CR J.H. G.H. HB TCTB M FE

MRA  
 HC BM  
 CG  
 HPG-MN  
 R.R  
 H.C.  
 MSY  
 PR JJB  
 YR MM  
 D.G.  
 RB  
 MA  
 CF  
 AV  
 G.  
 P.T.  
 H.G.  
 MR  
 RR  
 CC  
 RF  
 A.Z.  
 F.R.G.  
 DP  
 LL  
 E

116°) Monsieur Raoul DUCOURTIOUX, pré-retraité, et Madame Paulette Mathilde BRASSEUR, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 54, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.  
 Nés, savoir :  
 - Monsieur DUCOURTIOUX, à PARIS (18ème) le 16 septembre 1920,  
 - Et Madame DUCOURTIOUX, à BOGNY-SUR-MEUSE (Ardennes) le 1er septembre 1922.  
 Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de VITRY-SUR-SEINE (Val-de-Marne) le 23 décembre 1944 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

117°) Monsieur Christian Georges MALHOUITRE, monteur films, et Madame Marcelle Emilienne Renée LEGRIX, employée de banque, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 52, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.  
 Nés, savoir :  
 - Monsieur MALHOUITRE, à PARIS (13ème) le 9 mars 1940,  
 - Et Madame MALHOUITRE, à CAHAGNES (Calvados) le 11 novembre 1938.  
 Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de CHATENAY-MALABRY (Hauts-de-Seine) le 2 juin 1962 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

118°) Monsieur James Jacques Louis COINDREAU, retraité, et Madame Hélène Marie Thérèse CARDONA, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 50, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.  
 Nés, savoir :  
 - Monsieur COINDREAU, à PUYROLLAND (Charente-Maritime) le 20 juillet 1922,  
 - Et Madame COINDREAU, à ALGER (Algérie) le 15 octobre 1926.  
 Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie d'ALGER le 29 décembre 1945 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

119°) Monsieur Maurice Raymond SENARD, chef d'atelier, et Madame Germaine Odette ARRIVÉ, chef comptable, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 7, rue Voltaire.

EB VB B.B. ed. H.P. MTM  
 David  
 G.H.  
 G.MAY  
 CE  
 G.E. HB  
 TL  
 RE  
 JL



M R Q  
 R B  
 P G M N  
 R F  
 C A A B  
 J B  
 M S  
 R B P L C C C  
 L B R C M S  
 U R M M  
 D G  
 M A S B  
 R G D C R P  
 R A  
 D K L C M  
 C F  
 F L  
 P D  
 A G  
 C G  
 M L R  
 J D U C B  
 P C  
 P P  
 S B J M  
 H M  
 F R  
 P L  
 G P R M P D  
 R  
 M R  
 H D W  
 R E D R  
 M C  
 J. M.  
 H G H E R L  
 J D  
 J B  
 G B H C  
 M R C C  
 A R M L B  
 L G  
 A L R B  
 C C T L S A C C  
 R F  
 A Z  
 R F  
 D P R G  
 J E L  
 A M T  
 P L  
 J B  
 L D  
 H C T  
 E B  
 B. B.  
 Y L  
 R. P. M T M  
 M H D  
 M P  
 P G  
 R D  
 R C  
 J L  
 C A O Y  
 G. E.  
 C J  
 H B  
 M M  
 F P

préalable à leur union célébrée à la mairie du onzième  
 (11ème) arrondissement le 20 octobre 1945 ; lequel statu-  
~~tut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre~~  
~~conventionnel ou judiciaire depuis cette date.~~

123°) Monsieur Joaquin DIAZ, retraité, et Madame  
 Josepha MARTINEZ, sans profession, son épouse, demeurant ensemble  
 à LONGJUMEAU, 46, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence  
 habituelle en France.

Nés, savoir :  
 - Monsieur DIAZ, à ALHAMA (Espagne) le 23  
 septembre 1920,  
 - Et Madame DIAZ, à BENAHADUXE (Espagne) le  
 20 juin 1919.

Mariés en premières noces sans contrat  
 préalable à leur union célébrée à MONCADA Y REIXACH,  
 BARCELONE (Espagne) le 1er juin 1941 ; lequel statut  
 matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre con-  
 ventionnel ou judiciaire depuis cette date.

Observation est ici faite que Mon-  
 sieur et Madame DIAZ sont d'origine espagnole  
 et naturalisés français suivant décret numéro  
 1.633 X 61 du 15 mai 1961.

124°) Monsieur Robert Jean BONNAVAUD,  
 et Madame Danielle KERGUSTANT, sans profession, son épouse,  
 demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 44, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur rési-  
 dence habituelle en France.

Nés, savoir :  
 - Monsieur BONNAVAUD, à CHAVANAT (Creuse) le  
 7 mars 1935,  
 - Et Madame BONNAVAUD, à PARIS (15ème) le 19  
 août 1940.

Mariés en premières noces sans contrat  
 préalable à leur union célébrée à la mairie de MONTEIL  
 AU-VICOMTE (Creuse) le 14 février 1959 ; lequel statut  
 matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre con-  
 ventionnel ou judiciaire depuis cette date.

125°) Monsieur Gérard Auguste VOLKAERT, dessinateur,  
 demeurant à LONGJUMEAU, 42, rue Voltaire, divorcé en premières  
 noces de Madame Liliane Suzanne LAFARGUE et époux en secondes  
 noces de Madame Rachel Martine COHEN.

De nationalité française, ayant sa résidence  
 habituelle en France.

Né à JUVISY-SUR-ORGE (Essonne) le 18 décembre  
 1935.

Marié avec Madame COHEN sans contrat préala-  
 ble à son union célébrée à la mairie de LONGJUMEAU le  
 15 janvier 1977 ; lequel statut matrimonial n'a subi

(Handwritten notes and signatures at the bottom of the page, including names like J B, L S, M S, R P, etc.)



Handwritten notes and signatures, including names like MRA, BM, AC, MIM, MD, RB, ST, PG, MN, CA, SL, CE, LD, AR, ALAB, PLC, L.B, MA, D.G, RB, DC, MA, PH, GA, RG, R.P, CF, RLAP, M.LR, L.C, AL, CR, FL, MS, DK, RF, FD, SB, AL, M, JD, GB, CO, FR, HM, LS, PE, Y, P, C, PR, RL, DR, LVT, HR, GB, HC, MP, HG, JR, RC, YB, J. O. S. H. (A.C.), CC, ML, SA, CC, AD, B, A, Z, JL, SR, HB, HZ, MF, R, GM, AL, NB, CO, D.P, LL, P.A, MB, RD, PR, ANT, B, HR, R, Y, BR, W, EB, G.H., P.A.C.A., PA, CA, J, H, G, G, R.P, H, B, T, C, Y, L, M, T, M, V, G, P, G, R, E, Y, J, L, etc.

Nés, savoir :

- Monsieur DE CARA, à TLEMCEN (Algérie) le 2 juillet 1932,

- Et Madame DE CARA, à OUM EL ALLOU (Algérie) le 16 septembre 1936.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à TLEMCEN le 7 avril 1956 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

130°) Monsieur Henri Paul EDME, chef d'équipe, et Madame Jeannine Marie-Anne Amélia BERTHOU, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 32, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur EDME, à TROYES (Aube) le 31 janvier 1924,

- Et Madame EDME, à SAINT-DENIS (Seine-Saint-Denis) le 15 février 1926.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de PIERREFITTE (Seine-Saint-Denis) le 31 août 1946 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

131°)

- Monsieur Fernand René BEAUDOU, menuisier-ébéniste, demeurant à LONGJUMEAU, 30, rue Voltaire, époux de Madame Yvonne LAFITE.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

Né à PARIS (14ème) le 12 juillet 1926.

- Et Madame Yvonne LAFITE, lingère, demeurant à du bois (Etiham) épouse de Monsieur Fernand René BEAUDOU.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

Née à PARIS (14ème) le 25 novembre 1927.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie d'ARPAJON (Essonne) le 18 avril 1953 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

132°) Monsieur Paul Raymond JOURNOIS, chef d'atelier, et Madame Marie Thérèse Marguerite MERCIER, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 28, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur JOURNOIS, à MEUDON (Hauts-de-Seine) le 25 janvier 1928,

- Et Madame JOURNOIS, à MAGNAC-LAVAL (Haute-Vienne) le 19 mai 1928.

Handwritten notes and signatures on the right side, including names like J, M, T, D, V, G, P, G, R, E, Y, J, L, etc.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de MEUDON le 7 juillet 1951 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

133°) Monsieur Pierre François Fernand GARNIER, Fondé de Pouvoirs d'Agence, et Madame Hélène Marie DABIN, vendeuse-retoucheuse, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 26, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur GARNIER, à CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE (Charente) le 9 mai 1939,
- Et Madame GARNIER, à LOUZAC-SAINT-ANDRE (Cher) le 3 octobre 1937.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de COGNAC (Charente) le 9 juin 1962 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

134°) Madame Antoinette Marie BILHEUR, sans profession, demeurant à LONGJUMEAU, 24, rue Voltaire, divorcée en premières noces de Monsieur Jean BRULON et veuve en secondes noces, non remariée, de Monsieur Marcel Georges RENARD.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

Née au MANS (Sarthe) le 16 mars 1908.

135°) Monsieur Régis GUILLON, photgraveur-maquettiste et Madame Michèle Simone SEBILLE, multipointiste, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 22, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur GUILLON, à PARIS (12ème) le 4 septembre 1946,
- Et Madame GUILLON, à PARIS (15ème) le 5 juin 1947.

Mariés, Monsieur GUILLON en secondes noces et Madame GUILLON en premières noces, sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie du cinquième (5ème) arrondissement de PARIS le 3 mai 1971 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

Observation est ici faite que Monsieur GUILLON est divorcé en premières noces de Madame Jacqueline Renée Gabrielle ORIEUX.

Handwritten notes and signatures on the left side of the page, including names like MRA, BM, AC, IM, MD, RB, SS, and various initials and scribbles.

Handwritten notes and signatures on the right side of the page, including names like G.H., B.B., YL, N.Y., M.T.M., M.V., D.L., V.E., R.D., L.L., ell., P., R.P., T.L., C.F., P.S.T.D., P.O., R.C., J.L., G.B., H.B., T.C., and various initials and scribbles.

MRG  
 PGMN  
 CA  
 BM  
 AC IP  
 HD  
 GHRO AD  
 MS  
 CE  
 PLC  
 AB  
 LR  
 J.P.  
 R.F.  
 AL  
 J.D.  
 AG  
 M.B.  
 P.M.  
 L.B.  
 R.S.  
 M.A.  
 M.C.B.  
 P.V.  
 D.K.  
 S.B.  
 M.L.R.  
 M.A.  
 M.C.B.  
 R.F.  
 D.C.  
 A.B.  
 M.G.  
 F.D.  
 S.L.  
 R.P.  
 A.L.  
 O.B.  
 C.H.  
 G.B.  
 P.C.  
 F.R.  
 M.S.  
 M.G.  
 P.L.  
 P.C.  
 F.R.  
 M.S.  
 L.S.H.C.  
 G.O.  
 M.P.  
 A.L.  
 D.R.  
 H.M.  
 P.S.  
 A.L.  
 D.R.  
 J.B.  
 S.F.  
 H.C.  
 R.L.  
 A.G.  
 Taur  
 H.G.  
 R.L.  
 J.R.  
 H.E.  
 M.L.  
 M.A.  
 M.C.  
 M.M.  
 S.A.  
 C.C.  
 L.V.  
 R.H.  
 C.V.  
 P.F.  
 R.G.  
 M.X.  
 R.P.  
 W.S.  
 V.B.  
 L.D.P.  
 M.A.  
 A.L.  
 H.R.  
 P.D.  
 C.J.  
 N.E.  
 H.A.  
 C.A.  
 R.Y.  
 L.O.  
 R.C.A.  
 T.E.B.  
 W.S.H.  
 M.  
 T.C.C.A.  
 P.N.  
 T.L.  
 O.P.  
 M.P.  
 H.B.  
 R.L.  
 R.D.  
 T.S.

136°) Monsieur Jean-Jacques Joseph Raymond BOTLAN, dessinateur-projeteur, et Madame Monique Jeanne GUEGUEN, agent de bureau, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 20, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur BOTLAN, à CAEN (Calvados) le 31 janvier 1940,
- Et Madame BOTLAN, à LORMES (Nièvre) le 21 mai 1939.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de COLOMBES (Hauts-de-Seine) le 27 juin 1959 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

137°) Monsieur Guy Serge PASCUAL, chef de section installation, et Madame Monique Annie BASALDELLA, secrétaire, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 18, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur PASCUAL, à PARIS (3ème) le 6 septembre 1940,
- Et Madame PASCUAL, à SANNOIS (Val-d'Oise) le 5 avril 1942.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie du troisième (3ème) arrondissement de PARIS le 6 juin 1964 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

138°) Monsieur Pierre Ferdinand Emile Marie DRAPEAUD, inspecteur à Air France, demeurant à LONGJUMEAU, 14, rue Voltaire, divorcé en premières noces et non remarié de Madame Nicole Annie Paule LEPLAT.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

Né à DIEGO-SUAREZ (Madagascar) le 3 avril 1931.

139°) Monsieur Daniel Roger LANGLOIS, peintre en bâtiment, et Madame Yvette Anne Marie LESNE, employée administrative, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 12, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur LANGLOIS, à FONTENAY-AUX-ROSES (Hauts-de-Seine) le 15 mai 1943,
- Et Madame LANGLOIS, à RENAC (Ille-et-Vilaine) le 9 juin 1944.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de

Handwritten notes and initials on the left side of the page, including names like BMM, AB, AL, SA, PLC, JB, R.P., YR, MM, D.G., MZ, RB, J.D., AB, IAB, PS, AA, PM, EM, FG, CF, AR, AF, ML, R, DC, AV, AP, SB, DK, PL, WB, FR, JH, P.C, RL, DR, MR, HG, RL, HE, MR, MM, RR, ML, AD, MP, A, Z, SL, RF, L, S, AB, PF, AD, NP, AL, CC, PP, EB, B.B, GY, U.I.I., M, AD, MR, OP, VE, J, DP, A.D., NP, AL, CC, PP, EB, B.B, GY, U.I.I., M, AD, MR, OP, VE, 3, AMT, PL, L, B, HR, X.C.A., H, B, G, A, PM, E, G, T, C, HB, MM, G, H.

FONTENAY-AUX-ROSES le 8 octobre 1966 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

140°) Monsieur Bernard Jean DELPIERRE, retraité, et Madame Juliette Georgette PUBILL, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 10, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur DELPIERRE, à GOURNAY-EN-BRAY (Seine-M aritime) le 23 décembre 1916,

- Et Madame DELPIERRE, à PONT-SUR-YONNE (Yonne) le 8 août 1919.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à MEKNES (Maroc) le 4 mars 1939 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

141°) Monsieur Michel Marcel ROBERT, technicien principal, et Madame Andrée Marie Joséphine LHÉOTÉ, employée, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 8, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur ROBERT, à LA FERTE-SAINT-CYR (Loir+et-Cher) le 16 janvier 1938,

- Et Madame ROBERT, à SARZEAU (Morbihan) le 4 février 1936.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie du quatorzième (14ème) arrondissement de PARIS le 13 avril 1963 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

142°) Monsieur Jean-Pierre MIAUX, employé de Mairie et Madame Monique Mauricette VADECARD, employée de Mairie, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 6, rue Voltaire.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés tous deux à SAVIGNY-SUR-ORGE (Essonne),

savoir :

- Monsieur MIAUX, le 23 mars 1937,

- Et Madame MIAUX, le 10 novembre 1939.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de SAVIGNY-SUR-ORGE le 25 février 1961 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

143°) Monsieur André Jean BENOIT, contrôleur-outilleur, et Madame Thérèse Marguerite Germaine GILET, secrétaire, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 4, rue Voltaire.

Handwritten notes and initials at the bottom of the page, including names like EB, B.B, GY, U.I.I., M, AD, MR, OP, VE, AMT, PL, L, B, HR, X.C.A., H, B, G, A, PM, E, G, T, C, HB, MM, G, H.



Handwritten notes and signatures on the left side of the page, including names like MR, PLC, BM, AD, and various initials.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

Née à PARIS (15ème) le 25 mars 1962.

Mariée en premières noces avec Monsieur HENRARD sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage préalable à son union célébrée à la mairie de VILLIERS-SUR-MARNE (Val-de-Marne) le 27 décembre 1980 ; lequel statut matrimonial n'avait subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

3 - Monsieur Daniel Alain Pierre HENRARD, étudiant, demeurant à LONGJUMEAU, 4, rue Lavoisier, célibataire majeur.

De nationalité française, ayant sa résidence habituelle en France.

Né à JUVISY-SUR-ORGE (Essonne) le 23 décembre 1963.

146) Monsieur Lucien Henri HESSE, retraité, et Madame Gillette Louise PAYAN, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 6, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur HESSE, à FREPILLON (Val-d'Oise) le 7 juin 1923,

- Et Madame HESSE, à RENIER (Algérie) le 18 décembre 1926.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de FREPILLON le 22 juin 1946 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

147) Monsieur François Marie RIVOAL, fonctionnaire de Police, et Madame Juliette Marie Louise HUITOREL, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 8, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés tous deux à POULLAOUEN (Finistère),

savoir :

- Monsieur RIVOAL, le 8 février 1931,  
- Et Madame RIVOAL, le 18 mai 1932.

Mariés en premières noces sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de POULLAOUEN le 29 novembre 1952 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

Handwritten notes and signatures at the bottom of the page, including names like MS, V, EB, B.B., and others.

ET  
MR R  
ML ND AR  
MD  
BM AC IR SS  
CG TAB

148°) Indivision MANSBENDEL

IL PG MN  
RR 4B  
NSD ee  
AD HYS  
JB  
JB  
YR H  
D.G  
SB NA  
OMK PM  
FR.F  
AL RP  
FR AP  
PL PL  
PL A M  
OUF  
jed  
MM  
MR  
MR  
C.C  
A  
R.G  
F.  
P.D.  
3  
HR  
AMT  
AB

1- Monsieur Hubert MANSBENDEL, Conducteur de Travaux, demeurant à CHILLY-MAZARIN (Essonne) 15 Domaine du Château, divorcé en premières noces et non remarié de Madame Sauquet Fabienne Florence De nationalité française et résidant habituellement en France Né à MORRIS (province du MANITOBA (CANADA) le 9 Décembre 1952

AL RP  
FR AP  
PL PL  
PL A M  
OUF  
jed  
MM  
MR  
MR  
C.C  
A  
R.G  
F.  
P.D.  
3  
HR  
AMT  
AB  
AL RP  
FR AP  
PL PL  
PL A M  
OUF  
jed  
MM  
MR  
MR  
C.C  
A  
R.G  
F.  
P.D.  
3  
HR  
AMT  
AB

2- Monsieur Jean Marie MANSBENDEL, Ingénieur d'Etudes, demeurant à Lyon (6ème) 44 rue Malherbes, époux de Madame Danielle KULAJUS, mariée. De nationalité française et résidant habituellement en France Né à MORRIS, (province du MANITOBA) (CANADA) le 8 Novembre 1953

- Marie sans contact de la Marie de TASSIN le 12 octobre 1983.

AL RP  
FR AP  
PL PL  
PL A M  
OUF  
jed  
MM  
MR  
MR  
C.C  
A  
R.G  
F.  
P.D.  
3  
HR  
AMT  
AB

3- Mademoiselle Christine Louise MANSBENDEL, Programmeur Analyste demeurant à TRETZ (Bouches-du-Rhône) 13 Cours Esquiroz, célibataire majeure De nationalité française et résidant habituellement en France Née à MORRIS (Province du MANITOBA) (CANADA) le 23 Octobre 1954.

4- Monsieur Jacques MANSBENDEL, inspecteur ordinateur, demeurant à CHILLY-MAZARIN (Essonne) 44 Domaine du Château, célibataire. De nationalité française et résidant habituellement en France Né à MORRIS (Province du MANITOBA) (CANADA) le 8 Juin 1956

AB  
R.G  
F.  
P.D.  
3  
HR  
AMT  
AB  
G.H.  
EB B.B.  
ell. H.P.  
JU HE  
GM YL  
CA  
MTH  
R.P.  
CTD  
AUG  
p.g.  
RD  
RC  
JL

Handwritten initials: AC, YL, TB, 7L, AC, ND, RB, MD, CB, SS, #13, 413.

5 - Mademoiselle Hélène Marie MANSBENDEL, Analyste Programmeur,  
demeurant à ANNECY, 6 rue des Lygus, célibataire.

De nationalité française et résidant habituellement en France  
Née à SAINT-BONIFACE (province du MANITOBA) (CANADA) le  
30 Septembre 1957.

6 - Monsieur François MANSBENDEL, Agent Technique, demeurant  
à Chilly Mazarin Douzaine du Château, 32, célibataire

De nationalité française et résidant habituellement en France  
Né à SAINT-BONIFACE (Province du MANITOBA) (CANADA) le 13  
Décembre 1958

7 - Mademoiselle Catherine MANSBENDEL, *sans profession*  
demeurant à LONGJUMEAU (Essonne) 123 Grande Rue, célibataire majeure,  
De nationalité française et résidant habituellement en France  
Née à MONT-SAINT-AIGNAN (Seine-Maritime) le 17 Juillet 1960

8 - Mademoiselle Brigitte Rose Marie MANSBENDEL, sans profession,  
demeurant à ORSAY (Essonne) 99 rue de Paris, célibataire majeure,  
De nationalité française et résidant habituellement en France  
Née à ROUEN (Seine-Maritime) le 26 Avril 1963, épouse de Monsieur  
*Louis ARTÈS, agent d'assurances, avec lequel elle est mariée sous le régime de la communauté  
de biens, le 16 Avril 1982.*

9 - Et Véronique Françoise MANSBENDEL, Etudiante,  
Née à SAVIGNY-sur-ORGE (Essonne) le 29 Septembre 1967,  
De nationalité française et résidant habituellement en France  
MINEURE, sous l'administration légale sous contrôle judiciaire  
de Madame Colette Marie Gabrielle MEUNIER, sa mère, sans profession  
avec laquelle elle est domiciliée de droit à LONGJUMEAU (Essonne),  
14 Rue Lavoisier.

10 - Madame MEUNIER Colette Marie Gabrielle, *sans profession*  
demeurant à Longjumeau, 16 rue Lavoisier,  
divorcée de Monsieur MANSBENDEL Jean-Jacques.

De nationalité française et résidant habituellement en France.  
Née à NONANCOURT (Eure) le 25 Octobre 1926.

Avec lequel elle était mariée sous le régime de la communauté  
de biens réduite aux acquêts, aux termes de leur contrat de mariage  
reçu par Me MALLEVRE, notaire à NONANCOURT (Eure) le 17 décembre  
1951, préalable à leur union célébrée à la mairie de NONANCOURT  
le 20 décembre 1951.

Mariage dissous par Jugement de divorce rendu le 15 Octobre  
1974, par le Tribunal de Grande Instance d'EVRY CORBEIL 2ème Chambre,  
Ordonnance de non-conciliation du 7 Janvier 1974, autorisant les  
époux à résider séparément - Transcrit le 19 Janvier 1979.

Extensive handwritten notes and initials on the left side of the page, including names like 'P. G. M. N. A. E.', 'R. L. M. B. A. B.', 'M. S. J. D.', 'R. P. J. B.', 'P. S. M. Z.', 'R. B. D. G.', 'R. G. A. B.', 'M. L. C. M. P. C.', 'L. G. V. B.', 'R. L. G.', 'M. P. E. M.', 'C. C. R. I. G. G. O.', 'A. Z.', 'D. P. Y. B.', 'A. M. T.', 'L. C. B.', 'R. C. A.', 'L. S. E. B.', 'R. B. B.', 'M. J. P. G. G.', 'M. P. G. Y.', 'P. G. P.', 'R. C.', 'J. L.', 'M. S. J. D.', 'R. P. J. B.', 'M. L. C. M. P. C.', 'L. G. V. B.', 'R. L. G.', 'M. P. E. M.', 'C. C. R. I. G. G. O.', 'A. Z.', 'D. P. Y. B.', 'A. M. T.', 'L. C. B.', 'R. C. A.', 'L. S. E. B.', 'R. B. B.', 'M. J. P. G. G.', 'M. P. G. Y.', 'P. G. P.', 'R. C.', 'J. L.'.

Handwritten initials: A.P., M.S., J.D.

Handwritten initials: J.

Handwritten initials: M.

Handwritten initials: R.B., P.V., R.C., J.L.

SL<sup>51</sup> MAR AP 9. CC RB Aei AC 200 RB 4342  
 PG MN PLC AB BM FB H H MD RB SS  
 R R HB AC AB LS CL EM CB  
 RF AL  
 R.P. J.D. J.D.  
 J.H. D.G. J.D.  
 J.B. J.C. J.D.  
 J.E. J.F. J.G. J.H. J.I. J.J. J.K. J.L. J.M. J.N. J.O. J.P. J.Q. J.R. J.S. J.T. J.U. J.V. J.W. J.X. J.Y. J.Z.

PRESENCE OU REPRESENTATION :

Intent: sont représentés par :

Monsieur Aimé RYCKENBUSCH, Clerc de notaire, demeurant à LONGJUMEAU, 10, Place de Bretten ,  
 Messieurs Alain et Thierry GUERET (lot 18) - Mme LECORNEZ et Mme BAILLO (lot 18) - Mme BAROGHEL (lot 86) - Melles Fabienne et Christine MAULAVE et M. Eric MAULAVE (lot 24) - Messieurs Claude et Yves NIVERT (lot 29) - M. Roger ESPINASSE (lot 30) - M. Michel ARCELIN (lot 32) - M. et Mme ECHARD (lot 36) - M. et Mme TIRANT (lot 37) - M. et Mme BANBUCK (lot 38) - M. et Mme WARTNER (lot 48) - Messieurs Bruno, Yannick et Melle Béatrice BROCHARD (lot 51) - M. et Mme LE DANTEC (lot 76) - M. et Mme YNARD (lot 89) - Mme MEZGHICHE (lot 91) - Mme MARTINEZ (lot 94) - M. Michel GUDIN (lot 96) - M. Patrick GALLACIER (lot 105) - Mme JOSEPHIN (lot 105) - Messieurs Gilles, Guy AYE et Melle Géraldine AYE (lot 109) - Melle Marie CHAVIN (lot 118) - Mme SENARD (lot 136) - M. et Mme CHATEAU (lot 140) - M. et Mme AGUILLAUME (lot 144) - M. MARTINICO (lot 145) - M. et Mme DE CARA (lot 147) - Mme LE VAN (lot 163) - Mme TRUMEAU (lot 165) - Messieurs Hubert, Jean-Marie, Jacques, François MANSBENDEL, Mesdemoiselles Christine, Hélène, Catherine MANSBENDEL (lot 170) - et Madame ARTES (lot 170).

EN VERTU des pouvoirs qu'ils lui ont respectivement donnés suivant acte sous seings privés qui sont demeurés ci-joints et annexés aux présentes après mention.

Et représenté par :

Monsieur Jacques LERAY, demeurant à LONGJUMEAU, 31 rue Lavoisier, divorcé de Madame Nadia DURAND,

Monsieur Jean Claude LERAY (lot 69), en vertu de la procuration qu'il lui a donnée suivant acte sous seing privé demeuré ci-joint et annexé aux présentes après mention.

Etant précisé que dans cet acte, Monsieur Jean-Claude LERAY a agi au nom et pour le compte de la communauté légale de biens existant entre Madame GALITO et lui-même.

Observation est ici faite que Monsieur BEAUDOU (lot 149) Monsieur GUILLON (lot 153) ci-dessus nommés et ici présents, agissent au nom et pour le compte de la communauté légale de biens existant entre eux et leurs épouses, savoir :

- Madame LAFITTE, épouse de Monsieur BEAUDOU,
- Madame SEBILLE, épouse de Monsieur GUILLON,

Que Madame Pierrette CORNET (lot 42) divorcée de Monsieur GOMI, agit aux présentes au nom et pour le compte de la communauté légale de biens ayant existé entre elle-même et Monsieur Jean Pierre GOMI, et à ce jour, non encore liquidée.

- Que Monsieur HESSE (lot 166) également ci-dessus nommé et présent a agi pour le compte de la communauté légale de biens existant entre lui-même et Madame PAYAN son épouse.

H.C. MS  
 A.Z. J.B. J.C. J.D. J.E. J.F. J.G. J.H. J.I. J.J. J.K. J.L. J.M. J.N. J.O. J.P. J.Q. J.R. J.S. J.T. J.U. J.V. J.W. J.X. J.Y. J.Z.  
 H.M. H.N. H.O. H.P. H.Q. H.R. H.S. H.T. H.U. H.V. H.W. H.X. H.Y. H.Z.  
 I.A. I.B. I.C. I.D. I.E. I.F. I.G. I.H. I.I. I.J. I.K. I.L. I.M. I.N. I.O. I.P. I.Q. I.R. I.S. I.T. I.U. I.V. I.W. I.X. I.Y. I.Z.  
 J.A. J.B. J.C. J.D. J.E. J.F. J.G. J.H. J.I. J.J. J.K. J.L. J.M. J.N. J.O. J.P. J.Q. J.R. J.S. J.T. J.U. J.V. J.W. J.X. J.Y. J.Z.  
 K.A. K.B. K.C. K.D. K.E. K.F. K.G. K.H. K.I. K.J. K.K. K.L. K.M. K.N. K.O. K.P. K.Q. K.R. K.S. K.T. K.U. K.V. K.W. K.X. K.Y. K.Z.  
 L.A. L.B. L.C. L.D. L.E. L.F. L.G. L.H. L.I. L.J. L.K. L.L. L.M. L.N. L.O. L.P. L.Q. L.R. L.S. L.T. L.U. L.V. L.W. L.X. L.Y. L.Z.  
 M.A. M.B. M.C. M.D. M.E. M.F. M.G. M.H. M.I. M.J. M.K. M.L. M.M. M.N. M.O. M.P. M.Q. M.R. M.S. M.T. M.U. M.V. M.W. M.X. M.Y. M.Z.  
 N.A. N.B. N.C. N.D. N.E. N.F. N.G. N.H. N.I. N.J. N.K. N.L. N.M. N.N. N.O. N.P. N.Q. N.R. N.S. N.T. N.U. N.V. N.W. N.X. N.Y. N.Z.  
 O.A. O.B. O.C. O.D. O.E. O.F. O.G. O.H. O.I. O.J. O.K. O.L. O.M. O.N. O.O. O.P. O.Q. O.R. O.S. O.T. O.U. O.V. O.W. O.X. O.Y. O.Z.  
 P.A. P.B. P.C. P.D. P.E. P.F. P.G. P.H. P.I. P.J. P.K. P.L. P.M. P.N. P.O. P.P. P.Q. P.R. P.S. P.T. P.U. P.V. P.W. P.X. P.Y. P.Z.  
 Q.A. Q.B. Q.C. Q.D. Q.E. Q.F. Q.G. Q.H. Q.I. Q.J. Q.K. Q.L. Q.M. Q.N. Q.O. Q.P. Q.Q. Q.R. Q.S. Q.T. Q.U. Q.V. Q.W. Q.X. Q.Y. Q.Z.  
 R.A. R.B. R.C. R.D. R.E. R.F. R.G. R.H. R.I. R.J. R.K. R.L. R.M. R.N. R.O. R.P. R.Q. R.R. R.S. R.T. R.U. R.V. R.W. R.X. R.Y. R.Z.  
 S.A. S.B. S.C. S.D. S.E. S.F. S.G. S.H. S.I. S.J. S.K. S.L. S.M. S.N. S.O. S.P. S.Q. S.R. S.S. S.T. S.U. S.V. S.W. S.X. S.Y. S.Z.  
 T.A. T.B. T.C. T.D. T.E. T.F. T.G. T.H. T.I. T.J. T.K. T.L. T.M. T.N. T.O. T.P. T.Q. T.R. T.S. T.T. T.U. T.V. T.W. T.X. T.Y. T.Z.  
 U.A. U.B. U.C. U.D. U.E. U.F. U.G. U.H. U.I. U.J. U.K. U.L. U.M. U.N. U.O. U.P. U.Q. U.R. U.S. U.T. U.U. U.V. U.W. U.X. U.Y. U.Z.  
 V.A. V.B. V.C. V.D. V.E. V.F. V.G. V.H. V.I. V.J. V.K. V.L. V.M. V.N. V.O. V.P. V.Q. V.R. V.S. V.T. V.U. V.V. V.W. V.X. V.Y. V.Z.  
 W.A. W.B. W.C. W.D. W.E. W.F. W.G. W.H. W.I. W.J. W.K. W.L. W.M. W.N. W.O. W.P. W.Q. W.R. W.S. W.T. W.U. W.V. W.W. W.X. W.Y. W.Z.  
 X.A. X.B. X.C. X.D. X.E. X.F. X.G. X.H. X.I. X.J. X.K. X.L. X.M. X.N. X.O. X.P. X.Q. X.R. X.S. X.T. X.U. X.V. X.W. X.X. X.Y. X.Z.  
 Y.A. Y.B. Y.C. Y.D. Y.E. Y.F. Y.G. Y.H. Y.I. Y.J. Y.K. Y.L. Y.M. Y.N. Y.O. Y.P. Y.Q. Y.R. Y.S. Y.T. Y.U. Y.V. Y.W. Y.X. Y.Y. Y.Z.  
 Z.A. Z.B. Z.C. Z.D. Z.E. Z.F. Z.G. Z.H. Z.I. Z.J. Z.K. Z.L. Z.M. Z.N. Z.O. Z.P. Z.Q. Z.R. Z.S. Z.T. Z.U. Z.V. Z.W. Z.X. Z.Y. Z.Z.

AC 705 H D KB  
BM CF  
PG MN NT  
AB

AC 705 H D KB  
BM CF  
PG MN NT  
AB  
AD MS JB BH  
R.P. RF YR MM AL  
D.G. DC JD JS  
R.P. AL C.B. JK  
P.L. M. FR  
M.S.  
R.L. L.S.  
M.V. B.R. M.L. AL  
M.T. A.B.  
S.A.C.C.Y.B.N.B.  
C.C.M.R. A.G.  
A.Z.K.M.R. A.G.  
M.A. M.T. A.C. W.B.  
R.P. AL A.D. S.B.  
S.L. C.A. P.L. L.S.  
H.R. M.B. R.Y.A.C.A. U.R.  
H.B. B.D. Y.P. G.O.M.  
M.P. Y.L. G.O.M.T.M.  
M.P. O.P.  
C.F. P.G.  
P.G.Y.U.G.  
H.B. A.T.C.  
R.C.

2 ent - Sont présents :

Tous les autres associés désignés dans la comparution sont présents.

LESQUELS noms et ès noms, ont déclaré se présenter devant le notaire associé soussigné, pour répondre à la convocation amiable qui leur a été faite par lettre et agir ou leur mandant agissant dans les procurations ci-dessus énoncées en qualité d'associés de la Société dénommée, " Société Civile Immobilière LA CHEVAUCHEE".

1 ent - LA SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LA CHEVAUCHEE, est représentée par :

- a) Monsieur Maurice Louis KERVREN PEIGNE, électronicien, demeurant à LONGJUMEAU (Essonne) 37 rue Lavoisier, époux de Madame Noëlle Colette Marie ROUSSET.
- b) Monsieur Jean Maxime Louis SERGENT, chef de fabrication demeurant à LONGJUMEAU, 13 rue Lavoisier, époux de Madame Antoinette ZATTARA.
- c) et Monsieur Roger Léon Michel ESPINASSE, agent technique, demeurant à LONGJUMEAU, 66 rue Lavoisier, époux de Madame Marie Thérèse CASTELLI,

Ci-dessus dénommés et qualifiés,  
Agissant en qualité de Liquidateurs conjoints de la Société Civile Immobilière LA CHEVAUCHEE, fonction à laquelle ils ont été nommés et qu'ils ont acceptée aux termes d'une assemblée générale extraordinaire des associés en date du 8 mai 1981.

Sont présents,  
Messieurs KERVREN PEIGNE & SERGENT.

Est représenté par :  
Monsieur KERVREN PEIGNE sus-nommé,  
Monsieur ESPINASSE, en vertu des pouvoirs qu'il lui a donnés suivant acte sous seing privé en date du 20 Novembre 1983, demeuré joint et annexé au projet de partage de la Société Civile Immobilière "LA CHEVAUCHEE" établi suivant acte aux minutes de l'Office notarial MALTERRE, HEUEL & BODEVEN du 23 novembre 1983.

Etant précisé que Messieurs KERVREN PEIGNE, SERGENT, ESPINASSE ou son représentant agissent en outre, en leur qualité d'associés de ladite société.

LESQUELS ont tout d'abord exposé ce qui suit :

EXPOSE - V.B.

Aux termes d'un acte aux minutes de l'Office notarial dénommé en tête des présentes, du 23 novembre 1983, les Liquidateurs de la Société Civile Immobilière "LA CHEVAUCHEE"

EB B.B. G.O.M.T.M.  
R.Y.A.C.A. U.R. M.P. O.P.  
H.B. B.D. Y.P. G.O.M.  
M.P. Y.L. G.O.M.  
C.F. P.G.  
P.G.Y.U.G.  
H.B. A.T.C.  
R.C.



Handwritten notes and signatures on the left margin, including initials such as AC, FB, JM, and various names like JB, AL, PL, etc.

AC  
FB  
JM

Handwritten initials and marks at the top right, including 'ST' and 'H343'.

A l'exception de :  
Monsieur et Madame SIGWALT (lot 62)  
Monsieur et Madame HENRY (lot 83)  
Monsieur et Madame GHENIN (lot 137)

Puis ils ont pris connaissance du projet d'attributions statutaires dressé ainsi qu'il a été dit en l'exposé qui précède, au moyen de la lecture entière qui leur a été donnée de l'acte qui contient ce projet.

Ils ont déclaré approuver purement et simplement ce projet en toutes ses dispositions, en ce compris les conditions générales des attributions, les pouvoirs insérés audit acte, les évaluations des biens attribués, et notamment les modifications apportées au cahier de charges et règlement de copropriété.

Voulant et entendant qu'eux mêmes ou leurs mandants soient propriétaires des éléments attribués par le seul fait :

- soit de l'approbation amiable du projet d'attributions statutaires par les sus-nommés n'ayant pas comparu au présent acte.

- soit vis à vis de ces derniers de l'accomplissement des procédures de défaut ou d'homologation prévues par l'article 7 du Décret numéro 55-563 du 20 mai 1955.

Etant entendu que les attributions dont l'approbation est soumise aux associés ne seront rendues définitives que par cette approbation amiable ou l'accomplissement de cette procédure.

Et par l'approbation des autres colotis de la modification apportée au cahier de charges et règlement de copropriété par l'Assemblée générale extraordinaire de la Société Civile Immobilière LA CHEVAUCHEE du 26 février 1982, aux conditions de quorum et de majorité prévues à l'article L 315 - 3 du Code de l'Urbanisme.

Extensive handwritten notes and signatures at the bottom of the page, including names like ACC, DC, LVT, LG, W/B, LS, R.P., V/B, C.S.M., C/D, Y/M/H, etc.

IDENTIFICATION DES AUTRES COLOTIS -

Propriétaires du lot 13

Monsieur Christian Georges René FERRANDI, conducteur R.A.T.P. et Madame Bernadette Geneviève GUINOT, infirmière, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU (Essonne) 59 rue Lavoisier.

De nationalité française, résidant habituellement en FRANCE.

Nés savoir : - Monsieur à JUVISY SUR ORGE (Essonne) le 24 décembre 1953.

- Madame à TOULON SUR ARROUX (Saone et Loire) le 26 mai 1954.

Mariés tous deux en premières noces sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la Mairie de TOULON SUR ARROUX le 1er mars 1975.

Ce régime n'ayant subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire depuis.

Propriétaires du lot 16

Monsieur Alain Joseph KEGLER, militaire, et Madame Miranda Jacqueline Edda GRESSET, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU (Essonne) 86 rue Lavoisier.

De nationalité française, résidant habituellement en FRANCE.

Nés savoir : - Monsieur à NICE le 3 décembre 1943.

- Madame à MOYEUVE GRANDE, le 13 aout 1944.

Mariés tous deux en premières noces sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de THIONVILLE (Moselle) le 31 juillet 1964 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

Propriétaire du lot 17 :

Monsieur Edmond Gérald BLONDEAU, retraité, et Madame Anne Marie Marguerite MOREAU, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 84, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés tous deux à LIMOGES (Haute-Vienne), savoir :

- Monsieur BLONDEAU, le 5 octobre 1922,

- Et Madame BLONDEAU, le 1er juillet 1926.

Mariés en premières noces sans contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de LIMOGES le 27 juillet 1946.

Ce régime sans modification depuis.

Handwritten notes and initials on the left margin, including: PG, MW, LG, MR, AB, AL, YRHM, B, JD, Gc, SA, ID, M, g, Rg, HAP, PM, SB, AR, LC, CG, SB, GNDK, FR, MS, LR, P, M, PLC, P, R, C, O, G, H, AL, ML, CC, HER, B, ML, MR, AB, J, H, M, B, J, R, AL, H, E, B, A, D, T, J, L, G, B, Y, M, P, C, Y, B, B, AL, C, E, B, C, Y, B, B, R, L, Y, L, T, C, S, H, B, M, T, M, I, P, G, R, C, L, J, L.

Handwritten notes and initials on the right margin, including: C, M, R, P, V, G, P, L, R, D, M, T, M, I, P, G, R, C, L, J, L.



10  
 58  
 4343  
 MRA  
 PAMN  
 HOSC  
 AC  
 BA  
 PS  
 ABG  
 YRMM  
 MS  
 JH  
 DB  
 SB  
 PM  
 RG  
 AL  
 FR  
 AP  
 AL  
 P.C.  
 MUR  
 PL  
 F. YB  
 DR  
 FR  
 DR  
 GG  
 LR  
 AB  
 CH  
 RL  
 F. S. H. J. B.  
 HG  
 MR  
 JRMV  
 HC  
 MP  
 HC  
 NG  
 SA  
 CC  
 HMBR.  
 ML  
 AL  
 C.E.  
 Jany  
 MR  
 H  
 KE  
 MM  
 MR  
 H  
 AR  
 TR  
 K  
 P.D.  
 JO  
 RIP  
 DP  
 RG  
 MB  
 AD  
 JC  
 EV  
 AL  
 EB  
 B.B.  
 HB  
 HE  
 RUM  
 BR  
 MTM  
 H.B.  
 AMT  
 P.C.A.  
 RUM  
 BR  
 MTM  
 H.B.  
 TMM  
 VG  
 JL

l'ébrée à la Mairie de MASSY le 7 avril 1978.

Ce régime n'ayant subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire depuis.

7 ent- propriétaires du lot 53 :

Monsieur Jean Marie JOUANNEAUD, Directeur  
 et Madame Jocelyne Marie Henriette GONTHEY, Secrétaire  
 son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 26, rue  
 Pascal.

De nationalité française et résidant  
 habituellement en France,

Nés, savoir :

- Monsieur à Villejust (Essonne) le 24  
 Avril 1930.

- Et Madame à Saint-Marcel-les-Châlon (Saône  
 et Loire) le 15 Septembre 1935.

Mariés tous deux en premières noces sous le  
 régime de la communauté légale de biens à défaut  
 de contrat de mariage préalable à leur union  
 célébrée à la mairie de Paray Vieille Poste, (Esson-  
 ne) le 3 Octobre 1953, ledit régime matrimonial  
 non modifié depuis.

8 ent- propriétaires du lot 85 :

Monsieur Daniel Marcel Arnaud GUERIN, chef métreur,  
 entreprise du bâtiment, et Madame Josette Jeannine BOISSEL, se-  
 crétaire de Direction, son épouse demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 17, rue  
 Lavoisier.

De nationalité française et résidant habituelle-  
 ment en France.

Nés savoir :

Monsieur GUERIN à PARIS (14ème arrondissement)  
 le 15 mars 1935.

Et Madame GUERIN à PARIS (20ème arrondissement)  
 le 1er mai 1936.

Mariés tous deux en premières noces sous le  
 régime de la communauté de biens meubles et acquêts sans  
 contrat de mariage préalable à leur union célébrée à  
 la Mairie de PARIS (14ème arrondissement) le 4 août  
 1956.

Lequel régime matrimonial n'a subi aucune modi-  
 fication conventionnelle ou judiciaire.

9 ent-propriétaires du lot 92 :

Monsieur Michel Jean Léon PATURAUD, fonctionnaire, et  
 Madame Jeannine Albertine Micheline DESCHAMPS, femme de chambre,  
 son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU (Essonne), 22, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence  
 habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur PATURAUD, à AZERABLES (Creuse) le 9

CMS  
 RO  
 RD  
 TO  
 OF  
 OP  
 DL  
 RD  
 GP  
 RC  
 VG  
 JL

MRQ  
 RRR  
 HSS  
 LB  
 R.A  
 PS  
 JM  
 RF  
 AL  
 FD  
 CR  
 RL  
 GG  
 DR  
 PR  
 HG  
 HM  
 BR  
 MS  
 AB  
 (AG)  
 AL  
 JH  
 VA  
 HE  
 GM  
 RY  
 BR  
 YL  
 HB  
 SR  
 HP  
 P  
 RC  
 VG  
 UN

janvier 1946.

- Madame PATURAUD à SAINT SULPICE LES FEUILLEZ, (Haute Vienne) le 2 aout 1950

Mariés tous deux en premières noces sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la Mairie de CROMAC (Haute Vienne) le 26 avril 1969.

Ce régime n'ayant subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire.

I) ent -propriétaires du lot 93 :

Monsieur Bruno Battista DA ROS, sapeur-pompier, et Madame Annie Marie Colette VOUIN, secrétaire médicale, son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU, 20, rue Lavoisier.

De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

Nés, savoir :

- Monsieur DA ROS, à CHATILLON-SUR-SEINE (Côte-d'Or) 20 février 1958,
- Et Madame DA ROS, à FECAMP (Seine-Maritime) le 11 mars 1961.

Mariés en premières noces sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de MASSY le 10 mai 1980 ; lequel statut matrimonial n'a subi aucune modification d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

II) ent- propriétaires du lot 95 : M. *David* Joël Alain MALHOITRE, employé au Ministère de l'Agriculture, et Mme *Danielle* Berthe Claire GUILBERT, comptable, son épouse, demeurant ensemble à Longjumeau 16, rue Lavoisier, France. De nationalité française, ayant leur résidence habituelle en France.

1° - Monsieur Jean Jacques LE BAIL, Agent E.D.F. demeurant à

~~Né à BOULOGNE-BILLANCOURT le 6 Février 1958.~~

2° - Madame Isabelle THIBAUDAT, Comptable, demeurant même adresse,

3° - Née à ANTONY ( Hauts-de-Seine) le 5 Novembre 1959.

Nés, savoir : - M. MALHOITRE, à Paris (Seine) le 7 décembre 1949.  
- Mme MALHOITRE, à St-Naur-des-Fossés (Val-de-Marne) le 3 décembre 1949.

Mariés en premières noces sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Paris le 17 avril 1971 dans l'arrondissement de Paris sans modification depuis.

MR  
 RE  
 MR  
 DP  
 HD  
 A  
 J  
 B  
 CA  
 Y  
 B  
 C  
 M  
 E  
 B  
 B  
 B  
 R  
 Y  
 BR  
 YL  
 HB  
 SR  
 HP  
 P  
 RC  
 VG  
 UN



*(Handwritten notes and initials)*  
 A.C. 1  
 M.D. M.D.  
 55  
 H.S.  
 M.R.R. P.G. M.N. B.M.  
 R.R. R.R. S.L. R.R.  
 H.G. A.B. H.S.  
 M.S.D. B.B. R.B. C.C. H.H.  
 M.S. J.D. J.B.  
 M.S. M.S. J.M. D.G. M.Y. H.G.  
 M.L. C.E. J.H. J.A.B. P.G.  
 P.T. M.L. P.M. S.B. L.E.  
 J.K. F.D. R.P. A.R. D.C. J.P.  
 P.R. J.E. S.B. A.V. J.S. P.L.  
 P.P. M.R. L.B. F.R. J.B. H.C.  
 M.R. P.B. J.R. G.S. H.C.  
 H.G. A.S. M.V. M.H. H.C.  
 M.R. O.B. S.B. M.L. J.D.  
 S.A.C. M.Y. H.C. (A.G.)  
 A.Z. P.C. A.B.  
 M.V. H. L.V. H.C.  
 F.R. R.G. M.P. L.V. J.S.  
 H.R. A.V. A.L. G.S.  
 M.B. J.F. D.P. E.B. B.B.  
 G.H. - C.U.  
 H.R. A.H. J.B. J.L. V.A.  
 J.P. H.E. C.E. M.H.D.  
 J.P. R.P. H.B. C.E. M.M. C.P. R.D.  
 J.L. V.G.  
 J.P. G.R.E.  
 M.P. P.L. M.P. 96

2°) Odile Marthe Suzanne VALLERET, née à RIS-ORANGIS (Essonne) le 31 juillet 1969.

3°) Didier Pierre Maurice VALLERET, né à RIS-ORANGIS le 18 mars 1971.

4°) Et Marie-Noëlle Anne Claire VALLERET, née à LONGJUMEAU le 3 septembre 1980.

Tous trois mineurs, domiciliés de droit avec Monsieur Charles VALLERET, leur père.

16ent - propriétaires du lot n° 116

Monsieur MAROUSSIE Alain Louis Roger, agent R.A.T.P., et Mme GUILLOTON Pierrette Marie Antoinette, son épouse, agent de recouvrement, demeurant ensemble à LONGJUMEAU 29 rue Voltaire.

Nés, savoir :

M. MAROUSSIE à LUÇON (Vendée) le 16 Octobre 1955.

Mme MAROUSSIE à LUÇON (Vendée) le 21 Mai 1957.

Mariés tous deux en lères noces, sans contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de CHAMP SAINT PERE (Vendée) le 15 septembre 1979 ; ledit contrat de mariage non modifié depuis lors.

15 ent- propriétaires du lot II7 :

Monsieur Jean Jacques Marie SENECHAL, agent technique electronicien, et Madame Michèle Jeanine DELAVIGNAD, secrétaire administrative son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU (Essonne) 27 rue Voltaire,

De nationalité française, résidant habituellement en FRANCE.

Nés savoir: - Monsieur à CAMARET SUR MER (Finistère) le 17 février 1954.

- Madame à SURESNES ( Hauts de Seine) le 2 avril 1956.

Mariés tous deux en premières noces sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la Mairie de CAMARET SUR MER, le 4 septembre 1976. Ce régime n'ayant subi aucune modification.

16 ent- propriétaire du lot I24 :

Monsieur Jacques Marcel COLIN, Cadre de Direction, demeurant à LONGJUMEAU (Essonne) 13 rue Voltaire, divorcé en uniques noces de Madame Annick Josée Raymonde BENZ, suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de PARIS le 22 septembre 1981.

De nationalité française, résidant habituellement en FRANCE.

Né à PARIS (6 ème arrondissement) le

12 novembre 1934.

*(Handwritten notes and initials)*  
 J.P. B.O.  
 J.L.  
 R.D.  
 V.G.  
 G.R. - C.U.  
 C.E. M.H.D.  
 E.C. M.M. C.P. R.D.  
 J.P. G.R.E.  
 M.P. P.L. M.P. 96





MRQ  
 RR  
 AP  
 PG MN  
 BM  
 CL AB  
 AC / ND RB  
 MD S  
 IM  
 PLG HS  
 AL AC  
 UR MM  
 HB AB  
 D G CC  
 L C RB  
 L C RB  
 Ad AP JH  
 PM JD CG  
 ED CF SB  
 RL  
 LRF 40 UCB  
 J.B. FR  
 R.F.M.P  
 P.J. DR  
 R.M. J.P.M.  
 M. J. M.  
 DK  
 M. J. M.  
 P. ER  
 H.G.  
 H.C. AL RB  
 LS MV BR. ME  
 CC RM HM JD  
 CC  
 MR AL  
 MS  
 J.L. AL  
 J.K. MR  
 J.P. AR  
 EB B.S.  
 J.B.  
 AMT  
 J.H. LG  
 J.H. LG  
 GB  
 J.P. PG  
 YL  
 HB  
 CS MS  
 HE  
 R.P. CF  
 MTM  
 MP DL  
 P.G.  
 SR RL TL  
 G.L. R.

Mariés en premières noces sous le régime de  
 la séparation de biens, aux termes de leur contrat de  
 mariage reçu par Maître MICHA GUETTIER  
 notaire à Bruyères le 17 Avril 1946  
 préalable à leur union célébrée à la mairie de  
 BREZOLLES (Eure-et-Loire) le 17 avril 1946 ; lequel  
 régime matrimonial n'a subi aucune modification  
 d'ordre conventionnel ou judiciaire depuis cette date.

22 ent-proprétaires du lot I69 :

Monsieur COUASNON Michel Georges René, Ayant légalement  
 et Madame MARTIAL Françoise Marie Amélie, son épouse,  
 son épouse, demeurant ensemble à LONGJUMEAU (Essonne) 12 rue  
 Lavoisier.

De nationalité française, résidant habituellement  
 en FRANCE.

Nés savoir, Monsieur à SAINT HERBLAIN (Loire  
 Atlantique) le 12 octobre 1946.

Madame à PARIS (16 ème arrondissement)  
 le 5 février 1949.

Mariés sous le régime de la communauté légale de biens, et de fait  
 de contrat de mariage passé à leur mariage célébré à la mairie de  
 LURY sur le 27 Décembre 1969.  
 Ce régime n'a subi aucune modification.

MR A  
 HPR  
 LB  
 R.P.  
 DG  
 J.M.  
 J.B.  
 P.G.  
 R.B.  
 AL  
 M.C.  
 M.N.  
 H.B.  
 A.C.  
 P.L.C.  
 B.M.  
 S.C.  
 L.G.  
 M.H.  
 A.B.  
 A.C.  
 N.  
 R.B.  
 H.S.H.

PRESENCE OU REPRESENTATION :

Sont représentés par Monsieur Aimé RYCKENBUSCH, Clerc de notaire sus-nommé :

- Monsieur et Madame MUSEUX.(Lot I68)
- ~~Monsieur et Madame BENCHABANNE~~
- Monsieur et Madame FERRANDI (lot I3)
- Monsieur et Madame KEGLER (Lot I6)
- Monsieur et Madame BLONDEAU (Lot I7)
- Monsieur et Madame BOURRIQUEN (Lot 22)
- Monsieur et Madame JOUANNEAUD (Lot 53)
- Monsieur et Madame PATUREAUD (Lot 92)
- Monsieur et Madame COUASNON (Lot I69)

En vertu des pouvoirs qu'ils lui ont donné suivant actes sous seing privés, respectivement savoir :

- Monsieur et Madame MUSEUX en date à PARIS du 28 novembre 1983;
- Monsieur et Madame FERRANDI en date à LONGJUMEAU du 7 décembre 1983.
- Monsieur et Madame KEGLER en date à LONGJUMEAU du 7 décembre 1983.
- Monsieur et Madame BLONDEAU en date à LONGJUMEAU du 7 décembre 1983.
- Monsieur et Madame BOURRIQUEN en date à CHATENAY du 5 décembre 1983.
- Monsieur et Madame JOUANNEAUD en date à LONGJUMEAU du 7 décembre 1983.
- Monsieur et Madame PATUREAUD en date à LONGJUMEAU du 30 Décembre 1983.
- et Monsieur et Madame COUASNON en date à LONGJUMEAU du 20 Décembre 1983.

Lesdits pouvoirs sont demeurés joints aux présentes et annexés après mention.

(Extensive handwritten notes and signatures covering the page, including names like MUSEUX, FERRANDI, KEGLER, BLONDEAU, BOURRIQUEN, JOUANNEAUD, PATUREAUD, COUASNON, and various initials and dates.)

Handwritten notes at the top of the page, including initials and names such as AC, JM, MD, ST, RB, and others.

Vertical list of handwritten initials and names on the left side, including MS, AL, RB, PM, AF, YB, FR, DR, R.F., M.P., BR, M.L., S.A.C.C., and many others.

Lesquels noms et ès-noms, ont déclaré, avoir parfaite connaissance de l'assemblée générales extraordinaires des associés de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LA CHEVAUCHEE tenue le 26 février 1982, aux termes de laquelle il a été décidé de modifier les cahiers de charges et règlement de copropriété de la Société, déposés au rang des minutes de Maître René MALTERRE, notaire sus-nommé, le 26 octobre 1966.

PLC - approuver ladite modification consistant au partage de la société à l'attribution en toute propriété du jardin privatif compris dans chaque lot et non en une attribution en jouissance seulement ainsi qu'il était prévu initialement, de telle sorte que chaque lot fasse l'objet pour sa totalité d'une attribution en toute propriété.

et reconnaître que par suite de cette modification la désignation actuelle des lots dont chacun des intervenants est propriétaire se trouve être la suivante :

D E S I G N A T I O N

Dans un ensemble immobilier situé à LONGJUMEAU (Essonne) dénommé lotissement "LA CHEVAUCHEE",

LOT 13 (propriétaires Monsieur et Madame FERRANDI)  
59 rue Lavoisier:

La propriété privative

- d'un pavillon de type F4 B1, élevé sur rez-de-chaussée bas comprenant : garage, entrée, cave-chaufferie,
- d'un rez-de-chaussée haut comprenant: salle de séjour, cuisine water-closet et dégagement;
- et d'un premier étage comprenant : trois chambres, salle de bains et dégagement,
- Combles perdus au-dessus,
- Le tout couvert en tuiles,
- Ensemble le sol d'une contenance de quarante quatre mètres carrés (44m<sup>2</sup>) sur lequel est construit le pavillon (pignon)
- Cadastré section AK N° 300 lieudit "59 rue Lavoisier" pour quarante quatre mètres carrés (44m<sup>2</sup>).

Et d'une parcelle de terrain autour du pavillon, d'une contenance de cent soixante cinq mètres carrés, cadastrée : section AK, N° 556 pour .....I a 65 ca

Extensive handwritten notes and signatures at the bottom of the page, including names like ME, GM, and various initials.

SU  
 RR  
 150  
 NO  
 UR  
 JB  
 DG  
 PG  
 DC  
 JH  
 LS  
 SB  
 PM  
 RL  
 PL  
 AB  
 PE  
 C  
 JF  
 HG  
 UR  
 PC  
 AC  
 JH  
 RF  
 MM  
 H  
 AD  
 F  
 LL  
 CA  
 SB  
 AMT  
 143  
 AL  
 H  
 JH  
 CE  
 AL  
 AC  
 SP  
 AC  
 GH  
 PGMN  
 G  
 MT  
 cl  
 AC  
 GH  
 IM  
 MD  
 SS  
 K  
 143  
 rue Lavoisier N° 59, (au total 209 m<sup>2</sup>)  
 et le droit à la quote part suivante :  
 SEPT CENT SOIXANTE TROIS/ CENT TRENTE DEUX MILLE DEUX  
 CENTIEMES ci : .....763/132.200 èmes  
 des parties communes du lotissement ci-après désignées.  
LOT I6 (propriétaires Monsieur et Madame KEGLER)  
86 rue Lavoisier :  
La propriété privative  
 - d'un pavillon de type F 5 B1, élevé sur rez-de-chaussée  
 bas, comprenant : garage, entrée et cave-chaufferie,  
 D'un rez-de-chaussée haut comprenant ; salle de séjour,  
 chambre, cuisine, water-closet et dégagement,  
 Et d'un premier étage comprenant : trois chambres, salle  
 d'eau et dégagement,  
 - Combles perdus au-dessus  
 Le tout couvert en tuiles.  
 Ensemble le sol d'une contenance de quarante-neuf mètres  
 carrés (49m<sup>2</sup>) sur lequel est construit le pavillon (type continu)  
 Cadastré section AK N° 332 lieudit "86 rue Lavoisier" pour 49c  
 - et d'une parcelle de terrain autour du pavillon  
 d'une contenance de quatre vingt seize mètres carrés  
 d'après les titres et cadastrée, rue Lavoisier N° 86  
 section AK, N° 599 pour vingt cinq centiares, ci : .....25 ca  
 et N° 600 pour soixante dix centiares, ci : .....70 ca  
 Total : .....144 ca  
 Et le droit à la quote part suivante : SEPT CENT  
 SOIXANTE HUIT/ CENT TRENTE DEUX MILLE DEUX CENTIEMES,  
 ci : .....768/132.200ème  
 Des parties communes du lotissement ci-après  
 désignées.  
LOT I7 ( propriétaires Monsieur et Madame BLONDEAU)  
84 rue Lavoisier :  
 - la propriété privative d'un pavillon individuel  
 dit type "F5 BI continu", élevé sur rez-de-chaussée bas  
 comprenant garage, entrée, cave chaufferie,  
 d'un rez-de-chaussée haut comprenant salle de séjour,  
 chambre, cuisine, water closets, dégagement.  
 et d'un premier étage divisé en trois chambres, salle  
 de bains, dégagement.  
 Combles perdus au dessus.  
 Le tout couvert en tuiles.  
 Ensemble le sol d'une contenance de quarante neuf  
 mètres carrés sur lequel est construit le pavillon.

SE MBR  
 R.R.  
 2.9.  
 PG MN  
 BM  
 LG MC  
 AC -60-  
 ND KB  
 333  
 333  
 333

Cadastré section AK, N° 33 lieudit rue Lavoisier  
 N° 84 pour : .....49 ca  
 et d'une parcelle de terrain autour du pavillon, d'une contenance d'après les titres de quatre vingt seize mètres carrés, cadastrée section AK, rue Lavoisier N° 84  
 N° 60I pour: .....25 ca  
 et N° 602 pour: .....71 ca  
total : .....I a 45 ca

Et le droit à la quote part suivante:  
 SEPT CENT SOIXANTE HUIT/CENT TRENTE DEUX MILLE DEUX CENTIEMES, ci : .....768/132.200 èmes des parties communes du lotissement ci-après désignées.

LOT 22 - (Propriétaires BOURRIQUEN:  
74 rue Lavoisier :

- La propriété privative d'un pavillon dit "type F.5.B.I" pignon, Elevé sur rez-de-chaussée bas comprenant garage, entrée et cave-chaufferie,  
 D'un rez-de-chaussée haut comprenant salle-de-séjour, chambre, cuisine, water-closet et dégagement,  
 Et d'un étage comprenant trois (3) chambres, salle-d'eau et dégagement.  
 Combles perdus au-dessus.  
 Le tout couvert en tuiles.

Ensemble le sol d'une contenance de cinquante mètres carrés (50 m sur lequel est construit ce pavillon.

cadastré section AK, N° 338 pour cinquante centiares  
 ci : .....50 ca  
 et d'une parcelle de terrain autour du pavillon d'une contenance d'après les titres de 88 mètres carrés et cadastrée section AK, 74 rue Lavoisier,  
 N° 6II pour : .....30 ca  
 et N° 6I2 pour : .....58 ca  
Total : .....Ia 38 ca

Et le droit à la quote part suivante:  
 HUIT CENT QUATORZE/CENT TRENTE DEUX MILLE DEUX CENTIEMES ci : .....814/132.200 èmes des parties communes du lotissement ci-après désignées.

(Handwritten signatures and initials: LVT, G.H., 7B, R.D.P.A., V.B.M.A., G.Y., S.R., H.E., L.P.B., J.D., H.H.D., R.P., C.F., V.B., J.L., R.C., M.T.M., P.G., D.Y.M., R.D., etc.)

AC - N° D NO 4/2  
 #IM 4/3  
 SS PB  
 B. AC  
 BM  
 LG  
 ACX GH  
 ALGO  
 YAMN  
 D.G.  
 PLG  
 UCB  
 DC  
 R.P.  
 CG  
 DEU  
 (AG)  
 MS  
 ACC  
 HC HM  
 PR LR  
 AP  
 A Z  
 RG  
 ADJ  
 HE  
 ALB  
 LVI  
 CF R.P. MAD  
 CF GB VE  
 P.E. JB JL  
 M.T.M  
 et N° 636 pour ..... 72 ca  
 ensemble ..... 1a 48 ca  
 AC  
 PB  
 YL  
 P.B.  
 M.P.  
 P.P.  
 R.D.  
 M.R.  
 R.D.

LOT 45 (propriétaires Monsieur et Madame BOURDEAU)  
48 rue Lavoisier.

La propriété privative  
 - d'un pavillon de type F5 B2, élevé sur sous-sol comprenant :  
 entrée, garage, cave-chaufferie, et actuellement buanderie,  
 D'un rez-de-chaussée comprenant : salle de séjour, une chambre  
 cuisine, dégagement, water-closet,  
 Et d'un premier étage composé de : trois chambres, salle de  
 bains, dégagement,  
 - Combles perdus au-dessus  
 Le tout couvert en tuiles,  
 Ensemble le sol d'une contenance de cinquante mètres carrés  
 (50m<sup>2</sup>) sur lequel est construit le pavillon. (14m largeur)

Cadastré section AK n° 351 lieudit "48 rue Lavoisier"  
 pour cinquante centiares, ci : ..... 50 ca  
 et d'une parcelle de terrain autour du  
 pavillon d'une contenance de 199 mètres carrés  
 d'après les titres et cadastrée,  
 section AK, rue Lavoisier N° 48 pour ..... 1a 99 ca  
ensemble : ..... 2a 49 ca

Et le droit à la quote part suivante :  
 HUIT CENT VINGT HUIT/ CENT TRENTE DEUX MILLE  
 DEUX CENTIEMES, ci : ..... 828/132.200 èm  
 des parties communes ci-après désignées.

LOT 46 - Propriétaires Monsieur et Madame BELLEGO)  
40 rue Pascal :

- d'un pavillon de type F5 B2, élevé sur sous-sol comprenant  
 entrée, garage, cave-chaufferie,  
 - d'un rez-de-chaussée comprenant : salle de séjour, une chambre,  
 cuisine, dégagement, water-closet  
 - et d'un premier étage comprenant : trois chambres, salle de  
 bains, dégagement,  
 Combles perdus au-dessus,  
 Le tout couvert en tuiles  
 Ensemble le sol d'une contenance de cinquante mètres carrés (50m<sup>2</sup>)  
 sur lequel est construit le pavillon.

Cadastré section AK N° 353 lieudit "40 rue Pascal" pour  
 cinquante centiares, ci : ..... 50 ca  
 et d'une parcelle de terrain autour du  
 pavillon d'une contenance d'après les titres  
 de 98 M2 et cadastré, section AK, 40 rue Pascal  
 N° 635 pour ..... 26 ca  
 et N° 636 pour ..... 72 ca  
ensemble : ..... 1a 48 ca

Handwritten notes and initials on the left side of the page, including names like MRA, AB, R, PGMN, RHM, R.F., JB, PG, BB, PS, LS, AB, DR, MR, MR, MR, AL, SAC, HOB, F, R, A, Z, AD, MS, EDP, EB, AL, BR, AMT, and others.

Et le droit à la quote part suivante :  
HUIT CENT HUIT/ CENT TRENTE DEUX MILLE HUIT CENTIEMES  
ci : .....808/132.200 èm  
des parties communes du lotissement ci-après désignées.

LOT 53 ( propriétaires Mr & Mme JOUANNEAU  
26 rue Pascal :

La propriété privative

- D'un pavillon de type F5 B2 pignon, élevé sur sous-sol  
comprenant : entrée, garage, cave-chaufferie,
  - D'un rez-de-chaussée comprenant : salle-de-séjour, une chambre  
cuisine, dégagement, water-closet.
  - Et d'un premier étage composé de : trois chambres, salle de  
bains, dégagement,
  - Combles perdus au-dessus
- Le tout couvert en tuiles,  
Ensemble le sol d'une contenance de cinquante mètres carrés  
(50m<sup>2</sup>) sur lequel est construit le pavillon  
Cadastré section AK N° 360 lieudit "26 rue Pascal" pour cinquante  
centiares, ci : .....50 ca

et d'une parcelle de terrain autour dupavillon  
d'une contenance d'après les titres de 182 mètres  
carrés, cadastrée, section AK, rue Pascal N° 26  
N° 648 pour : .....I a 82 ca  
ensemble : .....2 a 32 ca

Et le droit à la quote part suivante :  
HUIT CENT VINGT CINQ/ CENT TRENTE DEUX MILLE  
DEUX CENTIEMES, ci : .....825/132.200 ème  
des parties communes du lotissement ci-après  
désignées.

LOT 85 (propriétaires Monsieur et Madame GUERIN ) :  
17 rue Lavoisier :

La propriété privative

- d'un pavillon individuel de type F 5 Indépendant,  
élevé sur rez-de-chaussée comprenant : entrée, salle de séjour, une  
chambre, cuisine, cellier garage et water-closet, dégagement, d'un  
premier étage comprenant trois chambres, salle de bains, dégagement,  
Combles perdus au-dessus
  - Le tout couvert en tuiles.
- Ensemble le sol d'une contenance de soixante dix sept mètres  
carrés (77m<sup>2</sup>) sur lequel est construit le pavillon ci ..... 77m<sup>2</sup>

Cadastré section AK N° 321 pour soixante dix sept  
centiares, ci : .....77 ca,

Handwritten notes and initials at the bottom of the page, including names like G.H., YB, VB, RG, R.P., CF, CR, J.D., H.D., R.D., CY, HE, GB, NG, HR, UB, E, P, V, G, P, V, G, CA, MB, BR, Y, M, BR, LG, PH, CY, R.P., YB, H.B., M.T., L.C., RL, Y.B.A, YEM, JB, YB, M.H., RL, RD, and others.



Cadastré section AK numéro 386, "rue Lavoisier  
numéro 20" pour une contenance de quarante neuf centiares  
(49 ca): ci :.....49 ca

et d'une parcelle de terrain autour  
du pavillon d'une contenance d'après les  
titres de quatre vingt dix mètres carrés,  
cadastrée section AK, 20 rue Lavoisier,  
N° 695 pour :.....43 ca  
et N° 696 pour :.....47 ca  
ensemble :.....I a 39 ca

Et le droit à la quote part suivante :  
HUIT CENT QUATORZE/CENT TRENTE DEUX MILLE  
DEUX CENTIEMES, ci :.....814/132.200 èmes  
des parties communes ci-après désignées.

LOT 95 (propriétaires Monsieur et Madame MALHOUITRE)  
16 rue Lavoisier :

La propriété privative

D'un pavillon élevé d'un rez-de-chaussée bas , comprenant :  
entrée, cave , cave-chaufferie. , garage, d'un rez de chaussée  
haut comprenant : cuisine , séjour , une chambre , dégagement , W.C.  
et d'un premier étage comprenant : 3 chambres, salle de bains  
dégagement.

Combles perdus au-dessus; le tout couvert en tuiles

Ensemble le sol d'une contenance de 50m<sup>2</sup> sur lequel est  
construit le pavillon

Cadastré section AK, n° 388, lieudit " 16, Rue Lavoisier"  
pour cinquante centiares, ci :.....50 ca

et une parcelle de terrain autour du  
pavillon d'une contenance d'après les titres de  
174 mètres carrés,

cadastrée section AK, 16 rue Lavoisier,  
N° 699 pour :.....Ia 74 ca  
ensemble :.....2a 24 ca

Et le droit à la quote part suivante:  
HUIT CENT SOIXANTE DIX HUIT/CENT TRENTE DEUX MILLE  
DEUX CENTIEMES, ci :.....878/132.200 èmes  
des parties communes ci-après désignées.

LOT 97 (propriétaires Monsieur et Madame LEMERLE )  
7 rue Lavoisier :

La propriété privative

- d'un pavillon de type F5 BI, élevé sur rez-de-chaussée bas  
comprenant : garage, entrée et cave)chaufferie, d'un rez-de-chaussée  
haut comprenant : salle de séjour, chambre, cuisine, water-closet,  
et dégagement, et d'un premier étage comprenant : trois chambres,  
salle d'eau et dégagement

Combles perdus au-dessus;  
Le tout couvert en tuiles.

Ensemble le sol d'une contenance de soixante-dix-sept mètres  
carrés (77m<sup>2</sup>) sur lequel est construit le pavillon

Handwritten notes and signatures on the left side of the page, including names like AL, R.F., P.C., and various initials.

Handwritten notes at the top of the page, including "PG-MN" and "CA BM AC IM MD SS".

Handwritten notes and signatures on the right side of the page, including names like "G.M.", "V.G.", and "J.L.".

SL A.G. AC  
MRA  
R  
FF  
H  
HST  
UR MM AL  
SG JB  
D.G. J  
RF PM JN  
AL SB  
SB  
MA FJ GCF DC  
R.P.  
MP AB DR  
PG  
GG  
WLS  
AG cm  
HG M  
C JR MR MS  
NR  
AL  
SACC  
C M  
J.F. (M)  
J.H.  
J.C.  
R.F. M. J.  
R.G. J.  
J.C.  
J.B.  
J.L.  
J.P.  
J.R.  
J.S.  
J.T.  
J.V.  
J.W.  
J.X.  
J.Y.  
J.Z.  
K.A.  
K.B.  
K.C.  
K.D.  
K.E.  
K.F.  
K.G.  
K.H.  
K.I.  
K.J.  
K.K.  
K.L.  
K.M.  
K.N.  
K.O.  
K.P.  
K.Q.  
K.R.  
K.S.  
K.T.  
K.U.  
K.V.  
K.W.  
K.X.  
K.Y.  
K.Z.  
L.A.  
L.B.  
L.C.  
L.D.  
L.E.  
L.F.  
L.G.  
L.H.  
L.I.  
L.J.  
L.K.  
L.L.  
L.M.  
L.N.  
L.O.  
L.P.  
L.Q.  
L.R.  
L.S.  
L.T.  
L.U.  
L.V.  
L.W.  
L.X.  
L.Y.  
L.Z.  
M.A.  
M.B.  
M.C.  
M.D.  
M.E.  
M.F.  
M.G.  
M.H.  
M.I.  
M.J.  
M.K.  
M.L.  
M.M.  
M.N.  
M.O.  
M.P.  
M.Q.  
M.R.  
M.S.  
M.T.  
M.U.  
M.V.  
M.W.  
M.X.  
M.Y.  
M.Z.  
N.A.  
N.B.  
N.C.  
N.D.  
N.E.  
N.F.  
N.G.  
N.H.  
N.I.  
N.J.  
N.K.  
N.L.  
N.M.  
N.N.  
N.O.  
N.P.  
N.Q.  
N.R.  
N.S.  
N.T.  
N.U.  
N.V.  
N.W.  
N.X.  
N.Y.  
N.Z.  
O.A.  
O.B.  
O.C.  
O.D.  
O.E.  
O.F.  
O.G.  
O.H.  
O.I.  
O.J.  
O.K.  
O.L.  
O.M.  
O.N.  
O.O.  
O.P.  
O.Q.  
O.R.  
O.S.  
O.T.  
O.U.  
O.V.  
O.W.  
O.X.  
O.Y.  
O.Z.  
P.A.  
P.B.  
P.C.  
P.D.  
P.E.  
P.F.  
P.G.  
P.H.  
P.I.  
P.J.  
P.K.  
P.L.  
P.M.  
P.N.  
P.O.  
P.P.  
P.Q.  
P.R.  
P.S.  
P.T.  
P.U.  
P.V.  
P.W.  
P.X.  
P.Y.  
P.Z.  
Q.A.  
Q.B.  
Q.C.  
Q.D.  
Q.E.  
Q.F.  
Q.G.  
Q.H.  
Q.I.  
Q.J.  
Q.K.  
Q.L.  
Q.M.  
Q.N.  
Q.O.  
Q.P.  
Q.Q.  
Q.R.  
Q.S.  
Q.T.  
Q.U.  
Q.V.  
Q.W.  
Q.X.  
Q.Y.  
Q.Z.  
R.A.  
R.B.  
R.C.  
R.D.  
R.E.  
R.F.  
R.G.  
R.H.  
R.I.  
R.J.  
R.K.  
R.L.  
R.M.  
R.N.  
R.O.  
R.P.  
R.Q.  
R.R.  
R.S.  
R.T.  
R.U.  
R.V.  
R.W.  
R.X.  
R.Y.  
R.Z.  
S.A.  
S.B.  
S.C.  
S.D.  
S.E.  
S.F.  
S.G.  
S.H.  
S.I.  
S.J.  
S.K.  
S.L.  
S.M.  
S.N.  
S.O.  
S.P.  
S.Q.  
S.R.  
S.S.  
S.T.  
S.U.  
S.V.  
S.W.  
S.X.  
S.Y.  
S.Z.  
T.A.  
T.B.  
T.C.  
T.D.  
T.E.  
T.F.  
T.G.  
T.H.  
T.I.  
T.J.  
T.K.  
T.L.  
T.M.  
T.N.  
T.O.  
T.P.  
T.Q.  
T.R.  
T.S.  
T.T.  
T.U.  
T.V.  
T.W.  
T.X.  
T.Y.  
T.Z.  
U.A.  
U.B.  
U.C.  
U.D.  
U.E.  
U.F.  
U.G.  
U.H.  
U.I.  
U.J.  
U.K.  
U.L.  
U.M.  
U.N.  
U.O.  
U.P.  
U.Q.  
U.R.  
U.S.  
U.T.  
U.U.  
U.V.  
U.W.  
U.X.  
U.Y.  
U.Z.  
V.A.  
V.B.  
V.C.  
V.D.  
V.E.  
V.F.  
V.G.  
V.H.  
V.I.  
V.J.  
V.K.  
V.L.  
V.M.  
V.N.  
V.O.  
V.P.  
V.Q.  
V.R.  
V.S.  
V.T.  
V.U.  
V.V.  
V.W.  
V.X.  
V.Y.  
V.Z.  
W.A.  
W.B.  
W.C.  
W.D.  
W.E.  
W.F.  
W.G.  
W.H.  
W.I.  
W.J.  
W.K.  
W.L.  
W.M.  
W.N.  
W.O.  
W.P.  
W.Q.  
W.R.  
W.S.  
W.T.  
W.U.  
W.V.  
W.W.  
W.X.  
W.Y.  
W.Z.  
X.A.  
X.B.  
X.C.  
X.D.  
X.E.  
X.F.  
X.G.  
X.H.  
X.I.  
X.J.  
X.K.  
X.L.  
X.M.  
X.N.  
X.O.  
X.P.  
X.Q.  
X.R.  
X.S.  
X.T.  
X.U.  
X.V.  
X.W.  
X.X.  
X.Y.  
X.Z.  
Y.A.  
Y.B.  
Y.C.  
Y.D.  
Y.E.  
Y.F.  
Y.G.  
Y.H.  
Y.I.  
Y.J.  
Y.K.  
Y.L.  
Y.M.  
Y.N.  
Y.O.  
Y.P.  
Y.Q.  
Y.R.  
Y.S.  
Y.T.  
Y.U.  
Y.V.  
Y.W.  
Y.X.  
Y.Y.  
Y.Z.  
Z.A.  
Z.B.  
Z.C.  
Z.D.  
Z.E.  
Z.F.  
Z.G.  
Z.H.  
Z.I.  
Z.J.  
Z.K.  
Z.L.  
Z.M.  
Z.N.  
Z.O.  
Z.P.  
Z.Q.  
Z.R.  
Z.S.  
Z.T.  
Z.U.  
Z.V.  
Z.W.  
Z.X.  
Z.Y.  
Z.Z.

Cadastré section AK numéro 326, lieudit "rue Lavoisier numéro 7" pour une contenance de soixante dix-sept centiares (77 ca),

Et d'une parcelle de terrain autour du pavillon d'une contenance d'après les titres de propriété, de deux cent six mètres carrés (206 m<sup>2</sup>), cadastrée section AK numéro 591, lieudit "rue Lavoisier numéro 7" pour une contenance de deux ares six centiares (2 a 06 ca).

Ensemble : deux ares quatre vingt quatre centiares (2 a 84 ca) non cubains (2 a 83 ca)

Et le droit à la quote-part suivante : neuf cent cinquante six/cent trente deux mille deux centièmes (956/132 200èmes), des parties communes du lotissement, ci-après désignées.

LOT 104 (propriétaires Monsieur et Madame BOUMATI )  
84 rue Voltaire.

La propriété privative

- d'un pavillon individuel de type F 4B 2 "continu"

comprenant : entrée, garage, cave-chaufferie,

D'un rez-de-chaussée haut comprenant : salle de séjour cuisine, dégagement, water-closet

Et d'un premier étage comprenant : trois chambres, salle de bains, dégagement,

- Combles perdus au-dessus

Le tout couvert en tuiles,

Ensemble le sol d'une contenance de quarante-trois mètres carrés (43m<sup>2</sup>) sur lequel est construit le pavillon.

-Cadastré section AK n° 420 lieudit "84 rue Voltaire" pour quarante-trois/ centiares, ci :.....43 ca

et d'une parcelle de terrain autour du pavillon d'une contenance d'après les titres de quatre vingt onze mètres carrés (91m<sup>2</sup>) cadastrée section AK, 84 rue Voltaire,

N° 755 pour :.....26 ca  
et N°756 pour :.....65 ca  
ensemble :.....1a 34 ca

Et le droit à la quote part suivante:  
SIX CENT QUATRE VINGT ONZE CENT TRENTE DEUX  
MILLE DEUX CENTIEMES ci :.....691/132.200 èmes  
des parties communes ci-après désignées.

LOT 116 (Chapiteaux M. et Mme MARBOUSSIE)  
29 rue Voltaire :

La propriété privative d'un pavillon dit type "F4 A3 " en ordre continu,

élevé sur sous sol comprenant cave et cave chaufferie d'un rez-de-chaussée comprenant : entrée, cuisine, salle de séjour et water closet,

et d'un premier étage comprenant trois chambres salle de bains et dégagement.

combles perdus au dessus.

le tout couvert en tuiles.

C.N.  
R.P.N.  
M.T.M.  
J.L.  
M.M.  
J.R.  
J.S.  
J.T.  
J.V.  
J.W.  
J.X.  
J.Y.  
J.Z.  
K.A.  
K.B.  
K.C.  
K.D.  
K.E.  
K.F.  
K.G.  
K.H.  
K.I.  
K.J.  
K.K.  
K.L.  
K.M.  
K.N.  
K.O.  
K.P.  
K.Q.  
K.R.  
K.S.  
K.T.  
K.U.  
K.V.  
K.W.  
K.X.  
K.Y.  
K.Z.  
L.A.  
L.B.  
L.C.  
L.D.  
L.E.  
L.F.  
L.G.  
L.H.  
L.I.  
L.J.  
L.K.  
L.L.  
L.M.  
L.N.  
L.O.  
L.P.  
L.Q.  
L.R.  
L.S.  
L.T.  
L.U.  
L.V.  
L.W.  
L.X.  
L.Y.  
L.Z.  
M.A.  
M.B.  
M.C.  
M.D.  
M.E.  
M.F.  
M.G.  
M.H.  
M.I.  
M.J.  
M.K.  
M.L.  
M.M.  
M.N.  
M.O.  
M.P.  
M.Q.  
M.R.  
M.S.  
M.T.  
M.U.  
M.V.  
M.W.  
M.X.  
M.Y.  
M.Z.  
N.A.  
N.B.  
N.C.  
N.D.  
N.E.  
N.F.  
N.G.  
N.H.  
N.I.  
N.J.  
N.K.  
N.L.  
N.M.  
N.N.  
N.O.  
N.P.  
N.Q.  
N.R.  
N.S.  
N.T.  
N.U.  
N.V.  
N.W.  
N.X.  
N.Y.  
N.Z.  
O.A.  
O.B.  
O.C.  
O.D.  
O.E.  
O.F.  
O.G.  
O.H.  
O.I.  
O.J.  
O.K.  
O.L.  
O.M.  
O.N.  
O.O.  
O.P.  
O.Q.  
O.R.  
O.S.  
O.T.  
O.U.  
O.V.  
O.W.  
O.X.  
O.Y.  
O.Z.  
P.A.  
P.B.  
P.C.  
P.D.  
P.E.  
P.F.  
P.G.  
P.H.  
P.I.  
P.J.  
P.K.  
P.L.  
P.M.  
P.N.  
P.O.  
P.P.  
P.Q.  
P.R.  
P.S.  
P.T.  
P.U.  
P.V.  
P.W.  
P.X.  
P.Y.  
P.Z.  
Q.A.  
Q.B.  
Q.C.  
Q.D.  
Q.E.  
Q.F.  
Q.G.  
Q.H.  
Q.I.  
Q.J.  
Q.K.  
Q.L.  
Q.M.  
Q.N.  
Q.O.  
Q.P.  
Q.Q.  
Q.R.  
Q.S.  
Q.T.  
Q.U.  
Q.V.  
Q.W.  
Q.X.  
Q.Y.  
Q.Z.  
R.A.  
R.B.  
R.C.  
R.D.  
R.E.  
R.F.  
R.G.  
R.H.  
R.I.  
R.J.  
R.K.  
R.L.  
R.M.  
R.N.  
R.O.  
R.P.  
R.Q.  
R.R.  
R.S.  
R.T.  
R.U.  
R.V.  
R.W.  
R.X.  
R.Y.  
R.Z.  
S.A.  
S.B.  
S.C.  
S.D.  
S.E.  
S.F.  
S.G.  
S.H.  
S.I.  
S.J.  
S.K.  
S.L.  
S.M.  
S.N.  
S.O.  
S.P.  
S.Q.  
S.R.  
S.S.  
S.T.  
S.U.  
S.V.  
S.W.  
S.X.  
S.Y.  
S.Z.  
T.A.  
T.B.  
T.C.  
T.D.  
T.E.  
T.F.  
T.G.  
T.H.  
T.I.  
T.J.  
T.K.  
T.L.  
T.M.  
T.N.  
T.O.  
T.P.  
T.Q.  
T.R.  
T.S.  
T.T.  
T.U.  
T.V.  
T.W.  
T.X.  
T.Y.  
T.Z.  
U.A.  
U.B.  
U.C.  
U.D.  
U.E.  
U.F.  
U.G.  
U.H.  
U.I.  
U.J.  
U.K.  
U.L.  
U.M.  
U.N.  
U.O.  
U.P.  
U.Q.  
U.R.  
U.S.  
U.T.  
U.U.  
U.V.  
U.W.  
U.X.  
U.Y.  
U.Z.  
V.A.  
V.B.  
V.C.  
V.D.  
V.E.  
V.F.  
V.G.  
V.H.  
V.I.  
V.J.  
V.K.  
V.L.  
V.M.  
V.N.  
V.O.  
V.P.  
V.Q.  
V.R.  
V.S.  
V.T.  
V.U.  
V.V.  
V.W.  
V.X.  
V.Y.  
V.Z.  
W.A.  
W.B.  
W.C.  
W.D.  
W.E.  
W.F.  
W.G.  
W.H.  
W.I.  
W.J.  
W.K.  
W.L.  
W.M.  
W.N.  
W.O.  
W.P.  
W.Q.  
W.R.  
W.S.  
W.T.  
W.U.  
W.V.  
W.W.  
W.X.  
W.Y.  
W.Z.  
X.A.  
X.B.  
X.C.  
X.D.  
X.E.  
X.F.  
X.G.  
X.H.  
X.I.  
X.J.  
X.K.  
X.L.  
X.M.  
X.N.  
X.O.  
X.P.  
X.Q.  
X.R.  
X.S.  
X.T.  
X.U.  
X.V.  
X.W.  
X.X.  
X.Y.  
X.Z.  
Y.A.  
Y.B.  
Y.C.  
Y.D.  
Y.E.  
Y.F.  
Y.G.  
Y.H.  
Y.I.  
Y.J.  
Y.K.  
Y.L.  
Y.M.  
Y.N.  
Y.O.  
Y.P.  
Y.Q.  
Y.R.  
Y.S.  
Y.T.  
Y.U.  
Y.V.  
Y.W.  
Y.X.  
Y.Y.  
Y.Z.  
Z.A.  
Z.B.  
Z.C.  
Z.D.  
Z.E.  
Z.F.  
Z.G.  
Z.H.  
Z.I.  
Z.J.  
Z.K.  
Z.L.  
Z.M.  
Z.N.  
Z.O.  
Z.P.  
Z.Q.  
Z.R.  
Z.S.  
Z.T.  
Z.U.  
Z.V.  
Z.W.  
Z.X.  
Z.Y.  
Z.Z.



AP A.9.00  
 BM IM  
 PG MN LG  
 CA MS MK  
 AL PL  
 MD SJ

LOT I24 (propriétaire Monsieur COLIN)  
I3 rue Voltaire :

La propriété privative d'un pavillon de type F3 A3, élevé sur sous sol, comprenant : cave, et cave chaufferie, d'un rez-de-chaussée comprenant : entrée, cuisine, salle de séjour, et water closet à l'étage, salle de bains, trois chambres et dégagement.

Combles perdus au dessus.  
 Le tout couvert en tuiles.

Ensemble le sol d'une contenance de quarante trois mètres carrés sur lequel est construit le pavillon cadastré section AK, N° 400 pour : .....43 ca I3 rue Voltaire.

Et d'une parcelle de terrain autour du pavillon d'une contenance d'après les titres de 94 mètres carrés, cadastrée, section AK, I3 rue Voltaire, N° 722 pour : .....38 ca et N° 723 pour : .....55 ca ensemble : .....Ia 36 ca

Et le droit à la quote part suivante :  
 SIX CENT QUATRE VINGT DIX/CENT TRENTE DEUX MILLE DEUX CENTIEMES, ci : .....690/132.200 èmes

LOT I27 (propriétaires Monsieur et Madame BENCHABANE) :  
66 rue Voltaire :

- La propriété privative d'un pavillon dit "type F5 B2 piquou"  
 Elevé sur sous-sol comprenant entrée, garage, cave-chaufferie, D'un rez-de-chaussée comprenant salle-de-séjour, une chambre, cuisin dégagement, water-closet,  
 Et d'un étage comprenant trois (3) chambres, salle-de-bains, dégage-

Combles perdus au-dessus.  
 Le tout couvert en tuiles.

Ensemble le sol d'une contenance de cinquante mètres carrés (50 m<sup>2</sup>) sur lequel est édifié ce pavillon.

Cadastré section AK numéro 429, lieudit "rue Voltaire" numéro 66 pour une contenance de cinquante mètres carrés (50 m<sup>2</sup>)

YR MM  
 RG  
 D.G  
 AL Ad ucB  
 JB RB PM DC  
 F.B. PT SX  
 ANS UG SB  
 NA RL JD CG  
 RP  
 MP RF AM DK RP  
 CM JR  
 UR AG MS  
 R.P.C. DR  
 HG MR ML MC  
 S.P.C. MAE  
 J.H. MM  
 AC AD  
 A Z ge MS  
 J.K. L.A.  
 R.G. CO  
 YB  
 W.B. H.E.  
 C.F.  
 E.F. G.B. Y.D. MM  
 V.B.  
 D.P. E.B. AL B.B. AB  
 R.P. L.C.Y. H.R. P.L.  
 G.E.  
 IL M.T.M. L.O.P. P.  
 S.B. C.P. R.D. R. L.C.Y. H.R. P.L.  
 G.M. Y.B. H.B. T.C. M.P. P. G.R.D.  
 G.H. G.H. AMT H.E.A. Y.L. H.B. V.P. A. R.E. L.

Handwritten notes and signatures on the left side of the page, including names like MRAC, MRQ, MR, MRB, etc.

Handwritten initials and numbers at the top right, including PG MN, GH, SS, ND, RB, MD.

Et d'une parcelle de terrain autour du pavillon, d'une contenance d'après les titres de propriété, de cent soixante trois mètres carrés (163 m<sup>2</sup>), cadastré section AK numéro 770, lieudit "rue Voltaire numéro 66" pour une contenance d'un are soixante et un centiares (1 a 61 ca).

Ensemble : deux ares onze centiares (2 a 11 ca). Et le droit à la quote-part suivante : huit cent vingt et un cent trente deux mille deux centièmes (821/132 200èmes).

LOT I38 (propriétaires Monsieur PALLESCO

3 rue Voltaire

La propriété privative :

- d'un pavillon de type F5 indépendant, élevé sur rez-de chaussée, comprenant :

entrée, salle de séjour, une chambre, cuisine, cellier, garage, water closet et dégagement.

d'un premier étage comprenant trois chambres, salle de bains et dégagement.

Combles perdus au dessus.

Couvert en tuiles.

Ensemble le sol d'une contenance de 77 mètres carrés sur lequel est construit le pavillon, cadastré section AK, N° 405 pour : .....77 ca rue Voltaire N° 3.

et d'une parcelle de terrain autour du pavillon d'une contenance d'après les titres de deux cent quarante six mètres carrés, cadastrée section AK, rue Voltaire N° 3

N° 729 pour : .....2a. 46 ca

Ensemble : .....3a 23 ca

et le droit à la quote part suivante :

NEUF CENT SOIXANTE QUATRE/CENT TRENTE DEUX MILLE DEUX CENTIEMES, ci : .....964/I32.200 èmes. des parties communes ci-après désignées.

LOT I56 (propriétaires M. et Mme NICHAU

16 rue Voltaire :

- La propriété privative d'un pavillon dit "type F4 B2 continu",

Elevé sur rez-de-chaussée bas comprenant entrée, garage cave-chaufferie,

D'un rez-de-chaussée haut comprenant salle-de-séjour, cuisine, water-closet et dégagement,

Et d'un étage comprenant trois (3) chambres, salle-de-bains et dégagement.

Combles perdus au-dessus.

Le tout couvert en tuiles.

Ensemble le sol d'une contenance de quarante trois mètres carrés (43 m<sup>2</sup>) sur lequel est édifié ce pavillon.

Cadastré section AK numéro 45, lieudit "rue Voltaire numéro 16"

Handwritten notes and signatures on the right side of the page, including names like GY, HE, CF, etc.

MRA PA MN  
 RR JB  
 AC-AC  
 CA IP  
 FLAB MA  
 MD  
 RB  
 SS

pour une contenance de quarante trois centiares (43 ca),  
 Et d'une parcelle de terrain autour du pavillon,  
 d'une contenance d'après les titres de propriété de quatre  
 vingt trois mètres carrés (83 m<sup>2</sup>), cadastrée section AK  
 numéro 815, lieudit 'rue Voltaire' numéro 16<sup>n</sup> pour une contenance  
 de trente centiares (30 ca) et numéro 816 pour une  
 contenance de cinquante trois ares (53 a),  
 Ensemble : un are vingt six centiares (1 a 26 ca).

Et le droit à la quote-part suivante : six cent quatre  
 vingt neuf/cent trente deux mille deux centièmes  
 (689/132 200èmes) des parties communes ci-après désignées.

LOT 164 (propriétaires M. HAMARD et M. BEELS

LONGJumeau 2 rue Lavoisier

La propriété privative :

D'un pavillon individuel dit type F 5 B2 pignon, élevé  
 sur sous-sol comprenant : entrée, garage, cave chaufferie,  
 d'un rez de chaussée comprenant salle de séjour, une chambre,  
 cuisine, dégagement, w.c. et d'un premier étage comprenant :  
 trois chambres, salle de bains, dégagement.

Combles perdus au-dessus. Le tout couvert en tuiles.

Ensemble le sol d'une contenance de 50 m<sup>2</sup> sur lequel est  
 édifié le pavillon.

- Cadastéré section AK, N° 407 lieudit "2 rue Lavoisier"  
 pour 50 m<sup>2</sup>.

D'une parcelle de terrain autour du pavillon, d'une contenance  
 d'après les titres de propriété, de quatre vingt douze  
 mètres carrés (92 m<sup>2</sup>), cadastrée section AK numéros 731 pour  
 une contenance de trente neuf ares (39 a), 732 pour une contenance  
 de cinquante trois ares (53 a), lieudit "rue Lavoisier numéro 2",  
 Ensemble : cent quarante deux mètres carrés (142 m<sup>2</sup>).

Et le droit à la quote-part suivante : huit cent six/cent  
 trente deux mille deux centièmes (806/132 200èmes) des parties  
 communes du lotissement, ci-après désignées.

(Handwritten signatures and initials scattered throughout the page, including: MRA, PA, MN, RR, JB, AC-AC, CA, IP, FLAB, MA, MD, RB, SS, UR, MM, JB, MEY, R.G., PLC, D.G., R.F., HA, RF, AL, BM, LG, AL, D., G.J.D., M.C.B., PS, PR, PH, SB, J.D., DK, R.P., M.P., A.B., J.M., J.N., R.P., CM, J.R., H.G., M.L.R., P.C., J.M., R.P., S.A.C.C., HD, L.V.T., H.M.C., R.F., A.Z., G.C., J.K., R.G., J.C., M.E., R.G., DP, EB, B.B., R.D., M.B., G.H., R.P., R.P., RL, E.P., R.P., G.B., CF, M.P., P.V.E., R.C.A., Y.L., G.E., H.B., R.C., J.L., R.C., R.D.)



*MRR* *B.C.* *PC* *MN* *AC* *OP* *S* *WS* *MD* *MB*  
*AE* *GH* *GO* *V.G* *CA* *BM* *HL*  
*SL* *JL* *3/5* *PLC* *MEY* *HS* *AMM* *AL* *AP*

Ensemble le sol d'une contenance de quarante-neuf mètres carrés (49m<sup>2</sup>) sur lequel est construit le pavillon. (de type maison).  
Cadastré section AK n° 412 lieudit "12 Rue Lavoisier" pour .49 ca

et d'une parcelle de terrain autour du pavillon d'une contenance d'après les titres de 107 mètres carrés, cadastrée section AK, 12 rue Lavoisier  
N° 739 pour : .....48 ca  
et N° 740 pour : .....58 ca  
ensemble : .....1a.55 ca

et le droit à la quote part suivante :  
HUIT CENT DIX SEPT/CENT TRENTE DEUX MILLE DEUX CENTIEMES, ci : .....817/132.200 èmes des parties communes du lotissement, qui comprennent :

- . les voies de desserte intérieures
- . les espaces libres, communs comprenant plantations et aménagements divers,
- . les parkings destinés aux visiteurs
- . un bâtiment à usage collectif et le transformateur électrique

Lesdites parties communes cadastrées

SECTION AK

N° 594 pour	98 a	55 ca	: .....espaces verts "N" & "Q".
N° 595 pour	I a	56 ca	: .....parkings "PI"
N° 632 pour	25 a	22 ca	: .....espace vert "M"
N° 633 pour	I a	25 ca	: .....parking "P2"
N° 634 pour	3 a	39 ca	: .....parking "P3"
N° 742 pour	0 a	17 ca	: ..... accès au transformateur.
N° 743 pour	30 a	80 ca	: .....espace vert "G"
N° 744 pour	2 a	16 ca	: .....espace vert "H"
N° 745 pour	9 a	00 ca	: .....espace vert "J"
N° 746 pour	3 a	94 ca	: .....espace vert "K"
N° 747 pour	6 a	21 ca	: .....espace vert "L"
N° 831 pour	I a	84 ca	: .....espace vert "D"
N° 832 pour	3 a	05 ca	: .....espace vert "E"
N° 833 pour	6 a	55 ca	: .....espace vert "F"
N° 834 pour	0 a	90 ca	: .....parking "P 4".
N° 463 pour	7 a	30 ca	: .....bâtiment à usage collectif.
N° 464 pour	9I a	82 ca	: ..... voirie.

*AL* *JB* *HD* *UCB* *HD* *AL* *JB* *D* *Y* *G* *J* *D*  
*AF* *OM* *SB* *RL* *R.P* *R.P* *R.P*  
*J.F* *PL* *JR* *CGDK* *JR* *MC* *PM* *SB* *AB*  
*MP* *CM* *MS* *MS* *MS* *MS* *P.C*  
*M* *L* *R* *AG* *JH* *AG* *UR* *MV* *HM*  
*S* *T* *E* *C* *AD* *ML*  
*R* *M* *R* *AB* *B* *K* *AL* *LA* *AG*  
*A* *M* *T* *CB* *AG* *AG* *LS* *JB* *AB* *LVT*  
*LL* *D* *P* *EB* *B.B.* *JL* *AB* *NP*  
*R* *A* *P* *ID* *CG* *JP* *BR* *BA* *BR* *CA* *NP*  
*CG* *JP* *BR* *BA* *BR* *CA* *NP* *NP* *NP* *NP* *NP* *NP*  
*CG* *JP* *BR* *BA* *BR* *CA* *NP* *NP* *NP* *NP* *NP* *NP*  
*CG* *JP* *BR* *BA* *BR* *CA* *NP* *NP* *NP* *NP* *NP* *NP*

(17) MR4 N° 1 PG Mini LGBM el HT NO KB  
R R 15 B AC OH J. de CA AC HD  
H 15 J.B. AL Mey Ge O & IP CS ST

En outre, les intervenants ci-dessus nommés ou leurs représentants reconnaissent avoir parfaite connaissance des pouvoirs insérés dans le projet de partage établi par les liquidateurs suivant acte aux minutes de l'Office notarial en date du 23 novembre 1983,

En conséquence, ils reconnaissent et acceptent que l'approbation du projet de partage sus-visé vaille pouvoir aux liquidateurs de la SCI LA CHEVAUCHEE, savoir :

- . Monsieur Maurice KERVREIN PEIGNE, demeurant à LONGJUMEAU 37 rue Lavoisier.
- . Monsieur Jean SERGENT, demeurant à LONGJUMEAU, 13 rue Lavoisier.
- . et Monsieur Roger ESPINASSE, demeurant à LONGJUMEAU, 66 rue Lavoisier.

avec faculté d'agir ensemble ou séparément et de substituer pour régulariser la cession de l'ensemble des parties communes à l'Association syndicale. ou à la Commune de LONGJUMEAU de la voirie, moyennant le prix d'un franc symbolique.

Handwritten signatures and initials on the left side of the document, including: YR HM, R.P., D.G., SB, AL SB, M.F.D., M.S., M.A., P.E., R.L., FR DK, M.P.W., M.C., M.G., P.C., B.R. ML, Z.L.R., A.G., R.G.M., DP, AL, B.B., HE, L.V.T., G.H., W.G., Y.B., R.P.H.E., G.E., R.P., RL, Y.L.O.M., T.C., P.P., G.B., TL, R.E., J.L., R.D.

Le droit de propriété des co-lotis sus-désignés est résumé dans le tableau suivant :

N° du lot	NOM	ACTE	DATE	PUBLICATION <small>(2ème bureau des hypothèques de Cahors)</small>
13	FERRANDI	Vente KIMAN (Me COURTY)	28 Décembre 1982	18 Février 1983 volume 5263 n° 13
16	KEGLER	Vente LE BOULC'H (Me MALTERRE)	24 Août 1982	le 15 Septembre 1982 volume 5086 n° 10
17	BLONDEAU	Vente PHILIBERT (Me MALTERRE)	30 Septembre 1983	le 17 Novembre 1983, volume 5617 n° 8
22	BOURRIQUEN	Vente STIPULCOWSKY (Me THEVENIN)	5 Décembre 1983	en cours
45	BOURDEAU	Vente NOTOT (Me POISSON)	22 Février 1982	le 17 Mars 1982 volume 4880 n° 13
46	BELLEGO	Vente LEROY (Me MALTERRE)	4 Février 1983	9 Mars 1983 volume 5293 n° 6
53	JOUANNEAUD	Vente CAZALES (Me MALTERRE)	20 Avril 1982	19 Mai 1982 volume 4953 n° 9
85	GUERIN	Vente Cts KOLCH (Me MALTERRE)	16 Septembre 1982	20 Octobre 1982 volume 5127 n° 9
92	PATURAUD	Vente LEBRUN (Me MALTERRE)	26 Août 1983	29 Septembre 1983, volume 500 n° 54
93	DA ROS	Vente MONCEAU (Me MALTERRE)	5 Octobre 1983	24 Novembre 1983 volume 5628 n° 4
95	LE BAIL et THIBAUDAT <small>MALHOUÏRE</small>	Vente DUBOIS (Me MALTERRE)	11 juillet 1983 (Me Malterre)	14 Septembre 1983, volume 5536 n° 7. RP
97	LEMERLE	Vente BRULFERT (Me MALTERRE)	22 juillet 1982	18 Août 1982 volume 5051 n° 8
104 MP	BOUMATI	Vente KETLER (Me Séjournaud)	3 Août 1982	30 Août 1982 volume 5067 n° 10

Handwritten notes and signatures on the left margin, including names like PG, MN, AC, AP, BM, GA, ND, KB, CA, AC, BA, AL, R.P., and various initials and dates.

Handwritten notes and signatures on the right margin, including names like AL, R.P., and various initials and dates.

no	PLR	nom	acte	date	inscriptions
116		Indivision <del>VALLERET</del> MABOUSSIE	Vte Cts VALLERET Attestation de Propriété après le décès de Mme VALLERET (Me ROTH)	8 Mai 1983	26 Avril 1983 volume 5349 n° 2
117		SENECHAL	Vente LUBAIS (Me MALTERRE)	7 Avril 1982	19 Mai 1982 volume 4952 n° 4
124		COLIN	Retrait (Me MALTERRE)	21 Février 1983	le 16 Mai 1983 volume 5293 n° 12
127		<del>BON</del> CHABANE	Vente FLOCH (Me MALTERRE)	25 Novembre 1983	en cours
138		PALLESKO	Vente BORDEAU (Me COURTY)	7 Juillet 1981	le 4 Septembre 1981, volume 4700 n° 2
156		MICHAU	Vente MICHAU (Me RETRAIT Me Malterre)	25 Novembre 1983	en cours
164		HAMARD AUDENAERT	Vente JURADO (Me MALTERRE)	21 Avril 1983	le 1 Juin 1983 volume 5334 n° 3
168		MUSEUX	Vente TISON (Me PICHON)	28 Novembre 1983	en cours
169		COUASNON	Vente Cts BAPEAUME (Me PAILLOL)	30 Avril 1982	18 Mai 83 volume 444 n° 10

(Handwritten notes and signatures surrounding the table, including names like PLR, nom, acte, date, and inscriptions, and various initials and dates.)

BG MN 110  
 RR MR AC  
 MS J3 AB BM 60  
 1R MM ce LB AL  
 JD R.P.  
 D.G.P.G.  
 FAL ML  
 DC L.C.  
 F17 RB PG GG  
 JB RH JH UG  
 P.E. HM PM  
 M.P.L. FR 50  
 P.P.R. OR PM  
 J.F. J. M.  
 P.C.W.  
 M.R. J.D.  
 H.G.J.R.  
 M.P.B.R. ML  
 R. B.  
 R. H. B.  
 S.A.C.H.  
 P.R. B.G. B.  
 J.H. B.  
 M. H. B.  
 J.D. MR H. B.  
 J.E. M. R. H. B.  
 R.G. R.G. J. B.  
 D.P. V.T.E.B.  
 C.R. A. B.  
 C. J. A. B.  
 S.B. A. B.  
 S.B. A. B.  
 CA M3  
 MS J.

PUBLICITE FONCIERE

Le présent acte sera publié au deuxième bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES en même temps que le projet d'attributions statutaires ci-dessus énoncé et sera soumis au droit fixe.

Il bénéficiera de l'exemption temporaire de taxe de publicité foncière édictée par le Décret du 30 avril 1955.

Pour la perception du salaire de Monsieur le Conservateur du bureau des hypothèques, les biens immobiliers attribués sont évalués, ainsi que les parties l'acceptent à la somme de savoir :

- lot 1 : 272.300 francs
- lot 2 : 247.500 francs
- lot 3 : 247.000 francs
- lot 4 : 246.700 francs
- lot 5 : 246.400 francs
- lot 6 : 246.000 francs
- lot 7 : 245.700 francs
- lot 8 : 245.300 francs
- lot 9 : 245.000 francs
- lot 10 : 244.600 francs
- lot 11 : 244.000 francs
- lot 12 : 244.000 francs
- lot 14 : 242.200 francs
- lot 15 : 268.800 francs
- lot 18 : 268.800 francs
- lot 19 : 268.800 francs
- lot 20 : 268.800 francs
- lot 21 : 268.800 francs
- lot 23 : 336.000 francs
- lot 24 : 344.000 francs
- lot 25 : 348.000 francs
- lot 26 : 337.000 francs
- lot 27 : 339.500 francs
- lot 28 : 336.000 francs
- lot 29 : 337.000 francs
- lot 30 : 337.000 francs
- lot 31 : 335.500 francs
- lot 32 : 335.300 francs
- lot 33 : 337.000 francs
- lot 34 : 338.800 francs
- lot 35 : 335.300 francs
- lot 36 : 335.600 francs
- lot 37 : 336.300 francs
- lot 38 : 339.500 francs
- lot 39 : 203.800 francs
- lot 40 : 266.000 francs
- lot 41 : 266.000 francs
- lot 42 : 266.000 francs
- lot 43 : 266.000 francs
- lot 44 : 266.000 francs
- lot 47 : 266.000 francs
- lot 48 : 266.000 francs
- lot 49 : 266.000 francs

D.G.P.G.  
 FAL ML  
 DC L.C.  
 F17 RB PG GG  
 JB RH JH UG  
 P.E. HM PM  
 M.P.L. FR 50  
 P.P.R. OR PM  
 J.F. J. M.  
 P.C.W.  
 M.R. J.D.  
 H.G.J.R.  
 M.P.B.R. ML  
 R. B.  
 R. H. B.  
 S.A.C.H.  
 P.R. B.G. B.  
 J.H. B.  
 M. H. B.  
 J.D. MR H. B.  
 J.E. M. R. H. B.  
 R.G. R.G. J. B.  
 D.P. V.T.E.B.  
 C.R. A. B.  
 C. J. A. B.  
 S.B. A. B.  
 S.B. A. B.  
 CA M3  
 MS J.

C.M.S. G.  
 M.T.M.  
 H.F. R.L. C.F. V.D. R.P.  
 H.P. B.A.R.P.  
 G.G. J.D. G.B. V.G.  
 C.F. R.D.  
 R.D.P.B.  
 G.C.V.  
 G.H.G.Y. N.G.  
 R.Y.  
 P.N.H.R. W.B.L.  
 B.R. H.B. H.C.A.  
 G.M.M.A.T. P.G.  
 R.E.

ucb RR LL AC PGMN  
 RR CA BQ GA  
 HSD AL PLG ACTP  
 LD ST  
 AL PLG ACTP  
 LD ST

- lot 50 : 266.000 francs
- lot 51 : 266 000 francs
- lot 52 : 289.500 francs
- lot 54 : 265.500 francs
- lot 55 : 265.300 francs
- lot 56 : 265.300 francs
- lot 57 : 265 000 francs
- lot 58 : 265.000 francs
- lot 59 : 286.300 francs
- lot 60 : 262.200 francs
- lot 61 : 240.800 francs
- lot 62 : 240.500 francs
- lot 63 : 240.500 francs
- lot 64 : 240 500 francs
- lot 65 : 257 000 francs
- lot 66 : 260 400 francs
- lot 67 : 244.000 francs
- lot 68 : 244 000 francs
- lot 69 : 260 800 francs
- lot 70 : 261 100 francs
- lot 71 : 244.300 francs
- lot 72 : 244.500 francs
- lot 73 : 240 300.
- lot 74 : 244.300 francs
- lot 75 : 266 500 francs
- lot 76 : 258.000 francs
- lot 77 : 244.200 francs
- lot 78 : 241 200 francs
- lot 80 : 241.200 francs
- lot 81 : 240 800 francs
- lot 82 : 240 800 francs
- lot 83 : 240 800 francs
- lot 84 : 264 500 francs
- lot 86 : 337 400 francs
- lot 87 : 335 300 francs
- lot 88 : 335 300 francs
- lot 89 : 307 000 francs
- lot 90 : 285 000 francs
- lot 91 : 285 000 francs
- lot 94 : 285.000 francs
- lot 96 : 336 000 francs
- lot 98 : 335.300 francs
- lot 99 : 343.000 francs
- lot IOO: 261.500 francs
- lot IOI: 240 800 francs
- lot IOJ: 241 200 francs

MS HB LVT  
 RL NG GB CF  
 HND HE TD G RP  
 R.P.H.G  
 RD CF VG  
 AMT H.C.A. TC TL  
 YB R.D.P.P. LG G.H.  
 CU ell. H.P. GY  
 YL BA  
 G.M. H.P. J.L. R.E.

2/19  
 MR  
 2R  
 13  
 113  
 H  
 CA  
 AC  
 BM  
 GH  
 AC  
 IP  
 RB  
 SJ  
 MB  
 HD  
 LCU  
 AL  
 PLC  
 CR  
 29  
 MAR  
 MK

IR MM JB R.P.	- lot I02	: 244.500 francs.
C JD RG	- lot I03	: 242.000 francs.
FF	- lot I05	: 242.000 francs.
JH D.G.	- lot I06	: 265.300 francs.
SU D.	- lot I07	: 288.800 francs.
AV EB	- lot I08	: 265.000 francs.
Film	- lot I09	: 265.000 francs.
L.C.C.G.	- lot I10	: 265.000 francs.
J.B.M.A.	- lot I11	: 265.000 francs.
FR	- lot I12	: 287.700 francs.
R.F.	- lot I13	: 258.000 francs.
PL	- lot I14	: 241.500 francs.
M.D.	- lot I15	: 242.500 francs.
R.F.	- lot I18	: 242.200 francs.
KL PM	- lot I19	: 242.500 francs.
PL	- lot I20	: 242.500 francs.
DR	- lot I21	: 259.400 francs.
GG	- lot I22	: 258.700 francs.
M.D.R.	- lot I23	: 242.000 francs.
M.D.R.	- lot I25	: 241.200 francs.
PL	- lot I26	: 261.800
PL	- lot I28	: 264.600
PL	- lot I29	: 264.600 francs.
PL	- lot I30	: 264.600 francs.
PL	- lot I31	: 264.600 francs.
PL	- lot I32	: 264.600 francs.
PL	- lot I33	: 264.600 francs.
PL	- lot I34	: 264.600 francs.
PL	- lot I35	: 282.400 francs.
PL	- lot I36	: 344.000 francs.
PL	- lot I37	: 337.800 francs.
PL	- lot I39	: 333.500 francs.
PL	- lot I40	: 251.500 francs.
PL	- lot I41	: 241.200 francs.
PL	- lot I42	: 241.200 francs.
PL	- lot I43	: 241.200 francs.
PL	- lot I44	: 264.000 francs.
PL	- lot I45	: 266.000 francs.
PL	- lot I46	: 240.300 francs.
PL	- lot I47	: 240.800 francs.
PL	- lot I48	: 240.800 francs.
PL	- lot I49	: 241.200
PL	- lot I50	: 244.200 francs.
PL	- lot I51	: 241.200 francs.
PL	- lot I52	: 241.200 francs.
PL	- lot I53	: 264.600 francs.
PL	- lot I54	: 264.600 francs.
PL	- lot I55	: 241.200 francs.

AC  
 MS  
 ND  
 BDB  
 G.H.  
 cel. I.P.  
 RB  
 CF  
 R.P.  
 TL  
 RD  
 VG  
 PEF  
 JL  
 RE  
 H.M.  
 H.R.  
 R.L.  
 G.Y.  
 E.P.  
 T.C.A.  
 G.M.  
 T.C.  
 M.P.  
 P.P.  
 C.P.

MAR RR  
 AC OH  
 CA LG  
 BM  
 G.H.  
 AC  
 HAS  
 ST  
 PD KW  
 AL GU  
 PLC  
 V.G.  
 CP  
 IP  
 ML

- lot I57 : 244.200 francs
- lot I58 : 244.200 francs
- lot I59 : 244.200 francs
- lot I60 : 244.200 francs
- lot I61 : 244.200 francs
- lot I62 : 244.200 francs
- lot I63 : 259.000 francs
- lot I65 : 265.700 francs
- lot I66 : 265.700 francs
- lot I67 : 288.000 francs
- lot I70 : 308.700 francs

POUVOIRS

En outre, les liquidateurs : M. KERVREIN-PEIGNE nom et ès-nom, et M. SERGENT donnent tous pouvoirs à M. RYCKENBUSCH et Melle MALLET, avec faculté d'agir ensemble ou séparément, à l'effet de constater l'approbation définitive du présent partage et de la modification du cahier des charges, à cet effet, signer tous actes et pièces, faire toutes déclarations, notamment sur la valeur des attributions et généralement faire le nécessaire. FRAIS  
 Tous les frais, droits et honoraires du projet d'attributions statutaires, du présent acte et ceux qui en seront la suite et la conséquence, seront supportés par les co-partageants au prorata de leur participation dans le capital social de la Société, ainsi qu'ils s'y obligent ou que leurs mandataires les y obligent.

ELECTION de DOMICILE

Pour l'exécution des présentes et de leurs suites, les parties font élection de domicile, savoir :

- la Société en liquidation, à son siège,
- et les Attributaires, dans les locaux à eux attribués.
- les autres co-partageants en leur demeure respective

AFFIRMATION de SINCERITE

Les parties informées, à l'instant même, des peines encourues en cas d'inexactitude de cette déclaration, affirment sous les peines édictées par l'article 8 de la loi du 18 Avril 1918 (article 1.837 du Code Général des Impôts), que le présent acte

De son côté, le Notaire Associé soussigné affirme, qu'à sa connaissance, le présent acte n'est modifié ni contredit par aucune contre-lettre

(Extensive handwritten notes and signatures at the bottom of the page, including names like MTM, HE, CF, R.P., G.B., TL, OP, VG, etc.)





~~James~~ Morgan

~~Barney~~

~~William Fore~~ Adams

R. Bell

Knorr

Adams

~~Blair~~  
~~Adams~~

Adams

Adams